TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 523 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 14-LUNDI 15 FÉVRIER 1982

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

4 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'alliance Washington-Rabat

S'il subsistait encore un doute sur la volonté des Etats-Unis de soutenir le Maroc dans la période difficile qu'il traverse, il aurait été dissipé par la visite du secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, à Marrakech, où il a été reçu dès son arrivée, jeudi 11 février, par Hassan II. Après un tête-à-tête de deux heures et demie, un dîner et un nouvel entretien le lendemain, M. Haig a annoncé que les deux pays resserraient leurs liens militaires et stratégiques.

Cette alliance se concrétise entre autres par la création d'une commission mixte militaire sur le modèle de celle que viennent de constituer Washington et Ryad à l'occasion de la visite du secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger. Ainsi, le royaume chérifien, qui dispose d'une position-clé à cheval sur la Méditerranée et l'Atlantique, se trouve-t-il hissé au premier rang des alliés des Etats-Unis, avec, à l'autre extrémité du monde arabe, le royaume wahabite, chef de file des émirats du Golfe, et l'Egypte.

Une commission du même genre a été constituée avec la Tunisie en novembre dernier, mais ce pays, tenu à une certaine réserve en tant qu'hôte de la Ligue arabe, en a minimisé la portée. Avec Israël, la Jordanie et Oman, on voit néanmoins comment Washington établit des relais entre le Maghreb et le Proche-Orient.

M. Haig a souligné que l'« accroissement des relations militaires » bilatérales expliquait qu'« une structure plus formelle — la commission mixte — était requise pour traiter les questions de défense et d'intérêt mutuel ». Il a également indiqué que des négociations allaient s'ouvrir « le plus tôt possible » pour permettre aux Etats-Unis de récupérer deux des cinq bases dont ils avaient longtemps disposé au Maroc.

Soulignant que la coopération américano-marocaine a pour objectif « la nécessité de rétablir la paix et la sécurité sur le plan global et régional », le secrétaire d'Etat a cité parmi les « menaces évidentes » qui pèsent sur l'Afrique du Nord celles de l'action « déstabilisatrice » que mène le colonel Kadhafi avec l'appui de l'U.R.S.S. De même, il s'est déclaré « très encouragé » de voir que le comité de mise en œuvre des résolutions de l'O.U.A. sur le Sahara occidental, réuni cette semaine à Nairobi, a établi « un cadre qui élargit les responsabilités dans la région aussi bien à l'Algérie et à la Mauritanie qu'au Maroc pour conduire au cessez-le-feu et au référendum ». A ce propos, M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, qui revenait de Nairobi, a indiqué que le cessez-le-feu pourrait intervenir avant le 31 mars.

Jusqu'ici, la France n'a guère commenté l'offensive américaine au Maghreb. Or, sur plusieurs points, Paris et Washington sont loin de faire les mêmes analyses. Ainsi le gouvernement français a-t-il amélioré ses relations avec le colonel Kadhafi, qui demeure pour les Américains l'« homme à abattre », et s'il a dissipé les malentendus avec Hassan II et affiché sa neutralité dans le conflit saharien, le P.S. et le P.C. n'en appuient pas moins ouvertement la cause du peuple sarahoui et son aspiration à l'indépendance.

A quelques jours de la visite de M. Mauroy en Tunisie, et alors que Paris a fait un pari sur l'avenir du dialogue Nord-Sud en signant avec Alger un accord sur le gaz, la diplomatie française ne risque-t-elle pas dans cette région du monde, où elle a des intérêts particuliers, de se trouver en conflit avec celle de Washington ?

(Lire nos informations page 4.)

L'OPINION ET LES RÉFORMES DU SEPTENNAT

MM. Mitterrand et Mauroy soulignent la nécessité d'expliquer le changement

« La France est le seul pays européen à être sorti de la récession », a déclaré, le 12 février à Pau, M. Jacques Delors. Le ministre de l'économie et des finances a souhaité que les autres pays européens connaissent la même évolution et *« viennent prendre le relais »*.

M. Delors était venu à Pau avec M. Auroux pour signer six contrats de solidarité. Selon le ministre du travail, huit mille créations d'emplois ont été enregistrées à la mi-janvier dans le cadre de ces contrats.

Au sujet de la polémique sur les trente-neuf heures, M. Auroux a déclaré : *« La notion de partage du travail ou de partage des revenus n'est pas facile à intégrer, mais l'idée va faire son chemin. »*

Dans une interview publiée par l'Agence centrale de presse, M. Pierre Mauroy a déclaré : *« Plus on avancera dans le changement, plus on aura besoin d'une pédagogie, d'une explication du changement. »*

Cette recommandation, appuyée par M. Mitterrand, s'applique à merveille à l'affaire des trente-neuf heures, qui continue de provoquer des manifestations de mécontentement dans le monde syndical et les plus vives protestations dans les milieux patronaux.

Une leçon d'exercice du pouvoir

C'est ainsi que M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., a jugé *« inacceptables et très dangereuses pour les entreprises les décisions prises sur le temps de travail »*. Il en évalue le coût à plusieurs dizaines de milliards de francs et estime qu'en accroissant les charges des entreprises, elles supprimeront des emplois. M. Gattaz indique qu'il a écrit au premier ministre pour lui demander *« une provision fiscale au 31 décembre 1981 pour la cinquième semaine de congés payés, ce qui se fait*, précise-t-il, *dans tous les pays industrialisés »*.

La Confédération générale des P.M.E. constate de son côté *« une accélération des réformes sociales »* et déclare laisser au gouvernement *« l'entière responsabilité d'une éventuelle aggravation du chômage et d'une possible rupture du dialogue social »*. M. René Bernasconi doit écrire, à ce sujet, au premier ministre.

Le dossier des trente-neuf heures n'est donc pas clos. Comme l'objectif du gouvernement est, à terme, de parvenir à la semaine de trente-cinq heures, il est naturel que les responsables réfléchissent aux difficultés qu'ils ont rencontrées ou aux erreurs qu'ils ont pu commettre dans la réalisation de ce premier pas.

M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a ébauché une explication au cours d'un discours prononcé à Arras. *« Derrière la réduction de la durée du travail, il y a une recherche de la meilleure qualité de la vie qui peut conduire à accepter une réduction du revenu »*, a-t-il déclaré.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

Le gouvernement n'entend pas modifier sa politique en Corse malgré le réveil de la violence

Les attentats commis en Corse, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 février, ont été très sévèrement condamnés par l'ensemble des organisations politiques sur le continent et dans l'île, y compris par les autonomistes.

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, réaffirme son intention de ne pas modifier la politique qui a été décidée pour la Corse : un statut particulier et des élections régionales avant l'été. Il réaffirme son souci de tout faire pour éviter d'entrer à nouveau dans l'engrenage de la violence et de la répression.

Au total, ce sont vingt-sept attentats — dont deux dans les Bouches-du-Rhône — qui ont été revendiqués par le mouvement clandestin indépendantiste Front de libération nationale de la Corse. Un légionnaire d'origine italienne, M. Renato Rossi, âgé de quarante-cinq ans, a été tué. Deux autres militaires ont été gravement blessés. Une instruction judiciaire a été ouverte.

La journée de vendredi a été calme et on ne signalait, ce samedi 13 février, aucune violence nouvelle.

Le « piège mortel »

De notre correspondant

Bastia. — La réprobation est générale en Corse après la vague d'attentats — un légionnaire tué, deux blessés, vingt-trois explosions — tous revendiqués par le Front de libération nationale de la Corse. Les partisans de l'ancienne majorité voient dans cette rupture de la trêve un *« acte de guerre »*, selon l'expression de M. Charles Ornano, sénateur et maire bonapartiste d'Ajaccio, mais plus encore, selon le R.P.R. de Haute-Corse, la conséquence de la *« faiblesse »* manifestée par le gouvernement face aux séparatistes. A gauche, on condamne bien sûr les attentats, mais on dénonce aussi, comme l'a fait M. Charles Santoni, secrétaire de la fédération de Haute-Corse du parti socialiste, *« ce genre de provocation »* qui *« a toujours entraîné des vagues de fascisme »*.

DOMINIQUE ANTONI.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR — L'ÉTRANGER

Etrange destin que celui du légionnaire inconnu tué jeudi en Corse alors qu'il regardait la télévision.

Renato Rossi, né en Italie, n'était encore, à quarante-cinq ans, qu'un modeste caporal-chef de cette légion doublement étrangère aux yeux des extrémistes corses.

Etranger à son pays natal, étranger à son pays d'accueil. Il devait dans deux mois quitter la légion, se marier et partir pour Tahiti. Toujours plus loin, toujours plus étranger.

Cet étranger absolu aurait pu mourir pour la France. Il est mort de la Corse.

BRUNO FRAPPAT.

Point de vue

Le silence et le clabaud

par JEAN-PIERRE FAYE (*)

Nous vivons un moment dérisoire, à l'intérieur d'une situation passionnelle — et terrible.

Le dérisoire, c'est le spectacle. C'est cette horloge minutieusement réglée, qui tire chaque semaine de leur niche horlogère, marteau en main pour taper sur le bronze ou le fer-blanc, les habitants usuels des sommaires détaillés ou tribunes périodiques, des éditoriaux ou documents. Leur coup de maillet donne le même son, avec des variations menues.

Il faut tout de même décrire leur topographie. Sur la droite de notre main droite, il y a le « carré dur ». Pauwels, toujours en bonnet de magicien. Griotteray, entre l'aspirateur et le bazooka. Et Cau, et Droit. Sur le revers « gauche » de cette main droite toujours appelée à cogner, il y a le « triangle pointu » de ceux qu'on ne sait trop comment désigner. Il y a là le personnage de folklore envers qui nous sommes depuis longtemps vaccinés, l'ex-idiot international, devenu national avec le temps. Il y a l'entrepreneur inlassable du Barbare à l'humain visage. Et son double, le Cynique-au-chardon-entre-les-dents. Celui-là s'est lui-même autoproclamé, dans *Paris-Match*, *« le premier à philosopher sur le 10 mai »*.

La chose remarquable, chez ces derniers, c'est l'assurance avec laquelle, sans mandat, ils affirment parler au nom de « tous les intellectuels ». Il est vrai qu'ils ont raison de dire que personne d'autre ne parle, puisqu'ils occupent toujours tout ce qui existe pratiquement parmi les mégaphones des médias. Glucksmann affirme que *« la gauche n'excite plus les intellectuels »* et que, pour eux, l'état de grâce, *« c'est d'abord un état de mutisme »*. Jean-Edern H. ajoute qu'il y voit pour sa part *« un 1789 muet en présence d'une intelligentsia consternée »*. B.-H. L. renchérit : son oreille entend... *« l'insolent silence »* que l'« *intelligentsia* » — toujours elle ! — *« oppose à la gauche triomphante »*. Curieuse perception ? Elle ne peut s'expliquer qu'à la condition de soustraire un tel trio à la notion d'intelligentsia. Puisqu'on n'entend qu'eux, en effet. Et pour cause. Leur aptitude à produire un vain bruit ne s'est jamais démentie.

Ils donnent envie de se taire, justement. Pour ne pas mêler à la leur la voix de ceux qui, maintenant, de toutes parts proposent, interrogent, discutent et inventent. Ou se mettent en jeu, dans un risque sans retour. Car comment parler, après ce qui précède, de la voix de cet exilé anonyme d'Haïti, dont la grève de la faim s'est poursuivie dans l'église Saint-Merri, quand il a rendu publique la lettre où il décrit le drame de ces « boat people » haïtiens dont personne ne dit mot, et sur qui le croiseur de Reagan, l'*Hamilton*, tire à vue ? Sa déclaration appelle l'abrogation des règlements giscardiens qui font peser sur les Haïtiens en France une toute particulière et cruelle ségrégation.

(Lire la suite page 6.)

(*) Ecrivain.



—POINT—

La TV, de Charybde en Scylla ?

Sous les précédents septennats, on avait pris l'habitude, justifiée par une bien longue période d'observation, de déplorer la médiocrité du petit écran national. Sa complaisance à l'égard du pouvoir était passée en proverbe, et le sacrifice quotidien de la culture en l'honneur de jeux du cirque abêtissants était devenu une litanie. De Charybde est-on vraiment passé en Sylla ?

L'opposition se plaint, le parti communiste se plaint, la C.G.T. se propose de donner un coup de main aux chaînes, les téléspectateurs sont remplis d'amertume par la disparition ou le déplacement de quelques-uns de leurs enfants chéris ; les socialistes eux-mêmes, par la voix de M. Estier notamment, se disent contrits ou déconfits. Bref, le changement, si changement il y a, n'a guère changé le sentiment du pays à l'égard de sa télévision. Ni même de la télévision sur elle-même, comme semble le montrer le reportage-autoportrait en forme de justification que TF 1 proposait vendredi.

Alors, on proclame soudain l'urgence de la loi sur l'audiovisuel, qui était pourtant bien partie pour naître aux calendes grecques. Mais est-ce une loi qui, modifiant des structures, promulguera la qualité et la fraîcheur que chacun paraît toujours attendre ? Et comment imaginer que les innombrables interventions, celles des sondages et celles des ministres, celles des syndicats ou celles de l'opposition diminueront, s'atténueront pour laisser cette malheureuse télévision se concevoir en paix ?

Pour l'heure, TF 1, Antenne 2, FR 3 et les quelques radios nationales restent entre le marteau et l'enclume : la demande, lente à faire évoluer, du public, et l'impatience, difficile à calmer, du pouvoir. Qui calmera-t-on en remettant les films à 20 h. 30 ? Grave problème de société, qui en dit long sur la maturité des esprits.

(Lire page 11.)

M. PIET DANKERT INVITÉ DU « GRAND JURY » DE R.T.L. - « LE MONDE »

M. Piet Dankert, président du Parlement européen, sera, le dimanche 14 février, l'invité de l'émission « Le grand jury » organisée par R.T.L.-« le Monde » et diffusée de 18 h 15 à 19 h 30. Il répondra aux questions des journalistes de la station de radio et du quotidien.

ARTISTES FRANÇAIS A NEW-YORK

L'invasion ?

Sous le titre *Statements New-York 82 - Leading Contemporary Artists from France* (1), l'Association française d'action artistique (AFAA), organisme rattaché au ministère des relations extérieures, propose à New-York une série d'expositions d'artistes français contemporains dans de grandes galeries.

L'événement, qui ne pouvait pas passer inaperçu, depuis le temps qu'on n'a pas vu de forte présence française à New-York, a reçu une couverture de prestige : le 6 février, en effet, le ministre de la culture, M. Jack Lang, s'est déplacé pour assister au vernissage. Il était accompagné de Paul Guimard, chargé de mission auprès du président de la République, et de plusieurs membres de son cabinet.

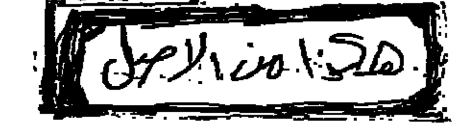
Le ministre a également accepté de répondre aux questions de la presse américaine, étonnée notamment de l'importance du budget accordé à la culture en France. Il a exposé brièvement le programme socialiste et sa *« conviction politique essentielle que ce sont les forces de l'esprit, de l'imagination, de l'intelligence qui peuvent résoudre la crise dans laquelle nous sommes »*.

A propos des expositions qui s'ouvraient, il a souligné qu'il trouvait tout à fait normal les relations de l'Etat avec le circuit privé, que le meilleur système était la compétition entre les deux secteurs, et que, au moment où l'Etat retrouve sa fonction de mécène public, il fallait dire au secteur privé d'aller de l'avant et d'être lui aussi plus que jamais mécène. Le ministre a-t-il convaincu ? A notre connaissance, ses déclarations ne semblent pas avoir rencontré un écho considérable dans la presse américaine.

(Lire, page 9, l'article de Geneviève Breerette.)

(1) Constats New-York 82. Artistes contemporains français de pointe.





Le Monde

étranger

LES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE POLONAISE

Les réactions dans les pays de l'Est à la « normalisation » : pas de divergences mais des nuances

Avant comme après le 13 décembre 1981, les discours des dirigeants ou les commentaires de la presse écrite et audiovisuelle est-européenne sur la Pologne ont toujours reflété des préoccupations internes.

C'est en pensant aux répercussions possibles des événements polonais sur leur propre évolution politique et économique que les responsables prennent position, que les médias réagissent aux nouvelles, passent sous silence une information ou attachent au contraire de l'intérêt à tel ou tel fait qui sera ignoré par le pays voisin.

Pourtant, deux événements qui se sont produits au cours de l'année 1981 semblent avoir modifié la tonalité de l'ensemble des articles publiés en Europe de l'Est.

Le premier, c'était l'envoi — en juin — de la lettre d'avertissement du comité central du parti communiste de l'U.R.S.S. à la direction polonaise. Dès ce moment pour les Soviétiques, l'ensemble du syndicat Solidarité devenait l'ennemi. Quelques jours après la publication de cette lettre, les médias tchécoslovaques et est-allemands commençaient à insister sur le rôle important des *« forces saines »* du parti polonais. Les différents « forums » (dont celui de Katowice), dans lequel se regroupaient ces éléments bénéficièrent vite d'une publicité à Prague, à Berlin-Est et, bien entendu, à Moscou. Au contraire, Budapest minimisa leur influence. Bucarest et Sofia gardaient le silence. Belgrade — tout en constatant *« les agissements des forces anti-socialistes »* — allant jusqu'à saluer, y compris dans des déclarations officielles, le *« rôle positif de Solidarité »*. Quant aux Albanais, *Zeri I Popullit* et Radio-Tirana dénonçaient tout ensemble la *« direction révisionniste du parti »*, *« le syndicat anti-ouvrier Solidarité, manipulé par le clergé catholique et les forces réactionnaires extérieures et intérieures »*, sans oublier les inévitables *« sociaux-impérialistes du Kremlin »*...

Deuxième événement : l'appel de Solidarité aux travailleurs de l'Europe orientale lancé au mois de septembre par le congrès de Gdansk. La publication de cet appel en Occident a immédiatement provoqué l'intensification de la campagne anti-Solidarité des plus proches alliés de Moscou, mais aussi le « réveil » de la presse bulgare jusqu'alors pratiquement absente de la dénonciation des « méfaits » du syndicat de M. Walesa. Pour rattraper le temps perdu, *Rabotnichesko Delo* et l'agence B.T.A. se mettent à dénoncer tous les jours la *« contre-révolution rampante »* : ces commentaires bulgares feront l'objet de nombreuses citations dans les autres journaux est-européens.

De leur côté, les Hongrois (sans fermer complètement la porte à d'éventuels contacts avec M. Walesa) écrivaient que *« Solidarité a choisi la confrontation en adoptant un programme anarchique »* (*Népszabadsag* du 11 octobre).

Les craintes de M. Ceausescu

Durcissement aussi des Roumains. Un article du 22 septembre dans *Scinteia* indique que la solution « idéale » du problème polonais consisterait dans une reprise en main énergique de la situation, mais de l'intérieur. Pour le président Nicolas Ceausescu, en butte à des difficultés économiques qui provoquent un mécontentement social encore latent, la victoire du « renouveau » à Varsovie aurait été particulièrement dangereuse. Pourtant, il ne souhaitait pas — pour d'autres raisons — que des chars soviétiques mettent fin à l'agitation.

Préoccupations différentes pour M. Janos Kadar, qui bénéficie, lui, d'un large consensus populaire. La réussite — d'ailleurs fragile — de l'économie hongroise exige un climat international serein et le fonctionnement à peu près normal du Comecon. Or la prolongation des grèves en Pologne, la désorganisation de l'économie, étaient préjudiciables. D'où les premiers signes de revirement de l'opinion publique hongroise à l'automne. Celle-ci pourtant avait été longtemps favorable au processus de démocratisation entamé à la suite des accords de Gdansk. Et d'aucuns ont dit que, à l'annonce de l'instauration de l'état de siège, on avait éprouvé à Budapest un *« lâche soulagement »*.

D'une manière générale, la « couverture » à l'Est des événements polonais depuis le 13 décembre se caractérise par la minimisation systématique de la présence des forces armées dans la vie quotidienne de la population. Pourtant, on parle du général Wojciech Jaruzelski, président du Conseil militaire du salut national, sans lui donner — on se demande pourquoi ? — son titre de premier secrétaire du comité central.

Les Roumains (par l'éditorial de *Scinteia* du 18 janvier) affirment qu'*« à présent le parti ouvrier unifié, le gouvernement du pays, les forces politiques et sociales, agissent toujours plus étroitement unies... »*. Le journal oublie les militaires. Dans plusieurs pays de l'Est, l'accent sera mis quotidiennement sur les *« progrès de la normalisation »*, bien que, en Hongrie, l'hebdomadaire *Magyarorszag*, en particulier, continue à donner des informations plus équilibrées et, par conséquent, plus crédibles sur la situation. En Yougoslavie, où un membre de la présidence de la Ligue (M. Aleksandre Grlitchkov) réaffirmait le 23 décembre qu'*« il n'existait pas de signes indiquant que des conditions soient créées pour trouver une solution à la crise »*, les commentateurs resteront plutôt pessimistes.

Il y a quelques semaines, lors du différend entre Moscou et le P.C.I. à propos de l'affaire polonaise, Tchécoslovaques et Allemands de l'Est emboîtaient, selon leur habitude, le pas aux Soviétiques (*Rude Pravo* du 8 janvier et *Neues Deutschland* du 25 janvier). Ils multipliaient des commentaires encore plus virulents que ceux de la *Pravda*. Les Hongrois apportaient beaucoup plus discrètement leur soutien aux thèses du Kremlin. Quant aux Roumains, ils annonçaient, le 2 février, que M. Gian Carlo Pajetta, l'un des principaux dirigeants du P.C. italien, avait été reçu par M. Ceausescu.

Sur un point précis, tous les pays est-européens, qu'ils soient ou non membres du pacte de Varsovie, partagent la même opinion : l'hostilité aux ingérences de l'extérieur. L'hebdomadaire *Lumea*, de Bucarest, écrivait le 28 janvier : *« Personne, aucun Etat ou groupe d'Etats n'a et ne peut s'arroger le droit de dicter à un autre Etat indépendant et souverain le mode selon lequel il doit résoudre ses problèmes intérieurs. »* Reste à savoir si cette phrase vise seulement les hommes politiques occidentaux et les membres de l'alliance atlantique...

THOMAS SCHREIBER.

LE GOUVERNEMENT MET EN GARDE LA POPULATION CONTRE TOUTE ATTEINTE A L'ORDRE PUBLIC.

Varsovie. — A la veille du début du troisième mois d'état de guerre en Pologne, les autorités ont fait défiler, vendredi 12 février, dans le centre de la capitale, quelque cent cinquante véhicules blindés, des camions et des jeeps de l'armée et de la police, certains équipés de mitrailleuses ou de canons à eau. Cette démonstration de force, semblable à celle qui avait eu lieu jeudi, a été faite à l'heure de pointe et a interrompu toute la circulation dans le centre de la capitale.

Le même jour, M. Mieczyslaw Rakowski, vice-président du conseil, a mis en garde les Polonais contre toute atteinte à l'ordre public. Il a demandé à la population de soutenir la politique du gouvernement, estimant que cet appui était essentiel *« en raison d'activités semant le désordre et visant à perturber le difficile processus de normalisation des rapports sociaux et économiques »*. Il n'a donné aucune autre précision.

Trybuna Ludu a annoncé enfin qu'un étudiant avait été arrêté pour avoir, mercredi, lancé un cocktail Molotov contre la statue de Felix Dzerjinski (le fondateur de la Tchéka, la police secrète soviétique du temps de la révolution), située dans le centre de la capitale.

On ne sait quelles manifestations craignent les autorités pour cet « anniversaire ». Le seul appel lancé par les syndicalistes réfugiés dans la clandestinité demande aux habitants d'allumer des bougies devant leurs fenêtres. Des notes placardées dans les ascenseurs annoncent aussi que des messes spéciales seraient dites à la mémoire de ceux qui sont morts à la suite de l'instauration de l'état de guerre.

D'autre part, on apprend que seize mathématiciens ont été arrêtés il y a quelques jours à Varsovie, Wroclaw, Gdansk et Tonin, ainsi que la journaliste Galina Jankowska, qui avait obtenu le prix de la radio-télévision italienne pour ses reportages sur la création de Solidarité en août 1980.

A LA CONFÉRENCE DE MADRID

Les neutres vont proposer une suspension des travaux

De notre correspondant

Madrid. — Après les tensions de mardi dernier, on ne parlait plus que de *« dédramatisation »* à l'issue de la séance plénière de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui s'est tenue vendredi 12 février à Madrid sous la présidence portugaise. Renonçant à la tactique d'obstruction qui avait empêché une quinzaine d'orateurs, dont M. Cheysson, de s'exprimer, les pays de l'Est ont, cette fois, permis le déroulement normal de la séance, qui s'est terminée avec l'approbation d'un plan de travail pour les jours à venir.

On a même vu, ce qui aurait été impensable trois jours auparavant, les représentants américain, soviétique et polonais renoncer d'un commun accord à la parole. Qu'est-ce qui a motivé ce changement de climat ? Il est certain que les pays de l'Est se sont rendu compte que l'augmentation de la tension ne faisait que braquer davantage les feux de l'actualité sur ce forum, ce qu'ils veulent précisément éviter tant que les débats sont consacrés à la Pologne. De plus, les Occidentaux ont habilement fait savoir qu'ils refuseraient de discuter du déroulement futur de la conférence tant que les orateurs ne se seraient pas exprimés. Les Soviétiques, tenant à ce qu'un plan de travail donnant l'impression d'une « normalisation » des débats soit adopté, n'avaient aucun intérêt à allonger la séance.

La grille de travail adoptée sur proposition de la Suisse reste vague. Elle prévoit une réunion informelle des délégations et du comité de rédaction mardi, ainsi qu'une séance plénière le lendemain, qui décidera du calendrier. Tout le monde est conscient qu'un ajournement à l'automne sera proposé rapidement. Il ne peut cependant être adopté que par consensus, ce qui est difficile. Les Soviétiques ne veulent pas que la suspension apparaisse comme une conséquence de la situation en Pologne. Ils demandent donc que plusieurs séances consacrées aux problèmes de la C.S.C.E. proprement dite (conférence sur le désarmement en Europe, mesures de confiance) aient lieu avant tout ajournement. Les Américains, de leur côté, affirment qu'ils sont à Madrid pour parler de la Pologne, ce qui empêche, à leurs yeux, toute discussion sur un autre thème.

Plusieurs réunions doivent avoir lieu avant mardi entre Occidentaux et neutres et non-alignés pour déterminer la stratégie à suivre. L'Ouest ne demandera pas un ajournement, qui risquerait d'être automatiquement rejeté par l'Est. L'initiative doit venir des neutres.

La séance de vendredi n'a guère apporté d'éléments nouveaux. Le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, a été le premier à prendre la parole. Les Occidentaux, ainsi que la plupart des neutres, ont renouvelé leurs critiques de l'« état de guerre » en Pologne. Le représentant polonais a fait usage, contrairement à ce qui s'était passé mardi, de son droit de réponse. *« La Pologne ne sera pas un prétexte pour en revenir à la guerre froide »*, a-t-il déclaré. *Ceux qui prétendent vouloir la fin de l'état de siège dans notre pays agissent de manière que cet objectif ne puisse être réalisé et veulent, en fait, rendre plus compliquée notre situation interne, déjà difficile, à des fins stratégiques. »*

Le représentant du Saint-Siège, Mgr Silvio Luoni, de son côté, après avoir rappelé *« le lien historique et affectif qui unit l'Eglise à la nation polonaise »*, a ajouté : *« Est-il juste qu'une nation, après avoir tenté, sans jamais recourir à la violence, l'expérience d'institutions plus libres dans le domaine de l'économie et du travail, fasse ordonner à ses fils de servir la patrie au détriment des libertés du peuple dont ils font partie ? »*

THIERRY MALINIAK.

M. Cheysson : la contrainte est une seconde nature pour les régimes semblables à celui de la Pologne

Prononçant vendredi 12 février à la conférence de Madrid le discours qu'il n'avait pu présenter mardi, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclaré notamment :

« Les événements de Pologne ont éclaté comme un coup de tonnerre, assourdissant ceux qui croyaient à l'amélioration des relations Est-Ouest. (...) Qui osera dire que ce qui (...) se passe en Pologne ne constitue pas une violation des engagements d'Helsinki ? »

Après avoir brièvement rappelé les événements de Varsovie, le ministre a poursuivi : *« Notre émotion, notre indignation d'aujourd'hui, sont à la mesure de notre enthousiasme, de notre sympathie d'hier. (...) En l'espace de quelques heures un peuple a été privé de sa liberté ; et quel peuple ! Celui de la Pologne. L'état de guerre — sinistre expression — a été proclamé. (...) »*

Le ministre rappelle alors une à une les dispositions de l'Acte d'Helsinki en demandant à chaque fois si elles sont observées en Pologne *« écrasée par une chape de plomb »*. Il rappelle aussi que le même document souligne que le respect des droits de l'homme est un *« facteur essentiel de la paix »*.

« M. Brejnev avait raison ! »

M. Cheysson poursuit : *« Les événements de l'été 1980 constituaient à nos yeux un précieux enrichissement de la vie politique et sociale en Pologne (...). Pourquoi les dirigeants polonais ont-ils, du jour au lendemain, rejeté ce remarquable apport ? Parce qu'il était incompatible avec une règle du jeu, un système de contrainte, un mode d'exercice du pouvoir qui sont devenus une seconde nature pour des régimes semblables à celui qui s'est de nouveau imposé en Pologne. Seconde nature qui n'a jamais été librement choisie mais qui exprime au contraire l'emprise d'une logique intangible, celle qui règne au sein des pays figés dans l'incapacité du changement. »* (...)

« Lors de la signature de l'Acte final d'Helsinki le dirigeant d'un grand Etat européen avait déclaré : « Personne ne doit, en » se basant sur telle ou telle » considération de politique extérieure, tenter d'imposer à d'autres peuples la façon d'organiser » leurs affaires intérieures. Adopter une autre attitude, c'est » s'engager sur un terrain mouvant et dangereux pour la » cause de la coopération internationale. » Ce dirigeant est Leonid Brejnev. Comme il avait raison ! » (...)

« La Pologne est liée par son appartenance à un ensemble dont les règles strictes ne doivent pas grand-chose à l'égalité souveraine des Etats et à la non-ingérence proclamée par l'Acte final. Par la campagne de presse hostile au mouvement de renouveau polonais, par l'exigence adressée aux autorités polonaises de « renverser le cours des choses », par des manœuvres militaires d'intimidation aux frontières et sur le territoire même de la Pologne, une grande puissance, l'Union soviétique, n'a cessé depuis dix-huit mois d'exercer des pressions. Qui peut douter que les mesures du 13 décembre aient été prises et soient mises en œuvre avec le concours politique et matériel actif de cette puissance ? (...) Aucun motif tiré de la géographie ou de l'appartenance à une alliance ne peut être invoquée pour priver un Etat du droit inaliénable à sa souveraineté et pour l'empêcher de déterminer librement son destin. (...) L'écrasement des libertés ne saurait être le prix à payer pour la stabilité en Europe. »

Le ministre remarque alors : *« Les atteintes aux droits de l'homme continuent dans plusieurs pays représentés à cette conférence où des personnes sont condamnées pour n'avoir demandé que l'application de l'Acte d'Helsinki. »*

M. Cheysson souligne enfin que les événements de Pologne se déroulent *« dans un contexte dominé par des facteurs négatifs »* comme l'occupation de l'Afghanistan où *« l'U.R.S.S. a été contrainte d'accroître ses effectifs »*.

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du P.R., stigmatise *« la politique systématique du double langage qui est celle du gouvernement à la conférence de Madrid. Comment oser prétendre dénoncer de manière spectaculaire ce qui se passe à l'Est quand on introduit l'Est chez soi ? »*, interroge M. Jacques Blanc, qui estime que le gouvernement, faute de prendre *« des mesures spectaculaires »*, telles que la dénonciation du contrat sur la livraison de gaz ou le renvoi des ministres communistes, *« en est réduit à occuper la tribune par des rodomontades et des cris d'orfraie »*.

LE PROCHAIN SOMMET DE L'OTAN SE TIENDRA A BONN LE 10 JUIN

(De notre correspondant.)

Bonn. — Les dirigeants ouest-allemands ont exprimé, le vendredi 12 février, leur satisfaction à la suite des modifications intervenues dans le programme de la « tournée européenne » que doit effectuer le président Reagan. C'est Bonn, en effet, qui accueillera, le 10 juin, la réunion de l'OTAN initialement prévue à Bruxelles. Le président américain arrivera d'autre part dès le 9 juin dans la capitale fédérale pour s'entretenir avec le chancelier Schmidt. Il aura auparavant participé, les 5 et 6 juin, au sommet des pays industriels, à Versailles, après s'être entretenu avec M. Mitterrand puis avoir séjourné à Rome, où il doit rencontrer le pape le 7 juin, et à Londres.

Au-delà des questions de prestige, le gouvernement de Bonn compte surtout sur cette rencontre de l'OTAN pour dissiper l'impression très répandue ces temps-ci que la R.F.A. ne serait plus tout à fait solidaire de ses alliés.

Une réunion du groupe parlementaire germano-américain vient de lui donner l'occasion de plaider sa cause. L'ambassadeur américain, M. Arthur Burns, a estimé qu'un effort de clarification était nécessaire et s'est même déclaré inquiet devant certaines réactions du Congrès américain.

De son côté, M. Schmidt a estimé que les intérêts d'une puissance mondiale comme les Etats-Unis ne peuvent pas toujours coïncider avec ceux des Européens. Il a toutefois affirmé qu'il n'y avait pas de différences profondes dans les attitudes adoptées par les membres de l'alliance à propos de la Pologne. La preuve en est, selon lui, que jusqu'à présent *« personne dans le monde »* n'a imposé de sanctions économiques contre l'Europe de l'Est. Les Américains notamment se sont abstenus de décréter un embargo sur les livraisons de blé à l'Union soviétique.

Aux yeux du chancelier, le véritable problème est la négociation sur les armes stratégiques. On souhaite ici que la rencontre de Bonn permette de convaincre les Soviétiques que, si la menace des SS 20 est maintenue, les Occidentaux installeront des fusées *« en mesure de détruire Moscou »*, selon l'expression du chancelier.

JEAN WETZ.

La participation d'une délégation sandiniste provoquant des divergences

LA RÉUNION DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE EST REPORTÉE.

Caracas (*A.F.P.*). — La conférence de l'Internationale socialiste qui devait se tenir à Caracas les 24 et 25 février a été reportée à une date ultérieure, non précisée.

Le responsable des affaires internationales du parti vénézuélien de l'Action démocratique a précisé le vendredi 12 février à Caracas que le président de l'Internationale socialiste, M. Willy Brandt, avait décidé de *« reporter la date de la réunion, à la suite de la demande présentée par le parti hôte »*.

Le parti vénézuélien avait en effet souhaité le report de cette réunion et demandé qu'elle se limite aux seuls partis membres de l'Internationale, ce qui excluait la participation d'une délégation sandiniste qui devait initialement être présente en temps qu'invitée. Les responsables de l'Action démocratique et de plusieurs autres partis socialistes latino-américains estiment que l'orientation marxiste-léniniste du Front sandiniste ne correspond pas à la philosophie et à l'idéologie de l'Internationale socialiste.

M. Willy Brandt a précisé que les voyages en Amérique latine de représentants des partis socialistes français et espagnol sont cependant maintenus. Une délégation du P.S. français doit se rendre au Nicaragua et à Panama, avant le Venezuela, puis répondre à une invitation du parti communiste cubain.

● *Sir Reginald Hibbert, ambassadeur de Grande-Bretagne*, a été reçu à déjeuner, jeudi 11 février, par le président de la République. A l'occasion de leur prochain départ, l'ambassadeur et Lady Hibbert ont donné le même jour une réception à laquelle assistaient notamment M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et M. Chandernagor, ministre délégué, chargé des affaires européennes. Sir Reginald, qui était en poste à Paris depuis 1979, est atteint par l'âge de la retraite, mais dirigera à son retour en Grande-Bretagne le centre d'études internationales de Ditchley Park.

EUROPE

Roumanie

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU « MATIN » A ÉTÉ PASSÉ A TABAC PAR DES « INCONNUS EN CIVIL »

Bernard Poulet, l'envoyé spécial du Matin *en Roumanie, a été violemment agressé et passé à tabac par des* « inconnus en civil », *dans la soirée du jeudi 11 février, à Ploesti, une ville industrielle au nord-ouest de Bucarest. Cette agression a eu lieu devant le domicile de M. Vasil Paraschiv, un ouvrier roumain militant pour la création d'un syndicalisme libre. Notre confrère a dû passer la nuit à l'hôpital de Ploesti, où on lui a posé une quinzaine de points de suture à la tête. Vendredi matin, le consulat de France s'est chargé de le ramener à Bucarest.*

Le visage tuméfié et le crâne entièrement recouvert d'un bandage, Bernard Poulet a expliqué qu'il avait été attaqué alors qu'il se rendait pour la troisième fois de la journée au domicile de M. Paraschiv pour tenter de rencontrer cet électricien qu'il avait connu en France il y a cinq ans. Tous les papiers, les notes, l'argent et le magnétophone de B. Poulet ont été volés par les agresseurs. On a indiqué plus tard à B. Poulet que M. Paraschiv avait été arrêté sur son lieu de travail, la raffinerie de Ploesti.

Ce samedi, le Matin, *qui* « attend les résultats de l'enquête des autorités roumaines, s'élève d'ores et déjà avec la plus grande vigueur contre l'agression dont a été victime son collaborateur ».

[Le passage à tabac par des « inconnus en civil » est un procédé cher aux polices des pays de l'Est et qui ne trompe personne. Notons simplement que les agresseurs de Bernard Poulet étaient surtout intéressés par ses notes écrites et enregistrées.]

● *M. Haig en Roumanie.* — A son arrivée, vendredi 12 février, à Bucarest pour une brève visite, le secrétaire d'Etat a rendu hommage à la Roumanie qui *« revendique et exerce le droit de chaque nation à l'indépendance et à une pleine souveraineté dans ses relations avec tous les Etats »*. — (*A.F.P.*).

Finlande

M. SORSA, PRÉSIDENT DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE, DIRIGERA UN GOUVERNEMENT DE CENTRE-GAUCHE.

(De notre correspondant.)

Helsinki. — M. Mauno Koivisto, président de la République, a chargé, le vendredi 12 février, M. Kalevi Sorsa, président du parti social-démocrate, de former un gouvernement de même composition politique que celui que dirigeait auparavant le chef de l'Etat. Les partis social-démocrate, communiste, suédois et centriste se sont donc entendus sur la répartition des portefeuilles du nouveau cabinet, qui devrait demeurer en fonctions jusqu'aux élections législatives de mars 1983.

Le parti du centre, qui aurait dû normalement, puisque le chef de l'Etat est issu du parti social-démocrate, prendre la présidence du conseil des ministres, ne souhaitait pas le faire en raison des élections de 1983. M. Paavo Väyrynen, chef du parti centriste, aurait préféré conserver son portefeuille des affaires étrangères. Il n'en sera rien ; ce ministère sera confié à M. Pär Stenbäck, chef du parti de la minorité de langue suédoise, tandis que M. Väyrynen deviendra vice-président du conseil et sera chargé du commerce extérieur. Cette perte est douloureusement ressentie par les centristes, qui exerçaient depuis de nombreuses années une grande influence sur les affaires étrangères en raison des liens privilégiés qui les unissaient à l'ancien chef de l'Etat, M. Urho Kekkonen. Mais le parti du centre n'avait pas le choix. Le chef de l'Etat avait menacé, au cas où les négociations gouvernementales n'aboutiraient pas, de dissoudre le Parlement. La perspective d'élections législatives anticipées a rapidement calmé les esprits dans les partis politiques.

PAUL PARANT.

[Né le 21 décembre 1930, M. Kalevi Sorsa a fait sa carrière au sein du parti social-démocrate. D'abord journaliste, il fut de 1959 à 1965 fonctionnaire à l'UNESCO à Paris. En 1969, il devint le numéro deux du parti. Ministre des affaires étrangères de février à juillet 1972, il fut nommé premier ministre en septembre. En 1975, il démissionna et, après des élections anticipées, reprit le portefeuille des affaires étrangères. De 1977 à 1979, il fut de nouveau premier ministre, puis s'occupa seulement de son parti tout en assumant la présidence du groupe de travail de l'Internationale socialiste pour les problèmes du désarmement.]

● *M. France-Albert René*, président des Seychelles, effectuera une visite officielle de travail en France mardi 16 et mercredi 17 février. M. René, qui était attendu samedi 13 février à Paris, aura un entretien avec M. Mitterrand suivi d'un déjeuner à l'Elysée. Il rencontrera ensuite M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement. Mercredi, le chef d'Etat seychellois aura des entretiens avec MM. Charles Hernu et Claude Cheysson.

DIPLOMATIE

Moscou ne pose aucun préalable à une amélioration de ses relations avec Pékin

déclare M. Tchernenko

M. Constantin Tchernenko, membre du bureau politique et du secrétariat du P.C. soviétique, qui dirigeait la délégation de l'U.R.S.S. au récent congrès du P.C.F. déclare, en réponse aux questions du mensuel *Latitude* (dans son numéro de mars) que Moscou souhaite améliorer ses relations avec Pékin : « *L'Union soviétique souhaite développer ses relations avec la République populaire de Chine dans un esprit de bon voisinage, sur la base des principes de la coexistence pacifique (...) Nous ne posons aucun préalable d'aucune sorte* », déclare le dirigeant soviétique, qui ne se livre à aucune critique de la politique chinoise et affirme au contraire que « *le peuple soviétique n'a jamais éprouvé de sentiments d'animosité envers le peuple chinois* ».

M. Tchernenko réaffirme les positions connues de son parti à propos de la Pologne (« *personne ne parviendra jamais à faire reculer le socialisme en Europe* »), de l'Afghanistan, où « *le soleil de la liberté s'est levé, et personne ne pourra le faire disparaître* », enfin de la décision de l'OTAN sur l'installation de missiles américains en Europe qui aurait pour effet, selon lui, d'accorder au bloc occidental « *une supériorité d'environ 200 % pour les charges nucléaires, sans parler d'une modification notable de la situation stratégique en faveur des Etats-Unis. Nous ne le permettrons pas et nous entendons naturellement réagir* », déclare-t-il.

Après avoir affirmé que l'amélioration des relations entre Paris et Moscou suppose l'instauration d'une « *atmosphère amicale dans l'opinion publique* », M. Tchernenko ajoute : « *Malheureusement, il n'en va pas de même en France où les campagnes allant dans un sens tout à fait différent ne sont pas un phénomène rare. Il nous semble que les intérêts mutuels seraient mieux servis par une politique d'amitié plutôt que de haine.* »

M. Tchernenko refuse d'autre part de préciser le secteur d'activité dont il est responsable au sein du parti soviétique : « *Je peux assurer à vos lecteurs*, dit-il simplement, *qu'il y a suffisamment de travail pour tous les membres du bureau politique et du secrétariat du P.C.U.S...* »

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe déplore la prochaine réunion de la Commission politique à Jérusalem

De notre correspondant

Strasbourg. — Le comité des ministres du conseil de l'Europe vient de prendre ses distances avec la décision de la commission politique de l'assemblée parlementaire de tenir une réunion à Jérusalem, du 18 au 20 mai. La prise de position de l'organe exécutif des vingt et un réuni au niveau des délégués intervient au lendemain de vives critiques contre ce projet de réunion émanant, tant du secrétariat général de la Ligue arabe à Tunis que des instances de la conférence islamique à Djedda.

Les délégués des ministres rappellent tout d'abord que statutairement, seul le comité des ministres peut engager l'organisation des vingt et un, mais qu'il revient à l'Assemblée et à ses commissions de définir, entre autres, les lieux de leurs réunions. En ajoutant que les points de vue de l'Assemblée ne coïncident, pas nécessairement, avec ceux du comité, l'organe ministériel désavoue pratiquement l'initiative de la commission politique. Il déclare, à l'intention des pays arabes et islamique, que la réunion prévue de la commission politique « *ne peut en aucun cas être interprétée comme un signe de reconnaissance par les gouvernements membres de la loi fondamentale israélienne sur Jérusalem du 31 juillet 1980, loi que le conseil de sécurité de l'ONU, dans sa résolution 478, d'août 1980, a « censurée dans les termes les plus énergiques » et décidé de ne pas reconnaître* ».

C'est la première fois qu'un désaccord entre l'échelon ministériel et le niveau parlementaire est rendu public sous cette forme. Cela traduit une dégradation des relations entre comité des ministres et assemblée, déjà affectées par la récente déclaration des parlementaires à propos de la Turquie. Mais cela montre surtout, selon des sources proches du conseil, la volonté de certains gouvernements d'empêcher la tenue de cette réunion. La Grèce et la Turquie, notamment, s'y seraient particulièrement opposées. — J.-C. H.

A travers le monde

Bangladesh

● LE PREMIER MINISTRE MAINTENU DANS SES FONCTIONS. — Le président Sattar, qui avait procédé, jeudi 11 février, à la dissolution de son gouvernement, dont l'intégrité était mise en cause, a formé vendredi un nouveau cabinet fort de 18 ministres. Sur les 42 ministres du gouvernement précédent, 15 seulement retrouvent un portefeuille. Contrairement à ce qui avait été publié dans notre première édition datée du 13 février, sur la foi d'une dépêche d'agence, M. Chah Azizur Rahman, premier ministre, est maintenu dans ses fonction, ainsi que M. Shamsul Huq, ministre des affaires étrangères. Le président Sattar conserve les portefeuilles de la défense et du plan.

Vietnam

● LE MINISTRE INDIEN DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Narasimba Rao, est arrivé, vendredi 12 février, en visite officielle à Hanoï. — *(Tass.)*

Yémen du Sud

● LE JOURNAL GOUVERNEMENTAL SUD-YEMENITE *14-Octobre* a rapporté, vendredi 12 février, que les autorités d'Aden ont arrêté des « *terroristes organisés, entraînés et financés par une puissance étrangère connue* », qui projetaient des opérations de sabotage contre les infrastructures économiques. Le journal, qui ne donne pas de précision sur ce pays tiers, ajoute que les coupables seraient déférés devant une Cour de sûreté de l'Etat. — *Reuter.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le gouvernement sandiniste durcit son attitude à l'égard des opposants

De notre envoyé spécial

Managua. — « *Un nouveau mécanisme d'intervention de l'impérialisme dans les affaires de l'Amérique centrale* » : c'est ainsi que les autorités nicaraguayennes interprètent la récente création par le Costa-Rica, le Salvador et le Honduras de la Communauté démocratique centraméricaine (C.D.C.A.). Les responsables sandinistes estiment en effet que ce nouvel organisme sous-régional, créé le 19 janvier à San-José-de-Costa-Rica, est principalement dirigé contre eux. « *Les intentions de ceux qui ont inspiré ce pacte sont nettes : isoler le Nicaragua et tenter d'étouffer le mouvement révolutionnaire salvadorien* », écrit *Barricada*, organe du Front sandiniste.

La « triple alliance » a été préparée dans le plus grand secret, sans consultation avec les autres pays de l'isthme. Irrité, le gouvernement panaméen a rejeté « *tout projet politique qui tendrait à exclure un ou plusieurs pays d'un pacte régional* ». Au Costa-Rica même, la subite apparition de la C.D.C.A. a divisé le gouvernement : trois ministres ont publiquement critiqué cette initiative, mettant notamment en doute l'autorité du gouvernement salvadorien pour signer un document faisant état d'une « *inébranlable vocation démocratique* ».

Si la C.D.C.A. se propose de stimuler l'aide économique à la région, son caractère est surtout politique. Se référant directement au traité interaméricain d'assistance réciproque (T.I.A.R.) de Rio-de-Janeiro, le texte signé à San-José prévoit de recourir au mécanisme de défense conjointe offert par le système juridique interaméricain. La nouvelle organisation vient d'ailleurs de recevoir l'accord des Etats-Unis, de la Colombie et du Venezuela, qui se sont engagés à venir en aide à n'importe lequel de ses membres en cas d'agression. A Washington, le département d'Etat a présenté la communauté comme « *un premier pas vers des actions de sécurité collective* ».

En principe, la C.D.C.A. se veut ouverte à tous les pays démocratiques de la région, mais, d'entrée de jeu, le Guetemala et le Nicaragua en ont été écartés, de même que Panama et Belize. L'une des conditions d'adhésion est de soutenir le processus électoral engagé par la junte au Salvador. Si elle laisse la porte ouverte au Guatemala, une telle clause revient à en exclure le Nicaragua.

Cela ne contribue guère à apaiser les tensions entre le gouvernement sandiniste et ses adversaires. En cette « année de l'unité face à l'agression », et surtout depuis l'annonce de la découverte d'un complot à la mi-janvier, les autorités se trouvent justifiées d'en appeler à la vigilance. Déjà fermé à cinq reprises en 1981, le quotidien *la Prensa* a été suspendu pendant quelques jours le mois dernier et se voit régulièrement rappelé à l'ordre. Le gouvernement l'accuse de mener systématiquement campagne contre la révolution et de manipuler l'information. En outre, le parti conservateur, qui représentait l'opposition légale sous Somoza, a dû annuler une manifestation faute d'avoir obtenu l'autorisation de la réaliser en plein air.

Autre signe révélateur : des visas d'entrée ont été refusés il y a quelques jours à deux représentants du syndicat polonais Solidarité en tournée en Amérique latine. Invités par la Centrale des travailleurs du Nicaragua (C.T.N.) de tendance modérée, et rivale de la centrale sandiniste, cette délégation s'était déjà rendue au Venezuela où elle avait été reçue par le président Herrera Campins, ainsi qu'au Panama et au Costa-Rica. Les autorités nicaraguayennes soupçonnaient les milieux d'opposition de vouloir se servir de la visite des syndicalistes polonais pour « *relancer leurs activités anti-gouvernementales et contre-révolutionnaires* ».

Les relations sont d'ailleurs de plus en plus délicates entre les autorités sandinistes et la C.T.N. Celle-ci se voit reprocher une certaine « complaisance » du temps de la dictature des Somoza, tandis qu'elle-même accuse l'actuel régime de vouloir « *imposer un syndicalisme vertical suivant un modèle totalitaire importé de Cuba* ». De telles divergences se sont accentuées avec les événements de Pologne. Pour la C.T.N., « *l'état d'urgence en vigueur au Nicaragua est de la même inspiration que la loi martiale établie en Pologne* ». Avec les partis d'opposition, la C.T.N. avait invité le gouvernement à se prononcer en faveur des ouvriers polonais « *puisqu'il se dit défenseur du prolétariat* ». Si, jusqu'à présent, les autorités de Managua n'ont pas pris officiellement position sur les événements de Pologne, Barricada a apporté son soutien au gouvernement de Varsovie et ne s'est pas privé de critiquer les activités de Solidarité.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

États-Unis

LE MAIRE DE NEW-YORK ET LES « ÉTATS-GANGSTERS »

(De notre correspondante.)

New-York. — Une petite tempête diplomatique a éclaté aux Nations unies, mettant aux prises le nouveau secrétaire général, M. Perez de Cuellar, et le maire de New-York, M. Koch.

Depuis plusieurs jours, M. Koch, qui est un fervent supporter d'Israël, multipliait les déclarations incendiaires contre l'ONU à la suite du vote, par l'Assemblée, d'une résolution demandant l'« isolement total » de l'Etat juif pour le punir d'avoir annexé le Golan. Le maire de New-York, qui s'est rendu célèbre par son franc-parler, a notamment accusé l'ONU d'être « une fosse d'aisance » dans laquelle des « Etats-gangsters » se livrent à des « provocations scandaleuses » et où les pays arabes s'allient à l'Union soviétique « pour faire chanter le monde occidental ».

Dans la foulée, M. Koch demanda que la citation du prophète Isaïe, qui orne un monument face à l'immeuble de l'ONU, soit supprimée ou, mieux, complétée. La citation en question honore les Etats qui ont su « remplacer l'épée par la charrue ». M. Koch a annoncé qu'il allait plonger dans la Bible pour trouver une suite appropriée à cette phrase qu'il trouve particulièrement déplacée...

M. Perez de Cuellar, qui devait déjeuner jeudi 11 février avec M. Koch, s'est décommandé. —

N. B.

L'exode des Miskitos

Une polémique est engagée entre Managua et les Etats-Unis à propos du sort de la communauté indienne des Miskitos (environ cent mille personnes) qui vivent, isolés et misérables, sur la côte atlantique du Nicaragua, dans la région de Puerto-Cabezas. A peu près complètement oubliés pendant la dictature de Somoza, ils s'opposent vivement au gouvernement sandiniste, qui a entrepris, avec une assistance cubaine et est-allemande, de construire une route stratégique dans leur zone. Managua redoute, en effet, des incursions des anciens gardes somozistes réfugiés au Honduras voisin. En outre, cette région fait depuis longtemps l'objet d'une contestation de frontière entre le Nicaragua et le Honduras.

Des incidents ont eu lieu récemment, mal connus du fait des difficultés d'accès. Les sandinistes ont évacué des villages de force. Et ils ont reconnu une « quarantaine d'arrestations ». Il est certain, d'autre part, que près de six mille Miskitos, surtout des hommes, ont préféré s'exiler au Honduras voisin. Washington et la presse américaine accusent les sandinistes de violations des droits de l'homme dans ce secteur. Un magazine français vient, d'autre part, de publier un reportage photographique montrant des corps brûlant dans le napalm. Le magazine affirme qu'il s'agit d'Indiens Miskitos « *massacrés par des soldats sandinistes* ».

L'ambassade du Nicaragua en France a publié, mercredi 10 février, une mise au point dénonçant ce qu'elle appele « calomnie ». « *Il est faux et ignoble*, affirme le communiqué, *de lier cette horrible photographie au prétendu assassinat de deux cents indigènes Miskitos par l'armée nicaraguayenne en territoire du Honduras.* » Cela a été démenti « *par le ministre de l'Intérieur du Honduras, par le délégué des Nations unies pour les réfugiés au Honduras et par le dirigeant de l'organisation des Miskitos au Honduras* ».

ASIE

Chine

Le «remodelage» de l'administration ne doit pas entrainer une épuration du parti

affirme un membre du gouvernement

De notre correspondant

Pékin. — Dans une interview à *China Daily*, le journal en langue anglaise de Pékin, M. Bo Yibo, vice-premier ministre, a nié, samedi 13 février, qu'une « purge » soit en cours dans le parti et l'administration chinoises. « *Parler d'une épuration est absolument sans fondement* », a-t-il déclaré. Ce que la direction du pays s'efforce actuellement de réaliser, a-t-il ajouté, c'est un « remodelage » des organisations gouvernementales. Il s'agit là, a-t-il dit, d'une « *tâche immense* ».

D'autre part, le *Quotidien du peuple* fait état, ce samedi matin, d'une instruction donnée récemment par M. Deng Xiaoping en tant que président de la commission militaire en vue d'encourager les hommes de troupe à participer activement à la campagne de reboisement décidée en décembre. Cette dernière information vaut moins par son contenu que par le fait qu'elle vise manifestement à marquer que le vice-président du parti a la haute main sur les affaires de l'armée et qu'il les suit même de très près puisqu'il est en mesure de s'occuper de détails aussi secondaires que la plantation d'arbres. Dans la campagne actuelle de « rectification », M. Deng se serait en fait chargé particulièrement de l'armée, et son absence de la scène depuis un mois aurait été motivée, selon des sources diplomatiques occidentales, par la nécessité d'aller régler en personne quelques problèmes dans certaines provinces.

Les propos de M. Bo Yibo tendent en tout cas à prouver que M. Deng Xiaoping joue un rôle de premier plan dans le mouvement actuel. Selon M. Bo, l'un des principaux dirigeants à avoir attiré l'attention sur le phénomène bureaucratique et l'urgence d'y apporter des correctifs serait, en effet, M. Deng lui-même. Ce dernier aurait commencé à souligner l'importance de la lutte antibureaucratique dès le troisième plénum du comité central, en décembre 1978, et il considérerait aujourd'hui que ce combat est une « *nouvelle révolution* ». M. Bo, lui, ne précise pas dans quelles circonstances M. Deng Xiaoping a utilisé cette exepression.

En 1978, dit en substance le vice-premier ministre, il ne fut pas possible d'engager une action, beaucoup de vétérans venant juste de retrouver leurs fonctions après les avoir perdues pendant la révolution culturelle. Mais, aujourd'hui, le temps est venu de s'attaquer enfin au problème. Il est intéressant de noter que l'origine du lancement de la campagne est attribuée conjointement à M. Deng, et à M. Chen Yun, autre vice-président du parti, responsable de l'économie.

M. Bo Yibo, dans son interview, rend un hommage appuyé aux vétérans qui ont participé ces dernières années et surtout en 1981, à la réorganisation de l'économie, à la lutte contre le chômage, à l'assainissement des finances de l'Etat. Mais, ajoute-t-il, « *nous savons tous que, si le problème de la bureaucratie, du chevauchement des strcutures, de l'emploi en surnombre et de la faible efficacité n'est pas résolu, aucun progrès ne sera possible sur la voie de la modernisation* ». M. Bo a indiqué que des jeunes seraient aussi touchés par la réduction du personnel administratif, laquelle concernerait, à Pékin seulement (ministères centraux), environ deux cent mille personnes (*le Monde* du 18 décembre).

MANUEL LUCBERT.

Malaisie

La visite de lord Carrington à Kuala-Lumpur n'a pas détendu les relations avec Londres

De notre correspondant

Bangkok. — Lord Carrington, ministre britannique des affaires étrangères, n'a pas réussi, lors de son récent voyage en Malaisie, à détendre les relations économiques — et, partant, politiques — entre Kuala-Lumpur et Londres. M. Mohamad Mahathir, premier ministre, devant lequel il plaidait les vertus d'une concurrence à armes égales, lui aurait rétorqué : « *Toutes choses égales, nous n'achèterions pas britannique !* » Un journal local, le *Business Times*, a conclu : « *Seul résultat positif de cette visite, lord Carrington aura une meilleure perception du ressentiment malaisien à l'encontre du Royaume-Uni.* »

Dès son arrivée au pouvoir, en juillet dernier, M. Mahathir s'était employé à mettre ses actes en accord avec ses paroles. N'avait-il pas défendu, en tant qu'opposant, une redistribution de la propriété financière et industrielle en faveur de l'ethnie malaise — les Bumiputras, les Fils de la terre — à laquelle il appartient ? En réalité, cette « nouvelle politique économique » a davantage pénalisé les étrangers que la toute-puissante communauté chinoise. A cet égard, l'action la plus spectaculaire aura été, en septembre 1981 à la Bourse de Londres, l'O.P.A.-surprise du gouvernement de Kuala-Lumpur sur la société britannique Guthrie, propriétaire de plantations d'hévéas et de palmiers à huile, dont elle détient désormais 54 % du capital (*le Monde* du 3 novembre).

Y a-t-il eu relation de cause à effet ? Les autorités britanniques le nient et parlent d'un malheureux concours de circonstances. Toujours est-il que, au lendemain de cette O.P.A., les règles de fonctionnement de la Bourse de Londres ont été modifiées de manière à prévenir tout autre mauvaise surprise. Les responsables malaisiens ont aussitôt dénoncé ce manque de *fair play*. Leur irritation à l'égard de l'ancienne puissance coloniale a été ensuite avivée par la décision de Londres de relever les frais de scolarité des étudiants étrangers en Grande-Bretagne, à l'exception des ressortissants des pays de la Communauté économique européenne. Décision dans laquelle M. Mahathir a vu « *un parti pris raciste* ».

La réaction de Kuala-Lumpur ne s'est pas fait attendre. En octobre dernier, le premier ministre a donné des directives pour que, désormais, les agences gouvernementales soumettent pour avis à ses services tout contrat dans lequel sont impliqués des intérêts britanniques et proposent des solutions de rechange qui écartent du jeu ces dits intérêts. M. Mahathir s'est défendu de prendre ainsi des mesures discriminatoires à l'égard des firmes d'outre-Manche. A ses yeux, il s'agit seulement de mettre un terme au « *favoritisme* » dont celles-ci bénéficiaient auparavant (1).

« Regarder vers l'Est »

Recevant récemment les ambassadeurs malaisiens accrédités à l'étranger, M. Mahathir avait dressé devant eux un nouveau classement des priorités, à savoir, par ordre d'importance décroissante : l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (A.S.E.A.N.) (2), l'Organisation des pays islamiques, le Mouvement des non-alignés et... le Commonwealth, dont il avait boudé la conférence des chefs de gouvernement en septembre dernier à Melbourne. Contrairement à ses prédécesseurs, M. Mahathir n'a pas été formé outre-mer. Il juge que le « modèle occidental » n'est plus d'aucun secours pour son pays et engage, aujourd'hui, ses compatriotes à « *regarder vers l'Est* », c'est-à-dire vers le Japon et la Corée du Sud, « *... desquels*, dit-il, *nous avons beaucoup à apprendre* ». La plupart des jeunes Malaisiens qui suivent des études à l'étranger, le font en Grande-Bretagne, en Australie, aux Etats-Unis, au Canada, etc. « *Ils ont un choc culturel lorsqu'ils s'en vont dans des pays occidentaux et sont confrontés à des valeurs qu'il nous est difficile d'accepter* », assure le premier ministre.

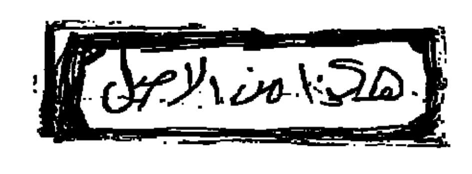
Même des firmes françaises ont déjà pu mesurer les effets de cette nouvelle politique. Campenon Bernard s'est vu récemment « *souffler* » la construction du pont qui doit relier l'île de Penang au continent — un contrat de 250 millions de dollars américains — par une société sud-coréenne, tandis que la vente de quinze locomotives a échappé à Alsthom au profit d'une autre société sud-coréenne.

Comme son homologue singapourien, M. Lee Kuan Yew, le premier ministre malaisien est séduit par l'efficacité japonaise et coréenne sur laquelle il voudrait que ses compatriotes malais, de tempérament plutôt indolent, prennent modèle. Un premier pas : pour s'assurer de la ponctualité des fonctionnaires, M. Mahathir vient de les obliger à « pointer ». Kuala Lumpur ne veut *plus régler* son heure sur le carillon de Big Ben.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Les intérêts britanniques s'élèvent à 15 % dans le secteur industriel, nettement inférieurs à ceux du Japon (27 %) et de Singapour (21 %). Les investissements britanniques sont globalement estimés à 1 milliard de livres sterling.

(2) Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande.



PROCHE-ORIENT

AU COURS DE SA TOURNÉE

Le secrétaire américain à la défense a prêché le renforcement de la coopération militaire entre les États-Unis et les pays arabes « modérés »

Correspondance

Amman. — Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, qui vient d'achever, ce samedi matin 13 février, une tournée en Arabie Saoudite, à Oman et en Jordanie, était sans doute l'un des hommes les mieux placés de l'administration Reagan pour prêcher en faveur d'un renforcement de la coopération militaire entre ces pays arabes « modérés » et les Etats-Unis. En effet, considéré comme l'un des avocats les plus convaincus d'une politique américaine plus équilibrée en ce qui concerne le conflit israélo-arabe, il a également été l'un des artisans de la vente d'avions Awacs à l'Arabie Saoudite.

Les résultats les plus probants de sa mission ont sans doute été l'accord sur certaines modalités de l'utilisation de ces appareils, obtenu après une séance de travail de huit heures avec les responsables saoudiens, et l'annonce par M. Weinberger lui-même de la formation d'un comité militaire mixte américano-saoudien qui devrait examiner à l'avenir les besoins du royaume wahabite en matière d'armement.

Ces deux accords ont cependant été rejetés au second plan par les réactions israéliennes, à la suite d'une petite phrase prononcée entre Mascate et Amman par un membre de l'entourage de M. Weinberger et reprise par la presse selon laquelle Washington serait prêt à *« considérer sérieusement »* la vente d'avions de combat F-16 à la Jordanie. Un haut fonctionnaire israélien a notamment rappelé jeudi que, *« par principe, Israël s'est toujours opposé à la vente d'équipements militaires à tout pays en état de guerre contre l'Etat hébreu »*.

« Réaction typique de la part d'Israël, mais fondée sur une interprétation erronée », nous a affirmé un autre membre de la délégation américaine. *« Nous n'avons fait aucune offre de ce genre. Les responsables jordaniens nous ont seulement demandé des informations sur les appareils de type F-16 et F-5 G. »*

En revanche, M. Weinberger s'est déclaré prêt à discuter avec les autorités jordaniennes de l'éventuelle fourniture de missiles sol-air mobiles Hawk-1, Washington préférant que le royaume hachémite s'abstienne d'acheter des armes soviétiques. Le roi Hussein aurait répondu qu'il n'était pas question de revenir sur le contrat de 200 millions de dollars passé avec Moscou pour l'achat de missiles soviétiques Sam et annoncé lors de son dernier voyage aux Etats-Unis, en novembre 1981. Ce contrat étant déjà en cours d'exécution, et rien ne garantissant, d'autre part, que le secrétaire à la défense réussisse à convaincre le Congrès américain de lever l'interdiction qui frappe la vente de ces armements à la Jordanie.

Tandis qu'à Oman et en Arabie Saoudite il a été beaucoup question de la sécurité dans le Golfe, M. Weinberger a également examiné avec ses interlocuteurs jordaniens les menaces que l'Iran et la guerre irano-irakienne font peser sur la région. De source américaine, il aurait aussi évoqué les dangers que comporte pour Amman la tension actuelle entre la Syrie et la Jordanie. Cependant, toujours de source américaine, il n'aurait soulevé dans aucun des trois pays ni la question du *« consensus stratégique »* que le président Reagan souhaite promouvoir pour faire pièce à *« l'influence soviétique »* au Proche-Orient ni celle d'une coopération pour la production d'armements, contrairement à ce qui avait été annoncé dans la presse au début de son voyage.

● *M. Claude Cheysson* recevra à dîner lundi 15 février le chef de la diplomatie jordanienne, M. Marwan El Kassem, a annoncé vendredi le Quai d'Orsay. Le ministre jordanien des affaires étrangères, invité par M. Cheysson, participera avant cette rencontre à la réunion extraordinaire de la Ligue arabe sur le Golan, à Tunis. Cet entretien sera le deuxième entre les deux hommes depuis l'arivée au pouvoir des socialistes, en France.

Koweït

LES FEMMES NE VOTERONT PAS

(Correspondance.)

Koweït. — Les féministes koweïtiennes ont perdu une bataille au Parlement. Par 27 voix contre 7, les députés de l'Emirat ont refusé d'accorder aux femmes le droit de vote. « Si le gouvernement avait adopté une attitude positive, l'Assemblée aurait satisfait cette revendication des femmes. L'argument selon lequel elles seraient illettrées est sans fondement. Le taux d'analphabétisme est aussi élevé parmi les hommes », a observé, désabusée, Mme Badria El Aouadhi, doyen de la faculté de droit de Koweït.

La Constitution du Koweït reconnaît aux femmes le droit de propriété et le droit au travail. Et si leurs sœurs d'Arabie Saoudite n'ont pas le droit de conduire, ce n'est pas le cas des Koweïtiennes. De plus, il existe une élite d'intellectuelles engagées dans la vie professionnelle. La Société culturelle des femmes du Koweït est à la pointe du combat féministe et elle n'est sans doute pas pour rien dans le choix du prince héritier, le cheikh Saad, en faveur du suffrage féminin.

Cependant la propre fille de l'héritier de la couronne, la cheikha Anouar El Jaber, a estimé que « le jour où les femmes acquerront tous les droits politique n'est pas pour bientôt, car nos hommes ne sont pas prêts à accepter le changement de statut des femmes ». Peut-être est-ce pour les faire patienter que le gouvernement, au nom de l'égalité entre les sexes, est en train de mettre au point un service militaire féminin ?

Syrie

LES AUTORITÉS ANNONCENT LA LEVÉE PARTIELLE DU BLOCUS DE HAMA

(De notre envoyé spécial.)

Damas. — La route Damas-Homs-Alep passant par Hama sera rouverte dimanche matin à la circulation, a annoncé tard dans la nuit de vendredi 12 février le gouvernement syrien, semblant ainsi confirmer qu'il a bien repris le contrôle de la situation à Hama où de graves troubles se sont produits depuis le 2 février.

Cela n'exclut pas que des poches de résistance puissent subsister, et il en subsistait effectivement deux vendredi, soit dix jours après le début des événements : au quartier Hazara, dans la vieille ville, et dans des grottes taillées dans le roc à flanc de montagne où se sont réfugiés les Frères musulmans pourchassés par les forces spéciales qui ratissent systématiquement Hama. L'accès de ces grottes étant très difficile, des parachutistes auraient été héliportés dans la région, mais, même si des combats s'y poursuivent encore, cette zone est suffisamment éloignée de la route internationalae qui traverse la ville moderne pour que la circulation puisse être rétablie. — L. G.

● *Un débat sur l'islam.* — A l'occasion de la sortie d'un numéro spécial sur *le Réveil de l'islam*, la revue *le Magazine littéraire* organise un débat animé par Marc Kravetz, auteur de *Irano nox* paru chez Grasset, le jeudi 18 février à 20 h. 30, au Centre Georges-Pompidou. Doivent participer au débat, notre collaborateur Paul Balta, Pierre Bernard, Juliette Minces, Vincent Monteil, Stéphane Ruspoli, Claudine Rulleau, René Tavernier et Eva de Vitray-Meyerovitch.

Israël

Jérusalem fournit-il des armes à l'Iran ?

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël fournit-il des armes à l'armée iranienne ? Une enquête minutieuse, réalisée par le magazine télévisé *Panorama* de la B.B.C., tend à le prouver.

Les auteurs de l'émission britannique ont repris diverses indications concordantes divulguées et publiées aux Etats-Unis en 1981. En juillet, on apprenait que des obus de fabrication israélienne avaient été livrés à l'Iran. En août, qu'un stock de pneus destinés aux véhicules de l'armée iranienne avait été envoyé de la même façon — par l'intermédiaire de pays tiers, — et ce, dès octobre 1980, tandis que les otages de l'ambassade des Etats-Unis, à Téhéran, étaient encore détenus, et que Washington avait décrété un embargo sur toutes fournitures d'armes et de matériel à l'Iran. Puis, le gouvernement irakien a révélé que, le 11 juillet, un avion argentin s'était écrasé en U.R.S.S., alors qu'il transportait, à son troisième voyage, d'Israël en Iran — *via* Chypre, — 27 tonnes de pièces détachées pour des chars d'assaut et des munitions d'artillerie. Les soupçons se confirmaient : dans la guerre contre l'Irak, l'Iran, n'ayant pas accès à l'arsenal américain, manquait d'approvisionnement. Or les armées israélienne et iranienne disposent en commun de matériel américain, tel que des chars M-60 et des avions F-4 Phantom.

Une complicité contre nature ? Certes, le régime de l'imam Khomeiny n'a cessé de fustiger l'*« ennemi sioniste »*, faisant incarcérer ou exécuter quelques juifs iraniens. Mais certains militaires iraniens pouvaient-ils soudain oublier, après la révolution, les liens aussi étroits que discrets qui existaient auparavant sous le gouvernement du chah qui, faut-il rappeler, satisfaisait l'essentiel des besoins d'Israël en pétrole ? Le conflit irako-iranien a été une aubaine pour Jérusalem, toujours prompt à profiter des divisions de l'adversaire. Selon le principe : l'ennemi de mon ennemi est mon ami, pourquoi ne pas venir en aide à l'Iran, et plus précisément à son armée, que l'on connaît bien, et qui pourrait un jour se retourner contre le régime islamique ou garantir le maintien de l'Iran dans le camp occidental en évitant qu'un effondrement de la révolution ne profite aux communistes, et donc à l'Union soviétique.

Cette façon de voir a été clairement exposée par deux experts israéliens, dans l'émission de la B.B.C., et ce qui est plus grave, le directeur général du ministère des affaires étrangères, M. David Kimche, lui aussi interviewé, a paru apporter une caution officielle à ces calculs, en déclarant qu'Israël, comme les pays du monde occidental, avait intérêt à voir s'instaurer, en Iran, un régime fort, modéré et libre de l'influence des extrémistes religieux. Très embarrassé, M. Kimche (un ancien dirigeant du Mossad, principal service secret israélien) a été obligé de démentir avoir voulu signifier que le gouvernement de Jérusalem souhaitait encourager un putsch militaire en Iran. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter qu'Israël a au moins eu des tentations. Et comment penser que les Etats-Unis, aujourd'hui, l'*« affaire des otages »* quelque peu oubliée, ne seraient pas encins à suivre le raisonnement israélien ?

Un rapport de la C.I.A. sur le Mossad

Une autre révélation récente a retenu l'attention à Jérusalem : un rapport de synthèse établi par la C.I.A. sur les services secrets israéliens en 1979. C'est l'un des documents très confidentiels découverts la même année par les étudiants iraniens qui ont investi l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Il a été publié au début du mois de février dans la presse américaine, et son authenticité n'est guère contestée. Il indique notamment que l'Egypte, depuis les accords de Cam David, continue d'être, avant la Syrie, la première cible des services israéliens, et que ceux-ci fournissent constamment aux Etats-Unis de très précieuses informations sur l'ensemble du monde arabe. Le document montre, en outre, que le Mossad (organisme spécialement chargé de l'action à l'étranger) est largement implanté aussi bien en Afrique qu'en Extrême-Orient, ou encore en Amérique latine, où il collabore — au Brésil, au Chili, en Uruguay et en Argentine — à des opérations anti-terroristes.

Ces différentes révélations font apparaître davantage qu'Israël, pour garantir sa défense contre ses voisins immédiats, a, au fil des années, développé des moyens d'action très divers, de plus en plus importants et étendus géographiquement. Ce qui lui donne des possibilités d'intervention considérables. On sait que des avions israéliens survolent quotidiennement le Liban, et ces derniers mois des incidents ont montré que l'aviation israélienne pouvait effectuer régulièrement des vols de reconnaissance, aussi bien au-dessus de l'Arabie Saoudite que de l'Irak (le gouvernement de Bagdad a encore protesté en janvier). D'autre part, les dirigeants de Jérusalem n'ont pas caché qu'ils pourraient prendre des mesures contre le Pakistan si ce pays parvenait à réaliser une *« bombe nucléaire islamique »*.

Il est par ailleurs significatif que, pour renouer — ou développer ses relations — avec plusieurs pays africains, Israël ait délégué, en novembre, son ministre de la défense, M. Ariel Sharon, et non pas le chef de la diplomatie. C'est précisément M. Sharon qui se fait le promoteur d'une nouvelle conception stratégique. Pour lui, Israël doit avoir désormais les ambitions de ses moyens. M. Sharon dénonce l'excès de modestie de la politique des gouvernements travaillistes qui ont précédé celui de M. Begin. Devant différents aréopages d'experts, M. Sharon, depuis des mois, ne cesse de répéter que les *« intérêts stratégiques »* d'Israël s'étendent bien au-delà du monde arabe et vont de l'Afrique à l'océan Indien. M. Begin, qui veut faire d'Israël l'un des bastions du monde libre, ne peut qu'être favorable aux idées de M. Sharon. C'est dans cet esprit que, à l'instigation du ministre de la défense, le gouvernement israélien a proposé, l'an dernier, aux Etats-Unis, un *« accord de coopération stratégique »*. Cet accord (provisoirement suspendu par Washington après l'annexion du Golan), Israël aurait souhaité qu'il ne soit pas limité à la lutte contre la pénétration soviétique au Proche-Orient. M. Sharon aurait préféré que l'on ne précise pas les limites de cette coopération. Celle-ci, accessoirement, a été conçue par les Israéliens pour obliger autant que possible les Etats-Unis à soutenir davantage Israël dans tous les domaines, au moment précisément où Jérusalem craint que Washington ne redéfinisse, au détriment d'Israël, sa politique au Proche-Orient.

FRANCIS CORNU.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz sur la ville de Hama, en Syrie (*le Monde* du 13 février), il fallait lire : « *A ses concessions en matière constitutionnelle (aux Hamiotes), le régime baassiste ajouta les subventions, etc.* »

AFRIQUE

Tchad

LE PRÉSIDENT GOUKOUNI OUEDDEI CRITIQUE VIOLEMMENT L'O.U.A.

N'Djamena *(A.F.P.)* — Le président tchadien Goukouni Oueddei a violemment critiqué vendredi 12 février l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) à son retour de Nairobi, où vient de se tenir le sommet de l'O.U.A. sur le Tchad.

« Poussés par l'impérialisme, certains pays ont adressé une insulte grave à notre pays, à notre peuple et à son armée », a déclaré le président du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), s'adressant à des manifestants qui scandaient des slogans hostiles à l'O.U.A.

M. Goukouni a affirmé que la délégation tchadienne a rencontré *« des difficultés »* au sommet de Nairobi. *« Avec des pays amis sûrs, les Tchadiens arriveront à résoudre eux-mêmes leurs problèmes »*, a-t-il ajouté.

Reprenant à son compte un slogan inscrit sur une pancarte, le président Goukouni s'est écrié : *« Le Tchad n'est pas un protectorat, le Tchad n'est pas sous la tutelle de l'O.U.A. » « Nous devons nous déterminer à notre niveau sur le fait que le Tchad est un pays libre et indépendant »*, a-t-il dit, encouragé par les cris de la foule : *« Tous unis derrière le GUNT et son président ! »*

Pour prouver leur hostilité à l'Organisation panafricaine, des manifestants ont empêché sans violence une voiture de représentants de l'O.U.A. de pénétrer dans l'aéroport.

Gabon

● *Le capitaine Bernard Lissonde*, trente-deux ans, de l'armée de l'air française, a trouvé la mort dans l'accident, mercredi 10 février, de son Jaguar dans la région d'Omboué, à deux cents kilomètres au sud de Libreville, au Gabon. L'avion de combat, qui faisait partie d'un détachement que la France maintient au Gabon avec l'accord de ce pays, s'est abîmé dans les eaux du lac Nkomi, lors d'un vol d'entraînement. — *(A.F.P.)*

Côte-d'Ivoire

LE MÉCONTENTEMENT DES ÉTUDIANTS EST LA CONSÉQUENCE DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

De notre correspondant en Afrique occidentale

Dakar. — A quelques jours seulement des vacances scolaires, le calme paraît rétabli à l'université d'Abidjan fermée autoritairement en début de semaine et que les étudiants ont évacué sans résistance (*le Monde* du 12 février). La contestation, n'a pas gagné, pour le moment, les établissements secondaires. Les autorités n'en suivent pas moins l'évolution de la situation avec une très grande attention. Une deuxième réunion conjointe du bureau politique et du comité directeur du parti gouvernemental, élargie aux membres du gouvernement est prévue pour samedi sous la présidence du chef de l'Etat.

Conséquence de la mévente persistante du café et du cacao, qui, dans l'attente du pétrole, demeurent les deux principales ressources du pays, les graves difficultés économiques et financières que connaît la Côte-d'Ivoire depuis trois ou quatre ans, se répercutent durement sur le niveau de vie d'à peu près toutes les couches de la population. Le chômage est important, et les hausses des prix d'achat des produits agricoles, des salaires des employés et de traitements des fonctionnaires sont très loin de suivre le rythme de l'inflation. Un climat de mécontentement tend donc, depuis quelques mois, à s'installer, notamment à Abidjan, où les critiques contre le pouvoir, souvent très sévères, sont devenues monnaie courante.

Cette contestation s'est tout particulièrement développée dans les rangs de la jeunesse scolarisée. Les jeunes diplômés, dont le nombre s'est nettement accru au moment même où l'expansion se ralentissait, ne sont plus assurés de trouver automatiquement un emploi. A défaut de pouvoir s'exprimer dans le cadre de partis ou de syndicats d'opposition, ils le font au sein de cercles d'études informels et semi-clandestins, où l'on retrouve l'atmosphère radicale de l'ancienne Union générale des étudiants d'Afrique noire des années cinquante.

Parallèlement, dans la classe politique, ont resurgi des phénomènes de clans, dus souvent à des rivalités ethniques que l'on pouvait penser davantage surmontées. Le président Houphouët-Boigny persistant à ne pas vouloir se donner de dauphin, ces clans tendent à s'agglutiner autour d'une demi-douzaine de personnalités, tels le président de l'assemblée nationale, M. Henry Konan Bédié, son prédécesseur à ce poste, M. Philippe Yacé, ou bien les ministres Mathieu Ekra, Jean Konan Bany et Camille Alliali.

PIERRE BIARNES.

Somalie

IMPORTANTES MUTINERIES DANS LE NORD DU PAYS

Nairobi *(A.F.P.)*. — D'importantes mutineries dans le nord de la Somalie auraient fait quatre-vingt-cinq morts et cent cinq blessés à la fin de janvier, et les combats se poursuivraient entre les troupes loyales au président Siad Barre et des mutins, a-t-on appris vendredi 12 février à Nairobi de source dissidente somalienne.

Ce soulèvement, qui semble avoir été déclenché par l'exécution, par les autorités somaliennes, de onze responsables administratifs, dont des militaires, a divisé la plupart des garnisons de la région d'Hargeisa et de Tug-Der, a-t-on indiqué de même source. Six camps au moins ont été repris par les forces de Mogadiscio, mais la lutte continuerait dans l'important camp de Tug-Wajale, à la frontière avec l'Ethiopie. Selon la même source, l'affaire a commencé par un raid d'opposants au président Siad Barre, membres du Front démocratique somalien du salut (S.S.D.F.), contre la ville de Bohotleh, à la frontière avec l'Ethiopie.

Créé en octobre dernier par la fusion de quatre mouvements d'opposition en exil, le S.S.D.F., bénéficie du soutien de l'Ethiopie.

Maroc

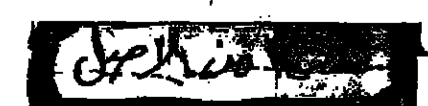
LES ÉTATS-UNIS VOUDRAIENT DISPOSER DE DEUX BASES MILITAIRES DE TRANSIT

Au cours de sa visite au Maroc, M. Alexandre Haig, secrétaire d'Etat américain, a annoncé, vendredi 12 février, que des négociations vont commencer *« le plus tôt possible »*, pour permettre aux Etats-Unis de récupérer deux bases de transit sur les cinq dont avaient disposé naguère dans ce pays les forces américaines. *« Aucune décision n'a été prise... Mais des communications positives et constructives ont été établies pour aller dans ce sens*, a-t-il précisé.

Les anciennes bases américaines se trouvaient à Kénitra (quarante kilomètres au nord de Rabat), Sidi-Yahia (cent kilomètres au sud-est de Rabat), Sidi-Slimane (cent vingt kilomètres au nord-est de Rabat), Benguérir (cent kilomètres au nord de Marrakech) et Nouaceur (dans la région de Casablanca). Accordées aux Etats-Unis à la fin des années 40 par la France, alors puissance protectrice du Maroc, elles sont toutes utilisées actuellement par l'armée marocaine, à l'exception de celle de Nouaceur.

Immédiatement après son indépendance, en 1956, le Maroc avait engagé des négociations avec les Etats-Unis pour récupérer ces bases qui étaient utilisées par le Strategic air command. Entamées par le roi Mohammed V en 1957, à Washington, ces négociations ont été poursuivies par son héritier, Hassan II, qui a obtenu des Etats-Unis qu'ils retirent leurs troupes du Maroc à la fin de 1963.

Kénitra, qui était la plus importante, n'a toutefois été totalement abandonnée qu'en septembre 1978. Entre sept cents et huit cents militaires américains étaient stationnés dans cette base dotée d'importantes installations de télécommunications, servant de relais entre Washington et la VIe flotte américaine en Méditerranée. — *(A.F.P.)*



Le Monde

Le « pl

LE BILAN

Dans la presse parisienn

politique

APRÈS LES ATTENTATS EN CORSE

Le « piège mortel »

(Suite de la première page)

Paradoxalement, cette violence meurtrière délibérée intervient dans un contexte politique qui, débarrassé du cycle violence-répression, la justifie moins encore à supposer que la violence soit justifiable. Comment comprendre en effet, alors que le gouvernement a fait diligence pour régler le problème corse en faisant voter par le Parlement l'amnistie générale, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, et le statut particulier, que l'organisation clandestine décide qu'elle ne peut « *plus attendre* » et qu'il est urgent de passer à l'action ? Celle-ci se faisant à travers une « *mise en garde* » qui constitue incontestablement un durcissement dans la stratégie des clandestins.

La réponse du F.L.N.C. est contenue dans le tract distribué à Bastia jeudi 11 février, lors de la nuit des attentats. Pour le mouvement clandestin, le « *processus de décolonisation* » qu'il réclame n'a pas été engagé. Pis, la situation actuelle marquée par la détente « *détourne les consciences et les énergies alors que le peuple corse peut disparaître* ». Il y a là une totale antinomie entre la démarche gouvernementale, qui vise à accorder à la Corse une plus grande responsabilité régionale pour mieux l'arrimer à la nation, et le mouvement indépendantiste qui s'efforce par tous les moyens de réduire ce lien et d'alimenter la « *lutte de libération nationale* ». Entre les uns et les autres, il n'y a donc aucun consensus, contrairement peut-être à ce qu'a pu croire M. Gaston Defferre. Il y a au contraire un rapport de forces évolutif qui passe par des trêves, des répits, des accommodements stratégiques. Mais pour le mouvement clandestin, la fin demeure. C'est la « *décolonisation véritable* » évoquée en conclusion du tract de Bastia.

Pourquoi alors le F.L.N.C. a-t-il rompu la trêve malgré la déclaration qu'il nous avait faite concernant sa volonté de « *tenir ses engagements* » (*le Monde* du 4 février) ? Plusieurs hypothèses sont avancées. Le mouvement clandestin, c'est manifeste, n'avait pas voulu gêner le gouvernement au moment où celui-ci s'efforçait, devant le Parlement, de faire adopter le statut particulier. Il a préféré, au contraire, attendre que le nouveau cadre institutionnel soit posé pour engager sa stratégie de déstabilisation.

Depuis la fin janvier, pourtant, des rumeurs persistantes concernant la reprise des attentats circulaient en Corse. Des cibles précises étaient même avancées : la promotion touristique, les gendarmeries en construction, la légion étrangère. Ces trois cibles ont bien été visées par les attentats du 11 février. Mais l'une d'elles a nécessité que l'on retarde, semble-t-il l'« opération » : c'est la légion. Le 3 février, en effet, périssaient dans un accident d'avion à Djibouti trente légionnaires du 2ᵉ régiment étranger de parachutistes habituellement stationné à Calvi. Les clandestins — c'est une hypothèse — ont voulu observer les réactions du gouvernement. Celui-ci, à travers la présence de M. Charles Hernu aux obsèques des victimes, a marqué sa considération particulière à ce corps d'armée. Pour ceux qui revendiquent depuis plusieurs années « *le départ et la dissolution de la légion étrangère* », le geste du ministre de la défense est sans doute apparu non recevable. En agissant la veille des obsèques, le mouvement clandestin souligne plus encore que « *les actes politiques concrets effaçant les symboles du colonialisme* » qu'il appelle de ses voeux ne viennent pas.

Le rôle des « dissidents » du F.L.N.C.

Ces différents éléments, qui tendraient à expliquer pourquoi le F.L.N.C. a brisé la trêve, ne permettent cependant pas de saisir quel est le degré réel d'homogénéité politique du mouvement clandestin et *a fortiori* quelle est sa capacité d'intervention sur le terrain. Là encore, on est tenu à présenter des hypothèses. Au début de l'automne 1981, la branche dure du F.L.N.C. s'était manifestée lors d'une conférence de presse (*le Monde* du 22 septembre). Les dissidents, qui considéraient la trêve comme une « *erreur stratégique* », annonçaient leur intention de la rompre.

Force est de constater qu'ils ne l'ont pas fait alors, et que l'avertissement donné visait plus l'intérieur du mouvement que l'opinion publique. Si l'on s'en tient aux thèmes développés dans le dernier tract de Bastia, il apparaît clairement que certaines idées des dissidents d'hier ont été reprises. Est-ce alors le fait d'une nouvelle direction du Front, qui aurait été capable de faire la synthèse entre les différentes sensibilités qui cohabitent au sein du mouvement clandestin ? L'idée n'est pas à écarter.

De plus, la sensibilité de gauche exprimée par les dissidents se retrouve amplifiée dans le dernier tract où il est question d'« *exploitation des travailleurs* ». D'autre part, l'un des derniers attentats visait le bâtiment d'une entreprise corse souvent mise en cause pour ses démêlés avec les syndicats.

La simultanéité des interventions, la diversité des cibles et leur éparpillement, l'importance des charges explosives (notamment contre les nouvelles gendarmeries), permettent de penser que le mouvement clandestin a retrouvé une certaine assiette opérationnelle, même s'il a été victime, après la victoire de M. Mitterrand, d'une désaffection de certains militants.

Il est difficile cependant de savoir quel est le rôle joué par les anciens prisonniers politiques rentrés en Corse après l'amnistie et dont beaucoup semblent avoir « décroché ». Il n'est pas exclu pourtant que quelques-uns d'entre eux aient retrouvé au sein du parti indépendantiste une position dominante que leur statut de « patriotes ayant subi la répression de l'État français » n'a fait que conforter. Quant à l'arrivée de jeunes recrues, il n'est pas impossible qu'une partie des attentats perpétrés en janvier (on en a dénombré vingt-huit en comptant les tentatives) aient été des « mises à l'épreuve » avant l'engagement dans des opérations plus dures. La faiblesse des charges explosives utilisées alors — et donc des risques encourus — peut accréditer cette hypothèse.

Au total, le F.L.N.C. ne paraît pas craindre une stratégie de la tension, même si celle-ci a déjà pris une forme différente d'avant le 10 mai. Si l'on s'en tient à la « mise en garde » du 11 février les « coups » seront plus durs, plus meurtriers. Reste à savoir comment le pouvoir et sur place les partis de gauche et les autonomistes, entendent agir pour « *désamorcer ce piège mortel* », selon l'expression d'un responsable socialiste.

DOMINIQUE ANTONI.

LE BILAN

(De notre correspondant.)

Bastia. — Deux attentats dans les Bouches-du-Rhône, vingt-cinq attentats dans l'île, dont un meurtrier, ont été revendiqués par le F.L.N.C. Une dizaine d'entre eux découverts tardivement s'ajoutent à ceux signalés dans *le Monde* du 13 février.

En Corse-du-Sud, il s'agit de sept attentats visant des résidences secondaires appartenant à des continentaux : quatre à Pietrosella (les villas de MM. Dupuis, Carillon, Pain et Roupault), trois à Belvédère-Campo-Moro quasiment détruites (les villas de MM. Patrick et Michel Pierlot et de M. Christian Rosset).

A Carbuccia, une maison appartenant à l'association culturelle d'action biblique du pasteur Bernard Cuguenin a été complètement anéantie. A Porto-Vecchio, une tentative de plasticage a été découverte dans deux bungalows appartenant au village de vacances géré par M. Roland Collet. Enfin, le gardien de la résidence Terra Bella a été retrouvé, vendredi matin, ligoté à un arbre. M. Mimoum Ben Mohamed Ben Omar, âgé de trente-deux ans, de nationalité algérienne, a été agressé jeudi soir par un groupe d'hommes armés et le visage masqué.

En Haute-Corse enfin, des dégâts causés par un attentat ont été découverts dans le camp de vacances du personnel du ministère de la justice à Aléria, dans le périmètre du pénitencier de Casabianda. Le bâtiment sanitaire du camp a été entièrement détruit. — D.A.

LES RÉACTIONS

M. HERNU : Un assassinat

M. Charles Hernu a qualifié de « *véritable assassinat* » la mort du légionnaire tué à Sorbo-Ocagnano. Le ministre de la défense, qui présidait vendredi matin à Calvi les obsèques des trente-six militaires — dont trente légionnaires — victimes de l'accident d'un avion Nord-Atlas survenu le 3 février à Djibouti, — a ajouté : « *Avoir choisi de faire cette opération à la veille de ces funérailles a suscité l'indignation de tous. M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a amorcé une politique d'apaisement qui est en train et se réalisera.* »

Interrogé sur la présence de la légion en Corse, M. Hernu a déclaré que « *la population et les élus ne demandaient pas son départ* » et a conclu : « *Ce n'est pas après les funérailles de légionnaires que je vais répondre à ce genre de questions.* »

M. Hernu était accompagné du général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, du général Jean Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre, de l'amiral Jean Lannuzel, chef d'état-major de la marine, et du général Philippe Archambeaud, représentant le chef d'état-major de l'armée de l'air.

M. GASTON DEFFERRE : aucun gouvernement ne peut se laisser dominer par la violence.

M. Gaston Defferre a déclaré le 12 février en fin de matinée à l'A.F.P. qu'« *aucun gouvernement, et celui-ci pas plus qu'un autre, ne pourrait accepter de se laisser dominer par la violence* ».

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a « *déploré et condamné les attentats et l'assassinat des deux légionnaires* ». « *La légion*, a-t-il dit, *fait partie de l'armée française* ».

Le ministre n'a pas écarté l'hypothèse que les attentats soient dus à une provocation. Toutefois, a-t-il ajouté, « *je n'ai pas suffisamment d'éléments pour le dire* ».

M. Defferre a, un peu plus tard, sur France-Inter (nos dernières éditions) ajouté ce commentaire : « *Ces attentats ne facilitent pas la tâche de ceux qui, comme moi, souhaitent, par application d'un statut particulier à la Corse, donner aux Corses ce qu'ils demandent depuis longtemps et rétablir ainsi, de façon durable, la paix civile.*

« *J'ai pris les mesures qui devaient être prises en faisant voter par le Parlement un texte qui créait un statut pour la Corse dans le cadre de la réforme de la décentralisation, aides à la création des régions, collectivités territoriales. Je suis allé, moi-même, en Corse pour l'exposer, proposer le calendrier. La plupart des mouvements corses se sont ralliés à ce statut et ont dit qu'ils participeraient aux élections pour entrer dans la vie démocratique. Il n'y a pas d'autres issue.* »

● *Le Front National* (extrême droite) estime : les récents attentats en Corse « *constituent une véritable déclaration de guerre contre l'armée française et la France* ». « *La politique laxiste du gouvernement à l'égard des menées séparatistes est faite en violation de la Constitution et des lois* », souligne dans un communiqué cette organisation que préside M. Jean-Marie Le Pen.

M. PASQUA (R.P.R.) : l'échec de la politique gouvernementale.

M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat, a dénoncé, vendredi 12 février, les attentats de Corse comme un « crime » qui « *provoque l'indignation de tous les patriotes et des républicains* » et signe, aussi, « *l'échec de la politique gouvernementale, le laxisme et la mansuétude des pouvoirs publics, ayant encouragé les extrémistes, qui se croient désormais assurés de l'impunité* ».

Le R.P.R., a ajouté M. Pasqua, « *demande que tout soit mis en œuvre pour retrouver les coupables et rappelle au gouvernement que le maintien de l'ordre et la garantie de la sécurité sont le premier devoir de l'Etat républicain* ». Il dénonce, en outre, « *la responsabilité des dirigeants de la chaîne de télévision Antenne 2, qui, en donnant la parole d'une manière exclusive aux séparatistes dans ses journaux des 6 et 7 février, leur ont permis de lancer des appels à la haine contre la France et d'aggraver ainsi le climat dans l'île* ». Il demande « *qu'une enquête soit immédiatement ouverte et les auteurs sanctionnés* ».

M. Pasqua a, d'autre part, adressé une lettre au président de la République, au sujet de ces événements.

DANS L'ILE

● *Les deux fédérations du parti socialiste de la Corse* ont, dans un communiqué, condamné « *ces lâches assassinats d'actes de barbarie inqualifiables* ». « *Ces crimes*, ajoutent-elles, *marquent une volonté de rejeter tout changement démocratique... Ce que veut le peuple corse, c'est la paix civile, la liberté, le développement démocratique et non l'engrenage de violence et de répression dans lequel tentent de nous jeter ces actions criminelles de caractère purement fasciste.* »

● *Les deux fédérations du parti communiste de la Corse* estiment que « *les auteurs des attentats, quels qu'ils soient, apportent aux forces de droite une aide inespérée. Dans quelle impasse veulent-ils conduire notre peuple avec une telle provocation ?* »

● *M. Prosper Alfonsi, président (M.R.G.) du conseil régional*, a déclaré : « *On veut engager la Corse, par la violence et par l'assassinat, dans un processus de séparatisme et, à l'irréparable, on ajoute l'odieux en revendiquant des crimes au nom du peuple corse, ce peuple qu'on ne consulte jamais.* »

● *M. Jean Sénié, préfet de la Haute-Corse*, lors d'une conférence de presse, réunie le 12 février, à Bastia, a condamné « *absolument et sans réserve, ces crimes délibérés* ». Il a ajouté : « *Je suis persuadé que le gouvernement continuera d'appliquer la politique résolument voulue par lui et par le Parlement. Il n'est pas question que ce genre d'action paralyse son effort.* »

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : une colossale erreur politique.

« *En prenant l'initiative, sans aucune consultation sérieuse et en préfiguration d'un dispositif national de décentralisation encore flou, de l'octroi d'un statut particulier à la Corse, le gouvernement, sous la caution du chef de l'Etat, a pactisé avec l'inévitable. Et l'inévitable, c'est l'enclenchement d'un processus séparatiste, dont l'immense majorité des insulaires ne veut pas, mais dont quelques extrémistes vont désormais se prévaloir (...). Les avertissements n'avaient pas manqué. Certains, parmi les plus nets, venaient d'élus de l'actuelle majorité. Le ministre de l'intérieur n'en a tenu aucun compte. Il s'est laissé piéger, attachant son nom à une colossale erreur politique.* »

XAVIER MARCHETTI.

LIBERATION : comment faire respecter l'autorité de l'Etat ?

« *Les plasticages de jeudi n'ont pas été accueillis avec une excessive surprise dans les bars d'Ajaccio ou de Bastia. Au détail près des deux agressions « pour tuer ». Mais si l'opinion corse peut s'accommoder d'actes qui visent des légionnaires honnis, il en va autrement de l'Etat français.*

» *La modération avec laquelle a réagi Defferre fait honneur à son sang-froid. Il lui en faudra encore beaucoup, car le F.L.N.C. lui a fait cadeau d'un sacré casse-tête : comment faire respecter l'autorité de l'Etat dont il a la charge sans verser dans la spirale violence-répressions et ses surenchères difficilement contrôlables ? Le « statut », déjà compromis, y suffira-t-il ?* »

L'HUMANITE : la droite jubile.

« *Finalement une chose est certaine : c'est à la droite, et aux forces qui refusent l'instauration du processus démocratique pour la Corse que ces événements profitent. L'opposition insulaire avait, hier, de quoi jubiler.*

» *Le gouvernement de la gauche pouvait jusqu'alors se targuer d'avoir réussi à instaurer sur l'île un relatif climat de calme. L'opposition fera, à n'en pas douter, de la recrudescence de la violence un de ses principaux thèmes de bataille pour les élections cantonales et régionales, toutes proches.* »

FRANCE-SOIR - l'attachement à la mère-patrie.

« *En dépit de tous les particularismes de cette « île entourée d'eau », aucun département français n'a jamais montré autant d'attachement à la mère-patrie que la Corse, aucun département n'a jamais envoyé autant de ses fils dans l'administration centrale, aucun département n'a aujourd'hui autant besoin de la capitale que la Corse. Et les Corses, ceux de l'île comme ceux du continent, le savent mieux que tout le monde. Les élections l'ont d'ailleurs toujours prouvé.*

» *Alors ? Eh bien ! Les assassins d'hier relèvent de la justice. Pas de la politique. Et le gouvernement, lui, n'a qu'à continuer sa politique, la première sans doute qui demande aux uns et aux autres ce qu'ils désirent.* »

THIERRY DESJARDINS.

Autodéfense militaire

« *L'armée est devenue la cible d'un gigantesque champ de tir* », observe un officier supérieur de l'armée de terre après que deux légionnaires — dont l'un est mort — occupés à regarder la télévision et non armés ont été « *tirés comme des lapins* », au pistolet mitrailleur, depuis la fenêtre des locaux du centre de repos qu'ils gardaient en Haute-Corse. « *C'est une agression à domicile* », comme l'a été celle d'un sous-officier, blessé aux jambes, quelques instants plus tard dans un autre lieu de l'île.

Sur les visages des militaires venus assister, à Calvi, aux côtés du ministre de la défense, aux obsèques des trente-six victimes de l'accident d'avion de Djibouti, se lisaient la tension et le chagrin, quels que soient les grades et leur corps d'appartenance. « *Plus personne n'est à l'abri* », explique encore cet officier supérieur présent à la cérémonie de Calvi, après avoir remarqué que, dans l'assistance, l'expression « *les hostilités sont déclarées* » ressortait le plus souvent des conversations.

Les circonstances auront voulu que cet « *assassinat* » — pour reprendre le mot de M. Charles Hernu — est intervenu alors que, d'une part, la Légion étrangère, obéissant à une directive gouvernementale qui lui demande d'abandonner sa garnison de Corte au profit de l'éducation nationale, se préparait à opérer une rétraction, et non un déploiement, de son dispositif en Corse et que, d'autre part, une réunion a eu lieu, la veille à Paris, entre le ministre de la défense et l'état-major de l'armée de terre pour définir de nouvelles règles de sécurité de ses cantonnements et « *points militaires* » dits sensibles du territoire.

« *Nous avons subi un grave échec* », avait déjà dit le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jean Delaunay, après le vol de plus d'une centaine d'armes au centre mobilisateur de Foix. Dans la bouche de cet officier général, ce constat faisait référence à une obsession des armées, apparue il y a quelques années à peine, de voir les dépôts d'armes, stocks logistiques divers et installations opérationnelles devenir autant d'objectifs menacés, indifféremment, par des malfrats, des commandos de l'extérieur décidés à jeter le trouble ou des « contestataires » de l'intérieur. Aujourd'hui, les attentats de Corse ne sont pas pour calmer l'inquiétude des états-majors.

Paradoxalement, mais est-ce véritablement si singulier ?, c'est le ministre de la défense qui a été, jeudi 11 février à Paris, face aux responsables de l'armée de terre, le plus préoccupé — à juste titre — par les dangers d'une insécurité accrue autour et dans les installations militaires jugées « sensibles ».

C'est, sans doute, l'homme politique qui, de tous les participants à cette réunion « au sommet » sur la sécurité, était le mieux placé pour comprendre et admettre que l'opinion publique, profondément affectée par le récent vol d'armes en Ariège, n'accepterait pas plus longtemps que la protection des bases militaires ne soit pas mieux assurée, surtout si, avec la suppression d'un certain nombre de centres mobilisateurs, les unités de l'armée de terre sont désormais chargées de stocker et, donc, de garder elles-mêmes les armes que la nation leur confie.

Une évolution psychologique

Pour autant, la voie sur laquelle les armées françaises s'engagent et que les derniers attentats de Corse leur indiquent également n'est pas exempte de risques. Au contraire. Entre la garde aux frontières, telle que peut actuellement la monter le corps de bataille blindé, et la protection de « *points militaires sensibles* » sur le sol national, il n'y a pas, *a priori*, pour un profane, de grande différence. En réalité, l'attente devant le « désert des Tartares », l'arme au pied mais au service de ses concitoyens, est radicalement dissemblable de la mission qui tend à transformer l'armée en une « *société de gardiennage* » de ses propres installations, pour laquelle la méfiance est la qualité première vis-à-vis d'une menace venue de l'intérieur.

« *C'est une évolution psychologique considérable, un autre état d'esprit* », constate avec justesse un officier supérieur, « *et les conséquences sur l'organisation des armées, leur style de vie et sur la nécessaire ouverture de l'institution militaire au monde qui l'entoure peuvent être incalculables, sans compter*, ajoute-t-il, *que les tâches statiques auront des effets démobilisateurs sur des cadres et un contingent entretenus dans l'idée qu'ils doivent commencer par soupçonner leur environnement.* »

L'élan est cependant donné : on s'achemine vers un renforcement de la sécurité et de la défense opérationnelle du territoire. En autorisant, comme il vient de le faire, des cadres, en manœuvre ou en déplacement avec leurs unités, et les sentinelles, à l'intérieur d'un périmètre protégé, à porter des armes chargées en permanence, le pouvoir a pris ses responsabilités.

JACQUES ISNARD.

Certains tarifs aériens entre Paris et la Corse vont diminuer

annonce M. Fiterman à Ajaccio

De notre correspondant

Ajaccio. — « Je ne suis pas venu en ministre miracle. » Par ces mots, M. Charles Fiterman, ministre des transports, a voulu signifier aux Corses, auxquels il a rendu visite les 12 et 13 février, qu'il ne fallait pas attendre de lui l'impossible. Durant ces deux jours, il devait évoquer les problèmes des routes, du chemin de fer et, surtout, des liaisons aériennes, après la récente hausse de 10 % des tarifs Paris-Corse.

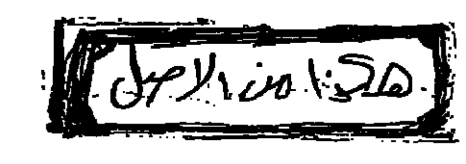
Pas de « miracle » donc, mais tout de même trois mesures concrètes concernant les transports aériens. A terme, le nombre important de places inoccupées en dehors des jours de pointe pourrait être acquis par un organisme qui redistribuerait ces places à des conditions intéressantes. Les familles pourraient bénéficier d'un billet à moitié prix, une fois par an, grâce à ce système. Dès le 1ᵉʳ mars, les personnes voyageant à deux ou plus pourront se rendre à Paris ou en Corse depuis Paris pour 500 francs, quelle que soit la période de l'année. Enfin, une mesure concernera directement les anciens combattants pensionnés à 85 % qui devraient bénéficier d'une réduction de 40 % au lieu de 30 % sur les liaisons bord à bord.

Concernant les tarifs ordinaires, « *il faut tenir compte des réalités, des équilibres et des comptes d'exploitation* », dit le ministre, tout en annonçant qu'il fallait viser à des prix comparables à ceux d'un voyageur Corse-Paris, notamment en première classe, par mer et par train.

Auparavant, à Bastia, M. Fiterman avait répondu aux questions qui se posent à propos de l'avenir de la liaison ferroviaire Bastia-Ajaccio-Calvi, gérée par une compagnie autonome (C.F.T.A.). Le ministre a confirmé le rattachement du réseau à la S.N.C.F. (*le Monde* du 12 février), en évoquant un plan de 14 millions de francs pour la modernisation des lignes, financé à un tiers par l'Etat. A plus long terme, la future assemblée régionale pourra passer contrat avec la S.N.C.F. L'Etat « *jouera toujours son rôle d'incitateur* » même si la décentralisation prévoit un transfert des compétences pour le réseau ferré d'intérêt régional.

M. Fiterman a affirmé qu'il n'était pas envisageable que la S.N.C.F. prenne en charge les transports maritimes vers la Corse, comme cela a été demandé à Ajaccio.

En ce qui concerne les routes : « *Il n'y aura pas de désengagement dans ce domaine*, a-t-il affirmé, *et notre effort sera poursuivi.* » — P. S.



POLITIQUE

Le silence et le clabaud

(Suite de la première page.)

Et il ajoute, en demandant au président de la République d'intercéder en leur faveur, que les discours de François Mitterrand au Mexique l'ont rempli d'espoir.

Comment parler de cette voix à la Mutualité, celle d'un grand poète d'Amérique latine qui se trouve être aussi le ministre de la culture du Nicaragua, Ernesto Cardenal ? Lui dont la communauté d'Indiens et de résistants dans l'île où il l'avait réunie, au centre du lac central de son pays, avait été razziée par l'armée de Somoza. Pour Cardenal, comptent fortement les paroles qu'avait prononcées le matin même un autre ministre de la culture, celui de France, Jack Lang. Quand il déclarait la solidarité de la France socialiste avec les opprimés d'Amérique latine, et le Nicaragua en particulier, menacé d'une invasion qui risque d'être le symétrique ou le semblable, une fois de plus, de ce qui a lieu à Prague et en Afghanistan — en Argentine et au Chili.

J'entends une autre voix, très silencieuse aussi celle-là. D'un très singulier poète de Yougoslavie, qui fut le héros entre tous de la bataille où les partisans brisèrent l'encerclement S.S. Après avoir été pour les surréalistes de Belgrade « *leur Rimbaud* », comme le disait Dusan Matic, dont il a traduit magnifiquement, dans la langue française, *la Pêche trouble en eau claire*, ce grand poème que publiait Breton dans *le Surréalisme au service de la révolution*. Ministre des affaires étrangères et représentant de la République yougoslave à l'ONU, il quitte *brusquement toutes ses fonctions et* se réfugie dans l'anonymat. Pour lui — pour Kotcha Popovitch, « Kotcha », comme on l'appelle à Belgrade, tout comme on dit « Otelo » à Lisbonne et le « Che » à La Havane, — ce qui maintenant a lieu en France, « *c'est la raison d'être, c'est l'espoir* » de ce qui avait été pensé sous le mot socialisme, et dont le modèle stalinien a été la contrefaçon énorme et terrible. *Contrefaçon qui maintenant écrase l'autre espoir : Solidarité en Pologne.*

Mais, précisément, ce pseudo-modèle est aussi éloigné de la pensée socialiste que la guillotine l'était de la pensée démocratique — qu'elle a pourtant accompagnée un assez long moment. Du reste, qui donc *vient* d'abolir enfin la guillotine ignoble, que ses prédécesseurs gardaient précautionneusement en état de marche ?

Quand on écoute ce raz de marée, téléguidé, il faut ne s'étonner de rien. Mais je suis surpris pourtant de voir Jean-François Revel affirmer sans rire que « *Jean-Pierre Chevènement s'offre au Centre national de la recherche scientifique une Saint-Barthélemy* »... Peut-être *ignore-t-il sincèrement* la politique de purge et purgation auparavant mise en place en ce lieu par feu le pouvoir giscardien, sous la férule de ministres fort voisins de la lugubre « nouvelle droite ». Si, à ma connaissance, une démission et une seule y fut demandée récemment, combien de chasses aux sorcières viennent d'être épargnées au domaine de la pensée, en provenance des doctrinaires à qui l'on doit la *réapparition d'absurdes mythes politiques*, tels que celui des « Indo-Européens » ou des « Aryens » de la Ligue nordique ? Dans le rassemblement d'idéologues qui s'est tenu les 5 et 6 décembre au pavillon Gabriel, le cofondateur de *Je suis partout* retrouve celui du GRECE, aux côtés des ex-ministres de l'université ou de la recherche. Nos idéologues du grand regret ont-ils la nostalgie de ce règne-là ?

Une cité idéale

Certes, je préfère entendre les grands silencieux de Belgrade ou de Managua, ou la parole de l'inconnu de Saint-Merri. Plutôt que le perpétuel bruissement médiatique de ceux qui n'ont rien appris des années antérieures. Pour la première fois depuis le 13 mai 1958, l'un des très rares caractères qui ont alors osé publiquement dire « non » au coup de force militaire d'Alger répond maintenant de la République qui est nôtre, à sa tête. On aurait pu espérer que Revel s'en réjouirait. Mais libre à lui de rejoindre la chagrine humeur des Jean-Edern et des Bernard-Henri, des Droi. et des Dutourd, des *Ormesson-Pauwels, et j'en passe.* C'est son droit, et qui s'en plaindra ? La seule voix de Vladimir Jankélévitch suffirait à nous faire négliger l'« unanimité » apparente d'une opinion fabriquée par quelques vedettes des médias.

Le moment n'est pas tout à fait venu de découvrir ce qui s'annonce et se prépare. Et surtout pas dans la même vague de bruit. J'aimerais décrire, un jour, comment tant d'esprits se sont joints, depuis cet été de l'an 81, dans des projets nouveaux. En vue d'ouvrir un espace respirant à l'invention culturelle, sous des formes inédites et transversales. Le jardin de pensée et d'art qu'il s'agit d'arracher aux bulldozers de la promotion immobilière, à Bercy, nombreux, très nombreux sont ceux qui, maintenant, le prévoient à la fois comme un nouveau Bauhaus — avant l'irruption dévastatrice des nazis en 1933 — ou comme une Cité idéale, de Claude-Nicolas Ledoux : comme un ample jardin zen et, simplement, une commune d'Ile-de-France au cœur de Paris.

Le futur dira pourquoi tant d'« intellectuels » et de « créateurs » se taisaient, à l'automne 81. Au lieu de rivaliser avec les clabauds.

Parce qu'ils travaillent à cela, en toute gratuité et liberté. Pour tenter d'explorer — malgré la pêche trouble des bruiteurs — cette eau claire.

Et la terreur en Pologne n'a fait qu'ouvrir davantage, ici, les vannes de ce qui a été justement désigné comme la frivolité rageuse : comédie plate, enclavée dans une immense tragédie. Aux antipodes du mouvement profond de solidarité avec Solidarité.

JEAN-PIERRE FAYE.

Une leçon d'exercice du pouvoir

(Suite de la première page.)

M. Rocard a ajouté qu'en la circonstance il n'était pas possible de lier les deux démarches.

M. Rocard a précisé : « *Dans les entreprises, on a décidé de répartir cette heure de moins sur tous les jours. Cela fait douze minutes par jour. A douze minutes, vous ne changez pas la qualité de votre vie familiale. Posé comme cela, le problème exigeait une compensation absolue du revenu, et c'est ce que le président de la République a fort logiquement dit.* »

Cette explication est volontiers reprise et développée à l'Elysée. En demandant au gouvernement de maintenir l'intégralité du pouvoir d'achat parallèlement à la réduction à trente-neuf heures de la durée hebdomadaire du travail et de donner à l'application de cette règle dans le secteur public un caractère exemplaire, M. Mitterrand ne prétend pas trancher unilatéralement et définitivement le choix entre partage du travail et partage du revenu. Il rappelle que les socialistes ont travaillé sur cette question et qu'ils ne sont pas sans idées. S'il est intervenu dans cette affaire, c'est au nom du bons sens et de la pratique de la politique.

Le président de la République considère que la réduction d'une heure de la semaine de travail, qui procède d'un accord entre le patronat et les syndicats, est minime. Surtout, comme le note M. Rocard, si elle est répartie quotidiennement. Pour nombre de personnels, le gain de temps ainsi légalisé est déjà acquis dans les faits et tacitement. Qu'il puisse se traduire par une réduction du revenu devient, dès lors, une régression. En réalité, la mesure concerne surtout les salariés horaires, les moins favorisés, le plus souvent : leur faire payer la réduction du temps de travail paraît encore plus absurde.

Tout le problème vient du caractère modeste de cette première mesure. Selon le président de la République, le seuil à partir duquel la réduction de la durée du travail met en cause le maintien des revenus se situe autour de trente-sept heures. En l'espèce, le changement est trop mince pour déclencher un réflexe de solidarité.

D'une manière plus générale, le président de la République rejoint son premier ministre pour souligner, à cette occasion, la dimension pédagogique de toute action politique. Les changements proposés par le gouvernement doivent être perçus comme des progrès par ceux qui sont censés en bénéficier et, s'ils s'accompagnent de contraintes ou de compensations, leur nécessité doit être comprise, c'est-à-dire patiemment expliquée. Une leçon d'exercice du pouvoir, en somme.

ANDRÉ LAURENS.

Selon un sondage Louis-Harris - « le Matin-Magazine »

LA « COTE » DE M. MITTERRAND RESTE STABLE

Un sondage effectué par l'institut Louis-Harris-France, du 25 janvier au 1er février, auprès d'un échantillon national de mille personnes, et publié samedi 13 février par *le Matin-Magazine*, indique que 60 % des Français jugent l'action du président de la République positive (« *très positive* », 7 % ; « *plutôt positive* », 53 %). Ce chiffre est semblable à celui de la précédente enquête du même institut, publiée le 9 janvier. *L'action de M. Mitterrand* est jugée négative par 30 % des Français (« *très négative* », 5 % ; « *plutôt négative* », 25 %), contre 31 % en janvier.

Les personnes interrogées font confiance au gouvernement pour la lutte contre le chômage (50 %, contre 44 % d'opinions négatives) et les inégalités sociales (57 %, contre 34 %) et pour la politique étrangère (49 %, contre 32 %). En revanche, 42 % seulement des personnes interrogées (contre 51 %) lui font confiance pour la lutte contre la hausse des prix, et 33 % (contre 54 %) pour l'information et la télévision.

Parmi les membres du gouvernement, M. Pierre Mauroy reste en tête avec 60 % d'opinions positives, suivi par MM. Jacques Delors (59 %), soit huit points de plus qu'en janvier et Michel Rocard (55 %). M. Claude Cheysson (38 %) gagne dix points et M. Jean-Pierre Chevènement (36 %) neuf points. M. Alain Savary (28 %) perd cinq points, M. Jack Lang (27 %), six points, et Mme Avice (26 %), trois points.

L'élection des conseils régionaux

M. MAUROY SE DÉCLARE FAVORABLE A DES LISTES RÉGIONALES

M. Pierre Mauroy, dans l'interview qu'il a accordée à l'Agence centrale de presse et que celle-ci a diffusée le vendredi 12 février, déclare, au sujet du mode de scrutin qui s'appliquera aux élections régionales, en 1983 : « *Le problème est de savoir si la proportionnelle se fera sur la base de listes départementales ou de listes régionales. Je suis, personnellement, favorable à des listes régionales. Je crois que la région est une chance. Elle peut élargir la classe politique française et assurer un certain renouvellement. La région ne doit pas être l'occasion de refaire, à un deuxième degré, des élections cantonales. J'ajoute qu'un scrutin de listes régionales donnera à la région de plus grandes chances de trouver sa place au sein des collectivités territoriales.* »

Pour ce qui est des élections municipales, le premier ministre indique : « *Il faudra en discuter.* »

Ce propos confirme l'intention du gouvernement de procéder à une réflexion sur le régime électoral applicable pour la désignation des conseils municipaux, après les élections cantonales du mois de mars prochain.

L'évasion des capitaux

UNE MISE AU POINT SUR LES DÉCLARATIONS DE M. ZIEGLER

La mission d'information parlementaire (présidée par M. Christian Goux, député socialiste) chargée par la commission des finances de l'Assemblée nationale d'étudier les moyens de lutter contre l'évasion des capitaux regrette, dans un communiqué, que « *certaines personnes invitées à venir s'exprimer devant elle aient cru pouvoir faire, avant même qu'elle ne les ait entendues, des déclarations à la presse. Elle souligne que ces déclarations n'engagent que leurs auteurs.* »

Ce communiqué vise des déclarations faites par M. Jean Ziegler, député suisse (socialiste) qui avait affirmé que plus de cinq cent mille Français possédaient des comptes bancaires en Suisse. L'audition de M. Ziegler est prévue pour le 25 février. Huit personnalités ou experts sur la vingtaine d'invitations lancées ont déjà été entendus.

● *Au parti républicain*, M. Eugène Berest, président de la fédération du Finistère, a démissionné. Cet ancien maire de Brest et ancien député U.D.F.-C.D.S. estime que « *le parti républicain n'est plus suffisamment dynamisant et ne va pas assez vite dans l'organisation de l'opposition* ». M. Berest demeure néanmoins membre de l'U.D.F.

« RÉVOLUTION » REND COMPTE DE LA POLÉMIQUE ENTRE LES P.C. SOVIÉTIQUE ET ITALIEN

L'hebdomadaire communiste *Révolution* publie, dans son numéro daté 12-18 février, le texte de la résolution sur les événements de Pologne adoptée par la direction du P.C. italien le 30 décembre dernier, et celui de l'article de la *Pravda* lui répondant le 24 janvier.

Révolution précise : « *Nous avons, ainsi, voulu tenir informés nos lecteurs du débat ainsi ouvert entre les deux partis. Pour sa part, le parti communiste français a renouvelé à son vingt-quatrième congrès la politique qui est la sienne. Il a précisé les traits de son projet, celui du socialisme à la française, et, d'un même mouvement, a réaffirmé sa solidarité avec les peuples qui construisent le socialisme.* »

Rencontres communistes-Hebdo, organe du centre que préside M. Henri Fiszbin, avait publié le document du P.C.I., l'article de la *Pravda*, puis la réponse de *l'Unita* dans ses numéros des 22 janvier, 30 janvier et 4 février.

ÉQUIPEMENT

P.T.T.

INAUGURANT LE RÉSEAU MUNICIPAL DE NANTES

M. Mexandeau annonce une extension des systèmes de télématique

Nantes. — Chaque mois, la mairie de Nantes reçoit trente mille demandes d'informations. Pour mieux faire face à cet énorme besoin de communication que, comme bien d'autres municipalités et collectivités locales, elle n'a pas toujours su traiter de manière satisfaisante, la ville vient de se doter d'un système de télématique municipale, le Télem, qu'inauguraient, le 11 février, M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., et le maire socialiste de Nantes, M. Alain Chenard.

De notre envoyé spécial

Trente lieux publics vont être dotés (la moitié d'entre eux le sont déjà) de terminaux d'où la population pourra interroger un ordinateur central ayant en mémoire quatre mille pages d'informations qui touchent à dix domaines de la vie collective : services municipaux, enseignement, sports, loisirs et équipements culturels, construction et logement, transports, troisième âge, services postaux, services sociaux et santé, syndicats.

Telem fournit une information concise, pratique, qui s'interdit d'empiéter sur le domaine des autres médias ou sur celui des spécialistes. Les terminaux — dont le nombre pourrait être accru dans l'avenir — devraient se voir prochainement adjoindre un système de transcription des informations sur papier. L'appel à la nouvelle technologie ne représente qu'une dépense modique au regard des avantages qu'on en attend : 3 F par habitant pour les investissements, 2 F par an pour le fonctionnement.

Profitant de cette « première », une expérience « *exemplaire, car elle combine à la fois une utilisation collective des appareils et la conception des informations elles-mêmes par une collectivité* », M. Mexandeau a fait le point des diverses expériences de télématique en cours un peu partout en France. La plus importante est celle de Vélizy, en région parisienne, où deux mille deux cents ménages — tous volontaires — sont reliés par des terminaux à un certain nombre de banques de données et de prestataires d'informations.

Après six mois de fonctionnement, les réactions des abonnés et des prestataires de services peuvent commencer à s'analyser. Elles montrent que l'amateurisme ne paie pas, et M. Mexandeau a expliqué à Nantes que, si les prestataires qui ont bien étudié les besoins potentiels et soigné la présentation de programmes qu'ils ont su adapter aux besoins connaissent un grand succès, les autres, ceux qui se sont souvent contentés de recopier sur écran une information traditionnelle ou, pis encore, ceux qui ont confondu Télétel avec un gadget publicitaire, ceux-là sont négligés par les usagers.

Télétel suppose une nouvelle « écriture », une adaptation du type d'information à son nouveau support. « *La présentation, sur un écran de visualisation, d'une information graphique ou écrite n'obéit pas aux mêmes règles que celle d'un dictionnaire ou d'une revue spécialisée* », a expliqué le ministre des P.T.T., qui a observé à ce propos, pour s'en féliciter, que les programmes les plus demandés (à part les jeux électroniques) sont ceux que conçoivent les entreprises de presse.

L'autre expérience de télématique grand public a pour cadre le département de l'Ille-et-Vilaine, où les abonnés qui le désirent peuvent bénéficier des services de l'annuaire électronique, qui substitue un petit terminal d'ordinateur à l'annuaire-papier. Bien que moins avancée que celle de Vélizy, cette expérimentation a permis de dégager un avantage de l'électronique sur le papier : celui d'apporter une « valeur ajoutée » au service, en permettant par exemple de retrouver un abonné dont le nom est mal orthographié ou qui réside dans une localité voisine. M. Mexandeau pense que 70 % des usagers concernés préféreront la machine au papier.

Dix mille terminaux en Picardie

L'accueil réservé aux nouvelles techniques dépasse les espérances de l'administration, puisqu'il arrive même que la demande précède l'offre. Ainsi, le conseil régional de Picardie, en liaison avec la presse locale, a demandé l'installation de dix mille terminaux pour l'an prochain. L'originalité de l'expérience résidera dans l'association des deux fonctions pour l'instant différenciées entre Vélizy et l'Ille-et-Vilaine, à savoir l'annuaire électronique et l'accès aux banques de données régionales.

En attendant, des systèmes de télématique locale voisins de celui de Nantes vont être développés à Grenoble, dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans le Lot-et-Garonne. Et surtout, on s'achemine vers un développement national des réseaux de vidéographie interactive. M. Mexandeau a annoncé que « *les dispositions ont été prises dans le réseau public pour que soient implantés, dans les principales villes, des points d'accès vidéotex qui permettront, sur tout le territoire, une connexion des terminaux Télétel au réseau Transpac* (1). *Ainsi, de différents points du territoire, il sera possible d'appeler n'importe quelle banque de données ou n'importe quel serveur.* »

JAMES SARAZIN.

(1) Réseau national de transmission de données « par paquets » en service depuis décembre 1978, Transpac permet l'accès de toutes les catégories d'utilisateurs à la téléinformatique en offrant un moyen de transmission de l'information performant et économique.

VÉLIZY : plus de soixante-dix mille appels par mois.

L'expérience de Télétel de Vélizy a été lancée le 9 juillet 1981. Actuellement, 2 190 terminaux domestiques bénéficient des services de 125 prestataires, parmi lesquels 23 commerces, 19 services publics et administratifs, autant d'entreprises de presse et d'édition, 17 firmes de transport et de tourisme, 13 banques.

En décembre 1981, Télétel a enregistré 71 000 appels, soit près de 33 par terminal. Mais les fréquences d'appel varient sensiblement selon les usagers : les moins de trente ans ont appelé en moyenne 55 fois chacun, les retraités 23 fois.

Les services offerts par la presse recueillent le tiers des appels de services. Viennent ensuite les services d'information pratique (et surtout les horaires), la vente par correspondance, puis certains services particulièrement bien conçus : celui de la régie Renault, introduit le mois dernier, enregistre à lui seul 2,5 % des appels.

Faits et projets

EN MARS LE CHÈQUE-VACANCES.

L'institution du chèque-vacances fera l'objet d'une ordonnance qui sera soumise à l'approbation du conseil des ministres du 10 mars prochain, indique le ministère du temps libre.

Le projet vise à accroître le montant des aides directes aux catégories défavorisées par l'« *instauration d'une épargne populaire bénéficiant d'une contribution des entreprises* » qui sera « *encouragée notamment par des exonérations de charges sociales* ».

Selon le ministère « *le plafonnement de ces aides et la modulation des contributions respectives des employeurs et des salariés devraient garantir leur affectation prioritaire aux titulaires des salaires les plus bas* ».

Le projet devrait aussi permettre aux organismes à caractère social (caisses d'allocations familiales, caisses de retraite, services sociaux) de simplifier leurs propres modalités d'aides aux vacances en utilisant la formule du chèque-vacances.

Il est prévu de « *bonifier les chèques-vacances pour contribuer efficacement à un meilleur étalement des vacances dans le temps et dans les régions* ». La destination sociale du chèque-vacances devrait enfin être garantie par la mise en place de procédures de concertation prévues au sein des entreprises pour les modalités d'attribution et par la représentation très large des usagers au sein des organismes d'émission et de la commission nationale du chèque-vacances.

COMMENT FINANCER RHIN-RHONE ?

Les chambres de commerce et d'industrie membres du Groupement interconsulaire Rhin-Rhône, qui viennent de se réunir, ont renouvelé leur proposition d'assurer l'essentiel du financement du canal Rhin-Rhône « *par une modification très faible du prix de cession du courant électrique de la Compagnie nationale du Rhône à E.D.F.* ». « *Cette modification*, assurent-elles, *n'aurait qu'un effet dérisoire sur le coût de l'énergie.* » Elle permettrait, en revanche, « *de ne pas faire supporter par le budget des voies navigables le financement de l'achèvement de la liaison et n'obérerait en aucune manière les actions de développement financées par les budgets des régions concernées* ».

Le groupement souhaite une réalisation rapide des travaux de mise à grand gabarit qui, pour leur exécution, « *nécessiteront la création de trois mille emplois pendant dix à quinze ans* ».

M. VAUZELLE PRÉSIDENT DU MEDEAS.

M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée et adjoint (P.S.) au maire d'Arles, dans les Bouches-du-Rhône, vient d'être élu président du Centre d'activités-développement-environnement en Méditerranée (MEDEAS).

Créé en mars 1978 par le gouvernement français et installé dans le parc d'activités de Valbonne (Alpes-Maritimes), cet organisme accueille les experts du « plan bleu » de protection et d'exploitation de la Méditerranée qui a été lancé sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.).

Ces experts achèvent de rassembler un ensemble de données économiques, sociales et écologiques sur la Méditerranée avant de proposer aux dix-sept pays riverains des scénarios de développement respectant les équilibres naturels du bassin. — *(Corresp.)*

LA POSTE ET L'ÉPARGNE.

L'épargne nouvelle collectée par la poste en 1981 s'élève à 17,6 milliards de francs, se répartissant en 12,7 milliards de fonds déposés sur livrets A et B de la Caisse d'épargne de la poste (« *l'oiseau bleu* »), bons du Trésor, bons P.T.T. et épargne-logement, et en 4,9 milliards d'emprunts obligataires et de SICAV.

Le bulletin d'information du ministère des P.T.T., qui publie ce bilan, relève que les excédents d'épargne sur livret (10,1 milliards de francs) marquent une progression de 26 % sur l'année précédente, et qu'ils ont été particulièrement forts pendant les quatre derniers mois de l'année (5 milliards).

En 1981, la Caisse d'épargne de la poste aura collecté 20 % de l'épargne liquide des ménages, et le ministère des P.T.T. fait observer que « *la poste, deuxième institution financière du pays par le montant des sommes recueillies, finance 40 % des prêts consentis par la Caisse des dépôts et consignations pour la construction de logements sociaux et la réalisation d'équipements collectifs d'intérêt national ou local* ».

DEUX TIMBRES FOLON

Les P.T.T. mettent en circulation, à partir du 15 février, deux timbres-poste à 2 F illustrés par Jean-Michel Folon.

Dans un ciel bleu et rose, des sphères multicolores évoluent ; une main tendue recueille l'un de ces mondes. Les deux timbres se complètent : quand ils se touchent, une planète verte s'assemble. Dans l'une des deux images, les sphères sont délimitées par un bord dentelé qui les transforme en rouages ; façon de suggérer que le monde est devenu un monde mécanique.

A l'occasion de cette émission, le Musée de la Poste présente, jusqu'au 21 mars, à la galerie du Messager (34, rue de Vaugirard, 75006 Paris), une rétrospective de l'œuvre gravé de Folon. Un lithographe imprime devant les visiteurs l'affiche de l'exposition et l'on retrouve, isolés dans des vitrines, des objets personnels du dessinateur ainsi que des tapisseries réalisées d'après ses cartons.

● *Le logement social à Paris.* — M. Pierre Merlin, professeur d'urbanisme, ancien président de l'université de Paris-VIII (ex-Vincennes), vient d'être chargé par M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, d'une mission sur le logement social à Paris. *Il étudiera* le problème foncier, celui du marché immobilier dans son ensemble et plus particulièrement celui de la construction de logements sociaux dans Paris et la proche banlieue.

Le Monde
RELIGION
JUSTICE
Trois fem

Le Monde

société

RELIGION

LE VOYAGE DU PAPE AU NIGÉRIA

Quand l'Afrique gérera ses propres affaires, elle « étonnera le reste du monde »

déclare Jean-Paul II à Lagos

Lagos *(A.F.P. - Reuter)*. — Lundi 15 février, Jean-Paul II visitera la ville universitaire d'Ibadan pour s'adresser aux étudiants ; auparavant il aura passé le week-end à parcourir la partie sud du pays — et, notamment, les villes d'Enugu et d'Onitsha. Cette dernière, qui étale sa misère au long du fleuve Niger, est le centre des Ibos, ethnie à laquelle appartient la majorité des catholiques.

Le dimanche, il devait se rendre à Kaduna, ville au nord du pays qui est le foyer de l'islam nigérian. Des troubles avaient eu lieu en 1979 chez les extrémistes musulmans, aux slogans de « *uniquement islam* », et les mesures de sécurité ont été renforcées pour assurer la protection du pape.

A son arrivée à Lagos, le vendredi 12 février, à 16 h. 15 (heure locale), le pape avait été accueilli, à la descente de l'avion — un Airbus d'Alitalia — par le président et d'autres personnalités politiques et religieuses. Jean-Paul II s'est rendu directement au stade national, où il a célébré une messe en plein air.

Le pape a ensuite été reçu au palais présidentiel, où il a prononcé son premier discours important, dans lequel sont évoqués deux thèmes — l'autonomie de l'Afrique et le respect des droits de l'homme, — qui seront sans doute développés au cours du voyage. « *C'est ma conviction*, a dit Jean-Paul II s'adressant au président Shagari et aux responsables politiques, *que toute l'Afrique, quand on la laissera gérer ses propres affaires sans qu'il y ait quelque pression ou intervention que ce soit de la part des puissances ou des groupes étrangers, non seulement étonnera le reste du monde par ses réalisations mais sera capable de faire partager aux autres continents et nations sa propre sagesse, son sens de la vie, son respect de Dieu.* »

« Il faut rejeter la corruption »

Un autre passage de ce discours semble viser les dangers de corruption au Nigéria provenant d'un développement déséquilibré provoqué par le boom pétrolier. « *Le progrès ne saurait être séparé de la dignité de la personne humaine*, a déclaré le pape, *ni du respect de ses droits fondamentaux. C'est ainsi qu'il faut rejeter la corruption, les pots-de-vin, l'appropriation de fonds publics, l'oppression des pauvres et des handicapés.* »

Jean-Paul II conclut : « *Une urbanisation disproportionnée risque d'accroître la misère, de rejeter les pauvres et les déshérités aux marges de la société et de favoriser le crime et la perte des valeurs morales.* »

● RECTIFICATIF. — C'est en 1861 — et non en 1961 comme il a été imprimé par erreur dans notre numéro du 13 février — qu'a débuté l'évangélisation moderne du Nigéria par les prêtres des Missions africaines de Lyon.

Sa voix d'avant l'attentat

De notre envoyé spécial

Lagos. — Liturgie d'abord : aussitôt arrivé à l'aéroport de Lagos, le pape s'est rendu au stade national où l'attendaient quelques dizaines de milliers de Nigérians de toutes conditions, pour la plupart en place depuis quatre ou cinq heures.

Havre de paix, ce cloître des temps modernes interpose un écran de silence étrangement reposant pour qui doit subir l'effervescence, la brutalité et les contretemps de l'agglomération de Lagos.

A son entrée dans le stade, Jean-Paul II, dans une Mercedes à toit ouvrant, embrasse d'un seul coup d'œil un peuple bienveillant d'admirateurs et de fidèles plus ou moins occasionnels. Un tour de piste est de rigueur. Nombreuses sont celles qui se sont vêtues de boubous bleu ciel parsemés d'effigies du pape du meilleur effet.

Quatre chevaux arabes de la police qui ne cessaient d'« encenser » pour tromper leur nervosité, et deux chiens-loups écrasés par la chaleur ont, eux aussi, assisté sagement à l'office, ainsi qu'un service d'ordre débonnaire et volontairement dispersé.

Mgr Marcincus va et vient, s'affairant comme à son habitude en gardien consciencieux de la sécurité du pape. Un emblème doré d'un goût douteux reproduit l'insigne du Nigéria : au-dessus d'un aigle aux ailes déployées, deux chevaux cabrés se font face.

Protégé par un dais rectangulaire surmonté d'une croix lumineuse, Jean-Paul II est entouré de tapis cramoisis. Il semble avoir retrouvé sa voix forte et musicale d'avant l'attentat.

Curieusement, l'office est archiclassique. Pourquoi faut-il aller au Nigéria pour entendre chanter en latin et en grégorien ? L'*Ave Maria* est celui de Lourdes. Dans ces conditions, on comprend que le catholicisme soit encore considéré comme une religion importée, en dépit de quelques tam-tams intermittents.

A peine franchies les grilles extérieures du stade, le caractère paisible et bon enfant de l'assemblée chrétienne s'évanouit. Des milliers de gens, qui n'ont pas été autorisés à entrer, malgré de nombreuses places vacantes, piétinent, se bousculent et ont maille à partir avec la police. La violence habituelle à Lagos reprend ses droits et dément la douceur du soleil couchant sur la lagune. Il faudra plusieurs heures pour franchir la dizaine de kilomètres qui sépare le stade de la ville. Personne ne s'en étonne. Tel est à peu de chose près le pain quotidien de cette cité où l'on ne fait pas toujours bon cœur contre mauvaise fortune.

HENRI FESQUET.

Les évêques de la Mission de France désapprouvent l'élection d'un prêtre au bureau confédéral de la C.G.T.

Après l'élection du Père Bernard Lacombe, prêtre de la Mission de France, au bureau confédéral de la C.G.T. (*le Monde* du 22 janvier), les deux évêques responsables de la Mission de France, le cardinal Roger Etchegaray et Mgr Jean Rémond, ont publié le communiqué suivant, le 11 février :

« *L'acceptation par Bernard Lacombe, prêtre de la Mission de France, de son élection comme membre du bureau confédéral de la C.G.T. suscite des commentaires divers. Par souci de clarté, et sans entrer dans l'analyse des questions complexes posées par cet événement, les responsables de la Mission de France apportent les précisions suivantes : « Bernard Lacombe, comme tout » prêtre ouvrier, s'efforce de témoigner de l'Evangile en partageant la condition ouvrière et » l'effort collectif d'une organisation syndicale. Il y vit une solidarité et un service qui sont » pour lui l'expression de l'amour » du Christ.*

» Le 15 novembre 1981, il devait » donner réponse à la proposition » qui venait de lui être faite d'être » présenté comme candidat pour » le bureau confédéral de son syndicat. Il en a informé l'évêque » auxiliaire et le secrétaire général de la Mission de France. » Ceux-ci lui ont fait part de » leurs sérieuses réserves sur l'opportunité des responsabilités » syndicales de haut niveau pour » un prêtre. A cause de ces réserves, ils n'ont pu donner leur » accord à une démarche inspirée » pourtant par l'esprit de service.

» Bernard Lacombe quitte Toulouse. Dans la région parisienne, » il fera partie d'une équipe de » la Mission de France, où il réfléchira avec d'autres sur sa responsabilité de prêtre. »

[Ce désaveu des évêques de la Mission de France marque un durcissement dans la position de la hiérarchie. Il fait suite, en effet, au communiqué publié le 25 janvier par Mgr André Collini, archevêque de Toulouse, qui avait invité à la réflexion « ceux qui réprouvent violemment cet acte comme ceux qui l'approuvent sans condition ». Reconnaissant qu'« il est légitime qu'un prêtre au travail soit amené, au nom de sa mission, dans un esprit de service et de solidarité, à s'engager dans les organisations que la classe ouvrière s'est données », Mgr Collini met en garde toutefois contre les « niveaux de responsabilité qui impliquent nécessairement l'exercice effectif d'un pouvoir temporel, avec tout ce que cela comporte de contraintes stratégiques, de choix risqués et de décisions autoritaires, au plan économique, social et politique ».

Le cas du Père Lacombe est compliqué, enfin, du fait que son élection renforce le courant de la « fermeté » auprès de M. Krasucki, car il remplace un « contestataire » qui avait critiqué, à l'occasion, les décisions de la C.G.T. — A. W.]

IMMIGRATION

A AVIGNON

Quatre des grévistes de la faim sont hospitalisés

A Paris, une trentaine de travailleurs immigrés, pour la plupart marocains ou tunisiens, ont fait, le 12 février, une grève de la faim de vingt-quatre heures en signe de solidarité avec les saisonniers en grève de la faim pour la régularisation de leur situation à Avignon et à Nîmes.

Certaines associations, dont la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), réclament l'abolition du statut de « saisonnier » et la régularisation « sans conditions » de tous les clandestins. La C.G.T. et la C.F.D.T. y sont opposées. Elles réclament toutefois une accélération de la procédure en cours de régularisation (fin prévue le 31 mars prochain). De nombreux conflits opposent en effet des immigrés à leurs employeurs qui refusent de leur fournir les pièces justificatives exigées par l'administration.

De notre correspondant

Avignon. — Quatre des travailleurs immigrés qui ont entamé une grève de la faim, le 2 février, en l'église Saint-Joseph d'Avignon, ont été admis au centre hospitalier de la ville où ils ont été placés en observation. On sait qu'ils réclament des cartes de travail et de séjour sans condition, comme le font d'autres immigrés qui occupent la cathédrale de Nîmes depuis le 7 février. Dans un communiqué commun, publié à Avignon, les grévistes de la faim entendent poursuivre leur mouvement jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction. Deux « envoyés spéciaux » de M. François Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés, sont venus à la préfecture d'Avignon, où ils ont reçu à deux reprises des représentants des grévistes de la faim.

Le 12 février dans l'après-midi, un mystérieux correspondant se réclamant d'un groupe intitulé « L'O.A.S. revient » a, dans un appel téléphonique à l'agence avignonnaise du *Dauphiné libéré*, revendiqué l'attentat commis dans la nuit du 9 au 10 février contre l'église Saint-Joseph abritant les immigrés. Deux cocktails Molotov avaient explosé contre l'une des salles voisines de celle attenant à l'église où les grévistes sont hébergés. Une vitre avait été brisée et un début d'incendie s'était déclaré, rapidement maîtrisé.

Une plainte a été déposée depuis par le curé de la paroisse, le Père Seigle. Le mystérieux correspondant a, notamment, déclaré au journaliste qui a pris la communication : « *On en a marre. Nous ne voulons pas nous laisser prendre les places par les Arabes. Qu'ils aillent chez eux. Quand on était là-bas, ils nous ont vidés. Si le gouvernement ne fait rien, « L'O.A.S. revient » agira.* »

JEAN LECLAIRE.

A Lyon

UNE FAMILLE TUNISIENNE OBTIENT SON RELOGEMENT EN H.L.M.

Heureux dénouement pour la famille tunisienne qui avait dû, faute de logement décent, vivre pendant dix-huit mois dans un grenier de 30 m2 (*le Monde* du 11 février). Elle devait emménager le 13 février dans un appartement de cinq pièces géré par l'office H.L.M. de la communauté urbaine de Lyon. La famille T... restera, comme elle le souhaitait ardemment, dans le quartier de la Croix-Rousse au prix d'un loyer abordable de 525 F par mois. — *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

L'ÉMIGRATION MUSULMANE

Le docteur Ammar-Khodja, de Toulouse, nous écrit :

La mort du bachaga Boualem laisse une communauté d'environ deux mille personnes en bordure de la Camargue et vraisemblablement à la dérive. Leur destin évoque une autre émigration musulmane venue, elle, d'Espagne.

Il s'agit des morisques : musulmans plus ou moins convertis au catholicisme, et qui se réfugièrent en France de 1609 à 1614 à la suite des édits d'expulsion qui frappèrent les morisques des diverses régions d'Espagne. Cinq cent mille environ se réfugièrent en Afrique du Nord où ils furent bien accueillis. Ils eurent le monopole de certains métiers comme la soie ou la céramique et donnèrent une orientation nouvelle à l'art musulman notamment au Maroc. Cent cinquante mille environ trouvèrent refuge en France et s'installèrent principalement dans le Languedoc-Roussillon.

On retrouve trace de cette émigration dans une lettre de M. de Vaucelle au roi de France (décembre 1609) : « *Votre Majesté aura su comme tous comment les morisques du royaume de Valence sont passés, leur nombre s'est trouvé de cent trente mille.* »

Egalement dans les mémoires de M. de Puizieux, au roi, on peut lire : « *Aujourd'hui 28 décembre 1610 est arrivé un courrier de Séville où est le marquis de Saint-Germain qui est après à faire trouver vaisseaux pour quelques morisques d'Andalousie qui désirent passer en France.* »

Leur proportion étant faible dans un pays qui sortait affaibli par les guerres de religion, les morisques ne suscitèrent aucune xénophobie. Ils vécurent dans une espèce de syncrétisme alliant l'attachement à la fois islamique, à la nostalgie de la patrie perdue. L'adaptation fut progressive et lente, malgré l'assimilation certains groupes restèrent à l'écart et vécurent en apatrides déracinés jusqu'au début du vingtième siècle.

La nationalité française ne leur fut reconnue qu'au cours de la guerre de 1914-1918 — au moment où d'autres musulmans arrivaient sur les champs de bataille de France.

Se souvenir des morisques n'est-ce pas en définitive évoquer le douloureux problème de tous les réfugiés qui ont jalonné l'histoire des hommes ?

JUSTICE

LE PROCÈS D'UN COMPLICE DE MESRINE AUX ASSISES DE PARIS

Trois femmes

La cour d'assises de Paris entendra, lundi 15 février, le réquisitoire et les plaidoiries dans le procès de Charles Bauer, l'ami de Jacques Mesrine, accusé d'avoir participé au guet-apens et aux violences dont avait été victime, en 1979, dans une grotte de l'Oise, un journaliste, M. Jacques Tillier (« le Monde » du 13 février).

Ces deux femmes, devant la cour d'assises de Paris, quel raccourci de la courte amitié entre Jacques Mesrine et Charles Bauer. Et quelle différence entre elles, et plus encore entre eux !

Sylvie Jeanjacquot fut l'amie de Mesrine : celle des derniers mois de cavale, de la réclusion bourgeoise dans un appartement du dix-huitième arrondissement, et enfin du dernier rendez-vous avec l'anti-gang. Cette grande et belle fille brune était dans la voiture aux côtés de Mesrine quand il fut tué par la police. Elle y perdit un œil et porte aujourd'hui un bandeau. Sylvie Jeanjacquot témoigne au procès de Charles Bauer. Pour dire quoi ? Qu'elle ne sait rien, qu'elle n'a jamais rien su, qu'elle ne cherchait pas à savoir : « *Charlie Bauer, lui, Jacques me l'avait présenté comme un professeur de philosophie au chômage.* » Et probablement c'est vrai, elle l'a cru ou fait comme si. Il était dans son rôle d'être maîtresse à la cuisine. Car il suffit de se souvenir de *l'Instinct de mort*, le livre de Mesrine, pour ne pas douter que Sylvie fut une femme comme il les aimait, silencieuse, belle, loin des affaires d'hommes.

Elle dira donc simplement ce qu'elle était censée savoir : que Jacques Mesrine, quinze jours avant le rendez-vous avec le journaliste Jacques Tillier, avait, à la lecture d'un article de *Minute*, « *piqué une crise de colère terrible contre ce journaliste en proférant des menaces de mort* ». Elle dira ce qu'elle n'était peut-être pas censée dire : l'intermédiaire entre Tillier et Mesrine fut Kiki Kopf, un très pâle comparse du second. Enfin elle répétera ce qu'elle avait admis lors de son interrogatoire par les policiers : au soir du 10 septembre 1979, après l'affaire de la grotte, Jacques Mesrine, apprenant par la télévision le sort de Jacques Tillier, recueilli vivant par des automobilistes, « *avait littéralement bondi de son fauteuil* ». « *Puis il était sorti pour revenir dans la nuit et ne plus quitter l'appartement pendant trois semaines, un mois.* » La silencieuse Sylvie venait ainsi, d'une certaine manière, confirmer ce qu'un expert en balistique, après Jacques Tillier, avait affirmé : Mesrine n'avait pas tiré pour donner une leçon, mais bien pour tuer.

Jacques Mesrine ? Renée Jintra l'a connu. Il s'appelait Verbos, quelque chose comme cela, et il était propriétaire de plusieurs restaurants en Espagne. C'est du moins ainsi qu'il lui fut présenté par son « mari », Charles Bauer. Et pourquoi en aurait-elle douté ? De toute évidence, Renée Jintra n'a jamais douté de Charles Bauer. Elle l'aime, le dit à l'audience avec des mots pudiques, mesurés, tranquilles : « *Nous nous sommes parlé, compris et un peu plus tard aimés.* » Et s'il ne lui a pas tout dit, « *c'est*, croit-elle, *que ne me disant rien il avait tenté de m'épargner* ».

L'amour, désarmant ou admirable, comme l'on voudra, entre Renée Jintra, professeur de lettres, et Charles Bauer, prisonnier révolté, ce fut, cela est encore, une histoire d'amour. Elle, blonde, belle, mais pas de cette beauté un peu vulgaire qui l'a précédée à la barre, a raconté tout cela : la rencontre, la vie commune après la libération de Bauer en février 1977, la naissance de la petite Sarah en 1978, le travail dans une librairie de Caen, les amis, journalistes et écrivains, de Charles, les difficultés d'adaptation, le refus de retourner en prison après une trouble affaire de trafic de drogue — Charles Bauer, lui, affirme qu'il faisait un reportage — le refuge clandestin à Paris rue Saint-Lazare. Renée Jintra n'a jamais voulu questionner Charles Bauer — « *l'amour n'est pas suspicion* ». Et qu'elle serve de prête-nom pour l'achat d'une voiture début septembre ou de « femme » de paille pour l'achat par Verbos-Mesrine d'un appartement, qu'importe ! « *Je ne ressens pas du tout mon mari comme un truand. Je l'aime et je souffre terriblement de ce qui peut lui arriver encore.* »

Et puis il y eut dans cette audience une troisième femme, Mireille Balestrazzi, vingt-six ans, commissaire de police à Creil. Elle fit une déposition modèle, au sens de l'école de police. Une mémoire sans faille, un dossier connu par cœur, un souci extrême de la précision. Toutes choses qui l'amenèrent cependant à aller un peu trop loin, non dans l'exposé des faits, mais dans les conclusions tirées. Mᵉ Henri Leclerc, un des avocats de Charles Bauer, ne laissa pas passer l'occasion de revenir sur certains points du dossier. C'est que le commissaire Balestrazzi, chargé de l'enquête au plan local, ne disposait vraisemblablement pas de tous les éléments. Cette affaire était confiée en réalité, comme l'ensemble du dossier Mesrine, à l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.) et, à ce niveau-là, personne n'est venu témoigner.

Sur ce plan, ce curieux procès où l'on parle plus du disparu Mesrine que de l'accusé Bauer laisse un sentiment de malaise. Des points essentiels y ont été soulevés qui n'ont pas reçu une réponse totalement satisfaisante. Ainsi le problème de la voiture ayant servi au transport du journaliste Jacques Tillier vers la carrière désaffectée de l'Oise. Dans un premier temps, la victime dira qu'il s'agissait d'une Renault 5 à quatre portes, voiture relativement rare à l'époque. Jacques Mesrine, dans une de ses lettres à la presse, le confirmera. Puis, plus tard, Jacques Tillier, après bien des tests, sera formel. C'était une Renault 14 de couleur bleue à intérieur gris. Précisément, la voiture achetée par l'amie de Charles Bauer dix jours avant l'affaire. Et cela, dira Mᵉ Leclerc, « *l'O.C.R.B. l'a appris deux jours avant que Jacques Tillier ne reconnaisse enfin la voiture. Mesrine, lui, comme Tillier, parlait de Renault 5. Alors de toute évidence pour vous Mesrine dit la vérité quand cela vous arrange, il la travestit quand cela vous gêne* ».

Ainsi est souligné par Mᵉ Leclerc que la police n'ait jamais cherché à identifier l'intermédiaire entre Mesrine et Tillier. Il était connu de tous, et notamment de la police. Pourquoi ? demandera l'avocat. Ainsi enfin ce portrait-robot de « M. Paul », d'une ressemblance tellement troublante, établi seulement le 15 septembre, cinq jours après les faits ? A un moment où probablement l'O.C.R.B. était déjà sur la piste de Charles Bauer.

PIERRE GEORGES.

LE SUSPECT DU DOUBLE CRIME D'OZOIR-LA-FERRIÈRE EST INCULPÉ

Soupçonné d'être l'auteur du double meurtre, commis le 28 janvier, à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), de Gérard et Monique Leverrier (*le Monde* du 13 février), Serge Leclerc, quarante-six ans, a été inculpé, vendredi 12 février, par M. Gabriel Le Foyer-Collignon, juge d'instruction à Melun, de « *meurtres avec préméditation, attentat à la pudeur commis avec violences et surprise sous la menace d'une arme, et de vol à main armée avec effraction, de nuit* ».

L'expertise balistique du pistolet 22 long rifle trouvé dans la chambre d'hôtel de Courbevoie (Hauts-de-Seine) qu'habitait M. Leclerc a établi qu'il s'agissait bien de l'arme utilisée pour tuer le couple. D'autre part, les enquêteurs avaient retrouvé chez lui un médaillon contenant une photographie de Mme Leverrier et des photographies du couple prises durant la nuit du meurtre. Enfin, la fille aînée des quatre enfants Leverrier a formellement reconnu en Serge Leclerc l'homme qu'elle avait vu au cours de la nuit en train de parler avec sa mère. Toutefois, M. Leclerc continue à nier toute participation à cette affaire.

Condamné pour vols, à trois ans de prison, dont un avec sursis et cinq années de mise à l'épreuve, Serge Leclerc avait été libéré une fois sa peine achevée. Il fait, d'autre part, l'objet d'une information pour attentat à la pudeur sous la menace d'une arme, séquestration de moins de vingt-quatre heures et vol, étant soupçonné d'avoir commis ces actes, le 24 janvier dernier, à l'encontre d'un couple de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine).

MOHAMED CHARA ET JEAN-LUC RIVIÈRE SONT CONDAMNÉS A LA RÉCLUSION A PERPÉTUITÉ

Amiens. — Après un procès qui a duré huit jours, Jean-Luc Rivière, vingt-six ans, et Mohamed Chara, vingt-trois ans, accusés d'avoir tué, le 6 février 1978, Mme Irène Sobon, trente-cinq ans, et sa fille Sandrine, cinq ans, ont été condamnés vendredi 12 février à la réclusion à perpétuité par les assises de la Somme. Les deux hommes avaient été jugés et condamnés à mort le 18 octobre 1980 par les assises du Pas-de-Calais, mais l'arrêt avait été cassé pour vice de forme (*le Monde* du 7 mars 1981). Les auditions des experts et des témoins n'ont pas apporté d'élément nouveau dans cette affaire. Chara a plaidé non coupable — il n'a avoué qu'une seule fois au début de l'enquête et sous la pression des policiers, dira-t-il. Rivière, qui avoue le meurtre de la mère, a continué à accuser l'Algérien de celui de la fillette.

L'enquête du commissaire d'Avion semble n'avoir pas été un modèle du genre : déclarations non enregistrées, procès-verbaux antidatés, témoins non recherchés. Pour l'avocat général, M. Guy Compain, Chara et Rivière sont des hommes dangereux, qui avaient prémédité leur coup. Il a demandé le maximum de la peine pour chacun des accusés. Pour Mᵉ Bertrand Savreux, partie civile, le seul alibi de Chara — il se serait levé tard ce jour-là — est fourni par tous les membres de sa famille, qui, affirme en substance l'avocat, se sont donné le mot.

Mᵉˢ Patrick Weppe et Lionel Marguet, avocats de Rivière, ont tenté de minimiser la responsabilité de cet « *homme pas toujours responsable de ses actes* ». Mᵉˢ Philippe Leté et Philippe Lemaire, avocats de Chara, ont plaidé non coupable et demandé l'acuittement en chargeant Rivière : « *C'est par peur de l'échafaud que Jean-Luc Rivière a dénoncé Mohamed Chara, car le meurtre d'une fillette équivalait alors à la peine de mort.* » Les jurés de la Somme n'ont pas suivi les avocats. — *(Corresp.)*

● *Nominations à la Cour de cassation.* — Le *Journal officiel* du vendredi 12 février a publié la nomination comme président de chambre à la Cour de cassation de M. André Braunschweig, conseiller à la Cour de cassation. Sont nommés conseillers à la Cour de cassation, MM. Christian Le Gunehec, procureur de la République à Paris, Jean Michaud, président de chambre à la cour d'appel de Paris, et Claude Tacchella, procureur de la République adjoint à Paris. Ces nominations avaient été annoncées, il y a plusieurs semaines (*le Monde* du 21 janvier).

● RECTIFICATIF. — Une erreur nous a fait multiplier par dix le nombre des membres des cercles de jeux parisiens, dans le premier article de l'enquête consacrée à ce sujet (*le Monde* du 12 février). Ils sont actuellement environ cinquante mille.

ÉDUCATION

Une expérience à la maternelle de Val-d'Isère

Des élèves venus d'ailleurs

De notre envoyé spécial

Val-d'Isère. — Légèrement au-dessus de ce qui fut un village, l'école maternelle de la station ne se distingue presque pas des chalets modernes qui l'entourent. Ici, point de bacs à sable ni de barrière limitant la cour des petits. A 1 850 mètres d'altitude, la neige a tout enveloppé pour plusieurs mois. Creusé dans le décor uniformément blanc, un chemin mène au bâtiment construit il y a quatre ans. Salle d'activités, salle de jeux, les petits montagnards ont droit, eux aussi, à leur toboggan, mais à l'intérieur de l'école. « *Comment voulez-vous qu'il en soit autrement dans une ville où la durée d'enseignement est d'environ six mois* », précise la directrice, Mme Nicole Joly.

Une bien belle maternelle, avec des classes dont les fenêtres ouvrent sur les pistes de ski. Là-bas, en face, c'est Solaise avec son téléphérique et ses téléskis. Les anoraks bleus et rouges qui glissent sur les pentes ne font pas rêver les enfants de Val-d'Isère. Fils ou filles de Savoyards, ils connaissent la neige, ses avantages et ses contraintes. D'autres élèves, enfants de professionnels du tourisme, les ont aussi découverts depuis quelques saisons.

« *J'ai toujours pensé qu'il fallait favoriser les rencontres entre les enfants de Val-d'Isère et les jeunes citadins* », explique le maire de la station, M. Yvon Mattis. Il souhaite que les élèves de sa commune ne se sentent pas isolés et se préparent à exercer des métiers qui les mettront au contact d'un public varié. « *J'ai voulu faciliter les échanges entre nos petits montagnards et les enfants des villes, leur donner l'occasion de jouer, de parler ensemble et, pourquoi pas, de susciter des amitiés. De la même manière, j'ai pensé offrir aux touristes, en dehors des périodes de vacances scolaires, une structure d'accueil pour leurs jeunes enfants, différente des garderies, qui existent et fonctionnent très bien, mais ne répondent pas au même but* », raconte M. Mattis. Le maire a fait part de son idée à la directrice de l'école qui justement avait déjà « *dépanné* » pendant quelques jours une touriste dont elle avait accepté le fils dans sa classe.

Projets pour le printemps

Durant un mois, du 5 janvier au 6 février, en accord avec l'administration académique, la municipalité a donc décidé d'ouvrir l'école aux enfants de touristes âgés de trois à six ans. Expérience limitée, car les effectifs de citadins sont restés extrêmement faibles, mais probante puisque les quelques enfants venus d'ailleurs se sont bien intégrés. « *Deux élèves de plus pendant une semaine, cela n'a pas perturbé la classe des moyens* », reconnaît une institutrice en admettant qu'elle était quelque peu réticente de peur de rompre l'équilibre de sa classe. « *L'apport d'enfants extérieurs peut être intéressant*, explique une inspectrice des écoles maternelles, *car il permet un brassage socio-économique. De plus, nous n'acceptons que des enfants déjà scolarisés dans leur lieu de résidence principale, il s'agit donc d'élèves qui connaissent l'école maternelle, ses règles et son fonctionnement.* »

Michel, deux joues rouges entre le bonnet et le col de l'anorak, est satisfait : « *Ouais, j'ai des copains et je m'amuse bien* » ; ce bambin de cinq ans apprécie la nouvelle école qu'il fréquente depuis une quinzaine de jours. Ce qu'il aime, Michel, c'est le car de ramassage qui le dépose avec ses amis devant son immeuble et surtout, une fois par semaine, la sortie à ski avec ses camarades et la maîtresse. Sa grand-mère, qui l'a emmené quelques semaines à Val-d'Isère pour sa santé (« *Il était malade à Paris* »), se déclare aussi satisfaite du séjour du petit à l'école.

Il n'y a que les parents d'élèves de Val-d'Isère qui font des réserves sur cette expérience. « *Au départ, nous n'avons pas été consultés* », regrette Mme Marchand, une des responsables de l'association de parents. Unanimes, ces derniers refusent « *que l'école maternelle se transforme en garderie si l'on accueille les enfants de l'extérieur* ». La crainte de ces parents est que leurs enfants soient « *perturbés* » et surtout que les effectifs des classes deviennent pléthoriques. A Val-d'Isère, pourtant, la moyenne d'enfants par classe est faible, très en-dessous des chiffres habituels, et la menace de fermeture d'une des quatre classes pèse sur l'école. « *C'est aussi pour maintenir les quatre postes d'enseignants que j'ai proposé cet accueil* », admet le maire, surpris que sa volonté d'ouvrir l'école soit critiquée par une partie de ses administrés. Mais M. Mattis est confiant, il a obtenu l'accord de l'inspectrice pour continuer l'expérience. Déjà, il parle « *d'aller encore plus loin* » et rêve de projets associant, au printemps, les écoles et le parc national de la Vanoise, proche de la station.

SERGE BOLLOCH.

Mme GENEVIÈVE RIVOIRE PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

Le conseil de l'université d'Angers a élu, le 11 février, comme présidente Mme Geneviève Rivoire, professeur de physique à l'institut universitaire de technologie (I.U.T.) de cette ville, par 39 voix sur 75 votants au troisième tour de scrutin. Mme Rivoire succède à M. Jean-Claude Rémy, président depuis 1976.

[Née le 22 octobre 1937 au Creusot (Saône-et-Loire), Mme Geneviève Rivoire est agrégée de physique appliquée. Ancienne élève de l'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET), elle a commencé sa carrière comme maître-assistant à la faculté des sciences de Reims. En 1966, elle est nommée professeur à l'I.U.T. d'Angers lors de la création de cet établissement. Docteur ès-sciences en 1968, elle est directeur de l'I.U.T. de 1971 à 1975. Mme Rivoire dirige le laboratoire d'optique non linéaire de l'Institut de recherches scientifiques et techniques de la ville d'Angers. Adhérente du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), elle est membre de la commission administrative de ce syndicat.]

LES CONSULTATIONS SUR L'ÉCOLE PRIVÉE

M. Savary a reçu les parents d'élèves de l'enseignement libre et ceux de la Fédération Andrieu

Dans la série des consultations préalables aux négociations sur l'avenir de l'enseignement privé, le ministre de l'éducation nationale a reçu, le vendredi 12 février, l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) et la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.). Les premiers visiteurs ont rappelé l'inquiétude des parents d'élèves de l'enseignement privé et la volonté de ces derniers d'obtenir le maintien du « *libre choix des parents pour l'école de leurs enfants* ». « *Nos parents sont calmes mais pour combien de temps encore ?* », a précisé M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, en soulignant qu'il avait averti le ministre de la détermination des parents à rester « *mobilisés* » le temps qu'il faudra. M. Daniel se déclare « *ferme, vigilant, mais ouvert au dialogue constructif* ». Il attend que le ministre lui fournisse des informations plus précises sur la politique que souhaite entreprendre le gouvernement.

M. Jean Andrieu, président de la F.C.P.E., a fait part à M. Savary de la position de sa fédération sur la conception du service public de l'éducation nationale et la laïcité. M. Andrieu a aussi dénoncé la hiérarchie catholique, qui, selon lui, « *réclame la liberté de l'enseignement, mais la bafoue là où il y a un monopole de fait de l'enseignement catholique, comme dans les départements de l'Est ou de l'Ouest* ». Evoquant le même jour à Antenne 2 ces deux rencontres, M. Savary a déclaré : « *Nous sommes pour l'instant dans une phase de consultations. Dans quelques mois, après inventaire de ce qui m'aura été dit, et dans le cadre des engagements pris par le président de la République avant les élections, je proposerai au gouvernement la traduction de ces indications pour entamer une négociation, et c'est là que commenceront les difficultés.* »

MÉDECINE

● *C'est une vaccination B.C.G. administrée par erreur* qui est à l'origine de la série de manifestations pathologiques observées chez soixante-dix élèves du lycée la Malgrange de Thionville (Moselle) (*le Monde* du 12 février). Les séquelles de cette erreur devraient rapidement disparaître. Tous les élèves concernés assistent aux cours.

● RECTIFICATIF : *cancers du colon-rectum*. — Le numéro de téléphone de la Ligue nationale française contre le cancer (1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris) est le 584.14.30 et non le 581.11.30 comme nous l'avions indiqué dans notre édition du 11 février.

DÉFENSE

A PROPOS DE « L'INTRUS » SUR TF-1

Les batailles navales du temps de paix

« *C'est la première fois que je vois un rouge !* » Cette phrase a disparu, sur la demande du cabinet du ministre de la défense, du dialogue du film *l'Intrus*, présenté, vendredi soir 12 février, par TF 1 et consacré à la détection, puis à la recherche et, enfin, à la découverte d'un sous-marin étranger, mais « *de conception soviétique* », par quatre bâtiments de la marine nationale, dont la corvette *Dupleix*. Une censure diplomatique, sans doute.

Et pourtant, il n'est pas si exceptionnel, comme l'a montré le réalisateur, François Moreuil, dans son film peut-être trop pédagogique, que la marine française réussisse à traquer, en Méditerranée occidentale, des sous-marins de la flotte soviétique de Mourmansk venus observer, aux limites des eaux territoriales, des exercices ou des essais devant Toulon. Les marins appellent cela « *le passage innocent* », c'est-à-dire cette croisière d'un curieux qui, cependant, se tient suffisamment à distance pour n'être pas en infraction avec les usages internationaux.

De telles navigations « innocentes » sont fréquentes, et il n'est que de se souvenir, il y aura bientôt quatre mois, de cet échouage d'un sous-marin soviétique à proximité de la côte suédoise, venu narguer, avec des armes nucléaires à son bord, un pays connu pour sa neutralité et pour son désir d'instaurer — avec ses voisins — une relative dénucléarisation du nord de l'Europe.

On reprochera peut-être au réalisateur de *l'Intrus* d'avoir trop longuement introduit son sujet et d'avoir, ensuite, manqué de temps pour pouvoir expliquer, en termes simples et convaincants, le pourquoi de ces batailles navales qui font que, seules, les marines, dans toutes les forces armées du monde, ont des missions du temps de paix qui ressemblent, déjà, à la guerre.

A l'abri d'une première frappe

Maintenir l'agressivité des équipages pour parfaire leur entraînement. Tester les réactions, en vraie grandeur, d'un adversaire supposé et mettre à l'épreuve ses matériels pour en connaître les performances exactes. Espionner à la frange des eaux d'autrui. Autant de tâches de tous les jours pour les marins du monde entier, engagés sur les vastes océans dans des joutes entre professionnels d'où se sentent exclus les civils. Certains le font avec plus d'effronterie que d'autres, ou avec moins de chance puisqu'ils ont été pris la main dans le sac.

A toutes ces explications, peut-être faudrait-il en ajouter une autre depuis l'affaire de ce sous-marin, baptisé *Whiskey*, devant les rivages suédois. Tous les états-majors occidentaux ont cherché à élucider sa mission. Et si, d'aventure, certains de ces bâtiments avaient reçu l'ordre de recenser systématiquement les recoins, baies et autres anfractuosités qui permettraient à des sous-marins nucléaires lance-missiles soviétiques de se mettre à l'abri d'une première frappe, intacts, précisément dans des zones où on les y attendrait le moins, chez l'adversaire potentiel ?

JACQUES ISNARD.

SCIENCES

L'Agence spatiale européenne a adopté son plan financier pour cinq ans

La Grande-Bretagne participera à la réalisation d'Ariane-4

Au cours de sa session des mercredi 10 et jeudi 11 février, le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) a adopté le niveau de ressources dont disposera l'exécutif de l'Agence pour les activités obligatoires — sciences et administration générale — au cours des cinq prochaines années. De 1982 à 1987, l'ESA disposera de 917,5 millions d'unités de compte (MUC) — soit 5,53 milliards de francs — aux conditions économiques de la mi-1981. Cette décision, qui requérait un vote unanime, n'avait pu être prise lors de la réunion précédente du conseil, en décembre 1981.

Le conseil a ensuite pu voter le budget 1982 — ce qui n'exige que la majorité des deux tiers une fois le niveau de ressources adopté. L'administration générale recevra, en 1982, 80,6 MUC, et les activités scientifiques disposeront de 100,4 MUC (605 milliards de francs). Cela permettra de continuer l'exploitation de satellites déjà lancés en orbite, de lancer à l'automne le satellite Exosat d'astronomie en rayons X, enfin de préparer les projets futurs : participation européenne au télescope spatial, sonde I.S.P.M. d'exploration des pôles du Soleil, sonde Giotto à lancer vers la comète de Halley, satellite Hipparcos d'astrométrie.

Ces budgets « obligatoires », financés par les Etats au prorata de leur P.N.B., ne représentent qu'une faible part des dépenses de l'ESA, qui s'élèveront en 1982 à 665 MUC (3,91 milliards de francs), dont 603 MUC directement fournis par les Etats membres. Le reste est constitué d'activités facultatives, auxquelles les Etats ne participent que s'ils le désirent et fixent librement la grille de financement.

Les principaux sont le développement d'Ariane (37,5 MUC), le lanceur Ariane-4 (15 MUC), l'utilisation de la base de Kourou (22,3 MUC), la construction d'un deuxième pas de tir (44,2 MUC), le satellite de télévision directe L-Sat (71,3 MUC), les autres programmes de satellites de télécommunications (56 MUC), le Spacelab et son développement ultérieur (45 MUC), l'utilisation de la microgravité pour des recherches en biologie et en physique (8,3 MUC), le satellite ERS-1 d'observation de la Terre (16 MUC).

Pour la plupart, les budgets de ces programmes étaient déjà adoptés ; pour quelques-uns, encore en cours d'adoption, les sommes correspondantes sont inscrites sous réserve. Il en est ainsi pour l'observation de la Terre et le développement ultérieur du Spacelab, pour lesquels le conseil a prolongé du 25 février au 15 avril le délai accordé aux Etats membres pour faire connaître leur position. Au contraire, les programmes Ariane-4 et microgravité ont pu être formellement approuvés.

La Grande-Bretagne a fait savoir qu'elle participerait à la réalisation d'Ariane-4 — alors qu'elle n'avait pas officiellement pris part au développement de la fusée (1), se contentant d'apporter, dans le cadre d'un accord bilatéral avec la France, une contribution couvrant les commandes passées à l'industrie britannique. Ce changement d'attitude entre 1973 et 1982 est un nouveau signe de la crédibilité qu'a acquise le lanceur européen.

(1) Neuf pays ont participé, en 1973, au programme Ariane de l'ESA : l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. L'Irlande s'est ensuite associée à la réalisation d'une série de lanceurs opérationnels.

INAUGURATION A RENNES DU CENTRE INFORMATIQUE

(De notre correspondant.)

Rennes. — Construit sur le campus de l'université de Rennes-I, le bâtiment de 3 000 mètres carrés abritant l'Institut de recherches en informatique et systèmes aléatoires (IRISA) et le centre régional interuniversitaire de calcul de Bretagne a été inauguré le jeudi 11 février. Cette réalisation fait de Rennes le deuxième pôle régional français en informatique, après Grenoble.

Doté d'un ordinateur C.I.I.-Honeywell-Bull 68 DPS 3, fonctionnant sous système Multics, le centre universitaire de calcul de Bretagne, où travaillent quarante-trois personnes (C.N.R.S. et éducation nationale), a pour mission de mettre ses moyens de calcul au service de la recherche, de l'enseignement et de la gestion des universités de l'Ouest. — C. T.

● *M. Jacques Robin a été chargé de mettre en place le Centre d'étude des systèmes et des technologies avancées* (*le Monde* du 22 janvier). — Ce centre, qui occupera une partie des locaux de l'ancienne École polytechnique, devra participer au développement et à la diffusion des technologies nouvelles, en préparant leur insertion dans le tissu social.

UN NOUVEAU COMMANDANT DE BORD POUR LA MISSION SPATIALE FRANCO-SOVIÉTIQUE

Moscou (*A.F.P.*). — Le cosmonaute soviétique Vladimir Djanibekov sera le commandant de l'équipage franco-soviétique qui doit s'envoler dans l'espace à bord d'un vaisseau triplace Soyouz-T, en remplacement de Youri Malychev, tombé malade. Vladimir Djanibekov a déjà effectués deux missions spatiales, en janvier 1978 et en mars 1981.

L'équipage qui prendra place dans le vaisseau de transport Soyouz-T, avant d'effectuer un vol à bord de la station orbitale Salout, est donc composé des Soviétiques Vladimir Djanibekov, commandant de bord, et Alexandre Ivantchenkov, ingénieur de bord, ainsi que du Français Jean-Loup Chrétien.

L'équipage de rechange, qui subit la même préparation que la première équipe en vue de ce vol, est toujours formée des Soviétiques Leonide Kizim, commandant de bord, Vladimir Soloviev, ingénieur de bord, et du Français Patrick Baudry. Ni la date du vol ni la station utilisée ne sont officiellement décidées. Des sources laissent prévoir le lancement d'une station Saliout-7 en mars et un vol franco-soviétique en juin.

SPORTS

D'un sport à l'autre...

ATHLÉTISME. — *Deux meilleures performances mondiales en salle ont été améliorées le 12 février au Madison Square Garden de New York : l'une par l'Américaine Mary Decker, qui a couru le mile (1 609 mètres) en 4 min. 21 sec. 47, améliorant de 3 sec. 14 centièmes son meilleur temps réalisé le 22 janvier à Los Angeles ; l'autre par les Américaines Candy Young et Stephanie Hightower, qui ont couvert le 60 yards haies en 7 sec. 38, soit 9 centièmes de moins que leur précédente meilleure performance.*

FOOTBALL. — *En match avancé des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France, Monaco (division 1) a battu, le 12 février à Marseille, Martigues (division 2) par 1 à 0 après prolongation, et à Caen, Lisieux (division 3) s'est qualifié aux pénalties (9 à 8) aux dépens de Lille (division 1), le score étant nul (0 à 0) après prolongation.*

JEUX OLYMPIQUES. — *M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (C.I.O.) a été reçu le 11 janvier par M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, pour lui présenter un* « avant-projet de résolution concernant la protection du mouvement olympique ». *M. Samaranch espère en effet obtenir de l'O.N.U. le vote d'une résolution sur les Jeux olympiques.*

CARNET

Décès

— Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 11 février 1982, à Nantes, du

général (cadre de réserve)
Robert DROMARD,

dont les obsèques auront lieu aux Herbiers (Vendée), dans la plus stricte intimité.

[Né le 21 juillet 1894 à Givet (Ardennes), et ancien élève de l'École polytechnique, Robert Dromard a fait une grande partie de sa carrière militaire dans l'arme du génie. A la fin de la seconde guerre mondiale, il est au haut commissariat des affaires allemandes et autrichiennes avant d'être nommé, en juin 1948, inspecteur du génie. Il quitte l'armée en 1954 avec le rang de général de corps d'armée. Le général Dromard était grand officier de la Légion d'honneur.]

— Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Julie LOINTIER,
née Spetier,
déportée résistante,
chevalier de la Légion d'honneur,

rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt-huitième année.
Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 27 janvier 1982.

— Mlle Renée Meyer,
Mme Philippe Maury,
Le pasteur et Mme Jacques Maury,
Le pasteur et Mme Raymond Berthoud,
leurs enfants et petits-enfants,
Le pasteur et Mme André Dumas,
M. et Mme François Blanc,
ont le chagrin d'annoncer la mort, survenue le 12 février 1982, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, de

Mme Pierre MAURY,
née Elizabeth Meyer.

Un service religieux aura lieu en l'église de l'Annonciation (19, rue Cortambert, Paris), le lundi 15 février, à 10 h. 30 ; l'inhumation ayant eu lieu dans la stricte intimité familiale.

« Ma grâce est tout ce dont tu as besoin. »
(II. Cor., 12/9.)

— Reims.
Mme veuve Léon Soussan, sa mère,
Mlle Daisy Soussan,
M. Gérard Soussan,
M. et Mme André Soussan et leurs enfants,
ses frères, sœur, belles-sœurs, neveux et nièces,
M. et Mme Gilbert Médina et leurs enfants,
Mme veuve Gaston Hassid et sa fille,
Mme veuve Henri Ronan et ses enfants,
Mme veuve Jacques Médina et ses enfants,
ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Les familles Sfez, Habib, Amsalac,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Edouard SOUSSAN,
survenu à Reims, le 11 février 1982, dans sa vingt-septième année.

Un culte israélite sera célébré au cimetière du Nord, le lundi 15 février, à 16 h. 15.
Réunion à la porte du cimetière.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
51100 Reims,
63, boulevard Pommery,
4, rue Gerbault.

— M. et Mme Alexandre Zermizoglou,
leurs fils, Philippe, Etienne,
Et toute leur famille,
ont la très grande douleur de perdre accidentellement leur fille et sœur,

Anne-Marie ZERMIZOGLOU,
dans sa dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale orthodoxe Saint-Etienne (7, rue Georges-Bizet, Paris-16e), le mardi 16 février, à 10 h. 30.
39, rue Carves,
92120 Montrouge.

Messes

— La messe du trentième jour à la mémoire de

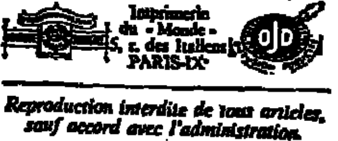
M. Maurice DEJEAN,
ambassadeur de France,

sera célébrée le lundi 15 février 1982, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

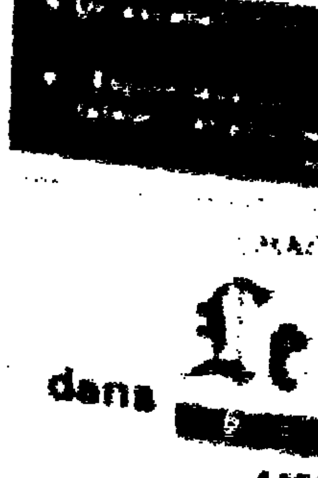
Erratum

— Dans l'avis de décès de
M. François BOUCHARD,
il fallait lire :
Thibault Pierron et Amélie Bouchard, ses arrière-petits-enfants.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.



Le Monde

culture

EXPOSITIONS

ARTISTES FRANÇAIS A NEW-YORK

L'invasion ?

Alors qu'à Houston on vient d'inaugurer une grande rétrospective Yves Klein (en collaboration avec le Centre Georges-Pompidou qui l'accueillera fin 1983) et qu'à Paris on présente les chefs-d'œuvre de Pollock, vingt et un artistes français exposent simultanément dans seize galeries new-yorkaises – et non des moindres – de Madison avenue à Soho. Serait-ce le vrai dégel des relations artistiques franco-américaines ? On voudrait l'espérer. Mais, alors que depuis des années les galeries de New-York à quelques exceptions près n'offrent que très rarement leurs cimaises à des artistes français, se peut-il que, soudain, les marchands de Manhattan et leurs collectionneurs soient dans un tel état de demande de peinture française ?

L'idée peut paraître séduisante de ce côté de l'Atlantique, mais il ne faut sans doute pas trop y croire : il n'est pas dit du tout que le bastion new-yorkais, s'il ne semble plus tout à fait imprenable, soit réellement pris. Surtout de cette manière ambiguë, qui mélange allégrement le culturel et le commercial.

La manifestation, qui est organisée par l'Association d'action artistique (celle-ci a financé le transport des œuvres, les assurances, la venue des artistes et le catalogue de l'exposition), a été préparée depuis un an et demi, non sans difficultés. L'idée, c'était d'établir une collaboration avec le secteur privé pour la diffusion à l'étranger de la création contemporaine, de faire connaître à New-York les courants les plus importants de cette création en France de 1970 à aujourd'hui et de présenter les galeries françaises qui ont le plus œuvré pour la diffusion de cette création.

De Paris, on pouvait croire que cette association du public et du privé, du culturel et du commercial, serait tout à fait normalement reçue à New-York. Mais non. Pour le moment en tout cas, oubliant le contenu des expositions, la qualité des artistes présentés, c'est de ce seul aspect qu'il est question : un article du *New-York Times* daté du 22 janvier, sous le titre « French invasion », a donné le la en racontant la génèse des expositions, reprise en détail dans le numéro de février de *Art-news*.

Si l'AFAA donne la responsabilité des expositions à un commissaire au-dessus de tout soupçon, Otto Hahn, critique d'art à l'Express, *tout le monde sait en fait maintenant que l'idée vient de Daniel Templon, qui tient à Paris la galerie du même nom. Or chacun sait (à Paris tout au moins) que celui-ci souffre le martyre de ne pouvoir vendre ses artistes sur le marché américain, alors que lui, depuis longtemps, fait tout ce qu'il peut pour promouvoir en France ceux de la galerie LeoCastelli, de New-York.*

L'idée vient donc de lui. Il connaît New-York, expose son projet à Castelli, qui décide de le soutenir : pour ce dernier, c'est une très bonne idée qui permettra de voir ce qui se passe en France aussi bien que dans un musée. Et d'aider Daniel Templon à trouver les galeries qui accepteraient d'exposer des artistes français. De retour à Paris, Daniel Templon contacte les responsables de l'AFAA, où l'on cherche à sortir du ronron d'expositions vieillottes, et où l'on envisage un grand programme de promotion de la création contemporaine à l'étranger. Ne pouvant faire l'opération avec Daniel Templon, on nomme Catherine Millet commissaire de l'exposition new-yorkaise. Celle-ci, après quelques semaines, démissionne, estimant qu'elle n'a plus rien à faire là puisque le choix des artistes est déjà fixé : sept sur douze venaient de chez Daniel Templon. Alors on nomma Otto Hahn, qui accepta de reprendre le flambeau, pour ne pas laisser tomber les artistes que les galeries new-yorkaises avaient accepté d'exposer. Il en augmenta le nombre qui passa à vingt et un, réduisant la participation de Daniel Templon à un tiers, au lieu de plus de la moitié... Et voilà.

Polis et discrets

On les cite : Gilles Aillaud, Ben, Bioulès, Rémy Blanchard, Boltanski, Louis Cane, Robert Combas, Olivier Debré, Gérard Garouste, Simon Hantaï, Jean Le Gac, Robert Malaval, Annette Messager, Bernard Pagès, Jean-Pierre Pincemin, Anne et Patrick Poirier, Martial Raisse, François Rouan, Titus Carmel, Bernard Venet, Claude Viallat sont donc exposés dans de grandes galeries new-yorkaises, de Holly Salomon à Sidney Janis en passant par Robert Miller, Pierre Matisse, Sonnabend et, bien sûr, Castelli.

Tous les artistes ne sont pas au meilleur de leur forme ; on aurait certainement pu en remplacer certains (de chez Daniel Templon notamment) par d'autres, et pourquoi pas par ceux, comme Gäfgen ou François Martin, refoulés on finit par ne plus trop savoir par qui, alors que certaines galeries étaient demandeurs. Il reste qu'il y a là d'excellents artistes, et même des meilleurs. Ce sur quoi les Américains ne se sont pas encore prononcés. Les réactions sont autres.

Car les critiques auraient aimé, semble-t-il, qu'on leur brosse un véritable panorama des années 70 en France, ce qui n'est pas tout à fait le cas ; être consultés et interrogés sur la véritable demande américaine, qui est culturelle. Pour eux – le bruit en court ou on le fait courir, – cette exposition serait tout à fait artificielle et ne répondrait à rien, contrairement ce qui s'est passé avec les Allemands ou les Italiens, premiers « envahisseurs » du terrain new-yorkais, il y a deux ans.

Du côté des artistes américains, on paraît sur la défensive, et l'on est prêt à dire que ce qui est montré a déjà été fait, par eux... Quant aux marchands, ils sont polis et discrets. Certains prétendent qu'ils ont accepté de jouer le jeu, mais que pas mal d'entre eux ne feront guère d'efforts pour vendre ; qu'un Sidney Janis et un Castelli, qui n'ont toujours fait que la promotion de la peinture américaine, renieraient tout leur travail depuis des années en essayant de convaincre les collectionneurs d'acheter français. Evidemment, on ne peut prêter à tous ce comportement : à un Pierre Matisse par exemple, qui expose Rouan depuis dix ans, ou à Sonnabend.

On dit encore que, au soir du vernissage, beaucoup de marchands ont bien vite plié boutique pour partir en week-end, ce qui n'est pas dans leurs habitudes, un premier jour d'exposition...

Trop tôt, il est beaucoup trop tôt, pour mesurer les effets de l'exposition des Français, effet, d'ailleurs, qui ne doivent pas s'arrêter à New-York : un choix d'œuvres des artistes doit circuler dans des galeries à Dallas en avril, à San Francisco en juin, à Seattle en septembre. Et l'Action artistique, où le ministère de la culture compte bien continuer à promouvoir les artistes français aux Etats-Unis, dans les années à venir. Avec plus de prudence, espérons, à l'égard de certains marchands.

GENEVIÈVE BREERETTE.

MUSIQUE

D. FISCHER-DIESKAU A PLEYEL

La leçon de chant

Rien de plus malaisé que d'entreprendre la critique d'un récital de Dietrich Fischer-Dieskau puisqu'il est l'exemple même d'un artiste essentiellement préoccupé par la recherche d'une perfection inattaquable. L'intonation est toujours d'une justesse absolue, sauf lorsque cette justesse gagne à s'affirmer progressivement (il attaque alors la note légèrement par-dessous). La courbe des phrasés est d'une évidence confondante : où que l'on se trouve dans la phrase, on pressent toujours si la chute sera proche ou lointaine. La diction est si claire qu'on a bientôt l'impression de comprendre, à travers leurs sonorités, des mots inconnus.

Si l'on s'aide de la traduction, on apprécie la mise en valeur de chaque mot par une modification de la couleur vocale selon l'importance qu'il occupe dans la phrase ou dans le poème ; en levant les yeux on observe que les jeux de physionomie, les mouvements du corps, le regard, ajoutent encore à l'éloquence du chant. Rien n'étant laissé au hasard, il devient impossible de découvrir la moindre faille dans un édifice reconstruit chaque soir pierre par pierre avec une inlassable méticulosité.

On sent bien, derrière le dithyrambe, poindre une critique : l'aspect magister de Dietrich Fischer-Dieskau, que l'on dirait toujours soucieux de montrer comment il faut chanter à des gens qui n'en auraient aucune idée, est un peu irritant, mais si l'on passe là-dessus, si l'on considère que le souci de se faire bien comprendre, poussé chez lui jusqu'à l'obsession, est précisément ce qui manque à la plupart des chanteurs, comment ne pas rester muet d'admiration ? C'était particulièrement le cas, vendredi soir, salle Pleyel : en dépit de la trop grande dimension d'un lieu où les *pianissimo* sont attaqués par les bruissements ambiants, où les *fort* se trouvent grossis par la réverbération, le programme qu'il avait consacré à un choix de lieder de Richard Strauss avait de quoi séduire les auditeurs les plus rétifs. Car, pour estimable qu'il soit, l'art de Strauss en ce domaine souffre de la comparaison avec ses contemporains Gustav Mahler et Hugo Wolf ; sans cesser d'être charmant, il reste toujours un peu compliqué, comme s'il était privé de ce privilège de l'évidence que les autres ont reçu en partage.

Davantage peut-être que par la découverte de ces lieder peu connus, cette soirée restera marquée par la révélation d'un nouvel accompagnateur : Hartmut Höll, un jeune pianiste allemand qui n'a pas encore trente ans et qui réussit à établir sur son instrument un parallèle exact avec l'interprétation de Fischer-Dieskau. C'est un miroir, mais aussi un parfait complice, un partenaire à part égale comme il en existe peu.

GÉRARD CONDÉ.

VARIÉTÉS

Giovanna Marini en tournée

Giovanna Marini et ses trois compagnes seront restées trois semaines au T.E.P. et, soir après soir, auront fait salle comble, comble et heureuse. Les optimistes peuvent essayer, pour une des deux dernières représentations, de se procurer un strapontin. Il en reste quelques-uns (1). Les courageux iront en banlieue, dans les jours qui viennent. Et vous, habitants de Sartrouville, de Villepreux, ou, plus loin, de Bourges et de Chartres, ne ratez pas le passage du quatuor des femmes qui chantent *a capella* l'Italie (2). C'est quelqu'un, la Marini. Et c'est quelque chose, sa musique : cette façon qu'elle a de concocter son miel, partant de la mélopée des pleureuses du Mezzo- giorno, des stridences du chant des bergers calabrais, des rythmes de la tarentelle, des violences qui se faufilent dans les madrigaux de la Renaissance.

Giovanna Marini se baptise elle-même *« cantastorie »*, chanteuse d'histoire, selon la tradition populaire ; elle revendique un enracinement. Née, éduquée dans la ville, elle s'est tissé des liens avec le village – tous les villages de campagne perdus – où glissent à pas pressés les silhouettes noires des veuves pensives. Elle a écouté, tout ingurgité, tout réécrit : tout, sauf la résignation. Et elle interprète... en militante capable d'humour sur elle-même, traduisant tout d'abord dans un français de mélodie les mots, les exclamations, composés sur autant de modes pour sa voix et pour les voix, chacune particulière, de Lucilla Galeazzi, de Patrizia Nasini et de Maria Tommaso.

Ensuite, c'est à peine si elle touche sa guitare. Les quatre femmes, debout, complices, plongent. Et naissent des complaintes, des sons de gorge ; et sautillent des notes riant du nez pour décrire en couleurs les délices de la machinerie administrative. Vient un récit-oratorio, des tremblements de terre, puis monte une dissonante cantate à la bombe, puis le motet aux rythmes répétitifs (la grève chez Fiat) et encore un hymne sombre (à la mémoire de Pasolini). On est loin du folklore.

Marini ? un compositeur contemporain qui sait plaire au public...

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) TEP, samedi 13 février à 20 h 30, et dimanche 14 à 15 h.

(2) Sartrouville, le 16 février ; Bourges, le 17 ; Villepreux, le 19 ; Saint-Cyr-l'École, le 20 ; Vitry, le 21 ; Chartres, le 23 ; Cergy, le 25 ; Elancourt, le 26 ; Sceaux, le 27 ; Juvisy, le 28.

Deux disparitions

L'AUTEUR DRAMATIQUE GABRIEL AROUT

L'auteur dramatique Gabriel Arout vient de mourir à Paris, des suites d'un cancer ; il était âgé de soixante-treize ans.

Né en Russie le 28 janvier 1909, Gabriel Arout – de son vrai nom Aroutchev – émigre avec ses parents en 1921 et fait ses études en France. Il devient journaliste, s'essaie au roman, travaille au cinéma comme scénariste et dialoguiste (les Hussards, les Assassins du dimanche, Marguerite de la nuit, la Mort en ce jardin) *entre autres, mais c'est au théâtre qu'il donne toute la mesure de son talent, de sa poésie rêveuse, dans des œuvres qui jouent sur l'ambiguïté des sentiments et de l'amoralité.*

En 1943, Louis Ducreux monte sa première pièce Orphée, *et en 1948 la deuxième,* Pauline ou l'écume de la mer *est prise par Pierre Fresnay. En 1950, il connaît son premier grand succès avec le* Bal du lieutenant Helt *avec Marcel Herrand et, en 1952, Michel Vitold monte* la Dame de trèfle.

Gabriel Arout écrit avec sa femme Renée Delamare C'est un vagabond, Appelez-moi maître. *La finesse de son écriture, fait de ce polyglotte le collaborateur attitré d'un autre russe, le metteur en scène André Barsacq pour qui il adapte, notamment,* Crime et Châtiment, l'Idiot *d'après Dostoïevsky.*

En 1978, Gabriel Arout a reçu le grand prix du théâtre de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques et il a participé aux travaux de sa commission. En 1981, l'Académie française lui a décerné son prix du théâtre.

L'ACTEUR JAPONAIS TAKASHI SHIMURA

L'acteur Takashi Shimura, l'un des comédiens japonais les plus célèbres, est mort le 11 février à Tokyo. Il était âgé de soixante-seize ans.

[La carrière de Shimura, qui a duré plus de quarante ans, a été étroitement associée à celle du metteur en scène Akira Kurosawa. Il avait fait sa dernière apparition à l'écran dans le dernier film de celui-ci, *Kagemusha*, palme d'or au Festival de Cannes 1980. Après avoir tourné avec divers metteurs en scène avant la guerre, il avait rencontré Kurosawa en 1943, et de leur amitié devait naître une collaboration presque constante. Au cours des vingt dernières années, mis à part quelques apparitions à la télévision, Shimura n'avait tourné qu'avec Kurosawa et était devenu Toshiro Mifune, un des « piliers » des films de ce cinéaste. Il avait joué notamment dans *Rashomon* (1950), *Vivre* (1952, titre japonais : *Ikiru*) et *les Sept Samouraïs* (1954).]

CORRESPONDANCE

Les p'tits coins de la culture

A propos d'une vente aux enchères d'œuvres d'art au profit de Médecins du monde pour la Pologne qui s'est déroulée le 30 janvier au Lucernaire-Forum, à Paris, nous avons reçu de M. Jean-marc Sant, artiste, la lettre suivante :

Pour qui veut acquérir des œuvres d'art à vil prix, j'ai un tuyau de première : allez aux ventes de charité, et par-dessus le marché vous vous offrez une bonne conscience, au moins pour le qu'en-dira-t-on.

Celle qui a eu lieu au Lucernaire-Forum le 30 janvier 1982, largement annoncée par les médias, a fait salle comble. Organisée par l'artiste peintre hollandais Thijs Willemse, au profit de l'association Médecins du monde pour son action en Pologne, elle rassemblait les dons de plus de cent dix artistes. Me Labat, commissaire-priseur, mit en scène ce qui ne tarda pas à rassembler à une tragi-comédie de quatre sous. Après avoir précisé que les sommes payées seraient, d'une part, intégralement versées aux Médecins du monde et, d'autre part, déductibles dans les déclarations de revenus, étant considérées comme des dons pour une œuvre charitable encouragée par le gouvernement, il donna le ton immédiatement en prenant l'initiative de ne pas tenir compte des mises à prix demandées par les artistes pour leurs œuvres (calculées 40 % en deçà de leur valeur en galerie).

Puis, un coup de marteau donna le signal d'une curée famélique. C'était à qui paierait le moins cher. Telle toile, donnée par un artiste à 1 500 F, était mise à prix à 100 F et trouvait acquéreur avec toutes les peines du monde – même de la Pologne ? – à 350 F. Tel bronze, donné à 5 500 f, mis à prix à 600 F, adjugé à 1 300 F (la facture que l'artiste a dû payer au fondeur pour une cire perdue de cette taille ne saurait être inférieure à 2 000 F). Une lithographie signée Bernard Buffet, estimée à 8 000 F, acquise à 1 800 F, une autre de Mathieu, cotée à 6 000 F : 800 F, etc. Le clou du spectacle : une petite toile, mise à prix 150 F... *« Personne à 150 F ?... 100 F ? 50 F ? Ici, monsieur à 50 F !... 60 F pour la dame aux lunettes ! 60 F ? » « 65 F ! »*, propose une vieille rombière, étincelante de tous ses feux poinçonnés 18 carats... La réalité prenait des allures de caricature, du plus mauvais goût. Heureusement, Thijs Willemse se remit assez vite de son effarement pour limiter la debâcle en récupérant les œuvres pour lesquelles les enchères restaient vraiment trop basses. A côté de ça, un minuscule dessin, garanti pur Pissaro, certificat et cachet d'atelier à l'appui, a été adjugé, sur un coup de fièvre savamment orchestré par un comédien – s'il en est au Lucernaire – à 4 800 F (il était coté 5 000 F tout de même !).

Total des « dons » des Français aux Médecins pour la Pologne : 25 000 F. Au Lucernaire, qui, au demeurant, se voue à l'épanouissement de la culture, ça volait très très bas en ce triste jour. Et les artistes ? On leur a même enlevé la joie de donner. Certains, écœurés, ont racheté leurs travaux, ils pourront au moins déduire ça de leurs impôts.

CINÉMA

« SABOTAGE », D'ALFRED HITCHCOCK

LA TRAGÉDIE D'UN COUPLE

Il fait nuit à Londres. La ville est, brusquement, privée de lumière, à la suite d'un sabotage dont l'auteur, Carl Verloc, rentre tranquillement chez lui. Il est directeur, dans un quartier populaire, d'un petit cinéma, « le Bijou ». Il y habite avec sa femme, Sylvia, et Steve, le jeune frère de celle-ci, qui ignorent tout de ses activités.

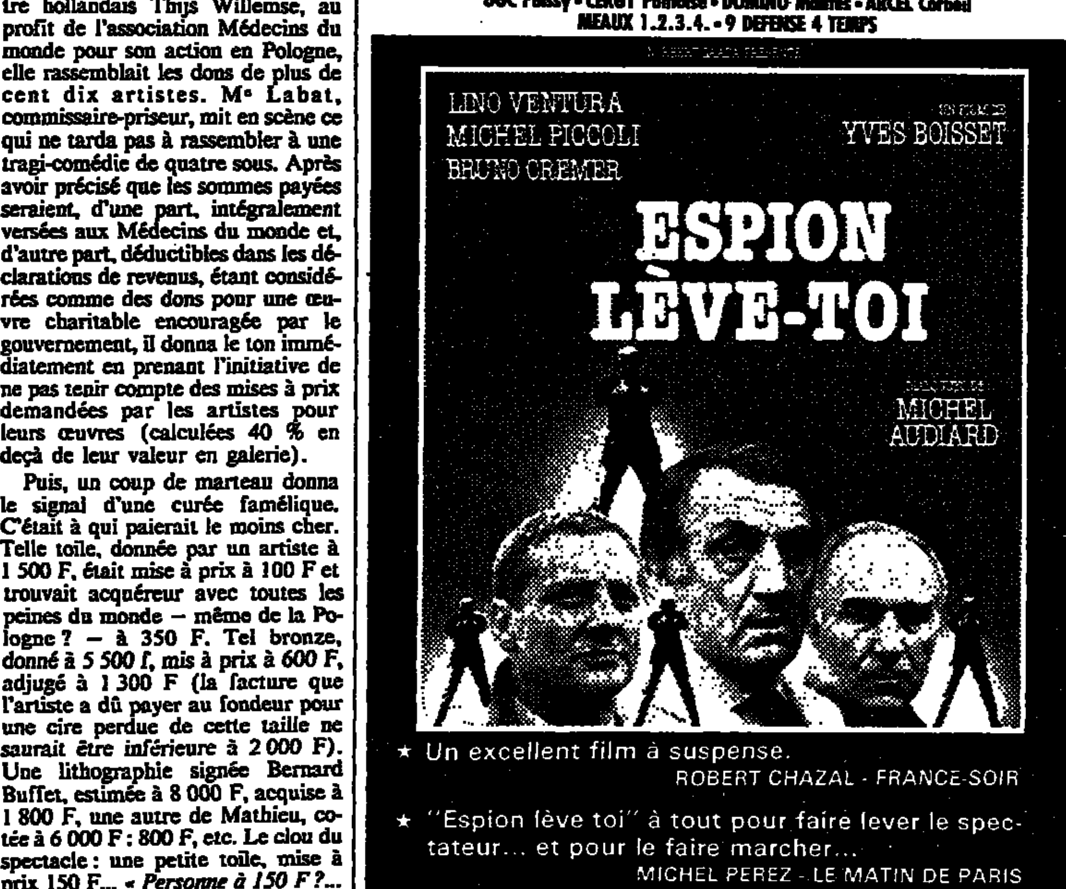
Ce film, tourné en 1936, est l'adaptation d'un roman de Joseph Conrad, *The secret agent*, ce qui a parfois amené une confusion avec celui que Hitchcock réalisa juste avant et qui portait le même titre, devenu, pour la distribution en France, *Quatre de l'espionnage*.

Sabotage, dont Hitchcock, dans ses entretiens avec François Truffaut, déclarait n'être pas satisfait, est une œuvre singulière relevant, il est vrai, d'une inspiration inhabituelle. On n'y trouve pas un brin d'humour, et le réalisateur semble s'être désintéressé du thème de l'espionnage, qu'il traitait pourtant et devait encore traiter fréquemment. Les motifs qui font agir Verloc ne sont pas expliqués, l'organisation terroriste à laquelle il appartient reste vague. De plus, le suspense du film n'est pas dans l'enquête policière, mais dans les séquences centrales du film, lorsque Verloc, se sachant surveillé, envoie Steve porter, à sa place, un paquet contenant une bombe à retardement. L'enfant perd du temps en route. La bombe explose dans un autobus. Steve est tué. Le public de l'époque fut horrifié par cette mort brutale, et Hitchcock a dit aussi à Truffaut que cela avait été, de sa part, *« une très grave erreur »*. Or, à revoir *Sabotage* aujourd'hui, on s'aperçoit que ce suspense, dont la tension n'est pas relâchée, conditionne les rapports tragiques du couple Verloc. Avant, Sylvia avait des soupçons. Après, elle a des certitudes intolérables. Le film, dont l'action est située presque entièrement devant le cinéma, dans la salle et l'appartement communicant, est empreint, dès le début, d'une atmosphère de fatalité, d'une sorte de réalisme fantastique.

Un inspecteur de police (joué par le fade et insignifiant John Loder) intervient, là-dedans, comme un chien dans un jeu de quilles. Seul compte le duel passionnel des Verloc. Elle n'aime pas vraiment son mari ; lui est jaloux du petit frère, et l'on peut se demander s'il ne l'a pas, volontairement, sacrifié. Hitchcock a merveilleusement dirigé l'actrice américaine Sylvia Sidney, fragile et douloureuse, et l'acteur autrichien Oscar Homolka, pétri de mystère, de méchanceté, d'ambiguïté. Le point culminant de la mise en scène se situe au cours du repas où la vue d'un couteau de cuisine provoque chez Sylvia la tentation du meurtre. Il y a là une admirable suite de plans, courts, précis, sans dialogue, pour une situation inéluctable.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les programmes.



SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES OUBLIETTES, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), sam., 20 h, dim., 17 h.
L'EQUARISSAGE POUR TOUS, Théâtre de la Plaine (250-15-65), sam., 20 h 30, dim., 17 h.
LE VOYAGE DE M. PERRICHON, Comédie-Française (296-10-20), sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 et 20 h 30.
HEDDA GABLER, Odéon (325-70-32), sam., 20 h 30, dim., 15 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Lohengrin (sam., 18 h 30).
Salle Favart (296-12-20) : Bubbling Brown Sugar (Harlem années 30), (sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 et 18 h 30).
Chaillot (727-81-15), Foyer : entretien avec M. Saïd Hammadi (sam., 18 h 30). – Salle Gémier : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Petit Odéon (325-70-32) : Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale (sam., dim., 18 h 30).
TEP (797-96-06). : Giovanna Marini, sam., 20 h 30, dim. 15 h).
Petit TEP Alain Duverne (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Centre Pompidou (277-12-33) : Cinéma vidéo : Pollock (sam. et dim., 15 h et 19 h).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h et 16 h 45) ; Troupe Ariadone (Zarathoustra) (sam., 20 h 30, dim., 16 h).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Tanztheater de Wuppertal (à la Maison des arts de Créteil, sam., 18 h 30 et 20 h 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30 et 20 h 30).
Artistic-Athevains (355-27-10) : l'Orage (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h).
Astelle-Théâtre (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h).
Atelier (606-49-24) : le Nombril (sam., 21 h ; dim., 15 h et 21 h).
Arts-Hebertot (387-23-23) : L'étrangleur s'excite (sam., 21 h).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : la Tragédie de Carmen (sam., 20 h 30).
Bouffes parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam., 21 h ; dim., 15 h).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Richard II (sam., 18 h 30 ; dim., 15 h 30) ; Épée de Bois (808-39-74) ; Ecrits contre la Commune (sam., 20 h 30 ; dim., 16 h). – Théâtre de la Tempête (328-36-36) : l'Étranger dans la maison (sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30).
Centre d'arts celtique (258-97-62) : le Regard d'Antoine (dim., 15 h) ; Évasion (sam., 20 h 45 ; dim., 17 h).
Centre culturel suédois (271-82-20) : A la dérive d'Artaud (sam., 20 h 30).
CISP, Théâtre Paris 12 (343-19-01) : les Mentons bleus (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h).
Cité internationale universitaire (589-38-69), Galerie : la Religieuse (sam., 20 h 30). – Grand Théâtre : la Divine Comédie (sam. 20 h 30). – Resserre : Ce titre, tu es né avec (sam. 20 h 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Élysée (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24) : le Jardin d'Eponine (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h 30).
Comédie italienne (321-22-22) : la Servante amoureuse (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : le Chanteur d'opéra (sam., 20 h 30).
Daunou (261-69-14) : La vie est trop courte (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).
Édouard VII (742-57-49) : la Danse du diable (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h).
Espace Cardin (266-17-30) : Oratorio pour une vie (dim., 17 h).
Espace-Gaîté (327-95-94) : Stratégie pour deux jambons (sam., 22 h ; dim. 17 h 30).
Espace Marais (271-10-19) : le Misanthrope (sam., 20 h 30).
Essaïon (278-46-42) : I, le Marteau des maléfices (sam., 20 h 45) ; II, Ballades (sam., 18 h 30) ; Protée (sam., 21 h).
Fondation de l'Allemagne (589-32-26) : l'Heure de mon plus grand silence (sam., 20 h 45).
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16) : Vie et mort du roi boiteux (sam. 20 h).
Fontaine (874-74-40) : les Trois Jeanne (sam., 20 h 30, dernière).
Gaîté Montparnasse (322-16-18) : l'Os de cœur (sam. 22 h, dim. 17 h 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30) ; l'Augmentation (sam. 22 h 30).
La Bruyère (874-76-99) : le Divan (sam., 21 h ; dim., 15 h).
Lierre-Théâtre (586-55-83) : la Grande peur dans la montagne (sam., 20 h 30, dim., 16 h).
Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : Yerma (sam., 18 h 30) ; Anatole (sam., 20 h 30) ; Elle lui dirait dans l'île (sam., 22 h 15) ; Théâtre Rouge ; Don Quichotte (sam., 18 h 30) ; le Fétichiste (sam., 20 h 30) ; le Combat de la mouche (sam., 22 h 15). – Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30).
Madeleine (265-07-09) : Du vent dans les branches de sassafras (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h).
Marie Stuart (508-17-80) : l'Ile des chèvres (sam., 17 h 30 et 20 h 30).
Marigny (256-04-41) : Amadeus (sam., 20 h 30, dim., 15 h). – Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h).
Mathurins (265-90-00) : Jacques et son maître (sam., 21 h ; dim., 15 h et 18 h 30).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h 15 ; dim., 15 h 30 et 21 h 15).
Michodière (742-95-22) : la Pattemouille (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h et 18 h 30).
Moderne (280-09-30) : Trio (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h).
Montparnasse, (320-89-90) : Trahisons (sam., 21 h ; dim. 16 h) ; petite salle (322-77-30) : les Archivistes (sam., 20 h 30, dernière).
Œuvre (874-42-52) : Orties... chaud (sam., 20 h 30 ; dim. 15 h).
Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h et 18 h 30).
Petit Forum (297-53-47) : Toute honte bue (sam. et dim., 20 h 30).
Plaisance (320-00-06) : Frère et sœur (sam., 20 h 45).
Poche (548-92-97) : Baron baronne (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).
Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h).
Scala (261-64-00) : les Caprices de Marianne (sam., 20 h 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h 30).
Studio-Théâtre 14 (545-49-77) : Quelle belle vie, quelle belle mort (sam., 20 h 30).
T.A.I.-Théâtre d'Essai (278-10-79) : Métamorphose (sam., 20 h 30, dim., 15 h) ; l'Écume des jours (sam., 22 h, dim., 17 h) ; Huis clos (sam., 23 h 30, dim., 22 h).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Vampire au pensionnat (sam., 20 h 30) ; Nous on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h).
Théâtre de l'Épicerie (271-51-00) : Écritures I (sam., 20 h, dernière).
Théâtre en rond (387-88-14) : Mélimélomane (sam., 20 h 30, dim., 16 h, dernières).
Théâtre du Marais (278-03-53) : Henri IV (sam., 20 h 30).
Théâtre du Parvis (633-08-80) : Écoute le vent sur la lande (sam., 20 h 30).
Théâtre Présent (203-02-55) : Pantagleize (sam., 20 h 30, dim., 17 h).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21) : Mademoiselle Julie (sam., dim. 20 h 30).
Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : Antigone toujours (sam. 20 h 30, dim. 15 h 30) Petite salle : Virginia (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h) ; Maison internationale du théâtre : Saint-Simon le voyeux (sam., 18 h 30).
Théâtre-18 (226-47-47) : Lettre au père (sam., 22 h).
Variétés (233-09-92) : Chéri (sam., 20 h 30 ; dim. 15 h et 18 h 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Théâtre chez Léautaud (sam. 19 h.) ; Des bigoudis à l'intérieur de la tête (sam., 20 h 15) ; le Président (sam., 21 h 30 et 23 h 15).
Blancs Manteaux (887-15-84) : Areuh = MC2 (sam., 20 h 15) ; les Démones Loulou (sam., 21 h 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam., 22 h 30 et 24 h) ; – II. : Qui a tué Betty Grandt (sam., 21 h 30 et 24 h) ; Popote (sam., 22 30).
Café d'Edgar (322-11-02), I : Tiens, voilà deux boudins (sam., 20 h 30) ; Mangeuses d'hommes (sam., 20 h 30). – II : le Vendeur de son père (sam., 20 h 30) ; C'était ça ou le chômage (sam., 21 h 45).
Café de la Gare (278-52-51) : Qu'est-ce qu'il y a dedans (sam., 20 h 15) ; le Chasseur d'ombre (sam. 22 h 15).
Connétable (277-41-40) : Un jeté et deux boucles (sam., 20 h 30).
Coupe-Chou (272-01-73) : *Le Petit Prince* (sam., 20 h 30) ; Feydeau - Courteline - Labiche (sam., 22 h).
L'Écume (542-71-16) : M.-C. Calmus (sam., 20 h30).
Fanal (233-91-17) : l'Amant (sam., 20 h) ; Francis Blanche (sam., 21 h 15).
La Gageure (367-62-45) : les Méfaits du tabac ; la Fleur à la bouche (sam., 22 h).
Petit Casino (278-36-50) : Douby... be good (sam., 21 h) ; T'as pas vu mes bananes ? (sam., 22 h 15).
Point Virgule (278-67-03) : Ça alors (sam. 20 h 15) ; Du ronron sur les blinis (sam., 21 h 30) ; Les chocottes (sam., 22 h 30).
La Soupap (278-27-54) : le Mur mort (sam. 18 h 30) ; C. Régnier (sam., 21 h 30).
Splendid Saint-Martin (208-21-93) : Papy fait de la résistance (sam., 20 h 30 et 22 h).
Le Tintamarre (887-32-82) : Phèdre (sam., 20 h 30) ; Annonces matrimoniales (sam. 22 h).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Connaissez-vous cet escabeau ? (sam., 20 h 15) ; Il en est... de la police (sam., 21 h 30) ; Teleny (sam., 22 h 30).
Vieille Grille (707-60-93) : F. Marques, C. Zarcate (sam., 22 h).
Vingt Cinquième Heure (439-36-59) : Théophile (sam. 21 h) ; Ripailleries (sam. 22 h).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Achetez François (sam., 21 h. ; dim., 15 h 30 et 21 h).
Deux-Anes (606-10-26) : C'est pas tout rose (sam., 21 h ; dim., 15 h 30 et 21 h).

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50) : Soleil d'Espagne (sam., 20 h 30, dim., 14 h 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : M. Sosa, Illapu (sam., 20 h 45 ; dim., 16 h).
Espace Gaîté (327-95-94) : R. Didier (sam., 20 h 15, dim., 15 h 30).
Espace-Marais (271-10-19) : les Mimes électriques (sam., 22 h 30).
Fontaine (874-74-40) : Lacombe - Asselin (sam., 22 h).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Mannick (sam., 20 h 15 ; dim., 15 h 30).
Gymnase (246-79-79) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h).
La Huchette (326-38-99) : Nicole Vassel (sam. 18 h 30).
Olympia (742-25-49) : Nana Mouskouri (sam., dim., 21 h).
Palais des Glaces (607-49-93), Romain Bouteille (sam., 22 h 15).
Palais des Sports (828-40-90) : France Gall (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h).
Potinière (261-42-53) : Alex Métayer (sam., 20 h 45).
La Tanière (566-94-23) : Ph. Garnier (sam., 20 h 45) ; G. Laser (sam., 22 h 30).
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41) : Duo H. Salgan, U.de Lio (sam., 21 h et 23 h 30, dim. 21 h).

La danse

Centre Mandapa (589-01-60) : L'Amour sorcier (sam., 20 h 45, dim., 14 h 30).
Palais des Congrès (758-27-78) : La Belle au bois dormant (sam., 20 h 30, dim., 14 h 30).
Palais des Glaces (607-49-93) : Bal et ballets à la cour de Louis XIV (sam. 20 h 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : L'Ensemble de Pékin (sam., 20 h 30, dim., 15 h, dernières).
Théâtre-18 (226-47-47), C'est comme ça qu'il faut faire (sam., 20 h, dim., 16 h).

Samedi 13 - Dimanche 14 février 1982

Les concerts

Salle Gaveau : Quatuor de Tokyo (Berg, Beethoven, Schubert) (sam., 17 h).
Radio-France : Auditorium 106 : W. Chodack (Scriabine, Beethoven) (sam., 18 h 30).
Lucernaire : S. Goodyear et B. Gousset (Brahms, Schubert) (sam. 19 h 45).
Crypte Ste-Agnès : P. Di Mascio (Torroba, Villa-Lobos, Tarrega) (sam., 20 h 30).
Église Saint-Julien le Pauvre : Vetera et Nova (musique française du XVIIIe siècle) (sam., 20 h 45).
Église Saint-Merri : Quatuor pour deux flûtes, violoncelle et clavecin (Bach, Debussy, Lœillet) (sam., 21 h) ; Quintette pour trois flûtes, clavecin et violoncelle (Scarlatti, Rameau, Purcell) (dim., 16 h).
Théâtre des Champs-Élysées : Quatuor Amadeus (Beethoven) (dim., 20 h 30).
Théâtre du Rond-Point : J. Kalichstein, J. La Redo, S. Robinson (Beethoven, Mendelssohn) (dim., 11 h).
Conciergerie : B. Verlet (Bach) (dim., 17 h 30).
Eglise Notre-Dame : A.-C. Prenat (Liszt, Sweelinck) (dim., 17 h 45).
Eglise Saint-Thomas d'Aquin : P. Caire (Bach, Marchand, Buxtehude) (dim., 17 45).
Eglise Saint-Jean de Grenelle : S. Limonaire, L. Comtois, D. Comtois-Cahen (Mozart) (dim., 18 h 30).

Jazz, pop, rock, folk

Bofinger (272-87-82), J. Gourley (sam. 22 h).
Cavea de la Huchette (322-65-05), G. Colliers solo (sam., dim., 21 h30).
Chapelle des Lombards (357-24-24), Carlos Patato, Valdez, A. Hoist (sam. et dim. 22 h).
Cirque d'Hiver (503-47-59), J. Higelin (sam., 21 h, dernière).
Cloître des Lombards (233-54-09) : Miss Thing (sam., dim., 22 h 30).
Dépôt-Vente (637-31-87), R. Fournets (sam., 22 h).
Dreher (233-48-44) : B. Lubat (sam. et dim., 20 h). B. Lubat sextet (sam., dim., 22 30).
Dunois (584-70-00), Texture (sam., 20 h 30) ; Bekummernis (dim., 20 h 30).
L'Ecume (542-71-16), Nasa, Ibba, Dewery (sam., 22 h).
Feeling (271-33-41), Quartet E. Raux (sam. et dim., 22 h 30).
Gibus (700-78-88), Dynamo (sam., 22 h).
Jazz Unité (776-44-26), B. Wilen (sam., 21 h 30).
Lucernaire (544-57-34), M. Lobko (Sam. 22 h 30).
New Morning (523-51-41), Jump up (sam. 21 h).
Petit Journal (326-28-59), Swing at six (sam., 21 h 30).
Petit Opportun (235-01-06), C. Guilhot, M. Roques, G. Arvanitas, P. Michelot (sam. et dim., 23 h).
Slow Club (233-84-30), Les Barbecues (sam., 21 h 30).
Tai-Théâtre d'Essai (278-10-79), Evan Chandlee (sam. 18 h).
Théâtre Noir (797-85-15), A. Suriam, E. Wilson (sam., 20 h 30) ; P. Vestris (dim. 17 h(.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam. 15 h. : Rétrospective Werner Schroeter : Palermo ; 19 h : Hommage à George Cukor : The marrying kind ; 21 h : Hommage à Karel Reisz : Isadora. – Dim. 15 h : La femme sur la lune, de F. Lang ; 17 h : Hommage à George Cukor : Pat and Mike ; 19 h : The actress, de G. Cukor ; 21 h : Hommage à Karel Reisz : The gambler.

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam. 15 h : Fantôme, de F.W. Murnau ; 17 h : Hommage à K. Reisz : la Force des ténèbres ; 19 h : Panorama du cinéma philippin : Tininbang, Ka Ngunit Kulang ; 21 h : Train de nuit, de J. Kawalerowicz. – Dim. 15 h. ; La ligne générale, de S.M. Eisenstein ; 17 h : Hommage à Karel Reisz : Morgan, fou à lier ; 19 h : les Rites de mai, de M. de Leon ; 21 h : Je vis dans la peur, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STONES FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
L'AMOUR DES FEMMES (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 13e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George - V, 8e (562-41-46) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A.). v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-77-99).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (Suéd., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LES FILMS NOUVEAUX

CUTTER'S WAY, film américain d'Ivan Passer, v.o. : Impérial, 2e (747-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DEUX FILLES AU TAPIS, film américain de Robert Aldrich, v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; – V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS, film français d'Henri Verneuil : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
STRESS ES TRES, TRES, film espagnol de Carlos Saura, v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) à partir de V. – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-52-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) (mer., jeudi).
FORCE 5 (A) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (693-10-82) ; V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) ; Marivaux, 2e (296-80-40).
SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Caméo, 9e (246-66-44).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Escurial, 13e (707-28-04).
UNE ÉTRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-13-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
VENIN (Ang.) (*) (v.f.) : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Le très célèbre livre de Chow Ching Lee, *le Palanquin des larmes*, aux Editions Robert Laffont, va être lu chaque jour de 13 h 30 à 14 h, sur France-Inter, du 15 février au 26 mars.



SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11 523 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 14 FÉVRIER 1982

Le Monde

DIMANCHE



CLAUDE LAPOINTE

Les Français malades de l'administration

De 1971 à 1980 ont été émis 126 516 textes législatifs, décrets, arrêtés, décisions, circulaires ou directives. C'est l'une des causes des heurts entre l'usager et une administration qui, à la fois, prolifère et n'en finit pas de se réformer. Sans résultat probant.

ERIC ROHDE

UNE fois encore, la réforme administrative est remise sur le métier. Une fois de plus, le gouvernement a chargé l'un de ses ministres de cette mission réputée impossible depuis Balzac et Courteline. Et l'idée de réformer l'administration prêterait plutôt à sourire – tant elle est usée – si, pour la première fois peut-être sous la Ve République, il n'y allait d'un enjeu politique.

La volonté de changer l'administration est aussi vieille que l'administration elle-même. Des réformes introduites par Colbert pour améliorer la perception des contributions aux trois cent quatre-vingt-seize mesures de simplifications administratives imaginées sous le précédent septennat, la question n'a jamais cessé d'être d'une décourageante actualité. On n'en finirait pas d'énumérer les comités, commissions, missions, ministères ou secrétariats d'État qui depuis l'entre-deux-guerres sont peu ou prou préposés à la « réforme administrative ». Il n'est d'ailleurs pas exagéré de dire que, depuis la création du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics en 1946, la « réforme administrative » est même devenue... une institution. Surtout, depuis une dizaine d'années.

Les rapports entre les administrés et l'administration semblent en effet avoir beaucoup préoccupé les pouvoirs publics : un ensemble d'organismes exclusivement voués à les améliorer ont vu le jour. 1971 : Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, instaure une mission « entreprises-administration » dont la responsabilité est confiée à Paul Ripoche. 1973 : Alain Peyrefitte est nommé ministre « chargé des réformes administratives ».

Adoption en janvier de la loi instituant un médiateur. 1975 : installation de « comités d'usagers » auprès de treize ministères. 1976 : la « Mission d'organisation administrative » (M.O.A.) se substitue à la mission Ripoche. Renforcement du rôle du centre d'enregistrement et de révision des formulaires administratifs (CERFA). 1977 : création auprès du ministère de l'économie et finances d'une direction générale pour les relations avec le public (D.G.R.P.) à la tête de laquelle est nommé René Lenoir. – Lancement du premier des cinq programmes de « simplifications administratives ». 1978 : adoption de la loi « sur l'informatique, les fichiers et les libertés » qui prévoit l'instauration d'une commission chargée de veiller à son application, nantie de pouvoirs réglementaires. Adoption d'une loi ouvrant l'accès aux documents administratifs et mise en place d'une commission. 1979 : adoption d'une loi sur la « motivation des actes administratifs ». 1980 : nomination de Jean-François Deniau au poste de ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des réformes administratives...

Encore cette liste ne prend-elle pas en compte diverses initiatives, études ou expériences. Quel est aujourd'hui, en regard de cet effort, l'état des relations entre les Français et leur administration ? Elles sont mauvaises et elles se dégradent encore.

Léviathan

La réalité est là : dans toutes les instances où les Français ont l'occasion de manifester leur mécontentement ou leur inquiétude, les signaux d'alarme clignotent.

Le Conseil d'État et les tribunaux administratifs sont, dit-on, des institutions à la fois peu et mal connues. C'est en train de devenir de moins en moins vrai. De plus en plus d'administrés prennent le chemin de ces prétoires où l'on peut y assigner l'État en justice. Le phénomène est tel que l'on peut parler d'une explosion du contentieux administratif. Que l'on en juge.

Durant l'année judiciaire 1974-1975, on a déposé auprès des vingt-cinq tribunaux administratifs de la métropole 21 441 recours. Au cours de la période 1979-1980, il y en eut 40 000. En l'espace de cinq ans, le nombre de requêtes a donc pour ainsi dire doublé. Le Conseil d'État connaît, lui, une affluence plus forte et plus spectaculaire. Pendant dix ans, c'est-à-dire entre les années judiciaires 1968-1969 et 1978-1979, le nombre de requêtes enregistrées croissait régulièrement, allant de 2 287 à 5 736. Or ce chiffre, en deux ans, a doublé : 10 022 requêtes en 1980-1981. Le médiateur aussi doit faire face chaque année à un nombre d'affaires de plus en plus important. Mais à la croissance lente et progressive des recours (entre 1975 et 1979, plus 300 dossiers par an en moyenne) a succédé un gonflement brutal de 50 % en 1980 : 6 410 dossiers contre 4 316 l'année précédente. Au cours de l'année 1981, le médiateur aurait reçu environ 8 000 demandes d'intervention.

Quelles qu'en soient les causes, ces évolutions signifient en tout cas que les rapports entre les administrations et les administrés, de tout temps difficiles, deviennent de plus en plus conflictuels. Procès intentés à un « État-Léviathan » ? Ce mécontentement est-il directement dû à la présence toujours plus envahissante de la puissance publique ?

C'est une antienne rebattue que de souligner l'emprise grandissante de l'État sur la vie de la société ; et qui n'est pas fausse. La part qu'il puise dans la production intérieure brute (PIB) en est une illustration.

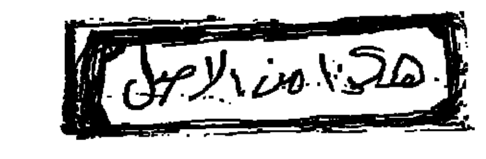
Elle était de 33 % en 1960, elle avoisinera les 43 % cette année. Les effectifs de l'État s'élèvent aujourd'hui à 2,6 millions d'agents (tous personnels compris, exception faite des employés communaux et du secteur nationalisé) ; on estime qu'ils étaient moitié moins nombreux à la libération. Autre exemple encore de l'élargissement du champ d'intervention de la puissance publique : en 1972 les services du *Journal officiel (J.O.)* ont publié un recueil de *« textes relatifs au bruit »* qui totalisait 140 pages ; l'édition de 1980 fait deux tomes et compte 636 pages.

Vive l'État !

Pourquoi cette omniprésence croissante de l'État ? Le tempérament français, réputé individualiste, s'accommoderait mal d'un État de plus en plus vorace, agissant par référence à un concept de bien collectif, et grignotant le champ de l'initiative privée ? Pas du tout. Trop d'indices convergents prouvent l'attachement des Français à l'idée d'une organisation publique puissante pour que ce genre d'hypothèse soit retenue. Les Français, même, *« aiment l'État »* si l'on en croit le commentaire du magazine *l'Expansion*, qui s'appuie sur les chiffres d'un sondage récent (1).

(Lire la suite page IV.)

(1) *Sondage réalisé par la Sofres* entre le 21 et le 27 août 1981 portant sur un échantillon de 1 000 personnes. *L'Expansion* du 2 au 15 octobre 1981.



COURRIER

Ma mère

Il n'y a pas que les Algériens (1) qui enlèvent leurs enfants à leur mère ; la même chose m'est arrivée il y a cinquante-deux ans. Mes parents étaient séparés à ma naissance. Mon père, qui était gendarme, m'a enlevée à ma naissance (huit jours, quinze jours ?) à la caserne du Polygone, de Brest, où je suis née chez mon grand-père. Il a divorcé. Ma mère n'a pas pu me récupérer. Mon père s'est remarié quand j'avais deux ans et j'ai appelé maman cette femme qui n'était pas ma mère. Mon père était un brave homme ; il m'aimait bien, mais il a toujours menti. Ils m'ont dit que ma mère m'avait abandonnée et je les ai crus.

Je ne connaissais pas le nom de *ma mère. Je l'ai appris à douze* ans en emportant à l'école un extrait d'acte de naissance : je n'osais pas le lire, c'est une camarade qui me l'a lu.

Mes parents m'ont culpabilisée ; ils étaient très autoritaires (gendarme, institutrice). *Mon* père s'est suicidé ; un peu avant, je me suis rendu compte que ma belle-mère me détestait ; elle n'était pas gentille avec mon père qui avait *la maladie de Parkinson*. Elle m'avait fait déshériter. Ma sœur aura la maison, les meubles et tout de ma grand-mère (en réalité la sienne), la maison de mes parents. Je ne suis pas retournée à la maison après l'enterrement. *J'étais trop malade* de la mort de mon père. J'ai droit à un sixième de la maison ; je n'ai même pas pu récupérer mes papiers, ma robe de mariée, le jugement de divorce et la lettre de mon avocat qui y est jointe *(pas un objet de mon père)*. Ma belle-mère m'en a envoyé la copie, mais c'est le jugement que je veux. Il est infamant pour ma mère, elle avait vingt-trois ans ; quand je l'ai lu, j'ai *failli* m'évanouir ; on n'a pas le droit de traiter une femme comme ça. Il ne faut pas enlever les enfants à leur mère. Il faut que les enfants connaissent leurs droits.

Quand j'ai eu dix-huit ans, mon *grand-père a voulu me voir.* Mes parents n'ont pas voulu. Il est venu à la gare et m'a dit : tu viendras me voir. J'étais à Saint-Jean-d'Angély et il avait acheté une maison à Foura, exprès pour que j'y aille en vacances avec ma mère et une sœur. Ils n'ont pas voulu... J'ai recherché ma mère trop tard. Aucun juge ne m'a fait connaître mes droits.

Mme J. MICHELET.
(Nîmes).

(1) En effet, et l'article du *Monde Dimanche* du 24 janvier 1982 était consacré à l'« enfant (...) du couple franco-étranger ». N.D.R.L.

Cinquantaine

Suite à l'article paru dans *le Monde Dimanche* du 24 janvier qui *informait* les lectrices de l'existence d'un Institut se chargeant de guérir à coup de vaccins hormonaux et de séances de groupe cette maladie redoutable qu'est devenu « le cap de la cinquantaine », j'aimerais faire savoir mon exaspération. N'est-il pas possible d'entendre autre chose que ces termes médicaux, ce ton larmoyant et cette tristesse existentielle dès qu'on soulève ce sujet ? A mon sens il devient urgent d'en parler différemment, non pour écarter courtoisement un sujet tabou, encore moins pour renvoyer aux antipodes les fameux Problèmes — avec un grand P — sexuels des femmes de *cinquante ans, mais par saturation*, un besoin d'oxygène devenant vital si l'on ne veut pas sombrer dans un univers schématisé où tout se pose en équations « sexuelles » et rien en termes de relations avec le monde et les autres.

Si j'osais donner un conseil à toutes celles qui s'évertuent et s'essoufflent à grand renfort de lifting, peeling, cures hormonales et crèmes miracles à *paraître* jeunes, ce serait de relire Colette. *« Un âge vient où il n'est plus donné à une femme que de s'enrichir »*, écrit-elle à cinquante-cinq ans dans une sorte de roman-poème de la maturité *(la Naissance du jour)* où une femme accède, grâce à son âge, à un souffle nouveau, à une plénitude *qui porte le nom beau et grave de* sérénité. Cela sans avoir recours à ces sempiternelles séances de groupe où tout problème se doit d'être résolu.

Il semblerait que la femme soit, dans sa vie, tour à tour obnubilée par le miroir (durant son adolescence), par l'amant (dans les yeux duquel de nouveau elle se mire) et par l'enfant. Vient *pourtant un âge où, plus assurée*, au plein de sa force, elle peut être elle-même, approcher l'épanouissement total de sa personnalité sans avoir besoin d'éléments extérieurs. C'est bien vers la cinquantaine que la femme peut enfin cesser de focaliser exclusivement son amour et son désir vers un objet particulier pour l'ouvrir à tous les amours, à tous les désirs ; elle peut enfin s'offrir le luxe suprême de s'abandonner à sa diversité naturelle et peut-être, qui sait ? *se découvrir* des dons cachés. Combien de femmes, justement à cet âge, ne se sont-elles pas découvert l'envie d'écrire ou de peindre ?

Et c'est à ce moment précieux où vous approchez d'une forme d'harmonie que le jugement du sacro-saint modèle à suivre vous empoigne à bras-le-corps, vous dictant la Loi de la « bonne *conservation* », de la cure de jouvence obligatoire et de l'entretien minuté, chronomètre en main, partez ! à bout de souffle pour le compte à rebours ! Non. Faut-il vraiment que les femmes luttent contre le temps comme s'il était leur pire ennemi alors qu'il leur a conféré cette tendresse, cette richesse intérieure, cet autre regard sur les choses et les êtres ? Alors qu'elles ont atteint le seuil désiré de la création — d'une autre création que celle de l'enfantement ?

C'est maintenant qu'on attend d'elle des images qui ne soient pas stériles...

J. PASCHETTA & M. AYOUN
(Paris).

Espéranto

Dans l'extrait que vous avez publié le 17 janvier, l'article de *The Times* était titré : « L'espéranto, instrument de l'internationalisme bourgeois ou prolétarien ? »

Un bref aperçu des persécutions contre les espérantistes, généralement sous les régimes totalitaires (Hitler, Staline, Salazar, Mussolini), démontre à souhait la véracité de l'adage : *« Qui veut noyer son chien l'accuse de rage ! »*

La question ainsi posée est insidieuse et ne reflète nullement la réalité. Aucune langue n'est en elle-même porteuse d'une idéologie : pourrait-on affirmer, voire même supposer, que le français a rosi depuis la nouvelle majorité et qu'il est devenu l'instrument du socialisme hexagonal ?

Raisonner ainsi serait une ineptie ; il en est de même avec l'espéranto. *Cette langue internationale* n'est qu'un moyen de communication interethnique, qui évite le racisme linguistique, certes, mais qui reste un instru*ment de communication* au même titre que l'anglais et le français. Quiconque a pris la peine de l'étudier peut s'en servir comme il l'entend, selon ses opinions *philosophiques, religieuses* ou politiques, pour des buts idéologiques, touristiques, professionnels ou scientifiques.

C'est avec plaisir toutefois que je constate que des quotidiens comme *le Monde* ou *The Times* osent évoquer de temps à autre cette langue tabou ; une information sérieuse et objective pourrait balayer les préjugés ridicules qui subsistent vis-à-vis de cette langue internationale.

GERMAIN PIRLOT
(Ostende).

PHILIPPE COUSIN

Multiples

Je voudrais vous faire part de quelques réactions à la lecture de l'excellent article de Colette David : « L'heureux calvaire des parents de *multiples* » *(le Monde Dimanche* du 31 janvier 1982) :

— L'auteur ne semble pas considérer que les jumeaux soient de vrais « multiples ». Père de jumelles de deux ans et d'un aîné de quatre ans, je peux témoigner que les problèmes se posent déjà avec deux.

— Je suis surpris de voir cet article sous la rubrique « marginaux »... On est toujours le mar*ginal de quelqu'un.*

— L'auteur évoque rapidement les problèmes financiers, mais n'aborde pas ce qui me semble le plus important : une aide ménagère efficace. S'il n'y a pas un très solide coup de main de la famille élargie (grands-parents, etc.), ou de moyens financiers suffisants pour avoir une employée de maison, « l'heureux calvaire » peut tourner à la calamité.

— Enfin, je voudrais que l'on cesse de jeter la *pierre aux* parents de « multiples » qui imposeraient à leurs enfants l'uniforme de rigueur. Cette critique traîne partout, y compris dans l'ouvrage de référence de Zazzo : *les Jumeaux, le Couple et la Personne.* Il faudrait se rendre compte que ce sont quelquefois les « multiples » qui imposent l'uniforme à leurs parents, tant les disputes entre eux sont vives s'ils n'ont pas exactement la même chose...

MAURICE BLANC
(Nancy).

1982

Je voudrais faire part d'une anecdote, un petit fait que je viens de vivre.

Caen, périphérique nord, samedi 30 janvier, 11 heures. Il bruine. Un homme de vingt-cinq, vingt-sept ans fait de *l'auto-stop* sur la bretelle d'accès, direction Cherbourg. Il va à Bayeux, à 25 kilomètres.

Dans la voiture, il parle. Il est sans travail, mais il n'est pas légalement chômeur. Il travaillait dans la restauration, en Savoie. Son patron l'a licencié, et il s'est alors aperçu qu'il n'était pas déclaré, donc qu'il n'avait droit à aucune indemnité. Il a entrepris une action en justice, elle est en cours, il gagnera, mais quand ?

On lui a donné une adresse en Normandie, à Caen. Il n'y avait rien pour lui. Alors, il cherche dans ce pays inconnu. Fils unique, il est sans famille, ses parents sont morts. Il va de restaurant en restaurant : on n'a besoin de personne. Les ressources fondent : deux jours sans manger, la nuit sur les bancs publics, l'inexorable clochardisation.

Au Secours catholique, on téléphone à Bayeux : là, peut-être ? Il fait de l'auto-stop, une heure sous la pluie. Il ignore ce qui l'attend là-bas. « *Si je ne trouve rien*, murmure-t-il, *je ferai une connerie ; au moins, en prison, je serai nourri et à l'abri.* » C'est en France, en 1982.

André ROPERT
(Beaumont-Hague).

Réglez vos comptes ailleurs...

J'aimerais bien, moi qui suis Américain de naissance, Européen par atavisme, apatride volontaire par conviction personnelle, et utopiste de métier, que quelqu'un d'avisé m'explique pourquoi, quand il est question d'un éventuel affrontement direct entre les forces armées des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., il est toujours sous-entendu (comme il est dans le « dossier » présenté dans « *le Monde Dimanche* » du 17 janvier 1982, que le terrain de cet affrontement doit être, inéluctablement, l'Europe.

Eu égard aux sensibilités des Européens, et notamment des Français, qui considèrent, bien sûr, que là où ils sont, c'est le centre de l'univers, ou, pour employer le mot des ethnologues, peut-être encore plus à propos, son « nombril », *ergo* rien de vraiment important ne saurait se passer ailleurs que là je pose néanmoins la question : pourquoi n'est-il jamais question du détroit de Behring ?

Bien entendu, l'U.R.S.S. considère ses satellites est-européens comme formant un tampon, ou une « marche », comme on disait du temps des Romains et même du temps de Charlemagne et après entre elle-même et les Américains installés en Europe occidentale ; tout comme les Américains considèrent l'Europe occidentale, plus l'océan Atlantique, comme leur tampon entre l'U.R.S.S. et eux-mêmes. La *largeur* du tampon, et les questions logistiques, les calculs de portée de fusées, etc., qui en découlent, ont toujours été considérés comme des facteurs de haute *importance* des deux côtés. D'où l'indignation, presque l'hystérie, aux Etats-Unis, lorsque Castro a pris le pouvoir à Cuba en janvier 1959. *« Les communistes sont à 145 km de nos côtes ! »*, s'écriait-on. « C'est intolérable ! » D'où la réplique narquoise de Castro : *« Les impérialistes sont à 145 km de nos côtes — c'est un outrage ! »* Evidemment, un tampon large de seulement 145 km, — et ces kilomètres-là rien que de l'eau — pouvait sembler bien mince aux habitants de la forteresse Amérique du Nord.

Alors, *pourquoi ne parle-t-on* jamais de cet endroit où le territoire national américain et le territoire national soviétique s'effleurent directement, le *détroit de Behring ne faisant* que 35 km à sa largeur minimale, entre le cap est (Naukan), côté soviétique, et Faraway-Rock, côté américain ? Pourquoi ne précise-t-on pas, en plus, que ces 35 km ont en plein milieu deux îles, les Diomèdes*, de sorte que la traversée peut se faire en deux étapes de 17 ou 18 km ? Surtout, pourquoi se tait-on sur la question logistique de la plus haute importance que constitue l'hiver en ces latitudes, un hiver pendant au moins quatre mois duquel l'eau du détroit de Behring est prise si solidement que les chars les plus massifs, et même des trains, si on veut poser les traverses et les rails, peuvent y traverser à pied sec, sans aucun danger d'un autre lac Ladoga ?

Si vraiment les Américains veulent en découdre avec les Soviétiques et régler les différends une fois pour toutes, si ces derniers veulent profiter de leur *supériorité militaire en 1985*, ou deux ou trois ans avant, ou après, pourquoi serait-il question nécessairement de l'Europe ? On n'a qu'à faire rouler les blindés pendant quarante minutes et établir une tête de pont directement en territoire ennemi, pour poursuivre ensuite l'avance vers les régions plus habitées et vers la capitale ennemie.

Non seulement les Européens, mais aussi les Chinois pourraient rester les bras croisés, simples observateurs, et les deux ennemis irréconciliables régleraient leur querelle à eux deux. Pourquoi pas ?

HENRI NOËL
(Collobrières).

(*) L'une (Ratmanov) à l'U.R.S.S., l'autre aux Etats-Unis.

PARTI PRIS

Projecteur

Trop de Pologne, pas assez de Salvador. Ou l'inverse. Trop de Turquie, pas assez d'Afghanistan. Ou l'inverse.

La géographie des peuples opprimés est devenue elle-même un champ de bataille. C'est tout juste si les antagonistes ne se livrent pas au jeu du minutage ou du nombre de lignes. Souvenez-vous de l'élection présidentielle, où chaque chaîne de télévision chronométrait minutieusement le temps attribué à chaque candidat, en rajoutant dans les plateaux de la balance un zeste de Mitterrand ou une pincée de Giscard.

Les journaux n'ont qu'une première page, les journaux télévisés ne peuvent évoquer que sept ou huit sujets par émission. Le drame du jour, par la force des choses, occulte d'autres drames. Comment établir une hiérarchie des oppressions et des répressions ? Il y a mille fois plus de morts au Salvador qu'en Pologne. Et l'on ignore le nombre exact des Afghans tués chaque jour. Est-ce là un critère unique et décisif ?

Quelle que soit sa bonne volonté ou son honnêteté, la presse est un projecteur : dès lors qu'elle éclaire une situation, elle en laisse d'autres dans l'ombre. Une ombre qui paraît d'autant plus épaisse que la lumière d'à côté est vive.

Elle ne fait là que refléter l'opinion elle-même : à chacun ses résistants, ses fusillés, ses emprisonnés, ses héros et ses victimes.

Il n'est pas de journal, de radio et de télévision, il n'est pas de cœur assez vaste pour contenir chaque jour tout le malheur du monde.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Au bout du fil

Vous avez un téléphone à cadran, normal. Enfin, *presque* : couleur ivoire et 6 mètres de fil. Pour l'harmonie de votre environ*nement* et le déplacement d'une pièce à l'autre, vous êtes paré. Les ennuis commencent à partir du moment où votre petit dernier, facétieux, sectionne le fil de l'écouteur.

A l'agence commerciale des P.T.T., vous apprenez que l'on ne *répare pas, on échange*. Mais la couleur ivoire n'est pas disponible, il faut retéléphoner, ce que vous *faites toutes les semaines* pendant un mois et demi. Un jour, vous tombez bien, il y a eu arrivage. Vous vous précipitez avec votre appareil sous le bras pour apprendre qu'il n'est pas possible de vous donner 6 mètres de fil. Le règlement l'interdit. Et vous ne pouvez *pas récupérer l'ancien car, sur* les nouvelles séries, le fil est soudé dans l'appareil.

La seule solution est de faire installer une seconde prise dans votre appartement. D'autant que l'opération est gratuite. Il n'y qu'à attendre votre tour pour faire, dans *un autre bureau, une demande en* trois exemplaires. L'installation doit être faite dans les trois semaines. Trois mois *plus tard*, un technicien vient voir ce que vous voulez et vous suggère de faire installer, dans la foulée, une troisième prise pour être définitivement tranquille. D'autant qu'il n'en coûte que 50 F. Une *quinzaine* de jours plus tard, un nouvel agent des P.T.T. vient installer la seconde prise. Quant à la troisième, les ins*tructions ne lui ont pas été notifiées*, donc...

Et vous branchez votre poste sur la nouvelle prise. Pendant deux jours, vous faites le va-et-vient entre *elle et l'ancienne pour être* tout à fait certain que, décidément, cette prise supplémentaire ne vous donne que de bien mauvaises communications. Vous téléphonez donc aux P.T.T. (non ce n'est pas ici, adressez-vous à...) et la semaine suivante, un technicien vient voir de quoi il retourne. En dix *minutes*, il a trouvé. Quand il y a deux prises, il faut retirer une pièce dans la première. Ce que ne devait *pas savoir le technicien-installateur...*

Et vous recommencez à téléphoner à l'agence pour demander si un poste de couleur ivoire est *disponible. Devant* le peu de succès de vos appels, une idée fait son chemin. Pourquoi ne pas se moderniser et prendre un *Digitel* 2000 ? Un nombre qui fait penser au troisième millénaire et qui, en fait, correspond actuellement au prix de la location supplémentaire (20 F par mois). Tant pis, pour ne plus paraître « ringard », vous vous décidez en pensant que les *conversations familiales profiteront*, grâce au haut-parleur incorporé, à toute la maisonnée.

Vous *reprenez* le chemin de l'agence avec votre poste et son fil pour le troquer contre la merveille. Et vous ne vous inquiétez pas des deux personnes qui vous précèdent *pour rendre cet engin futuriste qui* ne donne, à les entendre, que de faux numéros. Ce qui, d'ailleurs, ne provoque chez la préposée *blasée* aucune surprise et n'entraîne donc pas de discussion superfétatoire. Et puis, votre décision est prise, pas question d'ergoter avec votre conscience trésorière.

Chez vous, c'est la joie. La grand-mère parle, du bout de la France, comme si elle « causait dans le poste ». Mais, attention, il faut *manier le combiné avec précaution* car, selon son orientation, vous déclenchez un effet « Larsen » dévastateur pour toutes les oreilles se trouvant alentour et *même au bout du fil. Changement* de prise, multiples essais. Non, décidément, le maniement est très délicat. Et, progressivement, vous prenez conscience que la musique entendue ne vient pas de votre transistor mais du combiné. Ainsi, pour le même prix, vous avez votre communication (mauvaise), Europe 1 (bien) et *même*, certains jours, en prime, les conversations techniques internes du poste périphérique !

Vous téléphonez, bien sûr, à l'agence des P.T.T. qui vous conseille d'échanger le poste. Vous le rapportez donc pour apprendre que *si vous entendez Europe 1*, un autre Digitel 2000 distillera — puisque ce poste est électroni*que et transistorisé* — le même programme, du fait de la proximité de la tour Eiffel... Comme il n'est pas question que vous déménagiez, vous repartez avec un poste normal, gris, puisqu'il n'y a toujours pas d'ivoire. Et avec 3 mètres de fil, parce que 6 mètres, c'est interdit et qu'il vaut mieux installer une prise supplémentaire, etc. Et, un jour, dans une boutique P.T.T., *puisque vous êtes toujours à la* recherche d'une solution, vous apprenez qu'il y a eu, jusqu'à présent, soixante-dix mille Digitel 2000 retournés au constructeur...

... Six mois plus tard, une chance, l'agence a encore un poste *en ivoire disponible*. Vous vous précipitez. Tentant le tout pour le tout, vous demandez humblement à la préposée de cette agence « commerciale » des P.T.T., qui *paraît constamment importunée* par des « clients », si vous pourriez avoir un modèle à touches plutôt qu'à cadran : *« Il n'y en a pas et il est exclu que l'on vous dise si un jour il y en aura. Quel est votre indicatif ? Avec celui-là, vous n'en aurez pas, car les appareils à touches sont réservés aux abonnés reliés à des centraux électroniques. Au suivant... »* Entre-temps, vous aurez acquitté la modique somme de 5,34 F pour prix de votre malheureuse expérience !

JEAN DOMENGE.



ELLIOT ERWITT/MAGNUM

Signes

Il était une fois ma vie...

PAR FRÉDÉRIC GAUSSEN

RACONTER sa vie est une satisfaction qu'on se refuse difficilement. C'est la preuve qu'on a bien existé et qu'un interlocuteur est là, prêt à s'intéresser à vous. Les grands hommes – et aussi les moins grands – ont toujours brûlé de s'adresser au reste des mortels en écrivant leurs Mémoires. Les autres, les gens ordinaires, se satisfaisaient du public plus restreint de la veillée familiale ou du comptoir de bistrot.

Mais, maintenant, cette relativité des destins individuels n'est plus de mise. L'idée s'est imposée que toutes les vies se valent et sont bonnes à raconter. L'histoire d'un paysan ou *d'une cuisinière est aussi riche de sens et d'humanité que celles d'un chef d'Etat ou d'un prix Nobel.* Les grands moyens d'information sollicitent les citoyens de base. L'homme de la rue est devenu un témoin capital et la ménagère une héroïne de la radio.

Les médias ne sont pas les seuls à vouloir démocratiser ainsi les personnages de leur répertoire. Les sciences humaines suivent le même chemin. Historiens, sociologues, ethnologues, linguistes, vont interroger les paysans et les ouvriers, les femmes du peuple, les artisans. Des chercheurs viennent recueillir méticuleusement les débris de ces existences de quatre sous, qui se sont écoulées dans la peine et l'obscurité et sur lesquelles personne auparavant ne levait les yeux.

D'où vient donc ce goût subit pour les « récits de vie », pour ces histoires anonymes, pieusement sauvées de l'oubli et reconstituées avec soin ? C'est la question qui a été débattue au cours d'un colloque organisé à l'université de Paris-X Nanterre et qui réunissait des chercheurs de toutes les disciplines intéressées par cette pratique (1).

∴

L'idée de faire parler les personnes âgées est apparue naturellement lorsqu'on s'est aperçu qu'avec l'accélération de l'histoire des pans entiers de notre passé sombreraient dans l'oubli, lorsque ces derniers témoins auraient disparu. Les paysans de Corrèze, les mineurs de Lorraine, les artisans de Paris, étaient un peu comme les Indiens d'Amazonie : des espèces en voie d'extinction. Recueillir les souvenirs de cette génération charnière entre le modernisme et la tradition devenait urgent. Leurs propos seraient pour l'avenir des documents inestimables. Ils constitueraient les archives sonores d'une époque définitivement révolue.

Cette initiative venait à un moment où les historiens français commençaient à se lasser des méthodes quantitatives, centrées sur l'analyse *économique* ou *démographique et qui avaient triomphé pendant la période précédente.* Après avoir mis l'accent sur l'étude des longues durées, des séries, du collectif, ils redécouvraient le rôle de l'individu, l'importance des phénomènes culturels et affectifs. On réintroduisait le sujet dans l'histoire.

Ces récits de vie permettaient de mesurer l'impact des événements et des mutations sur les individus, de donner de la chair aux descriptions des grands bouleversements politico-économiques. Ils montraient que l'histoire n'est pas une machinerie abstraite, un mouvement grandiose et anonyme conduisant l'humanité vers un destin collectif, mais une somme d'expériences individuelles, un jeu compliqué fait de souffrances et de passions, de volontés contradictoires, dans lequel chacun, à sa place, tient un rôle, si modeste soit-il.

Ce mouvement correspondait aussi à un accent nouveau mis sur l'histoire sociale, sur le rôle historique de couches de la population considérées jusqu'à présent comme des exécutants passifs. Donner la parole aux pauvres, aux humiliés, aux sans-voix, c'était les faire entrer dans l'histoire, leur rendre leur dignité d'acteurs à part entière de l'épopée collective. Le recours au récit de vie a une valeur militante. C'est un acte politique. C'est manifester qu'il y a plusieurs histoires, que les grands de ce monde, les nantis, ne sont pas les seuls propriétaires du passé. C'est rendre au peuple ce qui lui faisait le plus cruellement défaut : la parole.

Tout ce mouvement venait à un moment où la société française, aspirée par le vertige du modernisme, était saisie par le désir de retrouver ses racines. De la vogue écologiste au discours giscardien sur « la France profonde » et le patrimoine, le besoin de renouer avec une archéologie sociale, de redécouvrir la réalité souterraine de la nation devenait plus pressant. Face aux nouveaux géants du monde, à l'émergence de nations nouvelles, la France sentait la nécessité d'un retour sur elle-même. En retrouvant les traces de son antériorité, elle se consolait des déboires du présent.

Face à l'apprêt de l'écrit, à la raideur des chiffres, le récit de vie a l'attrait du spontané, du discours naturel. S'effaçant derrière le magnéto phone, l'intervieweur reçoit un produit brut, sauvage : une confidence sans intermédiaire. Le récit de vie est un produit garanti naturel, non trafiqué. Il échappe à la pollution de la théorie ou de la littérature. Il vient à point contenter une époque qui se dit saturée d'idéologie.

Mais la vogue du récit de vie répond aussi à une profonde demande, comme l'atteste le succès des émissions radiophoniques qui les suscitent, ou encore la prolifération des témoignages et des récits autobiographiques qui inondent les journaux et les maisons d'édition. Jamais le besoin de clamer sa vérité, de rameuter des partisans, de secouer l'opinion, de prendre la Terre entière à témoin de ses inventions ou de ses infortunes n'a été aussi intense.

∴

Spontanéité du cri, transparence de la confidence... Les réflexions des chercheurs réunis à Nanterre ont quelque peu tempéré l'illusion naturaliste implicite dans la vogue du récit de vie. Cette recherche d'un discours pur, reflétant intégralement la personnalité de celui qui le produit, paraît bien mythique.

D'abord, ce récit n'est pas fait dans le vide absolu d'un laboratoire. Il s'adresse à quelqu'un. A commencer par l'intervieweur. Pour quiconque – mais a fortiori pour une personne démunie, sans expérience de la communication, – cette relation n'est pas neutre. Que lui veut celui qui vient ainsi lui arracher ses souvenirs ? Répondre à l'enquêteur, c'est déjà se conformer à son attente. C'est supposer qu'il y a des choses bonnes à dire et d'autres qui le sont moins. Le récit se modèle dans le jeu des questions et des réponses, avec ses effets de ruse et de séduction.

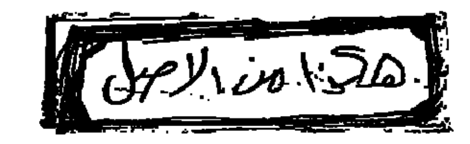
Mais surtout la mémoire n'a pas la froide objectivité des livres d'histoire. Elle est une construction de l'esprit. Certains souvenirs sont faits pour en cacher d'autres, plus encombrants ou plus gênants. On s'aperçoit à feuilleter ce grand livre des souvenirs humains qu'ils ne font bien souvent que refléter une autre histoire plus convenue, que se conformer à la mémoire officielle – celle du milieu, de l'éducation, de la classe sociale, du parti, de l'idéologie dominante... Il n'est pas si facile d'échapper – jusque dans l'intimité du souvenir – à la pression culturelle de l'environnement.

Les récits de vie, bien souvent, ne sont que des récitations. Chacun, à sa manière, réinvente des leçons apprises. La vie qu'il raconte ne lui appartient pas. C'est un montage, une reconstitution.

Et puis l'individu, pour raconter, est obligé d'emprunter les mots, les tournures, les types de récits dont il dispose et qui lui viennent de la culture. Ainsi voit-on se dégager des stéréotypes, des portraits-robots de l'histoire de vie – comme si on avait à faire à un genre littéraire particulier, avec ses règles propres, laissant peu de place à l'invention individuelle. Ce phénomène apparaît de façon particulièrement éclatante lorsque le récit de vie devient un livre. On observe alors qu'il est fait selon une trame rigoureuse, qu'il obéit à une rhétorique éprouvée. Il devient une forme littéraire, ayant sa place entre le *roman d'aventure et la vie des saints.* Son but est de peindre une expérience exemplaire, susceptible d'entraîner l'adhésion et l'identification des lecteurs. Il se présente comme un roman hyperréaliste, dans lequel « tout est vrai », mais où cette hallucination de la vérité est un suprême effet de l'art.

Le « récit de vie » n'est pas « la vie », mais un récit. C'est-à-dire une histoire racontée, une fable, un rêve éveillé. Il a l'apparence de la réalité, et c'est ce qui fait sa force de suggestion. Mais il lui ressemble aussi peu qu'un dessin fait de mémoire. Il nous renseigne sur la façon dont les hommes décident de lire leur vie. Les récits de vie sont des contes. Ils pourraient commencer par « Il était une fois ma vie... ». ■

(1) Ce colloque, qui s'est tenu les 22 et 23 janvier, était organisé par le centre de sémiotique textuelle, dirigé par M. Claude Abastado.



AUJOURD'HUI

Les Français malades de l'administration

(Suite de la première page.)

L'État doit « *diriger la vie économique du pays* », 43 % ; d'ailleurs il n'y intervient « *pas assez* », 42 % ; il doit « *contrôler l'embauche et les licenciements* », 54 % ; il faudrait davantage de nationalisations dans le secteur des banques, 49 % ; dans celui du grand commerce, 41 % ; il doit s'occuper « *en totalité ou en grande partie* » de la construction, 61 % ; de la médecine, 46 %. Compte tenu d'un taux de « sans opinion » variant le plus souvent entre 15 et 20 %, ces chiffres attestent sans équivoque qu'un divorce entre les Français et l'État est peu vraisemblable. L'« État-providence » est solidement ancré dans les mentalités.

Comme les résultats d'une double enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de Français et des lecteurs du *Monde* avant l'élection présidentielle en font foi, cet état d'esprit ne s'explique pas par le changement politique. En janvier 1981, une majorité de 54,4 % des Français et de 52,5 % des lecteurs du *Monde* estimaient qu'il était « *tout à fait bien* » ou « *plutôt bien* » que l'État intervienne « *dans la marche des entreprises* » ; 53,1 % et 59,6 % « *dans la détermination des salaires* ». C'est seulement en ce qui concerne l'« *éducation des enfants* » que fut décelée une certaine réserve avec, respectivement, 53,3 % et 26,3 % d'opinons favorables (2).

En majorité, et sur la plupart des points, les Français ne répugnent pas à voir s'accroître les prérogatives de l'État. Au contraire. Dès lors, comment expliquer ce contentieux galopant ? Comment expliquer que, malgré les tentatives pour améliorer les rapports administration-administrés, l'on ne parvienne pas à ce qu'ils soient bons ? Et si l'on ne s'était pas attaqué aux vrais problèmes ?

Un système d'irresponsabilité

La bureaucratie est « un système qui ne se corrige pas en fonction de ses erreurs »

S'AGISSAIT-IL de supprimer les formalités inutiles ou de faciliter l'accomplissement de celles qui ne le sont pas, d'alléger les procédures, de réduire les délais (3) ? Certainement. Était-il opportum de mettre fin à l'arbitraire et au secret en exigeant des services qu'ils motivent leurs refus, qu'ils ouvrent leurs dossiers ou fichiers aux intéressés ? Sans nul doute. Convenait-il de placer entre l'administration et les administrés qui ne rencontrent qu'incompréhension ou injustice un médiateur qui sache arrondir les angles ? Assurément. N'était-il pas vain de vouloir améliorer l'information du public par des brochures distribuées dans les chefs-lieux de canton, par l'ouverture de centres d'informations fiscales dans les régions (4) ou l'animation de journées sur des sujets qui posent problème comme s'y emploie la direction générale pour les relations avec le public du ministère de l'économie et des finances ? Bien sûr que non. Fallait-il entreprendre une vaste opération de révision des 25 000 formulaires qui, jusqu'en 1971, faisaient la vie des « bureaux » (5). Evidemment.

Toutes ces réformes, encore trop peu appliquées ou en chantier, étaient nécessaires. Mais sont-elles suffisantes pour que l'administration opère cette « *conversion interne* » que Valéry Giscard d'Estaing appelait de ses vœux pour remédier aux méfaits de la bureaucratie (6) ? C'est peu probable, car, selon un principe bien connu, la médication, ne touchant que les effets, ne peut prétendre à en guérir les causes.

Deux maux concourent largement à détourner l'administration de sa mission de service public. Il y a tout d'abord la difficulté de déterminer ce qui va et ce qui ne va pas.

« *L'appréciation objective, complète et précise de l'action administrative est impossible, en raison de l'absence quasi intégrale de moyens de connaissance et d'analyse. (...) Aucun document périodique n'est préparé pour rendre compte des objectifs, des coûts, des résultats de l'administration.* » Tirées d'une analyse de Philippe Galy remontant à 1977 (7), ces remarques n'ont rien perdu de leur actualité. Rien dans l'administration n'est prévu pour déterminer dans quelle mesure celle-ci donne satisfaction ou pas, si elle s'adapte ou non à l'évolution des problèmes qu'elle a mission de résoudre. « *Même si les qualités de l'administration équilibraient ses défauts*, ajoute l'auteur, *cet équilibre serait impossible à vérifier.* »

Si les volumineuses collections des fascicules budgétaires permettent de savoir ce que dépense l'État pour la santé, l'éducation, le maintien de l'ordre ou les routes, il n'est en effet guère possible de savoir ce que coûte réellement à la collectivité l'opération d'une appendicite à *Lille*, un lycéen à Marseille, la ronde d'un *gardien de la paix à Lyon ou un* tronçon de route nationale en Gironde. Chaque action de l'État mobilise différents services, qui emploient des fonctionnaires dont on ne connaît souvent pas exactement la rémunération, hébergés dans des locaux dont on ignore parfois la valeur et les coûts d'entretien et mettant à contribution des équipements sur les prix de revient desquels on ne saurait toujours se prononcer à coup sûr. « *On compte sur les doigts d'une main les services de l'État qui ont su instituer une comptabilité analytique* », explique-t-on au Service central d'organisation et méthodes (SCOM), dont les attributions sont interministérielles, bien qu'il dépende du ministère du budget. C'est un fait, les agents du service public vivent dans l'ignorance du rapport coût-rendement; donc dans un système, au sens strict du terme, d'irresponsabilité.

On ne saurait leur en faire grief *puisque, par vocation*, le service public suppose que chacun, en tous lieux, puisse bénéficier des mêmes prestations, quel qu'en soit le coût. Comment pourrait-on, d'autre part, évaluer des notions aussi abstraites que la culture générale d'un élève d'une région donnée ou la sécurité de ses habitants ? Il n'empêche ; lorsque la qualité des prestations fournies va en diminuant, l'absence d'un indicateur chiffré en rend l'appréciation sinon impossible, du moins très malaisée.

En outre, le caractère monopolistique des différents types de services publics exclut toute sanction. Un usager mécontent n'est pas un usager perdu ; il n'y a qu'une poste, qu'une société de chemin de fer. La « clientèle » des usagers constitue en quelque sorte un « marché captif », à de rares exceptions près.

Commissions fantômes

La règle générale veut que le service public ne sache pas remédier à ses défauts parce que rien ne l'a jamais amené à les connaître. Au contraire, observe Michel Crozier, la bureaucratie est un « *système qui ne se corrige pas en fonction de ses erreurs et dont ses dysfonctions sont un élément essentiel d'équilibre (8)* ».

Pourtant, si l'administration le voulait, elle pourrait détecter ses « déviations ». L'Association pour l'amélioration des rapports entre l'administration et le public (ARAP) (9) estime à environ 500 000 le nombre des réclamations qu'adressent chaque année les administrés aux différents « bureaux ». Le seul ministère de la santé en recevrait 60 000. « *Si en vingt ans on en avait seulement sélectionné 1 %, en retenant celles qui apparaissaient à première vue les plus fondées, l'on disposerait aujourd'hui d'un échantillon de 100 000 cas*, explique le président de l'ARAP, M. Paul Ripoche. *Son analyse méthodique aurait permis de dresser une véritable typologie de la mésadministration.* » Cent mille, plus que peut en espérer n'importe quel service de marketing ! Fantastique flux d'informations que souvent on s'efforce de susciter ailleurs dans le privé.

Au ministère de l'économie et des finances, par exemple, on explique que la correspondance des impôts occupe déjà le tiers des effectifs pour qu'il y soit simplement répondu. De là à analyser... Néanmoins, la tâche n'apparaîtrait pas hors d'atteinte.

Les budgets, eux-mêmes soumis en principe à une révision annuelle, dans la rigidité de leur procédure d'élaboration, confortent l'inertie. Cette procédure subtile, complexe, tient compte de ce que l'on appelle les « *services votés* ». Ils représentent les crédits alloués l'année précédente par le Parlement et que le gouvernement peut reconduire dans le but, en soi louable, de ne pas interrompre la continuité du service public. Mais ce système, véritable institution, aboutit à ne remettre pratiquement jamais en cause ce qui un jour a été décidé. Ainsi il n'est pas rare que subsistent dans l'administration des services, des commissions qui ne servent strictement plus à rien. Le SCOM en rencontre régulièrement. Ce *fut l'un des plus* grands motifs d'étonnement de M. Anicet Le Pors et de son cabinet en s'installant aux commandes de la fonction publique. Le ministre, qui découvrit une commission de ce type installée somptueusement, avec salle de bains, au-dessus de son propre bureau, a entrepris de les recenser — il y en aurait plusieurs dizaines — *pour les supprimer.*



CLAUDE LAPOINTE

Le citoyen contre l'État

Les dossiers de santé et de sécurité sociale sont, chez le *médiateur, les plus nombreux* : 22 % (c'est un contentieux que l'on ne retrouve pas dans les statistiques des juridictions administratives en raison du statut *privé des organismes de sécurité sociale*). Les affaires qui relèvent du ministère de l'économie et des finances y arrivent en seconde position avec *près de 19 %. Elles sont au* premier rang des tribunaux administratifs avec plus de 26 %, ainsi qu'au Conseil d'Etat, si l'on fait exception du contentieux *interne de la fonction* publique, avec 17 % des requêtes jugées. Viennent ensuite, dans les juridictions administratives, les questions d'urbanisme et de *logement* (plus de 7 % à chaque fois) et les affaires de travaux publics et de voirie (6,8 % au Conseil d'Etat, 10,6 % dans les tribunaux administratifs). Le chapitre « environnement et cadre *de vie » chez le médiateur* comprend, quant à lui, 11,5 % des dossiers qui lui sont soumis.

Enoncés ainsi, ces chiffres n'ont qu'une signification limitée. Après tout, est-il surprenant que la Sécurité sociale, avec quelque 53 millions d'affiliés, que le fisc, avec 16 millions de contribuables, ou que des directions de l'équipement, avec 500 000 constructions de logements par an, soient les organismes dont les décisions provoquent *le* plus de mécontents ? Pour identifier les vrais *problèmes*, il faudrait que les recours soient classés par genres. Ce qui n'est pas fait.

On sait seulement que l'impôt sur le revenu fournit la plus grosse part du contentieux fiscal des tribunaux administratifs (37,6 %), que *la taxe sur le* chiffre d'affaires en représente 15,3 % et l'impôt sur les sociétés 9 %. On sait aussi que, parmi les problèmes d'urbanisme, ce sont les permis de construire qui arrivent en tête des recours jugés au Conseil d'Etat (63 %), bien avant les litiges suscités par les plans d'aménagement (10 %).

Les statistiques du médiateur sont encore plus simplifiées, donc plus opaques. Mais un *processus d'informatisation* y est en cours, qui devrait bientôt permettre d'y voir plus clair. A l'occasion de son prochain rapport annuel, M. Robert Fabre devrait être en mesure de mettre en relief les principaux rouages qui, dans la machine administrative, sont *grippés. On sait pourtant déjà*, par exemple, que la majorité des interventions *réclamées* par les administrés en matière de sécurité sociale portent sur les liquidations des pensions (120 dossiers sur 1 452). Suivent les *problèmes de prestations* en nature et en espèces du régime général (respectivement 96 et 75 réclamations) qui précèdent les questions de pensions de vieillesse et d'invalidité (59 demandes dans les *deux cas*).

Une fois sur trois

Comment se répartissent les torts ? Dans 26 % des cas, les *tribunaux administratifs* ont, en 1978-1979, donné satisfaction, fût-ce partiellement, au requérant en matière de contentieux dit « général », *c'est-à-dire les questions fiscales* mises à part. Sur ce dernier chapitre, les juges font preuve de bien plus de fermeté, puisque seuls 16 % des recours se soldent par une réduction ou une décharge de l'im*position*.

Au Conseil d'Etat, traditionnellement plus indulgent, 32,8 % des pourvois donnent, *en tout ou en partie, gain de* cause au requérant au contentieux « général », 24,4 % dans le domaine fiscal.

On retrouve à peu près les mêmes proportions chez le médiateur. Parmi les dossiers jugés d'abord recevables puis clos, celui-ci a estimé en 1980 que le requérant avait été « *rétabli dans ses droits* » dans 33,6 % des cas, après avoir réussi à faire modifier la décision initiale de l'administration. En revanche, pour 58,7 % des plaintes, il a estimé, « *après enquête* [...], *qu'il n'y avait pas eu mauvais fonctionnement du service public, la réglementation ayant été correctement appliquée* ».

Si, *grosso modo*, les possibilités de recours contre l'Etat donnent raison aux particuliers ou aux personnes morales une fois sur trois, il faut souligner combien la situation des instances de l'ordre administratif et le rapport de forces existant placent l'administré dans une *position d'inégalité*. Le *nombre* d'affaires à juger, le « stock », au Conseil d'Etat et dans les tribunaux administratifs est tel (respectivement 10 242 à la *fin de 1979 et 73 152 à la* fin de 1980) que les délais de jugement excèdent deux ans dans les deux tiers des cas. Délais qui s'ajoutent à la lenteur des procédures préalables. Vers la fin de l'année dernière, on a même encore *jugé, dans* certains tribunaux administratifs, des affaires de fiscalité dont l'antériorité ne les rendait pas passibles de la loi sur l'imposition des plus-values datant de 1976...

Reste à faire appliquer le jugement, ce qui, en dépit de son « autorité », ne va pas toujours sans peine. Les magistrats de l'ordre administratif, tout comme le médiateur, sont dénués de tout réel pouvoir coercitif. Dans la partie publique de son rapport annuel 1979-1980 (1), le Conseil d'Etat déplore les exemples de « *mauvais vouloir* » ou les « *retards à l'exécution* » contre lesquels l'administré est complètement démuni, à moins... d'entamer un second *recours !* ■

(1) *Etudes et documents* 1979-1980 nº 31, édité par l'Imprimerie nationale.

La règle inaccessible

« La jurisprudence fournit le droit commun et la législation le droit d'exception »

MÊME si l'on ajoute la propension bien connue de tout organisme à se développer pour lui-même et à se défendre contre tout ce qui n'est pas lui, l'explication des heurts entre les usagers et les « bureaux » reste incomplète.

A quoi ai-je droit, que dois-je faire, quand, comment, que peut-on me dire, que doit-on me dire ? Autant de questions auxquelles bien peu d'administrés peuvent répondre. Et pas uniquement par *ignorance ou négligence*, mais parce qu'il est souvent impossible de le savoir. La règle, ou l'ensemble des réglementations — c'est-à-dire ce qui, en organisant la cité, rend la vie la plus juste possible, — est inaccessible.

Les Français des années 80 doivent faire face à un extraordinaire fatras de textes en tout genre. Au fil des ans, s'accumulent les lois, les décrets, les arrêtés, instructions ou circulaires ministérielles (voir l'encadré). L'administré serait légitimement enclin à penser que le « code administratif » rassemble tous ces textes en une suite logique à laquelle lui « ou un homme de loi » pourrait se référer pour connaître ses droits et ses devoirs. Erreur.

En réalité, le code administratif en tant que tel n'existe pas. Seules un certain nombre de branches du droit administratif sont codifiées, comme la fiscalité, les échanges douaniers, les marchés publics ou le procédures électorales. Le reste, *« la part la plus importante »*, estime Céline Wiener, chargé de recherches au C.N.R.S. et membre du cabinet d'Anicet Le Pors, ne l'est pas. Parfois, un secteur est partiellement codifié. Ainsi le « code » de la route est-il en fait composé de deux cents pages de textes codifiés et de deux mille huit cents qui ne le sont pas. Par bonheur, ces textes-là sont rassemblés à l'initiative du *J.O.* en un recueil, comme le sont un nombre croissant de « textes d'intérêt général », ce qui en rend l'accès plus aisé. Encore faut-il suivre les innombrables renvois que comportent chaque loi et chaque décret, qui se modifient tous les uns les autres. Un entrelacs le plus souvent hors de la portée des néophytes, *a fortiori* quand les éléments sont épars dans des dizaines d'exemplaires du *J.O.*, ce qui reste le plus souvent le cas.

Droit aristocratique

« La règle est en morceaux écrit André Holleaux, conseiller d'État. *Une seule affaire qui vient devant le tribunal administratif peut concerner trois codes, quatre lois, quelques décrets, des paragraphes de l'un, des phrases de l'autre, des mots et des virgules de-ci, de-là* (10). »

Dès lors, qu'y a-t-il d'étonnant de voir pris d'assaut tous les points où l'on dispense gratuitement au public des informations, quelquefois des conseils ? Le Centre interministériel de renseignements administratifs (CIRA) de Paris reçoit tous les jours 1 200 appels téléphoniques en moyenne, au lieu de 800 en 1977, c'est-à-dire plus que ses quarante-deux informateurs peuvent en absorber (11). En 1978, le Centre d'information féminin (CIF) a reçu 10 000 personnes; en 1980 : 200 000 (12).

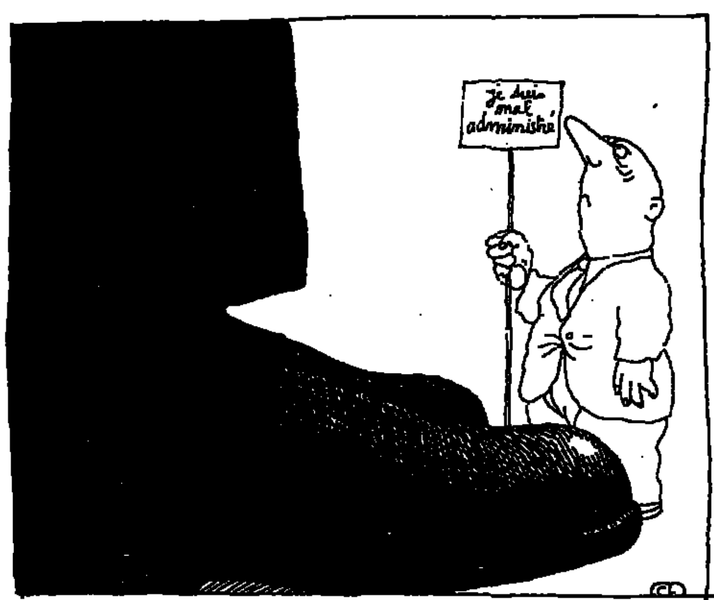
Le bureau d'information du Conseil d'État traite plus de 12 000 demandes d'information par an, abstraction faite de celles émanant de gens venant chercher... un conseil pour une question d'impôts ou de placement. Le service de renseignements du *J.O.*, quant à lui, répond à quelque 300 appels journaliers.

Mais il y a plus important. Les fondements juridiques essentiels du droit applicable aux administrés sont, eux, franchement inaccessibles. Ce fait est dû au caractère jurisprudentiel du droit administratif. C'est-à-dire que, *contrairement au droit civil*, les principes de base auxquels les juges font référence lors d'un procès sont non pas issus d'une législation élaborée démocratiquement, mais de jugements prononcés antérieurement.

Comme le note Georges Vedel dans *Etudes et Documents*, même dans un domaine aussi important que celui de la responsabilité publique où les textes *« pullulent »*. *« Ils règlent les cas particuliers, cependant que les règles applicables à la généralité des situations de responsabilité se trouvent dans la jurisprudence. La jurisprudence fournit le droit commun et la législation le droit d'exception »*. Tout en soulignant les aspects positifs d'une tradition qui a conféré au juge la responsabilité de dire le droit — la souplesse en est un, — l'auteur n'en conclut pas moins qu'il s'agit là aujourd'hui d'un *« droit aristocratique, un droit secret »*. Car un droit jurisprudentiel *« n'est réellement connaissable que par les juristes. Littéralement, la règle de droit ne s'y lit directement nulle part. Elle n'existe que comme déchiffrage d'un message codé à plusieurs degrés* (...). *Cela est affaire de professionnel et d'un assez haut niveau »*.

Nul n'est censé ignorer la loi, mais qui est censé percer à jour une règle de droit inscrite en filigrane dans la jurisprudence ? La simple consultation des arrêts des tribunaux administratifs ou du Conseil d'État n'y suffirait pas. Réputés pour leur laconisme, ils n'ont guère de signification que si l'on se pénètre des conclusions du commissaire du gouvernement (13) sur la base desquelles la cour prononce ses jugements, sans toujours les suivre au demeurant. Une bonne part de l'écheveau qui tient lieu de droit administratif n'est donc guère abordable que par le nombre restreint de ceux qui concourent à son élaboration ou par une poignée de juristes. *« Songeons*, écrit Georges Vedel, *que, nulle part, le citoyen, le secrétaire de mairie rurale, l'élu local, le petit fonctionnaire, ne peuvent lire directement sans décodage les principes ou les règles qui forment les structures de base du droit administratif. »*

Point n'est besoin d'insister. Dans la mesure où cette situation maintient le citoyen dans un état d'infériorité, c'est la démocratie qui en souffre.



CLAUDE LAPOINTE

Ce déséquilibre va sans nul doute être ressenti plus gravement encore dans les années à venir. Le traditionnel contrôle *a priori*, c'est-à-dire avant exécution, qu'exercent les préfets sur les décisions des collectivités locales va être supprimé. Ce regard porté par le représentant de l'administration centrale est bien sûr politique, mais aussi souvent technique, appréciant la légalité des initiatives locales. Or il est prévu d'y substituer un contrôle *a posteriori*, qui consistera pour le commissaire de la République en la possibilité de faire comparaître l'élu devant le tribunal administratif.

42 textes par jour

Entre 1971 et 1980, 1 033 lois et ordonnances ont été publiées au *Journal officiel* ; pas moins de 16 682 décrets en ont précisé les modalités d'application. Ces chiffres, déjà appréciables, ne sont pas les seuls à prendre en considération, tant s'en faut. Ils témoignent de l'activité législative du Parlement, des présidents de la République et premiers ministres successifs, mais non des ministères, très prolifiques.

Durant cette même période, ceux-ci ont pris 71 458 arrêtés, 3 550 « décisions », donné 84 instructions ou directives, émis 33 101 avis et 500 circulaires. Si l'on ajoute 88 textes annexes, on atteint un total de 126 516, soit une production moyenne de 42 textes par jour ouvrable.

Bien entendu, ces textes concernent inégalement l'intérêt général ; ceux à caractère individuel ont toutefois été écartés de cet inventaire. Encore ne s'agit-il là que des textes publiés au *Journal officiel*. N'importe quelle loi ou une « quelconque » disposition « légale » n'est réellement appliquée que lorsque des circulaires internes en ont détaillé les moindres aspects.

Presque tous les ministères publient ainsi des recueils à l'aune desquels le cas de chacun est apprécié. A titre d'exemple, le ministère de la santé et celui de l'urbanisme et du logement émettent chaque année dans leurs circuits respectifs quelque 10 000 pages de consignes et de recommandations.

Un statut de l'administré

Ce problème n'a pas échappé au gouvernement, qui a l'intention d'unifier le droit en vigueur. Certes, il n'est pas question d'envisager une refonte législative et une codification globale à plus ou moins brève échéance. L'ampleur de la tâche est telle que plusieurs années seraient nécessaires. En revanche, un texte général, qui rassemblera les principales dispositions concernant les procédures qui précèdent et suivent les décisions de l'administration, devrait être soumis au Parlement cette année.

Il prévoira notamment, en plus de la faculté d'accès au dossier et de l'obligation pour l'administration de motiver, celle d'indiquer les voies de recours, ou tout simplement quel est le service concerné en cas d'erreur d'aiguillage de la part de l'administré. La saisine par le particulier d'une juridiction administrative devrait également ouvrir plus largement à des possibilités de procédures en référé ou de sursis à exécution (des décisions dévaforables).

Si ces mesures entrent réellement en application, elles devraient déboucher sur des rapports plus clairs et des droits accrus, deux conditions à satisfaire si l'on souhaite voir s'améliorer les rapports entre administration et administrés. Les projets de décentralisation et de déconcentration (transfert de *services d'administrations centrales* en province sans transfert de pouvoirs à des collectivités locales), qui sont à bien des égards des défis, pourront aussi être une chance de rétablir des relations moins conflictuelles.

Le ministère de la fonction publique et des réformes administratives envisage de créer à cette occasion de véritables structures d'accueil et de dialogue à l'intention des particuliers et des entreprises dans les sous-préfectures ou les municipalités. Le principe consiste à reprendre l'idée des « conseillers publics » (14) chargés d'épauler les administrés déroutés par l'appareil administratif, mais en lui donnant une tout autre ampleur. Il s'agira non plus seulement de mettre des retraités à contribution, mais de former de véritables spécialistes. Une opération « administration à votre service » (A.V.S.) devrait être menée à titre expérimental dès cette année dans une quinzaine de départements.

La bonne question en l'occurrence ne sera-t-elle pas de se demander, comme le fait Françoise Gallouédec-Genuys, secrétaire générale de l'Institut français de recherches administratives, *« si les tentatives d'amélioration du service public et de la relation administration-administrés portent bien en elles le germe d'une transformation véritable du statut de l'administré* (15) » ? Les hésitations du passé ont à la fois dissimulé et illustré *« la nécessaire mutation de l'administration. Sans elle, il ne saurait y avoir de nouveau « contrat social ». Or n'est-ce pas la demande omniprésente, la recherche avouée ou sous-jacente à tous les problèmes et conflits, l'aspiration de notre société »* ?

Anicet Le Pors, qui nourrit de grandes ambitions en matière de participation des personnels à la gestion des services administratifs, étudie aussi des formules pour y associer les usagers, du moins pour mieux prendre leurs réclamations en compte.

Aujourd'hui, les idées des pouvoirs publics paraissent de nature à contenir la dérive d'une administration qui s'éloigne des préoccupations des administrés et la propension d'un État à gouverner sans s'inquiéter de savoir si les aisés qu'il prend ne sont pas ressenties comme des ukases. Reste qu'il faudra manœuvrer longtemps encore avec le vent en proue. ■

---

(2) Le sondage portant sur un échantillon représentatif de 1 000 personnes a été réalisé entre le 16 et le 26 janvier par l'Institut français de démoscopie de la Cofremca. L'enquête Libertés 81, auprès de lecteurs du *Monde Dimanche* a eu lieu, en novembre et décembre 1980 (24.800 réponses), les résultats en ont été publiés le 22 février et le 1er mars 1981.

(3) Sur les trois cent quatre-vingt-seize mesures que comprenaient les cinq programmes de simplifications administratives, environ deux cents sont rentrées en application.

(4) Trois pour l'instant sont opérationnels : à Rennes, à Bordeaux et à Bourges. Le programme de développement prévoit l'installation en 1982 d'un centre dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Centre et Provence-Côte-d'Azur.

(5) Sur ce nombre de 25 000 formulaires recensés, seuls 22 000 correspondaient aux nécessités du service public. La chasse aux doubles emplois a permis de faire reculer ce chiffre à environ 16 000, dont à peu près la moitié sont émis par des services relevant de l'éducation nationale.

(6) *Démocratie française*. Fayard éditeur.

(7) *Gérer l'État - Corriger la déviation bureaucratique*. Berger-Levrault éditeur.

(8) *Le Phénomène bureaucratique*. Editions du Seuil.

(9) ARAP, 56, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 566-73-40.

(10) *ARAP actualités*, septembre 1979.

(11) CIRA : région parisienne 346-13-46 ; région lyonnaise (7) 871-70-69 ; région Est (8) 731-91-91.

(12) CIF : B.P. 400, 75327 Paris Cedex 07. Tél. : 225-05-05.

(13) La fonction de commissaire du gouvernement consiste non pas, comme son titre pourrait le laisser croire, à défendre les intérêts de celui-ci, mais à resituer une affaire dans son contexte juridique.

(14) Voir *le Monde* daté 27-28 décembre 1981.

(15) *Le dialogue écrit administration-administrés*. Edité par la Documentation française. IFSA : au Conseil d'Etat, place du Palais-Royal, 75100 Paris R.P.

CROQUIS

Soirée diapos

La statue de Chevtchenko, *« pour du contre-jour, c'est du contre-jour ! »*. La Krechtchatik sous la pluie, *« trouble »*. La coupole dorée de Sainte-Sophie, *« c'est dommage, ce mauvais reflet, là... »*. Les bords du Dniepr à la sauvette malgré les gros yeux du guide, *« ce qu'elles devaient être sales les vitres du car ! »*. Le Parc de la gloire éternelle au 30 mm, *« t'étais pas un peu loin ? »*. La mendiante devant Saint-Vladimir, embusqué derrière un arbre, et au 200 mm s'il vous plaît, *« T'étais pas un peu près ? »*. L'intérieur de l'église au petit bonheur, sans viser, en pause, *« c'est pour faire mystique, le flou ? »*. La Fête des adieux à l'hiver, du haut d'un camion-benne, *« en tout cas, on sent que ça n'a pas été facile ! »*. La conductrice du bus, l'air de rien, l'air de vérifier le fonctionnement de la cellule, *« Ah ! dis-donc, encore un peu et tu l'avais de face ! »*. La patrie défiant le fascisme en contre-plongée, *« c'est bête que tu n'aies pas eu de recul ! »*. Les danses du Palais de la culture, bon, d'accord, c'est « sous-ex ». La marchande devant l'hôtel Intourist en plein midi, là aussi je passe, c'est « sur-ex ». Le groupe fêtant son départ en trinquant avec les paysans du kolkhoze Kirov, *« T'aurais peut-être dû boire qu'après !... »*.

Ce que j'en ai retenu de l'Union soviétique ? Je ne sais pas, je ne comprends pas... J'avais pourtant bien du 200 ASA !

C.-H. BUFFARD.

Jogger

Albert, un jeune septuagénaire, et Ulysse, son chien, font leur promenade quotidienne au bois de Vincennes.

Peu après la maison des gardes, comme d'habitude, Albert s'arrête quelques instants. C'est là, au-dessus d'un bouquet de pins cernés de peupliers, qu'il aime lire la couleur du jour, parfois dans un ciel à la Vlaminck, plus souvent dans un ciel à la Magritte, et d'autres fois dans des gris ensoleillés, d'une douceur infinie, infiniment plus doux que tous les bleus.

Aujourd'hui, un soleil d'hiver trébuche sur les nuages. Les nuages vont et viennent, avec cette nonchalance qui donne à la saison un air de convalescente. L'eau du canal est encore bordée de gercures givrées. Pourtant, quelque chose de gai danse entre les arbres. Une sorte de légèreté piégée dans la lumière, si pâle, si douce.

Les allées sont presque désertes. Seuls quelques joggeurs, des habitués qu'Albert reconnaît. Lorsqu'ils s'arrêtent de courir, pendant quelques mètres, Albert est toujours intrigué par cette façon, détendue, souple, qu'ils ont de marcher, les épaules en arrière, le regard égaré, intériorisé, comme pour mieux prendre conscience de leur bien-être et le prolonger. Pacifiés. Oui, c'est ça, ils ont l'air pacifiés.

Et voici qu'un désir rôde autour de lui. Est-ce cette heure grise et dorée qui lui ramène son enfance ? Ou le plaisir, devenu rare, de se sentir habiter un corps sans rhumatismes ? Ou, tout simplement, l'envie d'agir sans raison, de ne plus se sentir à l'étroit dans son âge ? Après une courbe du chemin, il se met à sautiller sur place. Et puis, somme toute, il fait froid, rien de plus naturel que de se presser.

Alors, timidement, après s'être assuré que personne ne peut le voir, il court, oui, il court, doucement, avec beaucoup de précautions, mais quand même... il court. Intrigué, Ulysse s'est mis à grogner joyeusement. Et à trotter, comme tous les chiens de joggeurs, au même rythme que son maître. Albert retrouve son pas de marcheur, le temps de laisser passer le jeune homme qui, en dépit du froid, a gardé son short rose. Lorsqu'il reprend sa course, un jeune couple jogge en sens inverse. Enhardi, cette fois, Albert ne s'arrête pas de courir.

Au bout d'un quart d'heure, la fatigue est venue. Albert s'est arrêté sur une impression de lassitude agréable. Ulysse, haletant doucement (c'est qu'il n'est plus tout jeune, lui non plus), les oreilles couchées, le museau caressé par la lumière, vient à l'évidence de découvrir, lui aussi, l'orgasme pulmonaire.

Albert rentre à la maison, d'un pas léger, les épaules en arrière. Une lueur heureuse dans les yeux, le temps que dure cette impression d'avoir eu raison du temps.

« Tu te rends compte ! », dit-il, à voix presque haute, sur ce ton qu'il prend lorsqu'il décide que ce n'est pas parce qu'elle a quitté ce monde que sa femme doit lui porter moins d'attention.

EDITH WEIBEL.

Complément à la genèse d'Avignon

Avignon, la grande lumière de son été — et la place du Palais des papes comme elle doit être : quasiment déserte, aveuglante, les volumes effacés. Je sors du Petit Palais, encore ivre de peinture italienne ; j'attends, pour retrouver mon souffle quotidien.

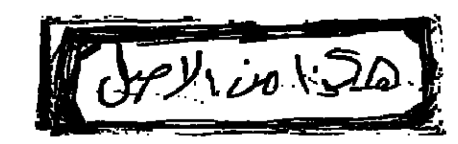
Alors, s'élève dans l'air le son d'une clarinette. Un jeune homme joue, qui est assis par terre, le dos à la murette surplombant le quartier de la Balance. Le musicien joue une musique que je ne connais pas. Il célèbre tout ensemble la lumière, les pierres blanches et rosées, la solitude de l'instant et cet espèce de bonheur qui résulte d'un accord soudain parfait entre les choses naturelles, comme le ciel, la terre et les arbres du jardin papal, et ce qu'a façonné, en complément, la main de l'homme.

Une musique savante et simple, *emplie de cubes et de cônes, de fleurs, de femmes* — d'arêtes vives et de rencontres imprévues — du sommeil, sous un jour violent, des désirs les *plus drus — du vol obstiné d'un* oiseau de la part la plus belle qui est contemplation.

Cela dure, longtemps et hors du temps. Une improvisation, semble-t-il, mais facile, portée par les alentours et qui chemine calmement entre les masses et les couleurs, entre les palais et le bleu du ciel — une suite de sons qui manquaient encore au paysage, qui le rendent doucement inoubliable.

Le jeune homme s'est arrêté de jouer lorsque tout était en place. Je n'ai pas osé aller le remercier, moins par timidité que par discrétion. Et, en effet, ce qu'il avait dit là était quelque chose de très intime.

ANDRÉ VILLON.



CODES

L'habit fait le punk

Un anthropologue a étudié les coutumes vestimentaires des groupes de jeunes marginaux : punks, rockers, mods, skin heads, babas cools... L'habit est le premier signe d'appartenance à une même communauté.

YVES DELAPORTE

DANS *toutes les sociétés*, le costume a été utilisé, non *seulement dans* un but de protection (contre les rigueurs du climat ou le regard) et de parure, mais également pour transmettre des messages concernant la place de l'individu dans le monde. Ces messages, parfois très complexes, pouvaient autrefois renseigner sur l'âge, le statut social, l'état de célibataire ou de femme mariée, les différents degrés du deuil, la richesse, la profession du mari, le nombre d'enfants, l'état de femme adultère, ou encore le montant exact d'une dot. Mais le message probablement le plus universel que transmet le costume est l'appartenance à une communauté, que tel ou tel détail vestimentaire distingue des communautés voisines.

C'est une illusion de croire, comme on l'entend parfois dire, que la fonction de signe aurait disparu des costumes contemporains portés dans les grandes métropoles. Bien au contraire, le fait *que l'on ne connaisse généralement* plus grand-chose des gens que l'on est amené à *fréquenter* dans son quartier ou sur son lieu de travail fait que l'apparence vestimentaire est une source d'informations dont l'importance s'est maintenue, sinon accrue ; simplement, les codes vestimentaires ont changé de forme et de contenu.

Un cas particulièrement intéressant par ses traits archaïques, proches de ceux observés dans les sociétés traditionnelles, est celui des costumes portés dans les groupes ou mouvements de jeunes, plus ou moins liés à des musiques particulières. Teddies, rockers, mods, punks, skin heads, babas cools, rastas, hell's angels : autant de mouvements informels ou de groupes structurés qui, tous, attachent une extrême importance à leur habillement comme signe d'appartenance à une même communauté de goûts, d'idéologie, de comportements. Les relations entre ces différents groupes sont régies par des rapports d'hostilité, variable selon les cas : de la simple mésentente à la violence physique.

Le port d'un vêtement codifié *joue donc un triple rôle : non seulement* signe de reconnaissance à l'intérieur du groupe et signe de distinction par rapport à la majorité de la population, mais également différenciation par rapport aux autres groupes marginaux.

Exclusivité

Que le vêtement ne soit pas dans ce cas simplement une manière de s'habiller, *mais aussi* un code rigoureux, est prouvé par la *sévérité des sanctions, qui vont* du ridicule et de l'exclusion jusqu'à l'agression : sanctions qui concernent aussi bien les membres du groupe s'avérant incapables de se conformer aux normes vestimentaires de celui-ci que les *personnes extérieures qui ont* l'audace, inconsciente ou provocatrice, d'utiliser des éléments dont le groupe se réserve l'exclusivité : « perfecto » (veste de cuir reconnaissable à certains détails tels que pattes avec boucles sur les épaules et dans le dos) des rockers, blouson en jean avec inscriptions brodées des hell's angels.

En témoigne également le fait que ces groupes peuvent se désigner *mutuellement de termes injurieux* qui se réfèrent au vête*ment, et plus généralement* à l'apparence : les mods appellent *« greasers » les rockers* (étymologie se référant soit à la chevelure gominée, soit aux mains souvent couvertes de cambouis), et *traitent les punks de « hippies* à fermetures-éclair », l'abondance des fermetures-éclair étant un trait souvent caractéristique de l'habillement punk.

Si certains de ces groupes exigent un très haut degré de codification de leur apparence, au point que leurs costumes ne sont pas loin d'être des uniformes (excessive propreté et éléments britaniques de l'apparence des mods, « perfecto » et « santiags » des rockers, blousons des hell's angels), d'autres offrent une plus grande latitude d'initiative individuelle. C'est ainsi que les punks combinent de manière extrêmement variée certains éléments tels que collant panthère, tissu écossais, épingles à nourrice, cheveux en brosse polychromes, avec d'autres éléments parmi les plus disparates, de préférence destinés primitivement à un usage non vestimentaire (sac poubelle dans lequel on perce des trous pour le passage des bras et de la tête, tampax trempés dans du mercurochrome et portés comme pendentifs, etc.).

Cette manière de s'habiller reflète l'idéologie des punks, qui prônent la décadence et, en réaction contre des idéologies antérieures (hippies, beatniks), l'anti-naturel : puisque le monde est pourri et grotesque, on sera, par dérision, plus pourri et grotesque que lui ; puisque ce monde est devenu une poubelle, on s'habillera avec ce qu'on trouve dans les poubelles – ou du moins on s'efforcera d'en donner l'illusion.

Sur un plan purement sémiologique, on a donc, par rapport aux « uniformes » des sociétés traditionnelles, des costumes archaïques de notre propre société (armée, police, académiciens, etc.) ou des costumes des groupes marginaux tels que les hell's angels, l'apparition d'un trait entièrement nouveau : la synonymie, une même signification pouvant être produite par des manières extrêmement diverses de s'habiller.

Le caractère relativement fermé de ces groupes n'empêche pas l'emprunt d'éléments vestimentaires, mais celui-ci se limite à certains cas et obéit à des règles bien précises. Il peut tout d'abord traduire une certaine communauté d'idéologie, et surtout de goûts en matière musicale. Ceci *s'observe bien entendu* chez les membres des groupes qui présentent le moins de cohésion. Les babas cools offrent de nombreux exemples de tels panachages : séduits par la musique *rasta, ils portent souvent le* bonnet et l'écharpe rasta, ornés des *trois couleurs symbolisant une* idéologie de retour aux sources *africaines : le vert et le jaune* représentant les forêts et le soleil d'Afrique, et le rouge, le sang des martyrs.

Panachages

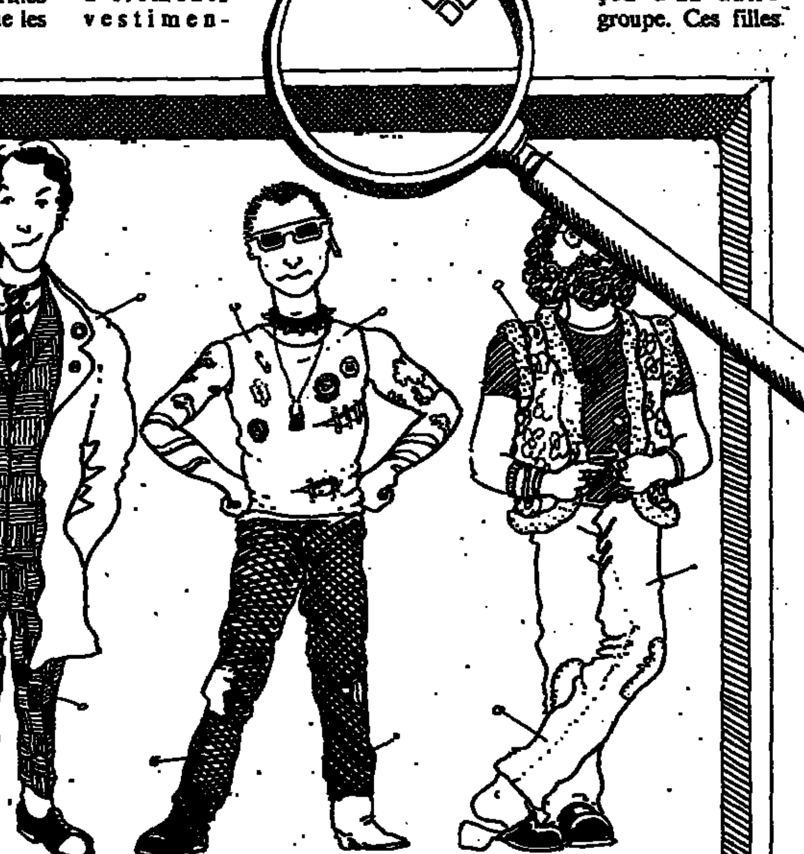
On en rencontre également qui empruntent au mouvement punk : outre leurs habits typiquement babas cools, amples et en laine, ils peuvent porter des badges punks, ou encore une épingle à nourrice dans l'oreille – mais ceci s'observe seulement en province, où les codes sont simplifiés et souvent réduits à un seul élément signifiant. Les emprunts aux groupes les plus structurés, les plus violents, qui ont la conception la plus codifiée de leur habillement, sont cependant totalement exclus : personne n'emprunte aux hell's angels ou aux skin heads.

Deuxième cas : la construction de l'apparence empruntant des éléments à différents groupes peut être liée à une histoire individuelle : celle de personnes qui sont passées d'un groupe à l'autre. C'est ainsi que certains punks se sont reconvertis en skin heads, adeptes d'un mouvement apparu à la fin du nihilisme punk. Les skin heads – dont l'apparence se caractérise, entre autres, par un blouson de cuir de mauvaise qualité, de fines bretelles et des « Doctor Martin's », chaussures de prolétaires anglais, ainsi que par des motifs à carreaux noirs et blancs et un crâne entièrement rasé – ont repris les slogans des punks (« *no future, destroy, hate and war* »), mais en les interprétant au premier degré, débarrassés de leur part de dérision. Certains de ces punks reconvertis ne se rasent pas complètement la tête, mais gardent des cheveux d'un centimètre environ de longueur, sur lesquels ils *tracent des dessins* de couleur, souvent des rayures ou des carreaux.

Créations

Troisième cas enfin de panachage, le plus intéressant : celui des filles qui modifient leur vêtement lorsque, appartenant à un groupe, elles « fréquentent » un garçon d'un autre groupe. Ces filles présentent toujours un détail vestimentaire du groupe auquel appartient le garçon : une fille punk qui fréquente un garçon skin head sera par exemple habillée entièrement en punk, mais aura la tête rasée ; une fille punk qui fréquente un garçon rocker aura la coiffure punk, et d'autres éléments vestimentaires punks, mais portera un cuir et des santiags.

Dans la mesure où ils échappent à peu près complètement aux modèles d'habillement de la majorité de la population, tous *ces costumes ne sont pas sans* évoquer de véritables créations populaires. *Inversant d'ailleurs* le modèle traditionnel de la propagation de la mode du haut vers le bas de la hiérarchie sociale, ils ont exercé une influence certaine sur la mode générale du temps : si le costume punk est avant tout *un* code, c'est aussi une mode ; et, à ce titre, il s'est propagé, en se dégradant sur le plan de la forme comme sur celui du contenu, jusque chez les vendeuses de Prisunic (mode de la mèche hétérochrome)... ■



DOMINIQUE BILLOUT

DEMAIN

Les jumeaux chez les bovins

Les chercheurs de l'INRA ont mis au point des techniques de naissance de veaux-jumeaux par transplantation d'embryons. Les producteurs de lait sont intéressés.

DOMINIQUE FRISCHER

DANS l'étable expérimentale du magnifique domaine de l'INRA (Institut national de recherche agronomique) à Jouy-en-Josas, deux boxes mitoyens abritent des vaches ayant chacune mis bas *deux paires de veaux* d'aspect quasi identique.

A *première vue, rien là* d'étrange si ce n'est que les naissances gémellaires chez les bovins sont très rares dans les conditions naturelles. Elles oscillent dans une proportion de 1 à 6 % des naissances dans le cas de faux jumeaux, dans une proportion de 1 à 5 pour mille dans le cas de vrais jumeaux. Ici, ces veaux ne sont pas nés par hasard, mais à la suite d'une série de travaux conduits par les chercheurs de la station de physiologie animale de l'INRA. Autre *singularité, à spécifier au passage* : ces veaux ne ressemblent pas à *leurs « mères »*. *En effet*, celles-ci ne sont pas celles qui ont produit l'embryon, mais des reproductrices quelconques juste utilisées comme receveuses et couveuses dans l'utérus desquelles a été déposé un embryon scindé en deux et conçu, *lui*, par une génisse de race supérieure.

Les recherches en *matière* de transplantation d'embryons da*tent d'une quinzaine d'années et* ont surtout été très poussées en Angleterre et en France où pourtant la phase de développement reste encore très marginale. Aux Etats-Unis et au Canada, certains retards dans la recherche n'ont pas empêché une intégration rapide de la technique, puisque vingt mille veaux viennent d'être produits ainsi. A condition d'être *accepté par les éleveurs*, le transfert d'embryon devrait donc à *moyen terme*, du *moins* c'est l'espoir des chercheurs de l'INRA, révolutionner le marché des bovins.

Améliorer les scores

Jusque là, dans le meilleur des cas, on ne pouvait *espérer* tirer d'une génisse que trois ou quatre veaux au total. La gestation d'un veau étant de neuf mois, et la mère n'accédant à la reproduction qu'au cours de sa troisième année, pour être réformée vers sept ans, il était utopique d'en escompter davantage, même en di*minuant au maximum* le *temps* de lactation afin d'écourter l'intervalle entre chaque naissance.

Les recherches relatives à la production de jumeaux s'inscrivent dans le cadre général d'une politique d'accroissement de la productivité, et qui visent à corriger la nature jugée une fois de plus trop parcimonieuse par rapport aux besoins croissants de la consommation. Grâce à un ensemble de recherches entreprises *par l'INRA il y* a une quinzaine d'années et devenues opération*nelles depuis* bientôt cinq ans, il a déjà été possible de pratiquement *doubler des races à viande autres* que les bovins. Par exemple pour les espèces soumises à *un mode* de reproduction fonction d'une sexualité saisonnière, on a réussi à induire un deuxième cycle annuel et à provoquer une deuxième ovulation.

Plus extraordinaire encore, ces méthodes, en permettant à tout un troupeau d'être en chaleur puis d'inséminer toutes les bêtes le même jour, provoquent des mises bas très rapprochées, ce qui facilite d'autant le travail de l'éleveur. Même optique de rendement et d'organisation maximale dans la production et l'élevage porcins. Ainsi, alors que jadis les races françaises ne donnaient en moyenne qu'une dizaine de porcelets, on arrive aujourd'hui à obtenir des portées de vingt. D'ici peu, on espère encore améliorer ces scores, d'une part, en continuant à réduire du tiers le temps de lactation, afin d'avoir une portée supplémentaire tous les deux ans ; d'autre part, en utilisant des gènes de porcs chinois, réputés d'une prolificité exceptionnelle.

« *Une semblable organisation, alliée à un accroissement systématique de la productivité est*, selon François Du Mesnil Dubuisson, directeur de recherches à la station de physiologie animale de l'INRA, *bénéfique autant pour les éleveurs, dont cela facilite le travail et en diminue le temps, que pour les consommateurs.* »

Des embryons congelés

Alors que *dans les cas* précédents les recherches furent gui*dées par des préoccupations éco*nomiques - maintien des prix de vente par accroissement de la productivité et diminution de la main-d'œuvre, – dans le cas des bovins les objectifs étaient infiniment plus complexes, compte tenu de l'existence de deux types d'élevage. Dans l'optique des races à viande, la préoccupation dominante était d'éviter, grâce à la gémellité, la raréfaction de la viande de bœuf sur les marchés et sa transformation progressive en un produit de luxe. Accessoirement, améliorer la qualité des cheptels en privilégiant la descendance des variétés dont la croissance est la plus satisfaisante. En revanche, dans l'optique des races laitières, la motivation des chercheurs, étayée par l'attente des éleveurs, est plutôt d'accroître la postérité de quelques très bons spécimens.

Pour obtenir un plus grand nombre d'œufs fécondés, les chercheurs eurent d'abord recours à des procédés de superovulation *qui se révélèrent rapide*ment infructueux et malaisés à *maîtriser, tant au niveau du* nombre d'œufs que de la viabilité des embryons. Devant cet insuccès, l'équipe de la station de physiologie animale de l'INRA décida de s'orienter vers la transplantation d'embryon. Après une dizaine d'années de tâtonnements, cette technique sort enfin du stade expérimental, bien que sa pratique reste encore très marginale en France, alors qu'au Canada et aux Etats-Unis, où les recherches ont débuté plus tardivement, vingt mille veaux viennent d'être produits ainsi (1).

L'intérêt de cette opération, c'est de pouvoir se dérouler en deux phases distinctes, sans impératifs d'immédiateté entre les deux. Dans un premier temps, des donneuses, sélectionnées en fonction de leur *performance*, sont soumises à un traitement de superovulation, *suivi d'un* traitement hormonal. Puis les bêtes sont inséminées avec de la semence congelée. Sept jours après l'*insémination*, un lavage de l'utérus est effectué afin de récol-



FÉNU

ter les embryons fécondés, lesquels sont triés, contrôlés — les embryons dégénérés ou retardés devant être éliminés — puis congelés pendant une durée fixée à six mois.

Si l'on en croit Yves Hayman, ingénieur à l'INRA, et qui s'est spécialisé dans la transplantation gémellaire, rien n'empêcherait de les conserver plus longtemps puisque *« dès que la vie est arrêtée et maintenue, il n'y a pas de raison pour qu'il y ait des différences entre une heure, six mois ou deux ans. D'ailleurs, nous avons fait naître des veaux parfaitement viables et dont la croissance a été absolument normale, à partir d'embryons congelés deux ans »*.

La transplantation a lieu au moment choisi par l'éleveur. Elle peut être simple, ou avoir un caractère gémellaire. Dans le cas de transplantation gémellaire, deux cas de figure sont possibles : Création de faux jumeaux, par des embryons différents, ou bien création de vrais jumeaux par l'intermédiaire d'un embryon dédoublé dans le cas de spécimen rare. L'opération consiste à déposer l'embryon dans chacune des deux cornes utérines à l'aide d'un pistolet d'insémination.

Le lait, pas la viande

Satisfaits de leurs efforts, les chercheurs supposaient que cette méthode qui a permis de faire progresser le taux de gémellité d'environ 50 % allait révolutionner l'élevage. Pour l'instant, il n'en est rien, car la technique n'intéresse pas l'intégralité des éleveurs, mais essentiellement les possesseurs de races laitières, au premier chef concernés par la perspective de doubler ou tripler la descendance de leurs animaux les meilleurs et d'améliorer ainsi la qualité de leur cheptel tout autant que leur production laitière. Dans la mesure où, dans des conditions naturelles, une génisse n'enfante que quatre veaux, dont deux femelles, on peut par cette méthode parvenir à lui soutirer une quinzaine d'œufs supplémentaires. En fin de course, il restera trois ou quatre embryons : une fois dédoublés et transplantés, ils auront tout de même permis de tripler ou quadrupler la lignée d'une génisse exceptionnelle.

La production d'une bonne laitière représente environ 6 000 litres de lait, alors que celle d'une vache ordinaire ne s'élève qu'à 4 000 litres : on comprend l'intérêt que les éleveurs de races laitières portent à cette technique, malgré son coût élevé. Le prix d'un veau obtenu par transplantation s'élève à 2 500 F (somme qui n'inclut pas le prix de l'embryon lorsque celui-ci est acheté dans une banque d'embryons), mais la valeur marchande d'une telle génisse compense — et de loin — les frais engagés et les contraintes imposées.

En revanche, du côté des éleveurs de races à viande, les attitudes sont nettement moins enthousiastes. La transplantation d'embryons pose d'insolubles problèmes dans le contexte d'un élevage où les bêtes vivent une grande partie de l'année à l'herbage, et où il est mal commode de les attraper pour leur faire subir une série de traitements complexes. Les mises bas gémellaires passent aussi pour plus délicates que des mises bas simples. *« Même si en théorie ce n'est pas plus difficile de sortir deux petits veaux qu'un très gros,* note avec humour François Du Mesnil Dubuisson, *en réalité, il faut pas mal d'adresse pour éviter de se prendre les pieds entre les quatre paires de pattes. »*

D'autre part, le poids moindre des jumeaux (30 kilogrammes plutôt que 50/60) leur confère une image de plus grande fragilité. Le taux de mortalité demeure également plus élevé pour les naissances gémellaires, ce qui annule doublement l'avantage escompté : pas de veau et, par surcroît, un investissement chirurgical impossible à amortir. Autre inconvénient : des rétentions placentaires se produisent fréquemment dans les cas de naissances gémellaires. Mal soignées ou trop tardivement, elles deviennent une cause de stérilité, d'où la nécessité impérative de faire appel à un vétérinaire et des frais supplémentaires.

Dernière contrainte et non la moindre : il faut veiller à la qualité de l'alimentation des receveuses dans les dernières semaines de la gestation, afin de prévenir la venue d'animaux sous-développés. Compte tenu de toutes ces contraintes, le taux de réussite communiqué par l'INRA n'est pas assez spectaculaire pour motiver les éleveurs. Pourtant, insiste Yves Hayman, *« on peut, pour cent vaches mises à la reproduction, produire jusqu'à cent vingt veaux, ce qui n'est pas si mal, puisque dans les conditions naturelles on en aura seulement soixante-dix »*. Un autre problème auquel se heurtent les chercheurs est que l'embryon est encore un matériel difficile à produire. *« Le jour où la production d'embryons en grand nombre sera résolue, le développement suivra... »*, espère Yves Hayman.

Consolation

Un certain nombre de résistances pourraient être levées si la transplantation pouvait être précédée d'un choix du sexe. En effet, selon le type d'élevage, un seul sexe est convoité. Dans les races à viande, ce sont les mâles, plus faciles et plus rapides à engraisser, qui sont les plus cotés, alors que c'est l'inverse dans les races laitières (un veau de sexe mâle vaudra à peine 600 F, alors qu'une femelle coûtera 2 000 F). C'est pourquoi seule la certitude de « fabriquer » un cheptel « sur mesure », serait capable de rallier même les éleveurs les plus sceptiques ou les plus conservateurs.

En attendant que les progrès de la génétique transforment le concept de banque d'embryons en autre chose qu'une spéculation d'auteurs de science-fiction, la transplantation gémellaire semble condamneée à un créneau restreint. A moins qu'une surabondance de produits laitiers et une menace de pénurie de viande de boucherie ne décident les pouvoirs publics à promouvoir énergiquement la reconversion d'une partie du cheptel.

En attendant, il est peu probable, estime François Menissier, généticien et maître de recherche à l'INRA, que la transplantation sorte de son ghetto et réussisse à devenir plus qu'une technique de complément. *« Au début, cela apparaissait comme quelque chose de très prometteur, mais son champ d'application s'est rapidement révélé limité. Bien qu'elle multiplie par dix la progéniture d'une vache, ce qui est appréciable, on ne pourra jamais la multiplier par des facteurs mille, comme avec l'insémination artificielle. Donc il s'agit d'une technique impossible à rentabiliser sur le plan collectif. »*

Consolation pour les chercheurs : l'intérêt porté à leurs travaux par les médecins travaillant sur les « bébés-éprouvettes » et les troubles de la fécondité. Ils sont tous venus se former dans la station de physiologie animale de l'INRA... ■

(1) Lire à ce sujet dans *le Monde Dimanche* du 11 mai 1980 l'article de Sophie Seroussi « Veaux-éprouvettes en série ».

35 HEURES

Une expérience d'horaire annuel

Alors que se négocie âprement la réduction du temps de travail, une petite imprimerie de la région parisienne démontre tous les jours que la durée hebdomadaire du travail est peut-être un faux problème.

GILBERT POINTOUT

« *LES trente-cinq heures ? Ce n'est pas un problème : on peut les appliquer rapidement, si on cesse de perdre du temps, qu'il s'agisse de réunions, de manutention, d'expédition, de livraison, de la circulation de l'argent.* »

Non, ce n'est pas ce qu'il est convenu d'appeler un *« patron de gauche »* qui, d'une phrase, remet en cause les arguments habituels d'un patronat hostile à une trop forte réduction de la durée hebdomadaire du travail. Jean de Cassagnac, dirigeant d'une petite imprimerie à Cachan (Val-de-Marne), un homme dynamique d'une cinquantaine d'années *« mène, depuis plus de dix ans, dans son entreprise, des opérations sociales de pointe »*.

Jean de Cassagnac se trouvait à la tête d'une agence de publicité créée en 1962, lorsque, en 1971, il fonde son imprimerie, où est immédiatement mis en pratique l'horaire variable, avec deux « plages mobiles » (8 heures-10 heures et 17 heures-19 heures). Mais — et c'est une petite révolution — sans pointeuse ni contrôle d'aucune sorte. *« Je ne suis pas un flic »*, explique-t-il en précisant : *« Il faut travailler dans un climat de confiance réciproque. »*

Peut-être est-ce justement lorsqu'il n'est pas soumis à un contrôle hiérarchique que le système d'horaire variable peut donner les résultats les plus positifs : productivité accrue, meilleure relations internes,... Alors, vers 1976, Jean de Cassagnac décide de franchir une nouvelle étape en instaurant l'horaire annuel.

Rapidement, la stricte notion d'horaires est évacuée au profit de contrats de travail informels : *« Lorsqu'une commande arrive, il y a un chemin à parcourir et chacun doit y participer. Le seul esclave à utiliser sans pitié, c'est la machine, et la seule personne à satisfaire, c'est le client. »*

Dès lors, pour les salariés, il n'est plus question de subir les contraintes d'un horaire même assoupli *(« On vient tous les jours,* dit l'un d'eux, *mais on ne reste qu'en fonction d'un travail à effectuer »)*, ni les ordres d'un patron qui ne serait soucieux que d'accroître son chiffre d'affaires. Au contraire, chacun, possédant une clé de l'atelier, il peut venir à l'heure qui lui convient, y compris le samedi. De plus, les salariés peuvent peser directement sur la prise de décision.

Virée sur la côte

En cette fin d'après-midi, une grande surface voisine demande par téléphone plusieurs milliers d'affiches publicitaires. Le contrat est « juteux », mais les délais draconiens : à peine 48 heures. Jean de Cassagnac réunit l'ensemble du personnel et lui expose l'alternative : ou bien refuser la commande et s'accommoder d'un manque à gagner certain, ou bien l'accepter et se contenter de quelques heures à peine de sommeil. Après une brève concertation, Jean de Cassagnac téléphone à la grande surface : les affiches seront prêtes à l'heure dite.

Fantastique élasticité du temps de travail qui, bien sûr, joue dans les deux sens. Un conducteur offset raconte : *« Un mercredi matin, je suis arrivé à l'imprimerie avec ma femme et mes enfants dans une voiture neuve que je venais d'acheter. Après l'avoir montrée aux copains, je me suis remis au volant et, pour la roder, je me suis rendu sur la côte normande, où j'ai passé la journée en famille ! »*

Pourtant, le système n'a pas toujours fonctionné aussi parfaitement. Luc Fontaine, également conducteur offset, se souvient : *« Un soir, pour terminer un important travail urgent, nous devions rester plus tard que prévu. Or, deux d'entre eux nous ont refusé de « décaler » et sont partis sans finir leur boulot. Le lendemain, nous nous sommes tous réunis et nous avons décidé que des gens incapables de se soumettre à l'intérêt collectif ne pouvaient rester parmi nous. Lorsque l'inspectrice du travail est venue s'inquiéter du motif de ces licenciements, c'est nous (et non le patron) qui l'avons reçue et qui lui avons expliqué qu'il fallait choisir entre l'emploi de deux personnes et la survie de l'entreprise. Elle est repartie, ne sachant trop que dire. »*

Plusieurs personnes ont quitté l'entreprise durant ces dernières années, de leur plein gré. Les unes, motivées par l'expérience, ont décidé de créer leur propre imprimerie ; les autres, ne parvenant pas à s'adapter au système, ont rejoint des sociétés plus traditionnelles. *« Il y a des ouvriers qui, en plein hiver, attendaient devant la porte et ne la franchissaient qu'à huit heures précises »*, rappelle Jean de Cassagnac.

Vivre le futur

Dans n'importe quelle entreprise, la mise en place de l'horaire variable s'accompagne souvent de craintes, voire de réticences, de la part d'un personnel inquiet de la suppression de la référence horaire. Et l'on constate également que, après une période de flottement, les salariés, dans leur grande majorité, se choisissent un horaire personnalisé, auquel ils se tiennent de façon assez rigoureuse.

« Il faudrait deux types d'entreprises, estime Jean de Cassagnac : *les entreprises sécurisantes qui emploieraient des assistés, et des entreprises « à risque » où travailleraient des gens responsables. »* Responsable, le maître mot est lâché. Responsabilité et responsabilisation de chacun sont à la base de la réussite de ce qui n'est encore qu'une expérience. *« Un laboratoire où l'on essaie aujourd'hui de vivre le futur »*, loin *« des chefaillons qui méritent des coups de pied dans le derrière ! »*, s'exclame en souriant Jean de Cassagnac. A Cachan, les ouvriers gèrent leur temps, organisent leur plan de travail, sans intervention hiérarchique, jouent la solidarité, à l'image de la comptable qui, se trouvant inoccupée, descend *« donner un coup de main »* à l'atelier.

Responsables d'eux-mêmes, les salariés participent aussi à la vie de l'entreprise : *« Nous sommes au courant des bonnes comme des mauvaises choses »* (un contrat manqué, un projet important), remarque Lino Zanet, conducteur offset, qui ajoute : *« Pour faire face à un problème de trésorerie, nous admettons tout à fait de n'être payés que quelques jours plus tard. »*

Responsable, chacun se comporte comme un artisan, capable d'améliorer sa situation par un effort accru, mais également tenu de réparer ses erreurs. Un artisan qui a envie *« d'être parfait dans son travail »*, avoue l'un d'entre eux, et rêve, sans fausse modestie, au titre de « meilleur ouvrier de France ». *« Quand un patron descend de son piédestal et délègue le pouvoir, le salarié retrouve le respect et la dignité qui lui sont dus. Il s'épanouit pour son plus grand profit et celui de l'entreprise »*, estime Jean de Cassagnac (1). ■

(1) Jean de Cassagnac est l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage intitulé *« J'ai changé mon entreprise »*, dans lequel il raconte son expérience, en donnant largement la parole à ses employés.

Disponible chez l'éditeur, 6, rue de la Grange-Ory, 94230 Cachan.

CRIBLE — par ANNIE BATLLE

REPÈRES

Étudiants mobiles

Sur deux cents étudiants européens, un seul suit les cours d'une université située hors de son pays.

La Communauté économique européenne s'efforce donc d'encourager la mobilité estudiantine, notamment par l'octroi des bourses aux candidats aux études à l'étranger et par la publicité annuelle d'un manuel (diffusé en 56 000 exemplaires) qui répertorie tout ce qu'il faut savoir pour faire le choix d'une université hors de son propre pays : conditions d'admission, procédures et droits d'inscription, bourses, langues étrangères requises, sécurité sociale, voire possibilités de logement.

La Commission européenne décerne aussi chaque année des bourses destinées à la réalisation de programmes communs d'étude. Pour l'année universitaire 1981-1982, il en a été décerné 90, représentant une valeur de 1,5 million de francs. Depuis le début de cette action, 374 bourses ont été accordées. (30 Jours d'Europe, 61, rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris Cedex 16, tél. : 501-58-85.)

Caviar de truite norvégien

Un nouveau type de caviar, à base d'œufs de truite, sera bientôt le rival du caviar russe. Des spécialistes ayant goûté le nouveau produit norvégien prétendent qu'il est d'un niveau comparable à celui des meilleures qualités sur le marché international. (Norwegian Information Service, P.O. Box 241 Sentrum, Oslo I, Norvège.)

Cercueils libre-service

Jusqu'à présent, s'il était une distribution discrète, voire honteuse, c'est bien celle des cercueils. Un entrepreneur gardois, ancien boxeur, qui a gardé le sens du coup droit, a décidé d'imposer en France une conception bien à lui de la distribution de ce type d'article : le libre-service. Il s'est équipé pour produire trois mille cercueils par mois, à 1 000 F pièce. Il s'agit maintenant de les écouler, grâce à cette méthode déjà éprouvée dans le Gard et l'Hérault. *(Créneaux et Opportunités,* n° 19, 9, rue de l'Aqueduc, 31500 Toulouse, tél. : (61) 80-02-73.)

BOITE A OUTILS

Sociologie de la science

La Société française de sociologie a consacré en octobre dernier deux journées d'étude aux « analyses sociologiques de la recherche scientifique et technique ». Elles étaient préparées et organisées par Bernard-Pierre Lécuyer, chercheur à l'Institut d'histoire du temps présent et membre du comité directeur de la Société française de sociologie. Les actes de ces journées sont désormais disponibles et peuvent utilement contribuer à éclairer et à enrichir le débat actuel sur le sujet.

Les thèmes étaient les suivants : 1) *La fécondation mutuelle de la démarche historique et de la démarche sociologique : analyse socio-historique de la recherche scientifique et technique.* 2) *L'analyse sociologique des débats et des controverses scientifiques : convergences et divergences des démarches.* 3) *Les organismes d'élaboration et de définition de la politique scientifique : sociologies de la décision.* 4) *Les enjeux sociaux de la science et de la technologie.*

Parmi les interventions, citons : « La résistance à l'information scientifique » (A.-M. Laulan, université de Bordeaux-II). « Ethique et nouvelles techniques biologiques » (F.-A. Isambert). « Le modèle de l'école d'ingénieurs comme formation à la technologie et comme insertion dans la société » (A. Grelon). « Comment peut-on transformer une société avec un laboratoire ? » (B. Latour). Les exposés sont intégralement retranscrits avec une biographie en annexe.

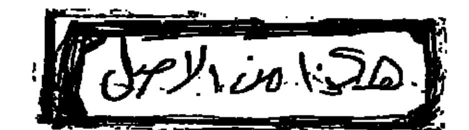
(Bernard-Pierre Lecuyer, Institut d'histoire du temps présent, 80 *bis*, rue Lecourbe, 75015 Paris. Tél. : 783-28-18.)

BLOC-NOTES

L'avenir des gouvernements

La septième conférence mondiale de la Fédération mondiale pour les études sur le futur se tiendra à Stockholm les 6, 7 et 8 juin 1982. Le thème principal de cette conférence sera : l'avenir des institutions politiques et des gouvernements.

Au cours des sessions et des séances de travail, les sous-thèmes suivants seront étudiés : le nouvel ordre international ; mobilisation politique, participation et changement social ; crises, corporatisme et nouveaux mouvements sociaux ; styles de vie ; technologie et participation ; ethnicité, identité et avenir des communautés politiques ; institutions politiques — décentralisation et centralisation (World Futures Studies Federation, P.O. Box 6710. S. 11 385 Stockholm, Suède).



P.M.I.

Les oscars de la puce

Créer des entreprises et des produits nouveaux : c'est possible grâce à la microélectronique. Mais il faut se dépêcher.

RICHARD CLAVAUD

« *VOUS êtes des entreprises innovatrices, exportatrices, reconquérantes de secteurs du marché national : que peut-on demander de plus ? S'il y en avait beaucoup comme cela en France, nous serions très heureux.* » Ainsi s'exprimait récemment Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, lors de la remise des « oscars P.M.I. des applications de la microélectronique 1981 » à l'issue d'un concours organisé par l'Agence de l'informatique (ADI) et de la revue *Industries et Techniques* (1). Les sept lauréats, qui ont gagné des voyages d'études à la Silicon Valley, berceau américain de la micro-électronique, étaient plus que fiers de voir leurs sociétés citées comme l'exemple de l'entreprise de demain. Un exemple qui devrait susciter des vocations.

Pour les organisateurs du concours, il faut favoriser l'éclosion de ces petites sociétés innovantes et compétitives basées sur une utilisation astucieuse de la microélectronique, en particulier du microprocesseur, la « puce ».

La tâche sera difficile. Les écueils ont pour nom concurrence étrangère, crédibilité des produits nationaux, accès au marché international et capacité de la France à développer sa propre industrie des composants, sans laquelle la recherche restera sous la tutelle des États-Unis et du Japon. Ces difficultés ne doivent pourtant pas paralyser. L'exemple des sept P.M.I. récompensées est là pour en témoigner.

Premier point fort, la reconquête du marché intérieur. La microélectronique peut-elle sauver des secteurs dans lesquels la France subit de plein fouet la concurrence étrangère ? Prenons l'exemple du marché du jouet. Numéro un français dans le secteur de la dînette en matière plastique, la société Berchet, d'Oyonnax (Ain), a reçu le cinquième oscar pour ses jouets électroniques Micromath et Micromusic, dont le but est de familiariser les enfants de moins de dix ans à l'arithmétique et à la musique. Sans entrer dans la polémique sur les qualités pédagogiques de ce type de jouet, on sait qu'il représente déjà 30 % du marché aux États-Unis et qu'il est en train d'envahir notre pays. Si ces produits « marchent », l'entreprise Berchet compte basculer vers l'électronique : les nouveaux jouets représenteront 10 % de son chiffre d'affaires cette année, 50 % en 1986.

Autre exemple, le travail du bois. Les équipements pour scieries n'échappent pas à la crise que traverse depuis plusieurs années le secteur français de la machine-outil. Il est très difficile de concurrencer les entreprises américaines ou scandinaves dans l'automatisation de la découpe des grumes. Ce retard joue pour une part sur le prix de revient des produits finis. La société Mudata (Paris) a relevé le défi et reçu le quatrième oscar pour un économiseur de bois de grande précision, l'Optigrum.

Cette machine, conçue avec l'aide du Centre technique du bois permet de réaliser un gain d'environ 5 % sur le débit-matière. Elle est équipée de deux microprocesseurs : l'un sert de commande numérique pour positionner les billes de bois sur la scie, l'autre calcule la taille optimum des planches à découper pour éviter les chutes inutilisables. Le scieur est informé par un écran des différentes solutions qui s'offrent à lui en fonction de l'essence du bois traité, du carnet de commandes et des stocks de l'entreprise.

Pousse-seringue

Autre secteur concerné, celui du matériel médical. La société toulousaine SECAN a reçu le premier oscar pour un pousse-seringue d'un type original. Le pousse-seringue est un appareil qui permet d'injecter en continu une dose réglable de médicament et que nous importons massivement, notamment d'Allemagne. Celui de la SECAN, le P.S.-2000, est pourvu d'un microprocesseur qui programme et affiche le dosage et la durée des perfusions. L'appareil est relié à un système informatique qui centralise les données. Six cent cinquante instruments ont déjà été vendus, deux mille sont commandés. La société a d'autres projets dans ses cartons, par exemple une pompe de perfusion et un dispositif d'analyse des constituants du sang. Dans le domaine des appareils de mesure industrielle, également dominé par des matériels étrangers, la société Modular, d'Annemasse (Haute-Savoie), a reçu le septième oscar pour un comparateur-analyseur programmable servant à contrôler des pièces.

Deuxième point fort de ces P.M.I. qui ont déjà mis un pied dans le futur : l'exportation. La société Néreides, d'Orsay (Essonne), qui a reçu le second oscar pour sa bouée Wadibuoy, fait 80 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Cette bouée sert à calculer et à enregistrer sur cassette des caractéristiques de la houle marine suivant certains paramètres : pilonnement, roulis, tangage, orientation et courant selon deux axes, et à calculer son spectre d'énergie. Mouillée à des milliers de kilomètres de la France, cette bouée équipée de deux microprocesseurs, transmet ces informations et sa position à 500 mètres près au Centre national d'études spatiales (CNES), via le satellite météorologique Argos.

La SECAN réalise 30 % de son chiffre d'affaires à l'exportation et la société Delta-Dore, de Combourg (Ille-et-Vilaine), troisième oscar, 7 %. Cette entreprise a conçu le premier programmateur-économiseur d'énergie à microprocesseur du marché français, le « Micro-Delta ». Il s'adresse aussi bien aux secteurs industriel et tertiaire qu'aux particuliers.

Le « bon créneau »

Autre atout : la microélectronique pénètre dans des secteurs où on ne l'attend pas, comme en témoigne le sixième lauréat. La société Le Bris-Pape, de Saint-Pol-de-Léon (Finistère), s'est intéressée à la vente aux enchères sur les marchés agricoles. Son système permet de relier les acheteurs potentiels au chef de vente par l'intermédiaire d'un tableau d'affichage et de pupitres de commandes. Il assure la gestion des fichiers et des lots tout en garantissant l'anonymat des acheteurs.

Voilà pour les produits. Voyons maintenant les hommes. Combien de jeunes diplômés, de techniciens, de cadres, hésitent à se lancer dans la création d'entreprises même quand ils sont sûrs de détenir le « bon créneau », voire le produit miracle ? Parmi les lauréats du concours, certains ont une formation universitaire, d'autres sont des techniciens qui connaissent très bien les technologies mises en œuvre. Tous ont conscience d'avoir choisi une forme moderne d'aventure. « *J'ai pris des risques sans arrêt,* explique Michel Jeanmougin, directeur de la SECAN. *Normalement, je devais me planter. Je dois un grand merci à mes fournisseurs qui ont été patients et à la région qui m'a aidé.* » Leur point fort ? « *La matière grise,* répond Alain Séméteys, de Mudata. *C'est tout ce qu'on peut investir quand on n'a pas 20 000 F de capital.* »

Pour ne pas perdre de temps, Mudata lance un projet dans le domaine du contrôle de qualité en conserverie avec l'aide de l'institut Appert. Pourquoi aller si vite ? « *Parce que demain il sera trop tard,* estime Xavier Dallos, de l'ADI. *Les petites entreprises françaises doivent intégrer la microélectronique avant que le raz de marée américain et japonais n'arrive.* » Sur cinq mille entreprises contactées par l'ADI pour les sensibiliser à ce problème, 80 % ont répondu positivement, mais très peu ont poussé la logique jusqu'à faire suivre des stages de formation ou à s'associer avec des sociétés de services et de conseils en microélectronique afin d'intégrer cette nouvelle dimension dans leur secteur.

Pourtant, les chiffres sont là. On sait que le marché français de la microélectronique devrait passer de 800 millions de francs en 1978 à 2 300 millions en 1985, soit une augmentation de 18 % par an. D'après une étude du groupe européen de prévision des marchés de l'électronique, auquel participe le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) (2), le principal secteur utilisateur restera celui des équipements industriels (machines, automatismes). Mais d'autres vont se développer : l'automobile, le jouet, la sécurité, le contrôle de l'énergie et l'électroménager.

Dans chaque secteur, la microélectronique signifie transformation des outils, nouveaux produits, augmentation de la productivité, modification du travail et des modes de vie. Si la France est mal placée sur le terrain des composants, au moins peut-elle essayer de jouer un rôle sur celui des applications, comme l'ont fait les entreprises récompensées par les oscars. ■

(1) Industries et Techniques : 40, rue du Colisée 75381 Paris Cedex 08. Tél. : 562-12-85.

ADI : Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris La Défense. Tél. : 796-43-21.

(2) « Les marchés européens de l'électronique 1980-1985. » BIPE : 122, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 747-11-66.

ETRANGER

Grandeur et décadence d'un empire amazonien

Une des dernières aventures du capitalisme sauvage dans une des dernières étendues sauvages du globe. Et qui tourne à la déconfiture. L'Amazonie et le nationalisme brésilien sont en train de venir à bout des milliards de Daniel K. Ludwig.

MARCEL NIEDERGANG

LE petit Cessna tangue dans les trous d'air à l'aplomb du Jari. Vers le nord, la grande forêt n'est que moutonnement verdoyant et sans faille, coupée seulement par une barre rocheuse, avancée lointaine du bouclier des Guyanes. Au sud, les premiers bataillons de cumulus d'orage envahissent le ciel.

Eaux noires, tourbillons, méandres, îles à demi submergées : le Jari, qui se jette 150 kilomètres plus bas dans l'Amazone, n'est pas seulement un affluent de gauche du grand fleuve. C'est un symbole, un dossier politico-financier complexe, un défi, un thème de controverse politique à Brasilia. Et maintenant un nouveau pari sur l'avenir...

Pour les Brésiliens, le Jari reste lié au nom de Daniel K. Ludwig, un milliardaire américain aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, un homme secret, obstiné, un « self made man glacé », rebelle à toute publicité, et qui n'a vécu que pour investir, produire, contrôler ses nombreuses sociétés à travers le monde. Mais le Jari, on le voit bien aujourd'hui, a été sa plus grande passion, et aussi son plus grand échec.

En 1967, déjà septuagénaire, il a acheté ici une surface estimée à 2 800 000 hectares pour la somme relativement modeste de 3 millions de dollars. Un domaine qui s'étale de part et d'autre du Jari, sur le territoire d'Amapa, et sur l'Etat de Para. En fait, ses limites exactes ne sont pas connues.

Les administrateurs du projet Jari nommés par Ludwig pour gérer son rêve amazonien n'ont jamais donné les mêmes chiffres. Et les autorités brésiliennes, même à l'époque où elles témoignaient de la plus grande complaisance à l'égard du magnat de New-York, ont toujours contesté la légalité d'une partie des documents de propriété exhibés par la société, qui parlait d'ailleurs de « frontières naturelles », comme s'il s'agissait effectivement d'un Etat souverain de la taille approximative du Liban ou du Connecticut.

Pendant treize ans, de 1967 à 1980, Ludwig a pu gérer son domaine en toute liberté sans rendre de comptes à l'Etat brésilien. Pendant treize ans, le Jari a été un mythe, presque une légende, un eldorado du vingtième siècle caché dans la grande forêt équatoriale, quelque part entre Belem et Santarem. Pas de drapeau brésilien, pas de police brésilienne, pas de douanes, pas de contrôle fiscal, pas de relations directes avec les services fédéraux de la santé ou du travail.

Le vent a changé

De Belem, on compte deux jours de barcasse à moteur. En avion, une heure et demie environ pour effectuer les quelque 500 kilomètres qui séparent la capitale du Para de Monte-Dourado, chef-lieu du Jari. Mais barcasses et avionnettes appartenaient encore l'année dernière à la société. Nul, Brésilien ou étranger, ne pouvait débarquer à Monte-Dourado sans une autorisation expresse de Ludwig. Le vieil homme avait – il a encore – une aversion totale pour les gens de presse, les indiscrétions sur sa vie privée ou ses activités. Mais la seule obstination de Ludwig, que le député brésilien Modesto da Silveira (1) appelle « l'empereur du Jari », ne suffit pas à expliquer cette longue parenthèse de silence presque total...

Le pilote du Cessna est Péruvien. Il est au Jari depuis deux ans et s'en trouve bien. Il a une tête toute ronde d'Indien. Il tend la main vers un bouillonnement d'écume sous les ailes : les chutes de San-Antonio. « *Ludwig veut construire une centrale hydroélectrique en amont des chutes...* » Il corrige « *Il voulait... Maintenant que le vent a changé, quien sabe !* »

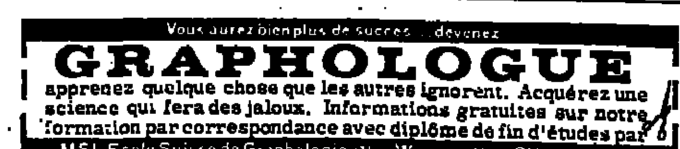
Oui, le vent a tourné. Au début, Ludwig a été accueilli les bras ouverts par les militaires qui rêvaient de développer leur hinterland amazonien. Deux amis brésiliens, l'industriel Antunes, un des chefs de file du big business de Sao-Paulo, et Roberto Campos, ancien ambassadeur et ancien ministre, l'ont encouragé à investir au Brésil. Puis l'ont présenté au maréchal Castello Branco, alors président, qui le reçoit en 1966 avec cette apostrophe : « *Venez donc chez nous M. Ludwig. Le Brésil est maintenant un pays sûr... (2).* »

Daniel K. Ludwig est persuadé à l'époque que la demande de pâte à papier va croître très rapidement dans le monde d'ici à la fin du siècle. Il compte donc installer une usine géante de cellulose sur le Jari, déboiser des dizaines de milliers d'hectares de la forêt originelle (aux espèces trop nombreuses, près de 300, et impropres selon les experts à la production de pâte à papier) et « recréer » une forêt homogène avec trois espèces seulement : la « gmelina » importée d'Asie, dont la croissance sous les tropiques est théoriquement très rapide, le pin des Caraïbes et l'eucalyptus. L'énergie doit être fournie par une usine thermoélectrique. A ces projets déjà grandioses, Ludwig va en ajouter d'autres : l'élevage intensif de buffles, des rizières géantes, une exploitation de kaolin et de bauxite.

En treize ans, il investit près de 1 milliard de dollars. Ses amis, aux Etats-Unis et au Brésil, affirment que le Jari n'a pas coûté un centime aux contribuables brésiliens. La vérité est plus nuancée. En fait, le projet a bien bénéficié d'exemptions fiscales et de facilités bancaires, sous forme de garanties accordées pour permettre, en particulier, l'achat au Japon des usines thermoélectriques et de cellulose. Mais tout s'est déroulé dans la plus grande discrétion. Le « mystère » du Jari est d'abord l'histoire d'une collusion entre un richissime armateur américain (dont la fortune est évaluée par *Fortune* à 5 milliards de dollars) et un mouvement brésilien engagé dans une politique économique ultralibérale et un plan d'industrialisation forcenée.

L'importance réelle du projet, ses réalisations spectaculaires, ses échecs, son exploitation d'une main-d'œuvre flottante et à très bon marché, ses paris techniques : tout cela n'est apparu qu'à partir du moment où les relations privilégiées entre Ludwig et Brasilia se sont détériorées. La visite au Jari du président Medici, en 1973, a mal tourné et a permis de mettre en lumière les mauvaises conditions de vie des travailleurs. Pas plus mauvaises en fait que celles des autres Brésiliens employés sur les autres chantiers de l'Amazonie ou de l'intérieur. Mais Ludwig est Américain. Les militaires nationalistes s'en aperçoivent lorsqu'ils découvrent avec stupéfaction que le drapeau américain flotte sur Monte-Dourado.

Oui, le vent a tourné. Et Ludwig doit, dès 1978, affronter avec amertume les tracasseries administratives. La délimitation des terres reste en suspens. On dit non à son projet d'usine hydroélectrique, non à sa demande de crédits pour la construction de logements. La presse brésilienne, qui a conquis des libertés avec la libéralisation politique engagée par Geisel et poursuivie par le président Figueiredo, dénonce avec vigueur le projet Jari comme un cas type d'exploitation éhontée des richesses nationales par une multinationale, dont le centre de décision est à New-York. Mais l'ennemi numéro un de Ludwig n'est pas tant la presse et la classe politique de gauche que l'amiral Gama E Silva, un Amazonien de Manaus, membre du Conseil national de sécurité, et qui dirige le Gebam (le groupe exécutif pour le Bas-Amazone). L'amiral, nationaliste, pense que l'avenir du Brésil est en Amazonie, mais il ne veut voir sur les rives du grand fleuve que des entreprises brésiliennes. Son rôle pour infléchir et finalement renverser la position de départ très tolérante à l'égard de Ludwig du gouvernement brésilien a été essentiel. « *Aujourd'hui, nous n'accepterions*





Grandeur
l décadence
mpire amazonien

pas un projet Jari », dit, en janvier 1982, un proche conseiller du président Figueiredo. Le Jari, c'est donc aussi un épisode complexe de la lutte de clans au sein du gouvernement de Brasilia depuis 1964... Le secret d'Etat est devenu une affaire d'Etat.

Monte-Dourado

Demi-tour à droite. En bas, un Indien glisse en pirogue le long de la rive fangeuse vers Beiradao, le bidonville sur pilotis de 6 kilomètres de long, côté Amapa, en face de Monte-Dourado. Au loin, sous les nuages noirs et bas, on distingue un large chancre jaune pâle, la mine de kaolin, découverte, dit-on, par hasard, l'une des plus riches du monde, et dont l'exploitation a été provisoirement ralentie en 1981. Stocks trop importants.

Un écrin d'arbres, des pistes rouges et détrempées, des maisons alignées en damier, le château d'eau, l'hôpital en contrebas de la route qui mène à l'embarcadère, le quartier résidentiel des membres du staff, la piscine du club, des dizaines de camions, de bulldozers et de grues autour des ateliers et des bureaux à air conditionné de la société : vu du ciel, Monte-Dourado n'a pas mauvaise allure (3).

A terre, ce n'est pas le Far-West. Mais une petite ville de pionniers d'Amazonie, propre, bien entretenue, qui peut se suffire à elle-même : un supermarché, une église « œcuménique » où alternent cultes protestants et messes catholiques, une banque que ne protège aucun policier, un gymnase, des écoles primaires et secondaires. Ce n'est pas rien Monte-Dourado : encore vingt mille habitants, malgré les licenciements, les départs volontaires, le ralentissement des activités, pendant toute l'année 1981, dans l'attente d'un accord entre Ludwig, renfrogné, malade, boudant à New-York, et les Brésiliens, voulant sans vouloir tout en voulant reprendre le Jari, ses charges, ses dettes, ses espérances.

Seul, Basilio, énorme, truculent, n'a jamais perdu le sourire. Son épicerie-droguerie est juste en face du supermarché qui vend en moyenne 30 % plus cher qu'à Belem. Les frais de transport. Basilio s'y retrouve avec ses batteries de casseroles, ses sacs de haricots et de riz, ses poissons séchés. Même en pleine Amazonie, le charme du petit commerce, ça compte...

On sent bien pourtant que Monte-Dourado s'est rétracté et qu'une certaine morosité est dans l'air. Le rythme des mariages célébrés par le Père Juvenal s'est sérieusement ralenti l'année dernière. *« Nous avons réduit mais nous continuons »*, dit en écho M. King, le bras droit de Ludwig, *« pour le moment »*, sur le Jari. Surtout, Ludwig a dû lâcher beaucoup de lest depuis le début de sa « guérilla », au milieu de 1980, avec le gouvernement brésilien. C'est l'austérité : les soins et les visites ne sont plus gratuits à l'hôpital pour les « étrangers », c'est-à-dire les non-résidents à Monte-Dourado. Avant, ils venaient par dizaines chaque jour de la brousse environnante. *« Nous avons maintenant huit mille entrées par mois à l'hôpital, au lieu de douze mille »*, confirme le médecin-chef, un Colombien. Il ajoute comme pour lui-même : *« Non, la malaria n'est pas encore totalement éliminée dans le secteur... »* Austérité : finis les avantages « exceptionnels » pour les familles du staff des premières années héroïques du Jari, finis, par exemple, les bains d'eau minérale et les escapades en avionnette de la compagnie pour les femmes de cadre qui désiraient aller chez le coiffeur à Belem !

« Sauvetage »

Les brèches s'étaient agrandies depuis un an dans la clôture de l'« empire », bien avant le renoncement de Ludwig et la prise en main du projet Jari par un consortium d'une vingtaine de grandes sociétés brésiliennes, sous la direction d'Antunes, le roi brésilien du manganèse, l'ami de toujours du milliardaire new-yorkais. Quelle ironie ! les acteurs de la première scène se retrouvent au final. Et c'est Delfim Netto, dans la coulisse, qui est intervenu avec énergie pour persuader les plus grands noms du secteur privé brésilien, les Vidigal, les Ermirio de Morais, les Camargo, les Olavo Setubal, de participer à ce « sauvetage » du projet Jari *« au nom de la patrie »*. Antunes a acheté la mine de kaolin pour 40 millions de dollars : son présent dans la corbeille. Les autres entreprises brésiliennes doivent participer pour 60 millions de dollars. La nouvelle Compagnie du Jari est donc constituée avec un capital de départ, modeste, de 100 millions de dollars.

Les dettes de la société de Ludwig, environ 200 millions de dollars, seront honorées. Et l'Institut de recherche contre le cancer, fondé par le milliardaire à Zurich en 1971, percevra des dividendes sur les bénéfices éventuels de la nouvelle compagnie. Il ne perd pas tout, à peine quelque 500 millions de dollars, et son nom reste attaché à l'entreprise par le biais de son Institut de Zurich.

Son bilan n'est pas mince. Ludwig a échoué tout près de son but. Les nouvelles plantations d'arbres à croissance rapide couvrent une superficie de 100 000 hectares ; l'usine de cellulose, achetée au Japon pour 270 millions de dollars et remorquée jusqu'au Jari en 1978, produit 750 tonnes par jour d'une excellente cellulose ; les exportations rapportent 110 millions de dollars par an. Les rizières, *35 000 hectares, sont parmi les* plus grandes du monde. On compte 15 000 têtes de bétail dans l'île aux buffles, un Marajo en miniature. Les réserves de kaolin sont estimées à 150 millions de tonnes et la production peut atteindre 210 000 tonnes de raffiné par an.

Le Jari, ce n'est pas rien : un port à Munguba, près du site de l'usine de cellulose, pouvant accueillir des navires de *40 000 tonnes. Quatre petits aé*roports, dont celui de Monte-Dourado, sur un plateau à une douzaine de kilomètres du « centre-ville ». Soixante kilomètres de chemin de fer pour le transport du bois, 4 000 kilomètres de routes et de pistes numérotées à travers le labyrinthe des plantations et des zones de reboisement. Un damier complexe où les ingénieurs et les agronomes peuvent ne plus savoir où ils se trouvent exactement et doivent s'orienter à la boussole !...

Américains, Brésiliens, Latino-Américains, Suédois, Yougoslaves, Tchèques, Canadiens et même Français : le Jari, c'était et c'est encore une étonnante communauté cosmopolite avec ses clans, ses rivalités « coloniales », ses potins, et aussi ses enthousiasmes. Leur plus grande admiration va à l'usine de cellulose. C'est leur orgueil commun. Elle ressemble à un navire de haut bord ancré sur la rive droite du Jari. A la voir fumer et trembler de toutes ses passerelles, à suivre la chaîne depuis la salle de contrôle automatique, à près de 60 mètres du sol, on comprend l'étonnement que suscite encore, quatre ans après son installation, ce monstre métallique entouré de vapeurs jour et nuit.

A lui seul, il produit déjà le quart de toute la production de cellulose du Brésil. *« C'est une œuvre d'art »*, dit Pierre le Canadien. Sept cents ouvriers sont employés à l'usine. Les techniciens étrangers, mieux payés, appartiennent naturellement à la caste des superprivilégiés du Jari. Mais *tous sont d'accord avec les tech*niciens brésiliens pour affirmer que *« le secret voulu par Ludwig »* s'est retourné contre le Jari. *« Nous n'avons rien à cacher... »* Et de rappeler sans cesse l'exploit du montage de l'usine, réalisé en trois jours et trois nuits. Ludwig était là. *« Quand tout a été fini, il a pleuré »*, se rappelle Pierre.

Ludwig n'est pas revenu à Monte-Dourado depuis mai *1980.* Il a progressivement passé la main. Les douaniers brésiliens sont arrivés, pour une tâche il est vrai encore bien symbolique. Un poste de police brésilien est installé à l'embarcadère. Les taxis à Monte-Dourado sont privés, depuis un an. Et la maison des hôtes, derrière la piscine, d'où la vue est si belle sur un coude du Jari, est un hôtel comme les autres. A cette nuance près que les clients sont bien rares depuis un an. Autre « révolution » : une petite compagnie aérienne privée assure maintenant le trafic régulier entre Belem et Monte-Dourado, doublant et relayant les bimoteurs un peu essoufflés de Ludwig.

Un « fils de pirate »

Son domaine était investi bien avant l'accord avec Antunes de janvier 1982. Un visionnaire, Ludwig ? un capitaliste sauvage ? un illuminé ? un « fils de pirate », comme le dit en riant l'amiral Game E Silva ? Adulé par ses amis, haï par ses ennemis. Le jugement n'est pas aisé. Après tout, le « rachat » du Jari est un accord à l'amiable entre barons de Manhattan et grands seigneurs de Sao-Paulo.

Vu de Beiradao, le bidonville sur pilotis, rive est, et plus encore de Beiradinha, qui baigne dans les effluves de Mugunba, rien n'est changé. Beiradao, c'est la cité-satellite qui a grandi sauvagement, vivant des miettes de Monte-Dourado, tout à la fois mini-marché, dépotoir, bordel, tripot. Une échoppe en plein vent, putride, avec des grouillements de reptiles sous les planches vermoulues qui mènent à l'« intérieur » du bidonville, et où les enfants tombent assez souvent ; un bazar équatorial ouvert *vingt-quatre heures sur vingt*-quatre où l'on trouve presque tout : des magnétoscopes japonais, des prostituées de douze ans, des cours de musique ou d'anglais, des échoppes de drogue et des officines religieuses, des guérisseurs. Six mille habitants à Beiradao, attirés par les lumières de Monte-Dourado. *« Tout le monde veut aller au Jari »*, affirme le « préfet » Valdemiro. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, une noria de barques à moteur bourdonne sur le Jari, assurant le transport, payant, entre Monte-Dourado et Beiradao, qui a toujours échappé au contrôle de Ludwig. Taudis de planches et de cartons, conditions sanitaires déplorables, eau polluée : Beiradao c'est, toute proportions gardées, un petit Panama à côté de la zone du canal. Un îlot de sous-développement posé au flanc d'une oasis de technologie et de confort. Avec ou sans Ludwig, Beiradao va encore grandir ou dépérir selon le sort de la nouvelle compagnie brésilienne du Jari.

Pour l'immense majorité des « contractuels » des cinq mille « peoes » *encore employés sur les* chantiers de la forêt à l'abattage et au transport du bois, l'accord Antunes-Ludwig ne changera rien, ou pas grand-chose. Ils arrivent pour la plupart de l'Etat du Maranhao, l'un des plus misérables du Brésil, engagés pour trois mois renouvelables par des agents recruteurs d'agences spécialisées qui traitaient à leur tour avec la société. Sous-payés, 20 cruzeiros de l'heure en 1981, mal nourris, sans vrai garantie, sans autre protection que leur solidarité, ils vivent dans des camps ou des baraquements en pleine forêt, le hamac accroché à un clou, se lavent au premier marigot. Aussi la rotation du personnel a-t-elle toujours été particulièrement rapide, de l'ordre de 100 % par an. C'était vrai au sommet. Ludwig a « usé » une douzaine de directeurs en moins de quinze ans...

Pour tenter de calmer les critiques acerbes qui se multipliaient, Ludwig avait envisagé de construire des « cités dans la forêt », des « silvivilas » pour les travailleurs, avec des maisons en dur comme à Monte-Dourado. Bananal, à une soixantaine de kilomètres au nord, est par exemple l'une de ces « silvivilas » pratiquement achevées mais désertes aujourd'hui sur le grand plateau abandonné. « Manque de crédits ».

Sur la piste de Bananal, des Caterpillars jaunes de trente tonnes, hauts sur pattes, foncent à 100 à l'heure. *« Ici, c'est le danger numéro un, bien avant les serpents »*, affirme avec philosophie Ted, un Texan, solide, vingt ans de Brésil, deux ans de Jari, qui parcourt chaque jour les zones de reboisement en Land-Rover. La « gmelina », sur laquelle Ludwig comptait tant, est un échec relatif. Elle réussit mal dans les sols sableux. On l'a de plus en plus remplacé par l'eucalyptus. Ted s'enfonce résolument à pied dans le sous-bois humide et sombre, découvre avec excitation un eucalyptus de deux ans, le caresse, apprécie sa taille. *« Bien plus fort*, dit-il, *que la « gmelina » au même âge »*. D'énormes termitières jalonnent la piste de terre rouge. *« On ne sait jamais en coupant un arbre s'il sera creux ou non. Nous apprenons tous les jours. »*

Six bulldozers avancent de front dans ce qui évoque un immense champ labouré. La chaleur est lourde, oppressante. Des nuages de moustiques tournoient autour des hommes. Les bulldozers repoussent les dernières racines, les troncs mutilés. Une équipe de « peoes » en loques, le visage noirci, s'applique consciencieusement à replanter, à intervalles réguliers, des eucalyptus nains, rangés dans des claies, comme on en voit chez les fleuristes. Le sol est encore détrempé par les pluies. La forêt *« primitive, somptueuse mais fragile »*, comme dit Ted, est à moins de 300 mètres. Comme un mur végétal vaguement hostile.

La nuit est tombée sur Sao-Miguel, à deux bonnes heures de piste de Bananal. Dans les lumières des phares, une forme apparaît, affalée dans l'herbe. C'est un « peoe » égaré, saoul de cachaca (eau-de-vie de canne) et de tristesse. Il a le visage plein de terre, la chemise raide de crasse et de sueur. Il pleure : *« Je n'ai pas de mère, je n'ai pas de père, je n'ai pas de femme... »* Ted le ramène au campement de Sao-Miguel. Ses compagnons s'esclaffent en l'apercevant, recroquevillé et tremblant sur la Land-Rover. Ils lui donnent des tapes dans le dos, le transportent dans son hamac. Lui, comme un enfant, tient dans sa main crispée la bride cassée de sa sandale en caoutchouc. Sao-Miguel, au cœur du Jari, semble bien loin, dans sa nuit moite, des tractations des banquiers. Ludwig a échoué. Les Brésiliens réussiront peut-être... ■

(1) Rapporteur de la commission d'enquête parlementaire de 1979. Modesto da Silveira *Ludwig, emperador do Jari*, Civilisao Brasileira, Rio 1981.

(2) Citée par Lorette Coen, dans son ouvrage *le Vieil Homme et la Forêt. Jari : une enclave en Amazonie.* Un travail sérieux et très objectif. Editions Pierre-Marcel Favre, 29, rue de Bourg Lausanne, Suisse, 1981.

(3) Voir le reportage de Jean Rolin : « Brésil, un grand trou dans la forêt » *le Monde Dimanche*, daté 24 août 1980.

REFLETS DU MONDE

THE NATION

Une vie de chien enviable

Verra-t-on bientôt s'ouvrir à Bangkok des salons de massage pour chiens ? Le quotidien thaïlandais, *The Nation*, qui s'inquiétait récemment des égards excessifs dont certains, ici, entourent la gent canine. Un établissement ne propose-t-il pas à sa *« clientèle »* un *« service complet »*, à savoir, *« shampooing, pédicure, teinture de poils, nettoyage des oreilles et... bain de vapeur »* ? Les cliniques vétérinaires poussent comme champignons au soleil : on en compterait déjà une cinquantaine dans le « Grand Bangkok ». Certaines prennent les malades en pension ; d'autres ont un service de soins à domicile. Dans les supermarchés, les rayons pour chiens gagnent du terrain. Un fabricant local de conserves et *de biscuits s'est vanté d'avoir* réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de plus de 10 millions de baths (environ 2,5 millions de francs). Dans les journaux, les avis de recherches mettent en jeu des sommes rondelettes, parfois plusieurs milliers de baths si le disparu a de nobles antécédents familiaux.

Ces extravagances ont de quoi choquer dans une ville où des enfants travaillent au noir et gagnent par mois ce qu'il en coûte à un caniche pour se refaire une beauté. *« Pourquoi employer systématiquement l'expression « une vie de chien » pour évoquer une triste existence,* concluait amèrement *The Nation, alors que certains chiens mènent une vie que beaucoup d'êtres humains leur enviraient ? »*

ИЗВЕСТИЯ

Les laitières dans des saris...

Les travailleurs de la République soviétique de Biélorussie sont menacés d'une grave pénurie de bleus et de tabliers au cours des prochaines années. La production de ceux-ci va tomber de 18 % cette année et celle d'autres vêtements de travail — dont les tabliers et les bleus — ne suffit plus à la demande, rapportent les *Izvestia*. *« En d'autres termes, nous n'en avions pas beaucoup avant, et nous en avons encore moins maintenant »*, écrit l'organe du gouvernement soviétique.

En ce qui concerne les vêtements de travail, et surtout les tabliers, leur manque est tellement chronique que *« les laitières ont pris l'habitude de s'enrouler dans des draps, à la manière de saris »*. Quant aux mécaniciens, *« ils empruntent en général les caracos de leurs femmes »*.

« Pourquoi, si le coton manque, n'a-t-on pas utilisé une autre matière ? », a demandé le journal à un expert. *« Vous tombez de la lune ?* a rétorqué celui-ci. *Même si on en trouvait une, il faudrait trois ans avant de pouvoir l'utiliser. Car la nouvelle matière devrait être successivement testée et agréée par le ministère de la santé, celui de la standardisation, celui de l'agriculture, par une commission syndicale, etc. Il faut trois ans pour cela... »*

SCALA

Les petits riens utiles...

Scala, le mensuel culturel ouest-allemand publié en plusieurs langues étrangères, relève que, si *« les hommes sont les auteurs des grandes inventions techniques de notre époque (...), les dossiers des offices des brevets révèlent que les inventrices sont en progression.*

» Les femmes perfectionnent avant tout les petits riens pratiques de la vie quotidienne. Une secrétaire a ainsi inventé la touche inverseuse de la machine à écrire, une collègue un produit pour corriger les fautes de frappe, une autre femme la machine à coudre à pédale, et l'inventrice de l'atomiseur, une Américaine, est devenue millionaire.

» Dans la République fédérale d'Allemagne, des esprits inventifs et des bricoleurs font partie de l'Association allemande des inventeurs, qui compte quatorze femmes parmi ses membres. Hannelore Burkart a inventé le bouton de manteau interchangeable, une petite plaque métallique ronde pourvue d'un emboîtement à baïonnette, que l'on coud aux vêtements. On peut fixer les boutons que l'on veut sur cette plaque métallique, métamorphosant de la sorte la robe, le corsage ou la veste. Grâce à l'emboîtement à baïonnette, on peut aussi fermer hermétiquement les flacons de médicament, que les enfants ne peuvent plus déboucher.

» Le bouton interchangeable a été primé plusieurs fois, et pourtant on ne le fabrique pas encore, bien que quinze firmes s'intéressent à cette invention. L'inventrice doit veiller à ne pas perdre ses tantièmes (...).

» Mme Gabriele Arnold, trente-trois ans, maîtresse de maison et mère de trois enfants, était agacée par les cuvettes incommodes et dures des coiffeurs. Un jour, elle dessina un appui-nuque en caoutchouc, nanti d'un rouleau de papier à feuillets détachables. Elle confectionna un modèle en terre glaise qui enthousiasma son coiffeur, mais elle n'a toujours pas trouvé l'entreprise qui le fabriquerait (...).

» Les porte-parapluies de Mme Lotte Wiechert, soixante-cinq ans, retraitée, n'ont pas encore de succès. Le parapluie est placé dans l'orifice supérieur d'un tube. L'extrémité inférieure du tube est fermée, mais dévissable, et contient une éponge qui absorbe l'eau de pluie et quil suffit de presser de temps à autre (...). »

AL BAYANE

Les questions idiotes

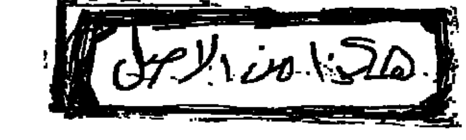
Le quotidien communiste marocain *Al Bayane* écrit :

« Aimez-vous le Maroc ? » Y a-t-il une question plus plate que l'on puisse poser à une personnalité de passage dans notre pays ! Pourtant, il ne se passe pas une conférence de presse sans qu'on entende cette question dans la bouche d'un reporter en mal d'imagination !

» Un soir, il y a longtemps, on a retransmis à la télévision l'arrivée de Mohamed Ali, l'ex-champion du monde des poids lourds, venu dans notre pays pour un match amical. Sitôt descendu de l'avion, le champion boxeur était assiégé par une douzaine de reporters, et l'un d'eux (c'était fatal) lui demanda : « Do you like Morocc? » *Réponse d'Ali, sourire jusqu'aux oreilles :* « I love it ! It's a beautiful country ! » *Or c'était la première fois de sa vie qu'il venait, et il n'était là que depuis trente secondes (...).*

» Ce qui amène à parler de Lino Ventura, l'acteur français bien connu. S'il y a une chose que Ventura ne cache pas, c'est qu'il ne supporte pas les journalistes, car il leur reproche de poser, presque toujours, les mêmes questions stéréotypées. Alors, imaginez-vous, lorsqu'il est arrivé à Agadir et qu'un reporter (grâce à Dieu, il s'agissait, cette fois, d'un Français !) lui a posé la question : « Aimez-vous le Maroc ».

« Comment voulez-vous que j'aime le Maroc alors que je viens tout juste d'y mettre les pieds ? », *répondit Lino Ventura intelligemment, l'œil agressif et en faisant l'impossible pour ne pas sortir de ses gonds. Et il ajouta :* « Laissez-moi d'abord découvrir le pays ! »



CHRONOLOGIE

Janvier 1982 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Édouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du « Monde » où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

3 – EGYPTE : M. Fouad Mohieddine est nommé premier ministre par le président Moubarak tandis que se poursuivent les libérations et les réhabilitations d'opposants, (5, 12, 14 et 28).

3 – *FRANCE-EGYPTE* : M. Cheysson, en visite au Caire ainsi que M. Hernu et Mme Avice, qualifie de « singulièrement proches » les positions de la France et de l'Egypte. Un contrat portant sur la vente d'une vingtaine d'avions de combat Mirage 2000 est signé. (3-4 et 5).

4 – ETATS-UNIS : M. Richard Allen est remplacé par M. William Clark à la tête du Conseil national de sécurité. (6 et 10-11).

7 – BRESIL : Le Congrès adopte des modifications électorales destinées à empêcher une victoire de l'opposition au régime militaire au scrutin du 15 novembre prochain. (10-11).

7 – FRANCE-NICARAGUA : M. Charles Hernu, en visite à Washington, reconnaît qu'un contrat d'armement a été signé fin décembre avec le Nicaragua. Le contenu réel du contrat n'est révélé que le 29 janvier, après une polémique sur le caractère offensif des armes promises. (du 9 au 12 et à partir du 30).

8 – ANDORRE : M. Oscar Ribas Reig devient le premier chef de gouvernement de la principauté andorrane, alors qu'une réforme complète des *institutions est engagée. (10-11* et 19).

11 – ÉTATS-UNIS-TAIWAN : Bien que Washington ait refusé de fournir les avions de chasse perfectionnés *demandés par Taipeh, Pékin* proteste contre la poursuite de la coopération militaire entre les Etats-Unis et Taïwan. (13, 14, 15 et 20).

13 – TCHAD : Les forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré accentuent leur progression militaire en s'emparant de Faya-Largeau, important centre du nord du pays. (3-4, 12, 13, 14, 16, 20 et 29).

14 – ESPAGNE : Le gouvernement limoge les quatre généraux membres de la junte des chefs d'état-major, après que le roi Juan Carlos eut dénoncé, le 6, les campagnes de l'extrême-droite contre lui.

15 – ALBANIE : M. Adil Carcani, désigné comme premier ministre, remanie le gouvernement. (16 et 17-18).

16 – GRANDE-BRETAGNE-VATICAN : Le Saint-Siège et la Grande-Bretagne décident d'établir de pleines relations diplomatiques. (19).

17 – ESPAGNE : Le père du chanteur Julio Iglesias, enlevé le 29 décembre, par un commando de l'ETA, est libéré par la police. (1, 2, 19 et 22).

19 – C.E.E. : M. Piet Dankert, socialiste néerlandais, est élu président de l'Assemblée européenne pour succéder à Mme Simone Veil. (20, 21 et 22).

19 – ISRAEL : Mort de Léopold Trepper, ancien chef du réseau d'espionnage soviétique « l'Orchestre rouge. » (21 et 23).

20 – PROCHE-ORIENT : Aux Nations unies, les Etats-Unis opposent leur veto au Conseil de sécurité à un projet de résolution menaçant Israël de sanctions pour son annexion du Golan. Neuf pays ont voté pour et cinq, dont la France, se sont abstenus. Le 29, s'ouvre une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à cette question. (22, 23 et 30).

22 – CHILI : Mort de l'ancien président Eduardo Frei, leader de la démocratie chrétienne. Au cours des obsèques, le 25, le général Pinochet est conspué. (24-25, 26 et 28).

25 – COMORES : Le président Ahmed Abdallah dissout le gouvernement et le Parlement et appelle à de nouvelles élections. (26 et 27).

25 – ETHIOPIE : Le colonel Mengistu, chef de l'Etat éthiopien, annonce le lancement d'une grande offensive contre la rébellion en Erythrée. (27).

25 – U.R.S.S. : Mort de Michel Souslov, membre du bureau politique, considéré comme le numéro deux du régime soviétique. (27, 28 et 31/I-1/II).

26 - ETATS-UNIS-U.R.S.S. : Rencontrant M. Gromyko à Genève, M. Haig lie la reprise des négociations stratégiques à un geste de Moscou en faveur de la Pologne. (26, 27 et 28).

26 – FINLANDE : M. Mauro Koïvisto, social-démocrate, est élu président de la République pour succéder à M. Urho Kekkonen. C'est le premier président de gauche depuis la fondation de la République finlandaise en 1917. (17-18, 20, 21, 24-25, 27 et 28).

26 – ITALIE : Le P.C. italien estime que le « modèle soviétique » est incapable de faire fonctionner « une véritable démocratie politique » après que la Pravda eut accusé, le 24, les communistes italiens d'apporter « une assistance active à l'impérialisme ». (13, 15, 16, 19, 26, 27 et 29).

26-29 – FRANCE-MAROC : Le roi Hassan II en visite en France, rencontre à trois *reprises M. Mitterrand* (23, 27, 28 et 31/I-1/II)

27 – C.E.E. : La commission européenne propose une hausse de 9 % des prix agricoles pour 1982-1983 alors que les organisations professionnelles françaises et Mme Cresson réclament une augmentation de 16 %. D'autre part le désaccord persiste entre les Neuf et la Grande-Bretagne dans les négociations agro-budgétaires. (du 15 au 29).

27 – IRLANDE DU NORD : Le gouvernement de M. Garret FitzGerald, mis en minorité sur le projet de budget, remet sa démission. Les élec*tions sont fixées au 18 février.* (29).

27 – SALVADOR : L'attaque par les guérilleros d'une base aérienne militaire est suivie de l'octroi par les États-Unis d'un « secours d'urgence » de 50 millions de dollars pour remplacer les avions et les hélicoptères détruits (à partir du 29).

28 – ITALIE : Le général américain James Dozier, détenu par les Brigades rouges depuis le 17 décembre, est libéré par la police à Padoue (8, 12, 21, 27, 29 et 30).

28 – TURQUIE : L'Assemblée du Conseil de l'Europe demande que la Turquie soit traduite devant la commission européenne des droits de l'homme. Le 22, le Parlement européen avait suspendu ses relations avec Ankara tandis que, le 21, Amnesty International dénonçait soixante-dix cas de tortures ayant entraîné la mort de prisonniers (du 23 au 30/I et 2/II).

La Pologne « normalisée »

4. – La Communauté européenne lance un *« appel pressant »* pour la levée de la loi martiale en Pologne, la libération des personnes arrêtées et la restauration d' *« un dialogue réel avec l'Eglise et Solidarité ».* (5, 6 et 7 janvier.)

5. – Le communiqué commun publié à l'issue de la rencontre, à Washington, entre MM. Reagan et Schmidt reconnaît la *« responsabilité de l'U.R.S.S. dans les événements de Pologne ».* (5 et 7 janvier.)

6. – Mgr Glemp affirme que les *« déclarations de loyauté »*, imposées, sous peine de licenciement, aux fonctionnaires sont *« sans valeur »*, car *« faites sous la pression »*. A Rome, le 10, Jean-Paul II affirme qu'il s'agit d'une *« violation des consciences ».* (9, 12, 16 et 19 janvier.)

9. – Une entrevue a lieu entre Mgr Glemp et le général Jaruzelski pour la première fois depuis la constitution de la junte. La commission mixte Eglise-Etat se réunit le 18. (12, 19 et 20 janvier.)

11. – L'OTAN envisage plusieurs sanctions contre la Pologne et l'U.R.S.S. mais laisse chaque pays agir *« selon sa situation et sa législation propre »*. La Grèce, qui, rejetant toute idée de sanction, avait déjà désavoué la déclaration des Dix du 4 janvier, exprime ses *« réserves »* sur plusieurs points. (2, 7, 8, 12 et 13 janvier.)

12. – Les autorités annoncent que mille cinquante-six personnes ont été relâchées sur les cinq mille neuf cent six qui, selon les chiffres officiels, ont été « internés » entre le 13 décembre et le 6 janvier. Cependant, les arrestations et les procès intentés à des militants de Solidarité se poursuivent. (16 janvier.)

13. – Le chancelier Schmidt, reçu à l'Elysée par M. Mitterrand, se félicite de l' « accord » entre Paris et Bonn à propos de la Pologne et souhaite une plus grande compréhension de l'opinion et de la presse françaises à l'égard de la modération ouest-allemande. (13 et 15 janvier.)

16. – Jean-Paul II condamne les *« sphères d'hégémonie ».* (19 janvier.)

24. – Dans une lettre pastorale lue dans les églises, l'épiscopat met en garde la junte contre la prolongation de l' *« état de guerre »*, soulignant que *« les atteintes au droit à la liberté entraînent des mouvements de protestation, la révolte et même la guerre civile ».* (22 et 23 janvier.)

25. – Le général Jaruzelski déclare devant la Diète que l'état de siège ne sera pas levé tant que les *« actes d'opposition »* n'auront pas cessé. (27 janvier.)

26. – Un ordre d'internement, daté du 12 décembre, est remis à M. Lech Walesa, qui reste en résidence surveillée dans une villa des environs de Varsovie. Dans un message adressé à ses amis, il leur demande de ne faire *« aucun pas en arrière ».* (30 janvier et 2 février.)

30. – Des *« incidents provoqués par des groupes de jeunes »* ont lieu à Gdansk : deux cent cinq personnes sont arrêtées et de sévères mesures de représailles sont prises contre les habitants de la ville. (2, 4 et 5 février.)

31. – Une émission télévisée américaine en faveur de la Pologne est diffusée dans de nombreux pays occidentaux à l'initiative du président Reagan. (2 février.)

MA COURONNE EST PLUS GROSSE QUE LA VÔTRE !

SOLIDARNOSC

KONK (14 Janvier 1982).

FRANCE

3 – Un décret assouplit les conditions d'accueil des étudiants étrangers en France (5).

4 – Au cours des cérémonies de vœux à l'Elysée, le président de la République demande aux membres du gouvernement de *« veiller à l'union nécessaire des forces politiques qu'ils représentent »* (5 et 6).

4 – Les auteurs présumés du vol d'armes au camp militaire Clauzel, près de Foix (Ariège), sont arrêtés et les armes dérobées le 22 novembre 1981 sont retrouvées (du 6 au 11, du 16 au 20 et 26).

8 – Les dirigeants du P.S. et du P.C., réunis au siège du P.C.F., constatent *« des différences et des divergences »* dans leurs points de vue sur la Pologne, mais confirment l'union de leurs partis (du 7 au 12).

10 – M. Claude Cheysson estime au « Grand Jury » R.T.L.–*le Monde* qu'il faut saisir l'*« horrible occasion »* polonaise pour *« démontrer la nature véritable »* du *« totalitarisme »* en Europe de l'Est (12).

11 – M. Charles Fiterman se déclare *« indigné et blessé »* par des propos tenus par M. Jean Poperen dans un entretien publié le 9 par *le Nouvel Observateur :* le numéro deux du P.S. avait soupçonné le P.C.F. de connivence avec la stratégie extérieure de l'U.R.S.S. (du 12 au 15).

11 – La rédaction du *Monde* renonce à présenter M. Claude Julien à la succession de M. Jacques Fauvet (13 et 22).

12 – M. François Mitterrand souligne que *« la France doit parler d'une seule voix »* après les récentes déclarations de MM. Cheysson et Fiterman (13 et 14).

12 – Le débat sur les droits et obligations des bailleurs et des locataires ouvre la session extraordinaire du Parlement : le projet de loi est adopté le 25 par l'Assemblée nationale (6, 9, du 12 au 15 et du 23 au 27).

13 – M. Jack Ralite, ministre de la santé, précise les modalités de suppression, d'ici à la fin de 1986, du secteur privé dans les hôpitaux publics (14 et 15).

13–16 – Les Journées nationales du colloque sur la recherche et la technologie sont ouvertes par M. Mitterrand qui déclare que, *« pour sortir de la crise, la recherche peut être la clé du renouveau »*. Ces journées font suite à de multiples consultations et réflexions, menées depuis quatre mois dans toute la France, sur la science et ses enjeux (du 5 au 20).

14 – Le groupe Hachette cède à la société Gaumont une participation majoritaire de 51 % dans le capital de l'hebdomadaire *le Point* (16 et 17–18).

14 – Mort de Maurice Dejean, ambassadeur de France (16 et 20).

15 – L'opération de régularisation des immigrés clandestins prend fin : environ cent vingt mille dossiers ont été déposés depuis le 31 août 1981 (15, 16 et 20).

15 – Assassinat à Paris de Marcel Francisci, conseiller général (R.P.R.) de Corse-du-Sud, qui avait été soupçonné d'avoir participé à la « guerre des jeux » et au trafic des stupéfiants (17, 18 et 23).

17 – Aux quatre élections législatives partielles, les candidats de l'opposition sont élus dès le premier tour (du 5 au 20).

18 – L'assassinat à Paris du lieutenant-colonel Charles R. Ray, attaché militaire adjoint des Etats-Unis, est revendiqué par une organisation libanaise (du 19 au 22 et 29).

18 – Christian Marty, pilote de ligne, réussit la première traversée de l'Atlantique en planche à voile (20).

20 – L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de loi instituant un statut particulier pour la Corse. Le 28, le Sénat adopte un texte remanié contre lequel votent les socialistes et les communistes (7, 8, 15, 20, 21, 22 et 29).

23 – La signature du contrat franco-soviétique portant sur la livraison annuelle, pendant vingt-cinq ans, à partir de 1984, de 8 milliards de mètres cubes de gaz, suscite de vives réactions : certains, dans la majorité, critiquent le moment choisi en raison de la situation en Pologne, alors que d'autres, dans l'opposition, s'inquiètent d'une future dépendance à l'égard de l'U.R.S.S. (à partir du 24-25).

23-25 – M. Pierre Mauroy effectue une visite de trois jours dans le Nord-Pas-de-Calais (24-25, 26 et 27).

24 – M. Jacques Chirac, élu président du R.P.R. aux assises de Toulouse avec 99,1 % des voix, invite ses partisans à durcir leur opposition à la politique *« socialo-communiste »* (23, 24-25, 26 et 30).

25 – M. Alain Savary engage des consultations sur l'avenir de l'enseignement privé en recevant les dirigeants de l'enseignement catholique (à partir du 26).

25 – Mort de René Montjoie, ancien commissaire général au Plan (28).

28 – Le projet de loi sur la décentralisation est définitivement adopté par les députés. Le 29, le groupe R.P.R. de l'Assemblée saisit le Conseil constitutionnel pour huit articles de la loi (14, 15, 16, 24-25, 28 et 30).

28 – Le ministère de l'éducation nationale décide que les copies d'examen et de concours pourront être communiquées aux candidats qui le demanderont (30).

28 – L'Assemblée nationale adopte définitivement le projet de loi autorisant le gouvernement à promouvoir des réformes par ordonnances en Nouvelle-Calédonie (8, 16, 23, 28 et 30).

31 – M. Pierre Mauroy déclare au « Grand Jury » R.T.L.-*le Monde* qu'il voudrait accélérer le changement de manière que l'essentiel soit terminé pour le début de 1983 (2/II).

Economie

6 - PRIX : M. Jacques Delors invite les commerçants à participer à une *« trêve des prix »* pendant trois mois afin de ralentir la hausse du coût de la vie qui a atteint 14 % en 1980 (7, 8, 12, 14 et 28).

6 – SYNDICATS : Le rapport adopté par la commission exécutive de la C.G.T. se montre plus critique à l'égard de l'action économique du gouvernement et réaffirme la position de la centrale sur la Pologne. M. Georges Séguy lance un avertissement aux contestataires cégétistes réunis au sein d'une « coordination syndicale pour Solidarité » (8 et 22).

8 – PATRONAT : L'entretien entre MM. François Mitterrand et Yvon Gattaz est qualifié de *« particulièrement constructif »* par le président du C.N.P.F. (9 et 10-11).

13 – ORDONNANCES : Le conseil des ministres approuve l'ordonnance sur la durée du travail qui instaure la semaine de trente-neuf heures et généralise la cinquième semaine de congés payés. Deux ordonnances sur les contrats de solidarité sont adoptées le 13 et le 20 (14, 15, 16 et 22).

14 – SYNDICATS : F.O. critique certains projets sociaux du gouvernement et s'inquiète du *« comportement des communistes »* dans l'appareil d'Etat (14, 16 et 17-18).

20 – SOCIAL : Un accord sur la réduction de la semaine de travail à trente-trois heures trente, à partir d'avril prochain, est signé chez B.S.N.-Emballage : il concerne deux mille cinq cents ouvriers postés (22).

21-25 – AGRICULTURE : Violentes manifestations d'agriculteurs du Midi contre les importations de légumes espagnols et de vins italiens (du 22 au 27).

27 – ORDONNANCES : Le conseil des ministres adopte trois ordonnances relatives au travail temporaire, aux contrats à durée déterminée et à l'aménagement du temps de travail dans l'agriculture (28 et 29).

28 – SYNDICATS : La C.G.C. appelle à la *« mobilisation »* des cadres contre le gouvernement, *« dernière étape avant la guerre ».* (27, 29 et 30).

LES NATIONALISATIONS

Le 16, le Conseil constitutionnel tout en reconnaissant la « nécessité publique » des nationalisations, rejette plusieurs articles de la loi dont ceux relatifs aux conditions d'indemnisation des actionnaires. Il demande, en outre, que les trois banques à caractère mutualiste ou coopératif ne soient pas exclues de la nationalisation.

Cette décision suscite au P.C. puis au P.S., de vives critiques sur le rôle et l'impartialité des neuf « sages ». Un nouveau mode de calcul de l'indemnisation est mis au point par le gouvernement, basé sur les cours de Bourse, majorés du taux de l'inflation de 1981, ce qui devrait entraîner une dépense supplémentaire d'au moins sept milliards de francs dont le financement sera prévu dans le budjet pour 1983.

Le 20, le conseil des ministres adopte le projet de loi modifié et autorise le gouvernement *à engager sa* responsabilité devant les députés sur le vote de ce texte, malgré le vœu de députés socialistes favorables à une procédure plus expéditive ou à la présentation des seuls articles litigieux.

Le 26, à l'Assemblée nationale, M. Mauroy précise que la nationalisation des dix-huit banques non cotées prendra effet le 1er juillet : dans l'intervalle, une commission administrative procédera à leur évaluation et des commissaires du gouvernement dotés de pouvoirs étendus seront mis en place.

Le 28, le nouveau projet de loi est considéré comme adopté par l'Assemblée nationale après le rejet d'une motion de censure déposée par l'opposition. (7, 12, 16 et à partir du 19.)

CULTURE

1 – *Carmen*, opéra de Bizet est créé en chinois à Pékin (3-4, *6, 9* et *24-25/I, 3/II*).

1 – Mort de Paul Belmondo, sculpteur (3-4).

7 – Ouverture, au Petit Palais, de l'exposition consacrée aux maîtres anciens de la collection Thyssen-Bornemisza (9).

13 – Sortie du volume de la Pléiade consacré aux romans de Sartre (22).

17 – Mort de Varlam Chalamov, écrivain soviétique (20).

21 – M. Pierre Moinot est élu à l'Académie française, au fauteuil de René Clair (23).

27 – Mort de Félix Labisse, peintre surréaliste (31/I, 1/II).

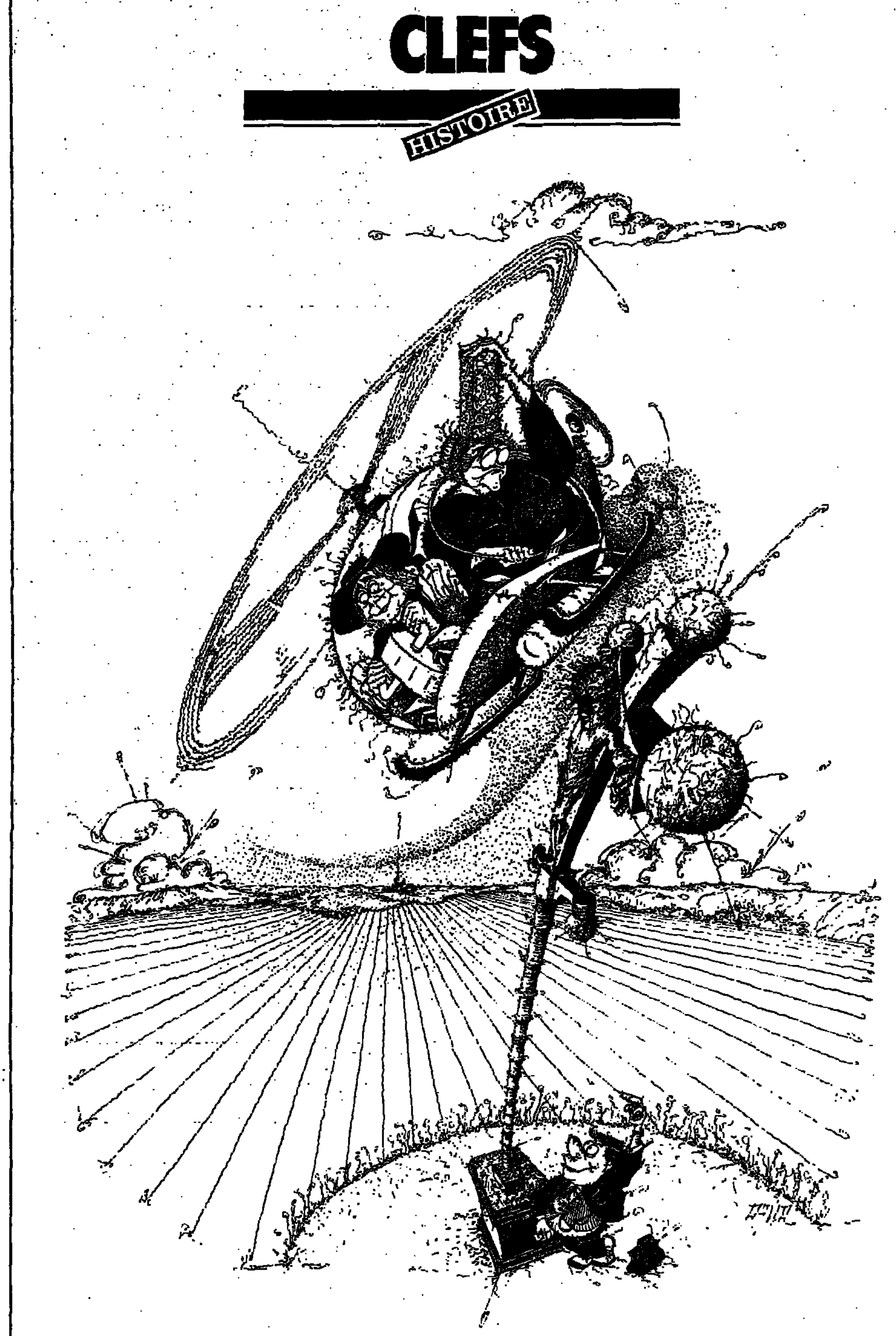
28 – M. Jacques de Bourbon-Busset, reçu à l'Académie française par M. Michel Déon, prononce l'éloge de Maurice Genevoix (29).

29 – Radio K, station périphérique indépendante qui émettait depuis San-Remo, en Italie, depuis le 26 mars 1981, cesse ses émissions qui étaient brouillées (12 et 29/I, 2/II).

30 – Le Grand Palais présente cent vingt-cinq tableaux de peintres français du dix-septième siècle appartenant à des collectionneurs américains. (2/II).

CLEFS

HISTOIRE



DAVID

Les réactionnaires progressistes de l'Ouest

La Bretagne et la Vendée sont catholiques et réactionnaires. Et pourtant elles ont fait preuve, sur le plan social et économique, d'un dynamisme remarquable. Montrant ainsi qu'on peut être à la fois conservateur et progressiste...

JEAN-CLÉMENT MARTIN

L'OUEST de la France – chacun le sait – est rural et conservateur. C'est-à-dire conservateur parce que rural, et rural puisque conservateur. C'est le pays d'Anaïk Labornez, mieux connue sous le nom de Bécassine, proche de celui des chouans et autres Vendéens, la main crispée sur la faux, les pieds dans les sabots. Que ces régions soient des bastions à peine entamés de la droite, des fiefs de l'école religieuse, des viviers du recrutement sacerdotal, quoi de plus logique ? Dans la France urbaine, ouverte aux changements techniques, accueillante aux innovations sociales et politiques, l'Ouest apparaît comme la terre archaïque où vit un ancien régime immuable ; certains, même, la voient hantée par les bardes barbus, les druides chevelus, quand *ils n'entendent pas le martèlement* des pas de l'ankou et des garous.

Les idées reçues ont la vie dure, surtout quand elles recouvrent pour partie la réalité. Car ces populations de l'Ouest ont bien une tradition catholique, conservatrice, rurale, et sont soumises aux hiérarchies sociales et cléricales qui les marquent toujours. Mais ces stigmates sont à interpréter avec précaution. Car à ces attitudes attendues sont mêlées d'autres *plus inédites* : une dynamique industrielle produisant un peuple ouvrier, une révolution agricole syndiquant des paysans productifs, une recherche religieuse et sociale radicalisant les croyances, mobilisant les plus humbles.

Pis, ce changement formidable, qui a saisi les campagnes de l'Ouest depuis le début de ce vingtième siècle, a été béni par le curé – quand le vicaire n'en prenait pas la tête, – financé par le propriétaire terrien – quand le jeune hobereau ne commençait pas lui-même ! Exemple invraisemblable de la coexistence de la chèvre et du chou aux yeux des incrédules : l'Ouest a vécu, et vit un peu, de la rencontre fortuite sur une table de granit de réactionnaires cléricaux avec le progrès technique et l'avancée sociale.

Syndicats

C'est au fin fond du Finistère, à Landerneau, que naît en 1906 *l'Office central* des œuvres mutuelles agricoles du Finistère, qui sera plus célèbre sous les noms de « syndicats de Landerneau » et d'« Office de Landerneau ». L'impulsion vient d'un jeune noble du lieu, De Guébriant, qui en assumera rapidement, et longtemps, la direction. L'idée de rassembler les paysans en syndicats n'est pas neuve. Auparavant, l'Union centrale des syndicats agricoles de la rue d'Athènes fédérait des organisations paysannes sous la houlette de notables de droite, opposés à la fédération guidée par la gauche qui siégeait boulevard Saint-*Germain à Paris. En Bretagne, le* vicomte de Lorgeril avait entrepris de réunir les syndicats agri*coles et horticoles bretons pour* prévenir la paysannerie de toute infiltration d'utopie révolution*naire.*

Les syndicats de Landerneau ne renient pas cette ascendance, mais ils apportent bien autre chose aux paysans bretons. Ceux-ci bénéficient de prix avantageux pour acheter engrais, matériel et semences, pour vendre récoltes et bétail en évitant les intermédiaires. Ils sont informés autant sur les cours des produits agricoles que sur les nouvelles façons culturales, les nouvelles techniques. Car ils reçoivent des publications, et notamment un hebdo*madaire en breton, Ar Vro Goz,* qui a quarante-cinq mille abonnés en 1927 ; ils reçoivent des cours grâce à un enseignement agricole privé, relayé par une revue qui s'adresse aux petits responsables locaux, *le Blé qui lève.* Ils sont protégés par des caisses mutuelles contre les risques de l'incendie, les maladies des hommes et des animaux. Bientôt, ils ont à leur disposition des baux types qui garantissent les droits des fermiers, et des règles acceptées pour la protection et l'embauche des salariés agricoles. Pour les plus aventureux, ou les plus mal lotis, l'Office assure même des départs vers les terres plus hospitalières de la Dordogne.

Cette action est concurrencée par celle des syndicats de gauche ou de ceux qu'organisent les chrétiens–démocrates, autour de l'abbé Mancel. Mais cette effervescence syndicale, qui fait de la Bretagne une région pilote de la syndicalisation agricole française, puisque 35 % des agriculteurs bretons sont inscrits dans un syndicat en 1929, laisse le beau rôle à *l'Office de Landerneau.* Celui-ci supplante tous les autres, y compris ceux lancés par l'abbé Mancel, *qualifié de « bolchevik inconscient ».* Les paysans ont donc suivi les réactionnaires dans la voie du progrès technique et social !

Attitude ancienne, puisque, dès 1919, le syndicat départemental de l'Ille-et-Vilaine, situé place des Lices à Rennes, comprenait treize mille membres que dirigeait un conseil d'administration composé par des nobles pour plus de moitié. Attitude durable. A Plozevet, de notoriété scientifique nationale désormais, André Burguière notait dans les années 60 que les coopératives de Landerneau *« à fleur de lys »* avaient toujours la faveur des paysans les plus actifs. Car voilà le paradoxe. Ces syndicats dirigés par des réactionnaires authentiques et sans complexes, qui appuyent les chemises vertes de Dorgères, qui flirtent avec l'Action française, qui occupent des postes de responsabilité dans l'Etat français du maréchal Pétain, furent en même temps des pépinières permettant à de jeunes paysans, de la base, de faire leurs classes, d'apprendre leur métier et de promouvoir les innovations. André Burguière relevait *ainsi que « la naissance paradoxale du réveil paysan des années 60 »* s'opérait à partir de ce *milieu* agrarien *et* conservateur.

Le progrès est passé par la réaction politique.

Dans les paroisses

Il est passé aussi par l'Eglise ; plus précisément par ce courant puissant qui tout à la fois draina et irrigua l'agriculture de l'Ouest : la JAC, autrement dit la Jeunesse agricole chrétienne. Celle-ci naît dans les années 20, après une période d'incubation dans certaines paroisses menées par des curés furieusement réactionnaires. Son expansion est facilitée par la situation dramatique faite alors à la paysannerie. Les campagnes sont de plain-pied dans l'économie de marché ; les prix baissent, le prestige de l'agriculteur aussi. Dans ce contexte dramatique, la JAC va parler aux paysans le langage de la dignité et du progrès : *« Sois fier paysan ! »*

S'épanouissent dans tout l'Ouest les centres d'études techniques agricoles et surtout les centres d'études rurales par correspondance, organismes privés, confessionnels, qui remplissent une fonction inconnue, ou presque, dans l'enseignement public. Les jeunes adhérents à ces cours sont aidés par les sections locales de la JAC. Celles-ci s'organisent grâce aux vicaires des paroisses dans les patronages, ouvrant des bibliothèques, montant des groupes théâtraux, réunissant deux fois par mois les jeunes dans des cercles d'études. Apprentissage des techniques, de la respon*sabilité, de la solidarité.*

La vie mutualiste ne peut que se développer sur pareil terreau. *Mutuelles locales* contre les risques habituels de la profession, mutuelles plus ambitieuses : la CANA *naît dans les années* 30 à Ancenis, à la rencontre du syndicalisme et de la corporation. Un *notable* est *président, un paysan* directeur. De même, la COLARENA est dirigée par un farouche partisan de la corporation.

Grâce à ces activités, l'intégration des paysans dans le marché se réalise, et les techniques nouvelles apparaissent. Faucheuses, brabants, herses en fer, *guano et* superphosphate d'abord, cultures spéculatives, tracteurs, batteuses *ensuite. La JAC permet l'arrivée* du progrès technique, mais en le bornant dans deux dimensions. La modernisation *ne peut se faire* que pour rendre un service meilleur au reste de la communauté ; le paysan s'affirme là comme celui qui donne la vie. Donc la réussite individuelle n'est pas le but en soi, la solidarité de la communauté rurale reste l'objectif essentiel de l'évolution des paysans. Les valeurs traditionnelles ont permis l'innovation.

Usines

En Vendée militaire, la réalisa*tion sera quelque peu différente.* La pression démographique y est très forte, les luttes politiques violentes, et le clergé, aidé par des notables, va jouer aussi la carte de l'industrialisation. Dès le début de ce siècle, des prêtres poussent quelques-unes de leurs ouailles à devenir entrepreneurs, à se lancer dans l'aventure indus*trielle. Ainsi un curé de Saint-*André-de-la-Marche, près de Cholet, passe trois ans à convaincre un paroissien de créer une usine de chaussures. Il lui trouve un commanditaire avec 5 000 F. Il vend même ses meubles pour venir en aide à l'entreprise en crise.

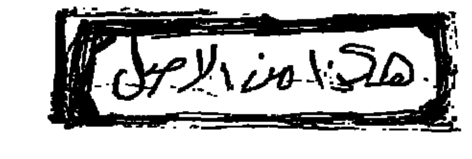
Cette détermination est aussi le fait de bon nombre de curés, de La Verrie, de Treize-Septiers, du Boupère, de La Rabatellière. Autant d'actions qui font pousser les usines dans le monde rural, que l'on voudrait le plus immobile, et qui font qu'aujourd'hui, de Cholet à Mortagne, c'est toujours plus d'un tiers de la population qui travaille dans des usines. Tout en ayant gardé des réflexes anciens. Il y a vingt ans, un atelier brûlé fut reconstruit grâce à une collecte publique. Cette année, le canton de Saint-Fulgent, dont plus de 40 % des actifs sont *dans l'industrie, a été l'un* des cantons français à voter le plus massivement en faveur de M. Giscard d'Estaing : à l'image de toute cette *« nébuleuse choletaise »* qui regroupe des entreprises particulièrement dynamiques dans un monde rural. Ce dynamisme industriel s'accompagne toujours du dynamisme agricole : les GAEC (groupements agricoles d'exploitation en commun), les élevages hors-sol, poussent à l'ombre des ateliers, et les ouvriers vivent encore dans leurs villages, mêlés aux agriculteurs devenus minoritaires.

C'est dire que l'action conjuguée des notables et des prêtres a *pu faire accepter le progrès technique*, le changement social, dans des campagnes restées cependant rurales. Paradoxe apparent plus que réel, car c'est là sans doute le point décisif : il fallait que ça change pour que rien ne bouge. Les nobles, les curés qui initient les paysans au progrès le font sous l'aiguillon d'un dilemme nouveau. Fin dix-neuvième siècle, début vingtième, l'Ouest est marginalisé de plus en plus dans l'ensemble de la France. Trop marqué à droite, il est suspecté par les hommes en place dans les gouvernements républicains. Trop rural, il est oublié dans la marche économique qui n'y voit qu'un réservoir de main-d'œuvre.

Il fallait réagir à ce double défi – sans compter plus grave, l'hydre *révolutionnaire* gagnant les têtes des déracinés et des plus pauvres ! Certains notables proclamèrent la déchéance des temps nouveaux et choisirent le refus hautain. D'autres, ceux qui viennent d'être présentés, résolurent de créer des coupe-feu, en utilisant à leur profit les nouvelles techniques. Aussi la région pouvait-elle garder ses hommes et son âme, son électorat, ses Enfants de Marie et une vitalité économique réelle. *Création originale,* mais qui ne naît pas *ex nihilo,* car elle rencontre des tradi*tions populaires puissantes, pour* son plus grand succès.

Ces populations de l'Ouest ont été marquées pendant tout le dix-neuvième siècle – au moins – par un catholicisme entraînant, collectif, militant, et continuent de croire dans la vertu des réalisations communautaires, dans la noblesse des tâches quotidiennes, dans la prière contenue dans le travail ingrat.

(lire la suite page XII).



Les réactionnaires progressistes de l'Ouest

(Suite de la page XI.)

Ces paysans ont gardé également des guerres civiles qui ont ravagé toute la région pendant la Révolution des attitudes que les mesures de la IIIe République ont brutalement ravivées depuis 1880. Méfiance donc envers tout ce qui vient de la ville. Croyance qu'il ne faut compter que sur ses propres forces. Car les bourgeois sont tout à la fois anticléricaux – tare rédhibitoire – et riches – vice indépassable. Les nobles, les curés, qui partagent la vie quotidienne des paysans depuis les temps héroïques de 1793, sont infiniment plus proches des ruraux que tous les envoyés du gouvernement et des puissances financières.

Autogestion

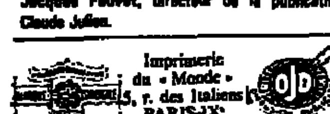
Ainsi le clergé et les nobles purent-ils canaliser l'énergie paysanne dans des voies nouvelles, inédites, mais qui n'entraînaient pas pour les ruraux de contradictions avec leurs attitudes collectives et leurs croyances profondes. Le progrès passa si bien dans le sang de l'Ouest que les convictions politiques et religieuses n'ont pas varié tandis que modes de vie et activités étaient bouleversés. Et quand bien même ces convictions changent – pour des minorités, – elles restent marquées au coin de la solidarité, de l'initiative collective (qui s'appellera autogestion), d'un ascétisme moral et religieux. S'épanouissent alors les courants forts du P.S.U., de la C.F.D.T., d'un P.S. marqué par la tolérance religieuse, de Chrétiens marxistes, ou de ces Paysans travailleurs qui rappelaient récemment qu'il ne fallait pas que les plus gras écrasent les plus petits.

Ainsi, les clercs et les nobles réactionnaires du début du siècle n'ont pas perdu leur temps quand ils ont lancé le progrès dans les chemins creux de l'Ouest. Ils ont su mobiliser des populations en utilisant des traditions, ils ont su faire évoluer une région sans lui faire perdre son identité, ils ont rendu les paysans suffisamment fiers pour qu'ils puissent seuls, ou avec des vicaires à leur image, voter à gauche et inventer de nouvelles liturgies. Preuve décisive de la réussite de l'entreprise ; et, qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, leçon à méditer quand on veut promouvoir un changement. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

– J. Renard, A. Chauvet, *la Vendée*, Les Sables-d'Olonne, 1979, et les *Cahiers nantais*, publiés par la faculté des lettres de Nantes.
– P. Houée, *Bretagne en mutation*, INRA, Rennes, 1979.
– *JAC et modernisation de l'agriculture de l'Ouest*, colloque, INRA, Rennes, 1980.
– M. Lagree, Y. Lambert, *Catholicisme et société dans l'Ouest*, 2 vol., INRA, Rennes et université de Haute-Bretagne, 1980-1981.
– *Tud ha bro*, numéro 7, Plouguerneau (Finistère), « Changer de monde », et A. Burguière, *Bretons de Plozevet*, Paris, 1970 ; S. Berger, *les Paysans contre la politique*. Paris, 1975.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.



JEAN-PIERRE GAUZERE

PRÉCAPITALISME

Maurice Godelier anthropologue marxiste

Peut-on utiliser la théorie marxiste, lorsqu'on étudie des sociétés traditionnelles, sans classes ? Maurice Godelier le pense, à condition de faire un bon usage de Marx.

ANNICK GWENAEL

MAURICE GODELIER est devenu anthropologue par goût pour l'étude de l'économie. Comment s'organise la production dans des sociétés de chasseurs-collecteurs, dans des sociétés où l'État est embryonnaire, dans l'empire inca ? En répondant à ces questions, en comparant les systèmes économiques de multiples sociétés sans classes ou précapitalistes, Maurice Godelier a renouvelé les bases de l'anthropologie économique. Marxiste, il avertit, dans *Horizon, trajets marxistes en anthropologie* (Maspero), qu' « *il ne suffit pas de constituer et réciter un dictionnaire précis de notions marxistes pour produire une connaissance scientifique de tel ou tel mode de production* ».

Théoricien et universitaire (il est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales), il est aussi un homme de terrain : il a passé depuis 1967 près de cinq ans au sein d'une tribu de l'intérieur de la Nouvelle-Guinée. Dans un livre à paraître prochainement chez Fayard, *La production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Bauya de Nouvelle-Guinée*, il analyse le pouvoir politique et idéologique au sein d'une société sans classes.

Maurice Gaudelier vient d'être chargé d'une mission d'étude sur les sciences humaines et sociales par le ministre de la recherche scientifique.

∴

– Pourquoi, après l'agrégation de philosophie, avez-vous choisi de devenir anthropologue ?

– Dès avant l'agrégation, j'étais persuadé qu'un philosophe doit savoir autre chose que la philosophie. J'étais attiré par l'étude des réalités économiques et je voulais voir si l'on pouvait comparer le fonctionnement des systèmes économiques. Il y avait trois possibilités pour réaliser cette comparaison : celle des historiens de l'économie, celle des économistes et celle des anthropologues. J'ai préféré celle-ci, parce que le spectre des sociétés comparées est beaucoup plus vaste et concerne des sociétés du présent et non du passé.

– Comment définissez-vous l'anthropologie ?

– Elle s'est constituée au dix-neuvième siècle comme une sorte de discipline poubelle. Quand une société n'offrait pas d'archives aux historiens ou aux économistes, on l'abandonnait à ceux qui voulaient bien aller y voir et observer eux-mêmes les coutumes locales. L'anthropologie s'est ainsi trouvée avoir à traiter de deux domaines disjoints : les sociétés exotiques et les sociétés paysannes occidentales en voie d'érosion sous l'impact de l'industrialisation.

» Devant ce bric-à-brac, vous comprendrez que l'unité de ce domaine vient de la méthode qu'on emploie pour en traiter. Cette méthode est l'observation participante. C'est-à-dire l'immersion prolongée dans les rapports sociaux locaux, la descente dans le puits. Et c'est à partir des informations recueillies par un observateur au sein d'un petit groupe social que se construisent les théories de l'anthropologie. Deux remarques sont à faire ici, D'une part la méthode, inaugurée dans l'étude des situations coloniales, peut très bien servir à l'analyse de n'importe quelle société, y compris la nôtre. L'anthropologie est donc en voie d'expansion permanente. D'autre part, étant donnée la multiplicité des sociétés analysées et comparées, l'anthropologie peut aborder, parfois mieux que d'autres sciences, les grandes questions théoriques, telles que la formation des classes, la diversité des formes d'État, des formes de propriété, les rapports hommes-femmes. Cela à partir d'un échantillon qui déborde en tout sens l'Europe occidentale.

» L'anthropologie est un instrument puissant, mais qui a ses limites, puisque c'est à partir de ses observations personnelles sur un petit nombre d'individus que l'anthropologue essaie de reconstruire une logique sociale d'ensemble. Qu'un anthropologue observe par exemple les rapports sociaux dans une usine, il aura besoin de connaître la place de cette usine dans l'économie régionale et nationale. Un économiste doit faire ce travail. En tant que méthode, l'anthropologie peut s'appliquer à tous les problèmes, mais elle ne peut tout dire de ces problèmes.

Avec eux

– On parle beaucoup en ce moment, dans le domaine de la recherche, de « demande sociale ». Pensez-vous que l'anthropologie doive répondre à une telle demande ?

– Comme toute science sociale, elle peut servir à agir sur la société, mais elle ne doit pas nécessairement servir à quelque chose pour avoir le droit d'exister. Un anthropologue ne peut ni dicter, ni imposer l'usage de ses résultats, mais il doit pratiquer sa discipline de telle sorte que ceux-ci soient publics, donc publiés, et puissent être utilisés par d'autres, et d'abord par les gens, par la société qu'il a cherché à connaître. Mais une mutation plus profonde est en cours, qui n'est pas propre à l'anthropologie, elle est cependant plus concernée parce que davantage mise en question, dans les ex-colonies par exemple. L'anthropologie ne peut plus se pratiquer sans que le groupe humain qu'on étudie ne prenne une part active à ce processus de connaissances. L'anthropologie bientôt n'étudiera plus les Basques ou les Indiens d'Amérique, mais étudiera les problèmes qui se posent à eux, avec eux.

» Parmi les urgences qui sollicitent l'anthropologie, il faut, en France, analyser les rapports inter-ethniques, développer l'anthropologie urbaine, créer une anthropologie du travail, cela sans jamais sacrifier la recherche fondamentale, et, par exemple, l'approfondissement de la théorie de la parenté ou celle des pratiques symboliques.

– L'anthropologie, en raison de son langage, ne risque-t-elle pas de rester un domaine de spécialistes ?

– Les sciences de la nature parlent un langage totalement codé qui pour le grand public reste ésotérique. La situation n'est pas la même en anthropologie. Il y a un minimum de termes techniques, inévitables et qui doivent être définis clairement, par exemple : système cognatique, cousins parallèles et croisés... Il y a aussi des domaines qui sont formalisés, comme l'étude des systèmes de parenté ou des classifications naturelles. Mais, au-delà, chacun devrait parler la langue la plus claire possible, qui le rapproche du public, au lieu de le tenir à distance.

– Vous considérez-vous comme un anthropologue marxiste ?

– Oui, mais il faut être clair sur ce point. Il existe des marxistes en anthropologie, mais il ne peut y avoir d'anthropologie marxiste, pas plus qu'il n'existe une biologie ou une physique marxiste. Mais ne criez pas au positivisme scientifique. Être marxiste en anthropologie, c'est partir, pour analyser des *faits* sociaux, de trois hypothèses majeures que l'on trouve dans Marx : les hommes ne sont pas des singes, ils ne vivent pas en société, mais ils produisent de la société pour vivre ; ils ont cette capacité parce qu'ils ont la capacité de transformer la nature qui les environne et leur propre nature ; de ce fait, ils ont une histoire, et cette histoire est contradictoire, c'est celle de leurs contradictions, et les contradictions majeures sont celles contenues dans les rapports de domination et d'exploitation de l'homme par l'homme. Et j'entends par là tout autant la domination des hommes sur les femmes, que celle d'une classe ou d'une caste sur les autres classes et castes.

» Donc, être marxiste, c'est aborder les faits sociaux avec une attention particulière aux rapports de l'homme avec la nature et aux rapports d'exploitation et de domination au sein de la société. Être marxiste, c'est aussi vouloir que la connaissance serve à la transformation révolutionnaire de la société.

– Depuis quelques années, vous vous intéressez de plus en plus, semble-t-il, aux problèmes du pouvoir et de l'idéologie (1). Ne sont-ce pas là deux mots fétiches qui, finalement, n'expliquent pas grand-chose ?

– Les mots fétiches n'expliquent jamais rien. Ce sont les hypothèses qui peuvent expliquer quelque chose. Par exemple, le thème du pouvoir pose de grands problèmes. Chacun sait que la violence seule ne peut suffire à expliquer sinon l'instauration, du moins le maintien prolongé de rapports de domination, entre les sexes, les classes, etc. Chacun sait également que les formes de consentement à la domination existent dans les classes dominées et qu'elles supposent un certain partage des mêmes représentations entre dominants et dominés.

» Que signifie ce partage ? Comment s'institue-t-il ? Comment évolue-t-il ? Et pourquoi le consentement n'exclut-il pas le recours à la violence, mais au contraire est son complément ? Telles sont les grandes questions que pose l'analyse du pouvoir et de l'idéologie. Car pour beaucoup de marxistes, l'idéologie se réduisait souvent à n'être qu'une série d'idées fausses engendrées après coup pour légitimer un ordre social, des rapports de domination qui seraient nés sans elle. Mais prenons garde que le consentement n'est pas seulement de l'intoxication ou l'effet d'une propagande efficace. Bien que propagande et intoxication renforcent sans cesse le dispositif dans son fond. Mais le problème est qu'il y a parfois rupture, que la pensée peut s'opposer à elle-même. Mais ce n'est pas dans toutes les circonstances historiques que les chaînes de pensée peuvent se rompre. Marx avait tenté de saisir les raisons et les moments de quelques-unes de ces ruptures. Il les rapportait à des changements profonds dans les modes de production et d'organisation sociale. C'est une tâche à poursuivre. Mais pour cela il faut être capable d'analyser plus clairement le rôle de l'idéel dans le réel.

Philosophie d'État

– Qu'entendez-vous par « idéel » ?

– Par idéel, je ne veux pas dire idéal ou imaginaire, ou du moins pas seulement. L'idéel dans le réel, c'est l'ensemble des représentations que se font d'eux-mêmes les membres d'une société, c'est l'ensemble des normes de conduite qu'ils adoptent ou refusent, des jugements de valeur qu'ils portent les uns sur les autres et sur eux-mêmes. Le problème est ici que ces représentations ne sont pas des reflets de la réalité, mais une interprétation. Et cette interprétation est en même temps un élément interne, une condition de la production et de la reproduction des rapports sociaux. L'idéel n'est pas seulement une expression de la réalité sociale, il fait partie de l'armature des rapports sociaux. Aujourd'hui tous, marxistes et non-marxistes, ont des difficultés à penser la pensée. On n'a pas fait assez pour en distinguer toutes les fonctions et les espèces.

– Y a-t-il, à votre avis, une raison pour laquelle les marxistes s'en sont souvent tenus à la notion de l'idéologie comme simple reflet des bases économiques ?

– Cette notion n'est certainement pas chez Marx. Elle apparaît dans le marxisme après Marx. La raison me semble être qu'après la révolution russe les choses sont devenues plus mécaniques, et on a assisté, sur le plan de la pensée, à un recul et à un dépérissement du marxisme, qui sur bien des points se trouve désormais en contradiction avec la pensée de Marx.

– Comment expliquez-vous ce dépérissement de la pensée de Marx ?

– C'était inévitable, dès que le marxisme est devenu une philosophie d'État. C'est pour cela qu'il s'est mis à dégénérer. Le marxisme, qui était avant tout un

Hugo Bettauer

instrument de connaissance et de transformation révolutionnaire de la société, ne peut rester ce qu'il est s'il devient un instrument de pouvoir intellectuel et de pouvoir sur les intellectuels. Le marxisme doit rester un système ouvert de questions dans l'horizon du matérialisme moderne. Il doit toujours contenir un élément critique contre les théories et les interprétations téléologiques de l'histoire humaine. Quand il devient philosophie d'Etat, il perd sa capacité opérationnelle, il devient une formule « sésame ouvre-toi », une manière d'accéder aux offices dans une hiérarchie sociale. A ce moment-là, le marxisme se met à périr de l'intérieur. Ce qui veut dire, sur le plan politique, qu'il ne peut rester lui-même et déployer toutes ses capacités que s'il se trouve lié à une transformation réellement démocratique et révolutionnaire de la société.

— N'y a-t-il pas cependant dans la pensée de Marx les germes de cette transformation du matérialisme historique en philosophie d'État ?

— Je ne le pense pas. Ce qui s'est passé, c'est que le socialisme s'est instauré dans des pays qui, aux yeux mêmes de Marx, n'avaient certainement pas les bases matérielles, sociales et culturelles pour accomplir spontanément ce passage. Le marxisme s'est trouvé lié à cette situation et s'est trouvé imposé comme philosophie d'État dans des pays qui, par ailleurs, avaient de longues traditions d'autoritarisme et n'avaient développé aucune forme de démocratie, même bourgeoise. La construction du socialisme a imposé une vision matérialiste du monde dans des sociétés où la lutte des idées n'avait pas été menée jusque-là.

» Le marxisme comme forme de pensée doit être repris par les gens sur la base de leur propre expérience, il ne peut être imposé dans les écoles ou les universités. On n'impose pas une philosophie. Il n'y a que les religions qui cherchent à s'imposer et à convertir. De toute façon, le marxisme ne peut pas, sans se tuer, tuer le mouvement contradictoire des idées. Certains marxistes peuvent s'employer à réduire par la pensée les contradictions de la réalité, mais ils ne les chassent que dans l'imaginaire. Car les contradictions resurgissent ailleurs, sous d'autres formes. Quoi qu'il en soit, il est scandaleux, scientifiquement et politiquement, de faire croire au public que Marx égale Russie, et donc que le marxisme est un goulag intellectuel.

Décrypter Marx

— Peut-on sortir des querelles infinies sur le bon ou le mauvais usage de Marx ?

— On n'en sortira que si l'on veut en sortir. Et, à mes yeux, pour en sortir, il faut traiter Marx comme il le demandait, comme n'importe quel penseur historique, comme Aristote, Descartes ou Rimbaud. Marx a écrit un nombre infini de textes. Il faut soumettre ces textes à l'analyse classique, celle qui prend un texte dans son contexte. C'est ainsi que, dans la multiplicité des textes de Marx, on trouve plusieurs définitions de ce qu'il entendait par mode de production. Prendre une citation hors contexte et en faire « la » définition du mode de production, cela n'a pas de valeur scientifique, mais permet seulement de nourrir les polémiques incessantes des marxistes entre eux ou avec leurs adversaires.

» Il faut décrypter Marx, en reconstituer le système théorique. Cela est tout à fait réalisable, mais n'a pas encore été réalisé. Dès qu'on va dans cette voie, on s'aperçoit des contresens. Par exemple, le concept de formation économique et sociale est interprété depuis Lénine comme désignant les sociétés reposant sur plusieurs modes de production. Or une lecture précise de Marx montre que le concept de formation socio-économique n'a rien à voir avec l'articulation des modes de production. Et pourtant, depuis vingt ans, les polémiques font rage autour de ces thèmes.

— Au cours d'un récent colloque d'anthropologues à Sèvres (2), certains laissaient entendre que le marxisme et le structuralisme avaient été en France des théories impérialistes.

— Il faudrait s'entendre sur le mot impérialisme. Les marxistes étaient marginalisés dans les institutions et dans les commissions. Sur le plan donc des institutions, ils n'exerçaient aucun impérialisme. Mais le problème est celui des idées. Il est vrai qu'en 1968, devant le naufrage de tant de théories, et dans l'espérance d'une nouvelle société, beaucoup de jeunes chercheurs ont cru pouvoir résoudre tous les problèmes de leur discipline scientifique avec quelques citations de Marx et d'Althusser. Certains d'entre eux ont pu avoir une attitude terroriste dans les débats idéologiques. Et certains de ces terroristes sont devenus plus tard ce qu'on appelle des « nouveaux philosophes ». Mais ces attitudes ont plutôt affaibli le marxisme, puisque les solutions hâtivement proposées se sont révélées illusoires.

» Quant au structuralisme, il n'a pas non plus exercé d'impérialisme. La rigueur des analyses structurales a amené tout naturellement le structuralisme à occuper la première place dans certains domaines, l'étude de la parenté, des mythes... Mais encore faudrait-il distinguer l'analyse structurale du structuralisme... La question est ouverte. » ■

(1) Voir « La part idéelle du réel. Essai sur l'idéologie ». Revue *l'Homme*. Juillet-décembre 1978.

(2) *Le Monde* du 26 novembre 1981.

VIENNE

Hugo Bettauer le scandaleux

Romancier à succès, fondateur d'une revue d'éducation sexuelle très populaire, Hugo Bettauer, fut une figure brillante et scandaleuse de la Vienne du début du siècle.

JACQUES LE RIDER

IL était le romancier le plus lu dans l'Autriche des années 20, et Robert Musil disait de lui : « *Dans sa façon d'utiliser la vie, il est comparable à Balzac.* » Il éditait une revue d'éducation sexuelle, dont l'immense popularité éclipsait largement la psychanalyse. Il fut assassiné par un fanatique d'extrême droite, et cet événement suscita une véritable crise politique en Autriche.

A-t-on reconnu Hugo Bettauer, journaliste et romancier viennois né en 1872, dont une biographie vient de paraître en Autriche ? L'histoire littéraire conserve rarement la mémoire des grands fabricants de best-sellers. *La Rue sans joie* évoque aujourd'hui l'un des meilleurs films de Pabst, mais fut d'abord un roman à succès de Hugo Bettauer.

Né à Baden dans une famille juive, il se convertit à la religion protestante en 1890. Il avait été le condisciple de Karl Kraus, futur rédacteur de la revue intellectuelle *le Flambeau*. D'abord engagé volontaire dans l'armée autrichienne, Bettauer déserte et se réfugie en Suisse. Il hérite à vingt-quatre ans de la grande fortune de son père. Il émigre aux Etats-Unis, spécule et perd presque immédiatement tout son héritage.

Naturalisé américain, Bettauer revient à Berlin en 1899. Il s'illustre comme journaliste à scandale et devient la bête noire de la police. Expulsé de Prusse, il retourne aux Etats-Unis, où il publie le premier roman-feuilleton dans la presse du groupe Hearst. Le plus ambitieux s'intitule *les Bas-Fonds new-yorkais* et raconte les agissements criminels d'un noyau de terroristes russes en exil.

On retrouve Hugo Bettauer installé à Vienne en 1910 : il travaille comme journaliste et comme « rewriter » mondain : il récrit les mémoires de la princesse de Metternich-Sandor. Au lendemain de la première guerre mondiale, il envoie à des journaux américains des reportages sur la misère viennoise qu'il signe « Hugo von Bettauer ». Le touchant pathos de ses dépêches lui permet de devenir l'apôtre viennois de l'American Relief Committee for Sufferers in Austria.

De 1920 à 1924, il publie de trois à cinq romans par an : des histoires policières, où milliardaires et meurtriers se côtoient dans un décor cosmopolite, sur fond de guerres et de révolutions. Une de ses plus remarquables réussites est le roman de politique-fiction *la Ville sans juifs*, qui décrit la montée de l'antisémitisme à Vienne. L'action se résume en quelques mots : après qu'on a chassé les juifs de Vienne, la ville est livrée à la misère intellectuelle et matérielle ; la vie artistique dépérit et le commerce disparaît. Le retour des juifs permet un *happy end*, sauf pour le chancelier antisémite qui se donne la mort. Morale : Vienne serait une triste province sans les juifs qui en ont fait une métropole.

Dans ce roman à clefs, on reconnaît tout le personnel de la jeune république d'Autriche, mais aussi des personnalités des arts et des lettres comme Arthur Schnitzler, qui parle en Viennois de vieille souche contre les immigrés juifs de fraîche date : « *On me traite comme un étranger juif sous prétexte que quelque réfugié de Galicie a troublé Vienne par ses boursicotages !* »

Pornographie

L'œuvre fut âprement critiquée par les chrétiens-sociaux et par les nationaux-socialistes. Un certain Alfred Rosenberg dénonça en elle « *une abjecte propagande anti-aryenne* ». Pourtant, Bettauer n'avait pas vraiment combattu le parti raciste. Il usait avec une complaisance bien suspecte de tous les stéréotypes antisémites pour caractériser ses personnages.

La Rue sans joie, paru en 1923, confirme la réputation scandaleuse de Hugo Bettauer. Dans la même ligne, il fonde quelques mois plus tard, avec Rudolf Olden, la revue *Elle et Lui, hebdomadaire d'art de vivre et d'érotisme*. Le succès est immense : 200 000 lecteurs dès le deuxième numéro. La publication est interdite aux moins de dix-huit ans quand paraît le nº 4. Les auteurs se défendent cependant d'avoir cherché à « distraire » ; ils affirment que leur revue sert à l'éducation sexuelle de la jeunesse.

L'affaire prend de l'ampleur lorsque le chancelier chrétien-social, le prélat Ignaz Seipel, condamne solennement *Elle et Lui* comme témoignage inadmissible de la « vague de pornographie » qui déferle sur la société et de la corruption de « Vienne la rouge ». Karl Seitz, maire social-démocrate de Vienne, et le journal ouvrier *Arbeiter Zeitung* ne peuvent après cela que prendre la défense de Bettauer...

Le procès intenté contre Bettauer et Olden fait sensation. Dès 8 heures du matin, les jeunes gens font la queue à l'entrée du tribunal. Mais, en septembre 1924, à la surprise générale, les jurés déclarent les accusés non coupables d'attentat aux mœurs. Dépitée, la droite clame son indignation et appelle la population à faire taire Bettauer. Une campagne antisémite soutient cette vertueuse indignation.

La revue poursuit sa carrière étonnante : elle tire désormais à 60 000 exemplaires, et c'est de loin le magazine le plus populaire d'Autriche. Devenu richissime, Bettauer se transforme en mentor des foules et en bienfaiteur public. Dans les bureaux de sa revue, il reçoit ses lecteurs ; aux chômeurs et aux indigents, il donne un billet de banque ; il recueille les confidences de jeunes gens désorientés.

Le 10 mars 1925, Otto Rothstock, un apprenti dentiste de vingt et un ans, ancien militant du parti national-socialiste, entre dans le bureau de Bettauer et le blesse de cinq coups de revolver. La grande presse condamne l'attentat du bout des lèvres. Dans la célèbre *Neue Freie Presse* un éditorial n'est pas loin de justifier le crime. Comme second président de l'Association des écrivains allemands d'Autriche, et comme ami personnel d'Olden, le collègue de Bettauer, Robert Musil, organise une manifestation de soutien à Bettauer.

Le 26 mars, Bettauer meurt à l'hôpital. L'assassin est déclaré mentalement irresponsable et interné dans une clinique. Sa famille obtient en 1926 une contre-expertise psychiatrique dans le service de Wagner-Jauregg. Ce dernier se prononce en faveur de la libération du « patient », tout en soulignant que les juges ont trop hâtivement admis la thèse de l'irresponsabilité.

Quelques mois plus tard, Rothstock se présente comme volontaire dans un bureau de recrutement de l'armée autrichienne. Les médecins militaires le déclarent psychiquement et moralement apte à un emploi militaire. Mais les anciens amis de Bettauer suscitent un mouvement d'opinion qui oblige le chancelier Seipel à intervenir pour empêcher l'engagement de Rothstock. Une souscription organisée par l'extrême droite permet à Rothstock d'ouvrir un cabinet dentaire. En 1930, il essaie sans grand succès de fonder une revue pro-nazie.

Hugo Bettauer fut le bouc émissaire des antisémites et de l'ordre moral préfasciste. Son histoire confirme qu'à Vienne, selon la formule de Karl Kraus, moralité et criminalité se confondaient souvent... Le traitement de faveur réservé à l'assassin est un exemple frappant de la partialité des juges, toujours prêts à blanchir l'extrême droite de ses méfaits, en Autriche comme dans l'Allemagne de Weimar. ■

• Murray G. Hall, *Der Fall Bettauer*, Vienne, Löcker, 222 p.

PUBLICITÉ

Le combat des chefs

CLAUDE FISCHLER

PÉRIODIQUEMENT, et depuis quelques mois en particulier, le Landerneau de la publicité est saisi d'une sorte de frénésie polémique. Tout se passe comme si l'on cherchait à singer les grands débats intellectuels : des « théories » s'affirment et s'affrontent : des « écoles » se forment et s'opposent ; des chefs de file s'invectivent ; des avant-gardes clament la mort de l'académisme ; des néoclassiques dénoncent les supercheries du pseudo-art nouveau... Le champ clos de prédilection pour ces affrontements (qui débordent parfois jusque dans la grande presse), c'est l'hebdomadaire *Stratégies*, que toute la profession dévore avidement en affectant un ennui mortel.

Un dirigeant de l'agence Bélier a commis dans l'*Express* un article intitulé « Le publicitaire, metteur en scène de la valeur ». Le grand Séguéla délègue son troisième couteau, Jean-Michel Goudard (Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard) pour répondre dans *Stratégies* : « *Il faut pendre les voleurs de chevaux.* » L'auteur incriminé, Claude Douce, n'a-t-il pas plagié les idées séguéliennes tout en les trahissant ? C'est qu'il existe désormais une doctrine séguéliste, un « système » publicitaire, qui fera d'ailleurs l'objet d'un ouvrage-manifeste : à paraître chez Flammarion, c'est le « star-system », ou la « star-strategy ».

Sur la crête des modes...

Comme toutes les grandes vérités révélées, celle de Séguéla repose sur un idée simple : il faut anthropomorphiser la marque, la faire vivre comme une personne. Mais pas une personne quidam : Séguéla se veut le prophète d'une publicité qui serait une machine sociale à brasser du mythe, la grande industrie moderne de l'imaginaire ; la marque doit donc être star, c'est-à-dire mythe incarné et mis en scène. Le publicitaire sera son Pygmalion, homme de spectacle maniant le strass, les plumes et les paillettes. « *Nous sommes*, dit Séguéla avec une louable humilité, *des petits chanteurs des rues, des cracheurs de feu, des équilibristes du frivole qui surfent sur la crête des modes...* »

Le révisionnisme fustigé et l'orthodoxie réaffirmée, Goudard désigne le seul adversaire que la mouvance séguéliste reconnaisse digne d'elle : Pierre Lemonnier (FCB/Impact). Il se trouve que celui-ci a accordé précédemment une interview à *Stratégies*. Si Séguéla s'affirme bateleur, Lemonnier incarne la vertu scientifique et la modestie d'un subtil analyste de la psychologie sociale. Il débusque l'indicible qui préside aux choix de consommation. Mais, par définition, l'indicible se prête mal à une énonciation claire : c'est sans doute pourquoi les propos sont un peu sibyllins.

Sigmund Freud, on ne le sait pas assez, a participé à l'élaboration d'une certaine campagne Carrefour : « *A propos d'une personne qui ne peut pas sauter une rivière de 3,50 mètres de large alors qu'elle est capable de franchir généralement 6 mètres de saut en longueur. Freud a dit : ce n'est pas la peine de discuter, c'est psychique* (sic). *Il faut donc l'emmener vers un autre endroit de la rivière, là où il n'y a que 1 mètre à traverser, avec des rochers pour poser les pieds. C'est ça le problème de Carrefour.* » Le même inspirateur a aidé à résoudre le problème publicitaire des produits dits libres (sans marque), qui ne peuvent être « sacralisés », c'est évident, « *parce que le public est à la fois trop narcissique et trop situationnel* ». D'où la solution : ne pas parler des produits, mais « *de la relation des gens entre eux à travers des produits qui servent de prétexte à cette relation* ». Si cette campagne s'achève en triomphe, c'est grâce à un maniement judicieux du « *fusionnel* » et de l' « *oblatif* », qui en fait « *la première campagne relationnelle et motivationnelle juste* ». C.Q.F.D.

Que les séguélistes poussent le front jusqu'à désigner eux-mêmes leurs adversaires, voilà qui fait bondir les antiséguélistes qui n'ont pas encore placé leur mot. Pour répondre aux bateleurs du star-system, un jeune directeur de création (J.-P. Lichtenberg, Grey-France) monte donc en ligne. « *L'esbroufe, le racoleur, le tape-à-l'œil, le faux-semblant, c'est fini* », annonce-t-il ; l'heureest à la crise : « *On ne peut plus hurler dans la chambre du malade.* » Foin de la publicité de foire, de ce clinquant nouveau-riche, il faut du bon goût, de la demi-teinte, en un mot : « *Le temps des produits-stars est fini, voici venir celui des produits-amis.* »

Connivence

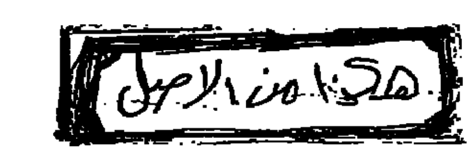
Cette tête de pont ainsi établie s'avance le généralissime de Grey-France, qui pose pied à terre, un manuscrit sous le bras. Jan Van Aal est en effet, lui aussi, auteur. Son ouvrage, qui vient de paraître s'intitule *Connivence, — une autre manière d'être publicitaire* (2). Ce manifeste de la consommation à visage humain jette les bases théoriques de la seule publicité possible aujourd'hui : celle de la connivence. Van Aal restera sans doute comme le théoricien de l'« effet-Pinocchio » (dont il existe, paraît-il, une variante Pinocchio-Khrouchtchev) : quand le puclicitaire ment, son nez s'allonge, ce qui fait sourire le consommateur avec indulgence et amusement. D'où la connivence. On peut s'étonner qu'un ouvrage entier soit nécessaire pour prôner le clin d'œil en publicité. On comprend mieux lorsque l'on s'aperçoit que Van Aal, comme Séguéla, préconise d'anthropomorphiser le produit (ou la marque, on ne sait trop). Il n'y aura pas trop de deux cents pages pour expliquer où est la différence.

Là est le fond de la question. Si les publicitaires posent aux penseurs, c'est sans doute que leurs affaires autant que leur narcissisme y trouvent leur compte. Aux yeux d'un annonceur, rien ne ressemble plus à une agence qu'une autre agence. Pour emporter des marchés, il faut donc se distinguer. Les publicitaires, ces professionnels de la promotion, ont longtemps fait confiance, lorsqu'il s'agissait d'eux-mêmes, au bricolage et à l'artisanat. Il reste indispensable, pour convaincre un client hésitant, d'utiliser les contacts personnels, les sympathies individuelles, les réseaux d'amitié ; il faut savoir « déjeuner », manier en virtuose le cadeau ou le voyage de promotion (ou même, comme l'affirment les mauvaises langues de la profession, savoir de temps à autre « placer » judicieusement une enveloppe rebondie).

Mais on s'avise de plus en plus qu'on peut utiliser des techniques relevant du marketing : une agence peut avoir une image et un positionnement (Ah ! l'inimitable jargon !) : elle peut se spécialiser, occuper un créneau bien défini du marché, se distinguer par un service, une organisation, des méthodes spécifiques, des personnalités prestigieuses et surtout la manière dont elle les met en valeur. D'où les gadgets : star-system, connivence ou autres « brand-characters ». La pub-Séguéla joint la rigueur à l'éclat ; la pub-Lemonnier lave l'inconscient en profondeur ; la pub-connivence, anti-calcaire, laisse la peau douce et blanche... ■

(1) Jacques Séguéla : *Ne dites pas à ma mère que je suis dans la publicité, elle me croit pianiste dans un bordel.* Paris, Flammarion, 1979.

(2) Lunau Ascot éditeurs, 206 pages. 52 F.



GÉNÉALOGIE

Tradition et renouveau

PIERRE CALLERY

LA situation de l'édition généalogique actuelle reflète et illustre les différentes tendances qui mènent aujourd'hui la recherche. D'un côté, des études très approfondies et simultanément très limitées dans l'espace et le choix des sujets, éventuellement dans un domaine illustrant un point particulier de l'histoire de France elle-même. A la limite, un essai sur les anoblissements, la poursuite de la compilation systématique de tous les descendants de saint Louis, le dernier tome d'une étude sur les dynasties allemandes, ... tous ouvrages que n'auraient pas désavoués ni hésité à publier les sociétés savantes de la fin du siècle dernier ou du début de ce siècle.

D'un autre côté, en revanche, le *Guide du généalogiste en Haute-Loire*, publié par l'administration des Archives départementales du Puy, aurait été tout à fait inimaginable il y a seulement trente ans. Et, cependant, il fait suite à cinq ou six autres guides, tout aussi hors de propos alors et que les amateurs se procurent aujourd'hui avant tout autre ouvrage de recherche.

Officiers seigneuriaux et anciennes feuilles de Franche-Comté (1) indique, dès son titre, ce que l'on peut trouver dans cette étude qui va du Moyen Age au Premier Empire et qui se limite à sept seigneuries, soit à moins du quart du département du Doubs. Œuvre d'érudit, l'ouvrage reste dans la tradition. Les références aux documents originaux des Archives du Doubs confirment la valeur du travail. Passionnant lorsqu'il correspond à notre propre recherche, il est dans les autres domaines fort austère.

Saint-Gelais au péril des dragons 1681-1981 (2), en revanche, s'il s'appuie sur autant de références, s'intéresse à la vie des humbles autant qu'à celle des puissants. Il fait revivre au jour le jour les terreurs, les espoirs déçus, la foi des Gélasiens lors des dragonnades qui réussirent à obtenir, par force, des abjurations en série. C'est un document de référence pour un généalogiste local. Et il force l'attention et l'intérêt du lecteur non spécialiste.

Anoblissements, maintenues et réhabilitations en Normandie (1598-1790) (3) étudie l'institution de l'anoblissement et son évolution. L'auteur se base pour son enquête sur un fichier de 1 848 familles. Nous sommes donc axés réellement ici sur un ensemble très limité.

Restreints également car les descendants de saint Louis formaient – et forment encore un peu – un isolat où les mariages consanguins furent légion, les *Cahiers de saint Louis* (4) ont maintenant recensé le maximum de descendants antérieurs au dix-septième siècle. Ils sont décidés à continuer.

Quant au tome III de *l'Allemagne dynastique* (5), qui vient de paraître, il complète la généalogie critique des quinze maisons royales, grand-ducales, ducales et princières qui régnaient sur l'Allemagne au début du siècle. L'étude est conduite très scientifiquement, mais personne ne pourra objecter qu'il ne s'agit pas, là encore, d'un isolat très fermé.

Le *Guide du généalogiste en Haute-Loire* (6) ne correspond pas, à proprement parler, à une réalisation de conception foncièrement nouvelle. Plusieurs guides ont ouvert la voie. Il n'empêche que l'idée d'un manuel, destiné aux amateurs non accoutumés à la recherche historique et qui souhaitent retrouver leurs ascendants, est neuve.

Un manuel régional avait déjà été réalisé en 1975 (7) par Christian Wolff, conservateur aux Archives du Bas-Rhin. Plus récemment, un guide départemental du Jura (8) a vu le jour. L'ouvrage aujourd'hui consacré à la Haute-Loire procède de la même veine. Egalement édité par les Archives départementales correspondantes, il indique rapidement les techniques de la recherche généalogique en général mais s'attache essentiellement aux problèmes de la région et aux sources qu'il est possible de consulter au dépôt du département. Comme nous l'avons déjà dit lors de la publication de l'ouvrage sur l'Alsace, il serait très souhaitable que de tels guides à l'usage du généalogiste amateur soient publiés dans tous les départements. Sans leur appui, spécifique à chaque région précise, le guide de portée nationale, qui ne peut ni ne doit s'étendre à toutes les particularités régionales, qu'est l'ouvrage de Gildas Bernard (9) n'atteindra pas son but. ■

(1) Par le docteur Jean-Marie Thiebaud. Editions Marque-Maillard, 13, rue Lecourbe, 39000 Lons-le-Saulnier.

(2) Par le professeur Roger-Durand, *La Roche*, Saint-Gelais, 79410 Echiré.

(3) Par le comte d'Arundel de Condé et par Pierre-Marie Dioudonnat. Editions Sedopols, 104 *ter*, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

(4) Par Jacques Dupont, 2, rue Saint-Stanislas, 44042 Nantes Cedex.

(5) Par Michel Huberty, Alain Giraud, François et Bruno Magdelaine. En vente chez Alain Giraud, 96, quai d'Artois, 94170 Le Perreux-sur-Marne. Tél. : (1) 324-59-83.

(6) Par André Brochier, Louis Colombani et Yves Soulingeas. Archives départementales de la Haute-Loire. B.P. 113, 43012 Le Puy Cedex.

(7) *Guide des recherches généalogiques en Alsace*, par Christian Wolff. Voir *le Monde* daté 14-15 décembre 1975, page 19 : « Enfin un manuel régional ».

(8) *Guide du généalogiste et du biographe dans le Jura* par Jacques Berlioz et Christian Rochet. Voir *le Monde Dimanche* du 23 novembre 1980, page XVIII : « Des livres ».

(9) *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, par Gildas Bernard, inspecteur général des Archives de France. Voir *le Monde Dimanche* du 20 décembre 1981, page XIV : « A offrir ».

POESIE

Tahar Ben Jelloun

Tahar Ben Jelloun est né à Fez en 1944. Il a publié des romans (*Moha le fou, Moha le sage, la Prière de l'absent*, Seuil) et des essais (*la Plus Haute des Solitudes*, Seuil). Ses ouvrages de poésie : *la Mémoire future, Anthologie de la nouvelle poésie du Maroc, Les amandiers sont morts de leurs blessures, le Discours du chameau* et *A l'insu du souvenir* sont tous parus chez Maspéro. Tahar Ben Jelloun, qui écrit en français, pratique la liberté d'une langue « étrangère », hors de la pudeur qu'il croit devoir à la langue du Coran. Le monde arabe avait – bien avant que n'apparaissent des formes récentes comme le roman ou le théâtre – développé une forte tradition poétique. C'est un peu de l'oralité des soirées poétiques du Maroc, qu'on retrouve chez un poète qui écrit *« pour ne plus avoir de visage, pour mériter l'anonymat, contre l'insomnie et les grimaces du temps »*.

CHRISTIAN DESCAMPS.

LA FIANCÉE DE L'EAU

à *Despina*

La terre s'est fermée sur la fêlure
et de l'autre côté du silence
mon âme s'est élevée
une statue aux yeux de verre
légère
ombre frêle de la nuit
elle avance
enroulée par l'aube et le vent
un nuage pour linceul.

Elle était née pour l'eau qui manque
et errer contre le mauvais sort.

Mon âme s'est donnée
à la prairie d'un visage
on dit d'elle : c'est un destin
une rivière qui vient de loin
et coule entre vos mains.

Je suis couverte d'une terre pourpre
celle du jour retenu
voile des ancêtres
une terre sèche a avalé leur souvenir
insolente enfance qui déterre les racines !

Sur l'autre rive du malheur
les mots suintent contre le jour
et tombent comme une pluie sur le miroir.

Ma voix n'a plus de mémoire
elle est sable et pierres
argile et palmes
c'est le ruisseau de l'été
et l'ombre de mon arbre.

Par la figue et l'olive
je sais le pays et l'attente
par l'alphabet du couchant
je sais les gamins qui ont faim
et l'homme malade qui prie
par le rire du ciel qui descend
je sais la mort déchue qui s'arrête
parure d'une chevelure suspendue aux arbres.

Le temps nous blesse
et le soleil nous fatigue
les femmes sont dans les champs
et les champs fleurissent pour l'absent
les hommes se baissent
et cultivent les femmes.

Mon âme est une naissance
une rivière en colère
un nuage sombre
il habite les cimes du Toubkal
il attend
éternel.

Je regarde la plaine
je bâtis un visage au front large
sur les paupières, de la poussière et du sang
Mon cœur libère un oiseau
tous deux
nous partons à la mer.

JEUX

Pour les cancres

BERNARD SPITZ ET OLIVIER CHAZOULE

TOUT, dans l'enseignement scolaire, consacre la rupture entre le domaine du jeu et celui du sérieux. Séparation dans le temps, d'abord : les horaires des classes espacés par quelques minutes de « récréation » entre les cours ; dans l'espace, ensuite : la cour, seul espace de liberté, enfermée comme dans une prison entre les murs des bâtiments ; dans l'esprit, enfin : qui n'a pas entendu à un quelconque moment de sa scolarité tel ou tel professeur stigmatiser celui qui « ne pense qu'à s'amuser ». « *Vous êtes ici pour travailler, pas pour jouer* » : tel a longtemps été le leitmotiv du sérieux professoral.

Cependant, le jeu n'a pas disparu pour autant des salles de classe. Certains professeurs n'hésitent pas, en effet, à se servir de principes ludiques pour leur enseignement, voire à utiliser des jeux pour développer certaines qualités chez l'enfant : les échecs pour la capacité à l'abstraction, des chiffres et des lettres pour le calcul mental et l'orthographe...

Mais la présence du jeu pendant les cours n'est pas toujours due à la seule volonté de l'enseignant. Les écoliers, les lycéens et les étudiants ont depuis longtemps réquisitionné les angles morts et les fonds de classe – utilisés en d'autres circonstances pour la « pompe » – pour apporter des remèdes clandestins à l'ennui que peuvent distiller certains cours. L'espace étant limité et la discrétion de rigueur, les amateurs de ce genre d'activité ont dû s'accommoder aux contraintes de l'environnement. Pas question de grandes parties de Monopoly ou de Cluedo.

Certains préfèrent avoir recours à des jeux tout faits. Le plus simple est encore le jeu de cartes ou de tarot. Certains jeux de poche, et maintenant de nombreux jeux électroniques, peuvent également satisfaire aux conditions requises, encore que ces derniers émettent souvent des sonorités mal venues au cœur d'un cours de mathématiques. Aussi, la prudence, alliée à un certain goût de l'artisanat, incite plutôt à recourir à des jeux utilisables sans autre matériel que celui toléré par l'éducation nationale : des crayons, du papier et beaucoup d'imagination. C'est le monde des jeux de classe.

Aux origines floues, portés par la tradition des potaches, les jeux de classe obéissent à des principes simples, rapidement assimilables. Ces principes sont d'ailleurs souvent repris dans les jeux commercialisés, quand ils ne sont pas purement et simplement reproduits. Habillés de plastique, de carton, voire d'électronique, ils coûtent alors fort cher sans apporter grand-chose à l'intérêt des parties. Ainsi le « jeu de Diane », qui consiste à deviner un mot de quatre ou cinq lettres en proposant d'autres mots et en recueillant des informations sur les lettres qui sont ou non à la bonne place. Ne dirait-on pas le Mastermind des mots ? Remplacez les mots par des chiffres et vous avez le Mastermind tout court. C'est d'ailleurs le principe retenu dans toutes les versions électroniques du Mastermind, les chiffres remplaçant les couleurs. Ironie du sort, la sophistication technique revient ainsi à la formule du jeu le plus élémentaire.

Morpion et pendu

Autre classique des salles de classe, la bataille navale mérite la reconnaissance de nombreux fabricants. Sur une grille d'une dimension convenue à l'avance et à laquelle semblent inviter les quadrillages des feuilles volantes, chaque joueur dissimule sa flotte (porte-avions, cuirassé, sous-marin, vedette) avant d'envoyer alternativement à son adversaire une salve de torpilles en indiquant la case visée. En réponse, l'adversaire indique : *« dans l'eau »*, *« touché »* ou *« coulé »*. Lorsqu'on touche un bateau ennemi, on a le droit de rejouer. Le vainqueur est celui qui réussit à envoyer par le fond toute la flotte adverse.

Autres valeurs sûres des secondes moitiés de cours (celles où la grande aiguille de la pendule murale n'en finit pas de remonter tout le cadran) : le morpion et le pendu. Là encore, un bout de papier et un stylo suffisent. Pour le premier, le principe consiste à placer alternativement un signe sur une intersection du papier quadrillé, soit jusqu'à ce que l'un des deux joueurs parvienne à former une file de cinq signes, soit pour réaliser un maximum de files de cinq signes dans un temps ou un espace imparti.

Dans le jeu du pendu, chaque joueur sert alternativement de questionneur : il lui faut deviner un mot choisi par son adversaire et dont il n'a devant lui que la première et la dernière lettre, avec, entre les deux, autant de points que de lettres existantes. Le questionneur propose alors des lettres. Si la lettre proposée est bien contenue dans le mot, l'adversaire doit la placer là où elle s'inscrit. Dans le cas contraire, il entame le premier trait du pendu. De trait en trait, prend alors forme, suivant une codologie précise connue de tout lycéen, la potence, puis la corde, puis le corps du pendu, signe que l'adversaire a succombé. Il est vrai que, avant d'en arriver à cette macabre conclusion, le joueur adverse a droit à une douzaine d'erreurs, ce qui, rapporté aux vingt-six lettres possibles, est une proportion charitable.

La grande variété des jeux de classe leur permet de s'adapter à toutes les situations, tout comme aux préférences des joueurs. Pour les amateurs de chuchotements, le jeu du portrait et le « ni oui ni non » sont à recommander. Dans le premier, le joueur choisit mentalement un lieu, un objet, un personnage célèbre, puis répond par oui ou par non aux questions de son adversaire, qui doit découvrir le plus rapidement possible l'objet du portrait.

Le jeu du « ni oui ni non », qui a servi naguère dans les jeux télévisés, est également fréquemment à l'honneur. Son principe est bien connu : deux adversaires discutent entre eux, le but de l'un étant de faire prononcer « oui » ou « non » à l'autre. Le jeu a néanmoins un inconvénient pendant les cours, il se termine souvent mal : soit qu'il y ait contestation, soit que le malheureux qui lâche le mot fatal ne puisse maîtriser son émotion.

Les amateurs de jeux plus culturels préféreront peut-être les cadavres exquis ou le « jeu du bac ». Mis en vogue par les surréalistes, le jeu du cadavre exquis permet les associations de mots les plus surprenantes, d'où jaillissent parfois le rêve et la poésie. Il suffit d'inscrire un mot en haut d'une feuille, de plier celle-ci afin que le mot reste caché, puis de faire passer la feuille à quelqu'un d'autre, qui complète à son tour la phrase selon le même procédé, et ainsi de suite.

Infiniment plus scolaire, le « jeu du bac » consiste à trouver dans chacune des catégories convenues au début de la partie (sport, chant, pays, animal, fleur) un maximum d'éléments commençant par une lettre. A chaque tour, un joueur différent choisit une nouvelle lettre. Le vainqueur est celui qui trouve ainsi le plus grand nombre de mots au total. Un jeu presque sérieux en somme : de quoi donner bonne conscience aux cancres occasionnels.

Petites machines

Ceux qui se sentent vraiment fatigués de réfléchir pourront reprendre des forces grâce à la « course automobile ». Sur une feuille de papier, on dessine le contour d'une piste d'un circuit automobile. Puis chacun se place sur la ligne de départ : doigt sur le crayon, ce dernier étant maintenu verticalement, la mine contre le papier. En rabattant le doigt vers soi, le crayon glisse en avant, traçant une ligne sur le papier. Les « voitures » avancent ainsi, chacune repartant à son tour depuis la dernière marque laissée. La sortie de route est pénalisée d'un tour d'arrêt.

Enfin, un élément nouveau qui a fait récemment son entrée triomphale sur les pupitres a apporté une dernière touche de sophistication au phénomène : les machines électroniques. Leur utilisation pirate s'est considérablement améliorée en quelques années. Avant, on se contentait de transformer les chiffres en lettres en tenant la machine à l'envers. Désormais, plusieurs ouvrages de jeux sur calculatrice ont été écrits, qui permettent d'exploiter au mieux les ressources ludiques des microprocesseur (1).

Le jeu en classe met ainsi en évidence un aspect essentiel du jeu : son effet de distanciation vis-à-vis des institutions et des normes. Dès lors, il est un danger pour l'autorité, la hiérarchie, l'ordre social. L'esprit joueur est ainsi immédiatement exclu comme déviant : c'est le cancre, le frondeur, la brebis galeuse qu'il faut punir pour l'exemple et mettre à l'écart avant que son influence pernicieuse ne vienne perturber ses petits camarades.

Mais ce n'est pas la bêtise qui est punie : les enfants mettent parfois plus d'imagination et de concentration dans certains jeux qu'il ne leur en faudrait pour suivre le cours ; c'est l'indifférence au cours magistral et l'affirmation de soi à travers l'expérience de la transgression de l'interdit. ■

(1) Signalons le nº 11 de *Jeux et stratégie*, qui propose une série de jeux sur calculatrices programmables ou non.

ACTUELLES

Le passage

« Chacun s'étonne de ce que les individus, en passant de l'opposition au ministère, s'y comportent alors à peu de chose près selon les mêmes maximes que leurs prédécesseurs expulsés. On lit dans les journaux français d'opposition de naïves plaintes sur ce que tant de personnalités distinguées reviennent, de leur passage à travers les fonctions ministérielles, infidèles à la gauche à laquelle elles appartenaient auparavant : tandis qu'alors elles accordaient volontiers in abstracto *ce qu'un gouvernement doit être, elles ont maintenant appris ce qu'est réellement le gouvernement et qu'il y a en cela quelque chose de plus que les principes. Ces derniers consistent, on le sait, dans les représentations générales de liberté, d'égalité, de peuple, de souveraineté de ce dernier, etc... La législation se réduit à peu près essentiellement pour les « hommes à principes » aux Droits de l'homme et du citoyen rédigés par Lafayette et figurant en préambule des anciennes Constitutions françaises ; on reconnaît et on pose naturellement la nécessité d'une législation plus précise, d'une organisation des pouvoirs de l'Etat et d'une subordination, tant des autorités administratives que du peuple, à l'autorité publique. Mais vis-à-vis de la construction des institutions qui est l'ordre public et la liberté mêmes, on en revient à ces généralités par lesquelles, selon ce qu'elles exigent pour la liberté, la Loi fondamentale est déjà contredite en soi. »*

D'un article intitulé : *Sur le Bill de réforme anglais*, paru en mai 1831 dans l'*Allgemeine preussische Staatzeitung*. Article de G.W.F. Hegel, le philosophe de la *Phénoménologie de l'esprit*. La traduction est ici de B. Lemaigre. *(Communication de A. Lercher.)*

JEAN GUICHARD-MEILL

Tahar Ben Jelloun

ACTUELLES



CLASSIQUE

Le testament d'Igor Stravinski

Le 17 juin prochain, le monde célébrera le centenaire d'Igor Stravinski, *le compositeur le plus heureux et le plus fêté qui fût pendant sa vie* – et tout récemment encore en 1980 lors du Festival d'automne. Mais ce centenaire se doublera d'un grand événement discographique, avec l'édition quasi intégrale de son œuvre sous sa propre direction.

Il est le premier à avoir obtenu ce privilège, grâce au producteur de la Columbia, Goddard Lieberson, et à son épouse, Véra *Zorina*, qui ont pensé qu'il était plus important de graver les œuvres d'un génie de son vivant et sous son contrôle, que de multiplier les enregistrements d'ouvrages rebattus.

Certes, le compositeur n'est pas forcément son meilleur interprète : Monteux, Ansermet, Boulez, Abbado ou Ancerl ont parfois surpassé Stravinski. Mais le témoignage de celui-ci reste une référence irremplaçable pour la postérité. Et cela est particulièrement vrai pour les œuvres les plus déshéritées (parfois les plus désertiques) de la période néoclassique, qu'il est souvent le seul à savoir faire vivre par l'extraordinaire pulsation vitale enracinée au cœur de son être (les symphonies, *Ode*, *Orphée...)*, ainsi que pour ses dernières partitions sérielles, *auxquelles personne* ne s'est encore attaqué (fera-t-on mieux que ses enregistrements d'*Agon* et surtout des sublimes *Threni* ?). Stravinski était d'ailleurs un bien plus grand chef d'orchestre qu'on ne l'a dit pendant sa vie...

Il manque à cette somme prodigieuse fort peu de choses, à peine une dizaine de pages mineures de musique de chambre ; Stravinski a tout supervisé, mais neuf des œuvres orchestrales ont été dirigées par Robert Craft (entre autres, *le Chant du rossignol*, les *Symphonies d'instruments à vent*, *Abraham et Isaac* et naturellement l'ultime *Requiem Canticles*) ; on regrettera que plusieurs œuvres soient chantées en anglais et non en russe (*Noces* et *Mavra*, mais *Perséphone* préserve le texte français de Gide et *Œdipus rex* le latin du Père Daniélou !).

Notons aussi l'extraordinaire performance réalisée par cet *homme qui, en dix ans seulement*, de 1959 à 1969 (donc entre soixante-dix-sept et quatre-vingt-sept ans), a gravé toute son œuvre sans qu'une seconde on constate un affaiblissement du rythme, la moindre chute d'intensité dans ses interprétations. Des instantanés sonores captivants, pris pendant les répétitions, ainsi que les souvenirs qu'il raconte, sur *le Sacre du printemps* notamment, viennent confirmer cette longévité d'un esprit et d'un homme intacts.

Ce coffret imposant ne constitue pas pourtant la totalité de l' « héritage sonore ». Il serait intéressant de rassembler à l'avenir, comme Hungaroton l'a fait pour Bartok, les enregistrements plus anciens réalisés par Stravinski au piano mécanique entre 1914 et 1924 (surtout les transcriptions de *l'Oiseau de feu* et de *Noces*), ainsi que ceux qu'il avait dirigés au temps du soixante-dix-huit tours, et l'importante série parue en France sous étiquette Philips (notamment *l'Histoire du soldat* dans la version théâtrale, absente de cette intégrale, *Pulcinella*, *Œdipus rex* avec Jean Cocteau comme récitant, un premier *Rake's Progresse* au Metropolitan Opera...).

JACQUES LONCHAMPT.

(*) L'œuvre intégral enregistré de Stravinski (trente et un disques CBS, GM 31, dans un coffret unique ; prix spécial pour le centenaire : 1 250 F h.t.). La plupart de ces disques avaient paru en France où ils étaient encore disponibles il y a dix ans, mais ils étaient introuvables déjà depuis quatre ans (à l'exception de quelques-uns), sans doute pour préparer dignement et économiquement ce centenaire...

Motets de Praetorius

De Praetorius (1571-1621), le pionnier en Allemagne du nouveau style italien et surtout du concert polychoral à la vénitienne imité des Gabrieli, voici un beau choix de six motets dominé par le fameux *Cantique des trois enfants dans la fournaise*, pour double chœur à huit voix, puissante fresque descriptive qui remédie à une constante unité tonale par sa splendeur sonore, rehaussée ici d'un ensemble de cuivres d'époque (saqueboutes et cornets à bouquin). La ferveur *contagieuse des interprètes* nous fait passer sur de petites approximations de style, et les saqueboutiers de Toulouse sont d'une justesse réjouissante. Avec la chorale Audite Nova de Paris, Ensemble d'instruments anciens, dir. Jean Sourisse (Erato, 71408).

ROGER TELLART.

Concertos de Benda

Membre le plus éminent d'une famille de musiciens tchèques émigrés en Allemagne du Nord, Jiri Antonin Benda (1722-1795) attira fortement l'attention de ses *contemporains par ses ouvrages* dramatiques, en particulier par ses mélodrames comme *Médée*. Mais ce fut également un grand créateur de musique ins*trumentale. Les six concertos* ici réunis le prouvent aisément. Joseph Hala (clavecin) les joue accompagné d'un simple quintette à cordes (deux vio*lons, alto, violoncelle, contre*basse). Solution idéale pour cette musique dense, bien écrite, éclatante de santé à la manière de Bach (ceci par-delà *la différence de génération)*. On entend ainisi tous les détails. Des pages superbes, merveilleusement interprétées par des compatriotes du compositeur (2 d. Supraphon, 1111-2761/62).

MARC VIGNAL.

« Idomeneo » par Harnoncourt

Est-ce là le « vrai » son Mozart ? La « vraie » vocalité Mozart ? Faux problème ! Sans doute d'ailleurs n'est-il pas de « vérité » musicale, mais des différences successives, issues de cultures, de lectures et d'écoute autres. Ces différences se jugeant à l'aune du plaisir qu'elles procurent plus qu'à la véracité de leurs principes théoriques. On sait ceux d'Harnoncourt : enquête sur la partition et ses variations, recherche sur les instruments anciens, travail sur l'ornementation et la rythmique baroques. Et puis, au-delà du savoir musicologique et technique, le mystère d'une conception, d'une vision, de ce qui constitue une « manière », un style. Bref, privilège de la différence, tout ce qui offre, d'une œuvre que l'on croyait connue, sa redécouverte à neuf. Plus qu'un retour, un événement (4 d. Telefunken, 6.35547 GX).

ALAIN ARNAUD.

Liszt par Misha Dichter

Parmi les pianistes qui approchent de leur plein épanouissement, il faut suivre en particulier Misha Dichter, Américain d'origine polonaise, né à Shanghai en 1945, auquel on doit déjà d'admirables enregistrements des concertos de Brahms (Philips). Ses deux nouveaux disques Liszt, bien que composés d'œuvres trop célèbres et souvent passablement clinquantes (quatre *Rapsodies hongroises*, *Valses oubliées*, *Rêve d'amour*, *la Campanella*, *la Leggierezza* et la *Fantaisie sur la valse de Faust !*), témoignent cependant d'un jeu superbement maîtrisé, aux *profondeurs mystérieuses, qui* révèlent, surtout dans les pages les plus inspirées (*Jeux d'eau à la villa d'Este*, *la Vallée d'Obermann*, *Eglogue* et la transcription de *Widmung*, de Schumann), un grand interprète de la taille peut-être de Brendel (2 d. Philips, 6514.072/73).

J.L.

« La Course de l'année » de Stockhausen

La musique contemporaine paraît souvent abstraite. Conseillons aux néophytes sans préjugés ce *Jahreslauf*, cette « course de l'année » de Stockhausen, spectacle écrit pour les musiciens du Gagaku impérial japonais, qui, comme une horloge astronomique, superpose quatre *« couches de temps musical »*, millénaires, siècles, décennies et années (*le Monde* du 25 novembre 1979). Musique facile à « entendre » : il suffit de se laisser prendre à cet univers de sonorités éblouissantes, au parfum souvent exotique qui désoriente et charme, à cette *logique rythmique* et intuitive étonnante. Quatre interruptions cocasses ou saugrenues comme des numéros de cirque donnent du sel à cette immense fresque immobile et mouvante, où la pensée progresse avec une majestueuse lenteur, image du combat de l'homme contre le temps (D.G., 2531.358).

J.L.

ROCK

JANIS JOPLIN : « Farewell Song ».

Il y a près de douze ans déjà que la brève aventure de Janis Joplin a pris fin dans une chambre d'Hollywood à la suite d'une surdose d'héroïne. Pour Janis Joplin, qui brûla sa vie dans la plus parfaite incohérence, le rock, c'était un moment avec soi – comme lorsqu'on fait l'amour. Elle n'écrivait pas les chansons, elle les inventait, et les mots incarnaient ses sentiments personnels. Elle chantait tout en hurlements, en cris, en désespoir, en tendresse. Elle frappait, cognait, gonflait les mots avec un timbre profond et poignant, une puissance impressionnante ; elle savourait l'instant et embrassait son *malheur*. Et le blues, pour elle qui avait inlassablement écouté dans son jeune âge Leadbelly et Bessie Smith, c'était sa vérité.

L'album *Farewell Song* contient toutes les facettes d'une personnalité hors du commun, qui fut et reste la plus grande chanteuse de rock. Tout est réuni dans ce disque : la force, la violence, le trop-plein de vie, les paroxysmes d'énergie, le swing fracassant, la liberté sauvage et rageuse, la maîtrise enflammée et la densité d'un chant qui évoque une autodestruction implicite. L'album contient des titres enregistrés entre 1967 et 1970, soit donc avec le fameux Big Brother and the Holding Company, soit avec les groupes qui suivirent : Full Tilt Boogie Band et Kozmic Blues Band.

Rappelons à cette occasion les titres des principaux albums de Janis Joplin : *Big Brother and the Holding Company*, *Cheap Thrills*, *I got dem ol'Kozmic Blues Again Mama !* et *Pearl*. Tous enregistrés par la firme C.B.S. Comme *Farewell Song* (33 t. C.B.S. 85 354).

GENE VINCENT : « The bop, they couldn't stop ».

Héros typique des premières années du rock, rejeté par le public américain à la fin des années 50, et plus ou moins exilé en Europe, Gene Vincent ne connut plus le succès, même s'il sut maintenir une sorte d'image sentimentale dans le monde rock avec sa tenue de scène en cuir noir ornée d'une chaîne d'argent et d'une grosse médaille, et avec sa chanson *Be-bop-a-lula*, qui fut un des premiers succès du rock en 1956.

Cet album date de la fin des années 60, où il est apparu sur le marché sous le label Dandelion et avec, pour titre, *I'm back and I'm proud*. Contenant une nouvelle version de *Be-bop-a-lula*, *ce disque est* d'abord un document, deux ans avant la mort de Gene Vincent. Celui-ci n'avait pas perdu toute sa vitalité, *même s'il chantait alors* avec *une* certaine distanciation (33 t. Dist. Carrère 67 849).

DAVID BOWIE : « Changes two ».

Tandis que Bowie, après *Elephant Man*, s'apprête à interpréter Brecht (*Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny*), la firme R.C.A publie un album de compilation qui s'avère être une surprenante réussite, avec des titres très connus comme *Ashes to Ashes*, *Fashion* et d'autres moins connus comme *1984*, *D. J.*, *Wild is the Wind*, *John I'm only Dancing* et *Sound and Vision* (PL 14 202).

CLAUDE FLÉOUTER.

THE GUN CLUB : « Fire of Love »

Attention, pochette trompeuse. Ne vous attendez pas à du reggae ou à de la musique africaine : il s'agit bien ici de rock, du vrai, du violent, du senti, rageur mais pas bruyant, chargé d'une blanche électricité, trempé dans l'acide sur des compositions urgentes et décapantes comme Richard Hell, pour situer l'esprit, savait en manigancer. Le premier disque d'un groupe anglais (produit par un petit label indépendant français) qui se saoule de guitares distordues, galvanisées, tout en dérapages contrôlés et en glissandos vertigineux, tandis que la rythmique impitoyable soutient une *voix impassible et lourde de* sens. Vrai, la pochette est trompeuse mais la marchandise ne l'est pas (New Rose Records, 7, rue Pierre-Sarrazin, Paris 75006).

CHAS JANKEL : « Chasanova »

Avant de se lancer dans une carrière solo, Chas Jankel a prêté pendant un temps ses claviers et ses compositions à Ian Dury. La combinaison artistique des deux hommes était optimale. On ne peut pas en dire autant du second disque de l'ancien Blockhead. L'inspiration est disparate et s'éparpille sans trouver une réelle *unité entre le funk, le reggae et* le rock. Grâce à des musiciens de talent, l'écoute est agréable mais ne provoque aucune passion, tant ce disque est vide de *toute personnalité* (CBS, AMLH 68533).

ALAIN WAIS.

JAZZ

VRAI BLUES ET BLUES « bluesy »

Le mode du blues, l'une des contributions les plus profondément originales des Afro-Américains à la musique, a connu une double métempsycose. D'une part, en ce qui a trait au jazz de progrès, dans les styles successifs qu'il a animés. D'autre part, pour ce qui tient à une « tradition ethnique », dans les corps que lui ont offerts, avant-guerre, le Delta, New-Orléans, la côte Est, le Texas, Saint-Louis, Memphis, Chicago, puis, après la guerre, Memphis et Chicago de nouveau, New-Orléans encore, Detroit et Los Angeles.

De ces corps habités, *historico-géographiques*, le catalogue Vogue, qui inclut celui des frères Len et Phil Chess, offre les exemples les plus diversifiés et *retient* de l'ethnomusicologie spontanée ou volontaire l'essentiel des documents qu'elle recueille. A noter, récemment parus, de Muddy Waters : *The Real Folk Blues* (Chess 51 5008) ; de Sonny Boy Williamson Miller ; *One Way out* (Chess 51 5013) ; d'Albert King et d'Otis Rush : *Door to Door* (Chess 51 5021).

Au début des années 60, au moment où la communauté noire des États-Unis se déprenait du blues, qu'il fallait lire – *lui aussi* – comme un cauchemar, la jeunesse blanche le reprenait à son compte et le remplaçait. Il faut chercher longtemps, maintenant, *dans le « Sud Profond »*, des artistes ignorés. A cela s'emploie pourtant David Evans, aidé par le mécénat universitaire.

Vogue s'est mis à l'écoute et *a fondé une collection : « Blues Today »*, qu'ouvre un recueil de Jessie Mae Hemphill : *She-Wolf* (V. 51 3501). Le temps a passé. Ce n'est jamais le blues, c'est seulement *« bluesy »*, par le fait *de quelques notes typiques qui* se promènent. Jessie reste sur un même accord, d'un bout à l'autre de ses thèmes. Musique simplifiée par rapport aux vieux *schèmes, mais peaufinée*, fignolée, moins rustaude que celle d'un ancêtre comme Blind Lemon Jefferson, qui souvent trébuchait et manquait les cibles *qu'il avait lui-même choisies*.

SARAH VAUGHAN : « Send in the Clowns »

Une belle mélodie donne son *titre* à cet album enregistré en mai 1981 et où l'orchestre Basie joue des arrangements remarquables dus à la plume de Sam Nestico. *Send in the Clown*, qui *semble nourri* de tout un passé de l'Europe et de l'Amérique, laisse vibrer aussi quelques souvenirs de gospel songs. Qui pourrait mieux chanter que Sarah ? Personne. Au fil des années, son timbre a changé. Elle a gagné quelques notes dans le grave. La voix rivalise toujours avec les instruments sans perdre *sa qualité d'émotion spécifique*. Quand elle se joint au pupitre des « sax », attirant vers lui l'équipe des trombones, pour les unissons de *Just Friends*, Sarah tient tête à tout le monde, avec une intensité sans pareille. (Pablo 2312 – 130.)

BUNNY BERIGAN : « Indispensable »

L'intérêt que portent les jeunes générations aux années 30, la mémoire, précise ou vague, que d'autres générations *en gardent*, font que l'on édite en France du Bunny Berigan, soliste de Goodman en 1935, et qui conduisait son propre orchestre en 1937. Avec sa technique impeccable, son phrasé *souple, sa sonorité large*, Berigan l'emportait sur Harry James, pourtant mieux coté. Dans *I Can't Get Started* (un *usual*, un *anatole*, l'un des prototypes de *thèmes* que les *musiciens* utilisent comme le strict opposé du blues), Berigan exploite tous les registres et finit, pathétiquement, à la Armstrong. Le blues, *quant à lui apparaît, à plusieurs* reprises, notamment avec deux trombones vedettes, face 4, plage 3. Tomy Dorsey (absent sur la pochette) est le *musicien dominant* de l'exposé, où l'on entend, derrière lui, Jack Teagarden, qui donnera la conclusion, deux minutes plus tard, de ce petit chef-d'œuvre des « All Stars » d'autrefois. (R.C.A. 43 689.)

DAVID GRISMAN : « Mondo Mando »

Peu utilisée dans le jazz, et même dans le blues folklorique – exception faite de son épisodique emploi par des guitaristes comme Charlie McCoy, – la mandoline, dont s'empare en virtuose David Grisman, appartient à l'art populaire campagnard des *string bands*, tout comme le *fiddee*, violon en modèle réduit, dont se servent ici Darol Anger et Marc O'Connor. Ces gens-là ont écouté Django (dont ils jouent, du reste, un thème) et Stephane Grappelli (qu'ils ont, *d'ailleurs, invité et rencontré, en* 1979, sur la côte californienne). Dès la première plage, *Cedar Hill*, Grisman nous met le grappin dessus : le charme opère et ne nous lâche plus. (War ner Bros 56 963.)

MIKE WESTBROOK : « The Paris Album »

Lors de leur passage à Paris, au printemps 1981, à la Chapelle des *Lombards cryptique*, Mike Westbrook (piano, tuba) et Kate Westbrook (chant, flûte, piccolo) ont laissé ce bon souvenir, ce bon disque, joyeux et *grave, qui, avec Bordeaux Lady* et, sur un texte d'Eluard, *l'Égalité des sexes*, nous entraîne hors des chemins battus. (Polydor 370.)

ART BLAKEY : « Live at Bubba »

Au Bubba, restaurant de Lauderdale, en Floride, Blakey apparut, voici deux saisons, avec un trompettiste de dix-huit ans : Winton Marsalys, devenu maintenant l'une des célébrités du jazz new-yorkais. On doit entendre, notamment (et avec un plaisir multiplié si on a l'oreille comparative), Moanin, repris ici par les Messengers, et qui fut inscrit à leur répertoire le 30 octobre 1958 sur « Blue-Note » – avec, à l'époque, Lee Morgan, et rejoué le 21 décembre à Paris, la même année, au Club Saint-Germain. L'émission de Ténot et de *Filipacchi sur Europe 1 rendit* aussitôt très populaire le thème de Bobby Timmons. (Philips 6313 211.)

MARC HEMMELER : « Easy Do it »

Un pianiste qui a du talent à revendre – mais qui n'enregistre pas assez – a trouvé les meil*leurs complices en Ray Brown* (contrebasse) et Daniel Humair (batterie), pour cet album en trio que nous devons à l'infatigable éditeur girondin Boucanus, lequel aime faire découvrir ou redécouvrir la musique, sans se contenter de reprendre les mêmes pour recommencer. (Musica 3043.)

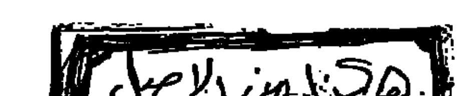
FATS WALLER : « 1926-1935 »

Faisant suite aux « Solos de piano », cette anthologie des œuvres de Thomas Waller nous conduit des premiers essais en petit groupe (*Fats and his Buddies*) aux pièces qui illustrent le mieux la formule dont il tira satisfaction jusqu'à la fin de sa vie (*Fats Waller and his rhythm*). Cette conception de l'orchestre restreint se situe entre celle des formations de King Oliver, d'Armstong, où l'improvisation a plus de part dans l'énoncé des thèmes, et celle des formations « classiques » de Hampton, où les arrangements tiennent lieu de cadre. Chez Fats, le dessein général consiste à effectuer, à plusieurs, un vaste crescendo, excitant, irrésistible, la musique atteignant, à la fin de chaque plage, et quel que soit le tempo, une sorte de point d'ébullition. Un disque indispensable à ceux qui n'ont pas encore installé Fats Waller sur leurs tablettes. (R.C.A. 43 676.)

RICHIE COLE : « Keeper of the Flame »

Richie Cole, en quartette. Un saxophone alto qui joue avec une fureur rentrée et une sonorité forte, aiguisée comme un tranchet. L'exemple même du musicien dont ses confrères disent qu'il a le *drive*, la « puissance poussante » qu'éprouvent, à ses côtés, tous ses partenaires. Richie Cole, par-delà des influences plus proches, renvoie au grand oiseau des années 40 : Charlie Parker – virevoltes dingues en moins. (Muse 5192.)

LUCIEN MALSON.



Le Monde
DIMANCHE
NOUVELLE



FRANÇOIS RETALI

Le vol des hérons

PAR GABRIEL DEBLANDER

L'HOMME apparut sur la route du hameau, à l'ombre des platanes et des murs blancs. Il descendit dans les prés. Il s'appelait Luis et il avait un visage court et maigre, de lourds sourcils sauvages, une tête presque chauve. Il ôta sa veste de toile toute poussiéreuse et la serra autour de son cou comme un foulard. Ses yeux étaient pleins de larmes. Luis le Triste...

« Albéric, tu m'aimes ?

– Ben oui », dit l'enfant, interloqué. Première fois qu'on lui posait pareille question, et, pour chasser son trouble, il regarda du côté de l'étang. Là, sous de hautes herbes sèches et des roseaux à odeur poivrée, un héron poussait ses cris auxquels répondaient dans le ciel d'autres oiseaux, des foulques, des sarcelles, des bruants, des corneilles que la chaleur de l'été tourmentait.

L'homme s'assit sur une pierre. Il se releva. Il n'était pas tranquille.

« Albéric...

– Quoi encore ?

– Parle-moi de ta mère.

– Toujours elle !

– Alors, de ta maison ? Tout au long du jour, et même la nuit, des hommes viennent frapper à la porte.

– Ils ne frappent pas, ils ont leur clé. Ils entrent. Ils tambourinent sur les meubles.

– Et toi ? Où tu es pendant ce temps ?

– Où je devrais être ? Je dors. J'aime bien dormir.

– J'ai été un de ces hommes, tu le sais ? Le tout premier, oh oui ! Tu n'étais pas encore au monde ; seulement une petite âme inconnue dans les airs.

– Luis, tu m'embêtes. Montre-moi plutôt un de tes trucs magiques.

– Si ça t'amuse.

– Oui, oui.

– Lequel veux-tu ?

– Comment faire du feu sans allumettes ni rien. Et puis, tu m'expliqueras. Je suis grand maintenant.

– Un truc, ça ne s'explique pas. A toi de trouver, de comprendre si tu en as envie. Tu regardes bien ? Je prends un vieux bout de bois, n'importe lequel, je le serre très fort dans une main, puis dans l'autre, hop ! Hop ! Pas plus d'une seconde, je rouvre, voici du feu ! Je suis le marchand de feu... Qui m'en achète ? Qui ? Toi ? Toi ? Attention, c'est de la flamme véritable. Pas se brûler. »

∴

De la fenêtre de sa chambre, la femme pouvait voir l'homme dans son jardin. Il remuait la terre avec ses houes, ses serfouettes. Il bêchait vaillamment. Il ratissait. Il avait une passion pour les fleurs à bulbes comme les cannas, les dahlias, les iris, les glaïeuls... Pour soutenir les plus hautes tiges, il avait acheté à la ville des tuteurs en bois précieux assortis aux tons chauds des corolles.

A midi, il mangeait. Il enlevait son chapeau et s'asseyait auprès de sa cabane. Il gardait une partie de sa nourriture pour des merles qui attendaient dans la haie de clôture.

« Et moi ? », disait la femme, de l'autre côté de la haie.

Il lui souriait tendrement. Il lançait autour d'elle de petites mottes de terre. Il saisissait son couteau par la pointe et visait le cœur sous la robe.

« Tu ne seras jamais sérieux.

– Jamais », disait-il, et son bras retombait.

Elle demanda : *« Boiras-tu de mon café ? »*

Et lui : *« Est-ce bien le moment ? Café chaud, toujours trop chaud, avec ce ciel qui bout. Et puis, je suis sale ; un cochon ne voudrait pas de moi à sa table.*

– Tu te laveras. »

Il planta son couteau dans l'herbe auprès de lui.

« Ton fils Albéric ?

– Ne t'inquiète pas.

– Tout de même, je ne voudrais pas qu'il sache.

– Il ne saura rien. Il dort à côté, dans son trou de marmotte. Viens, bon sang ! Qu'est-ce que tu as donc à traîner comme ça ? Je ne te plais plus ? »

D'un bond d'athlète, il sauta par-dessus la haie et entra dans la maison.

« Regarde », dit la femme. Elle avait baissé les stores. L'ombre était fraîche et sentait la vanille.

« Je t'attendais.

– Je suis venu.

– La vie pourrait être plus drôle. Je ne l'imaginais pas ainsi quand j'étais enfant. »

Il avait apporté quelques fleurs. Il s'inclina comiquement pour les lui offrir. En faisant couler de l'eau dans le vase, elle mouilla sa robe. Elle la retira et la suspendit à une patère.

L'homme s'approcha. *« Petite madame... Dois-je vous redire une fois encore mon ravissement ?*

– Tais-toi. Et ne me touche pas. Pas encore.

– Qu'est-ce que c'est, ce point rougeâtre sur ta joue ?

– C'est rien.

– Amant trop aimant ?

– Si c'était vrai.

– Suis-je si maladroit ?

– Un insecte ! Une guêpe qui m'a piquée pendant que je dormais. Pourquoi n'ai-je rien senti ? »

Il l'enlaça. Puis il la porta sur le lit.

« Autrefois, tu parlais durant l'amour.

– J'ai oublié tous les mots. Le dard de la bête m'a aussi percé la langue. »

Elle gémissait. Elle repoussait avec les pieds la couverture au bout du lit.

L'homme s'écarta.

« Tu as entendu ? Quelque chose a craqué, par là.

– Sans doute un effet de la sécheresse dans les boiseries. Il faudra bien qu'il pleuve un jour. »

∴

Le héron s'agita sous les roseaux. Il écarta les ailes et prit son vol. Héron bihoreau, ou corbeau de nuit. Ses yeux rouge vif papillotaient. Une petite plume se détacha de son ventre ; il la reprit adroitement dans son bec, l'emporta très haut. Les pinceaux de sa huppe sifflaient comme des flèches dans l'air torride.

En bas, l'enfant pleurait.

« Je voudrais la voir morte ; tête fracassée, jambes et bras arrachés.

– Tu es terrible, dit l'homme.

– Tu dois m'aider, Luis.

– Je t'aiderai.

– J'ai si mal.

– Chacun a ses chagrins, Albéric. On peut rien y faire.

– C'est bien plus que du chagrin. Au moins qu'elle s'en aille, qu'elle me laisse seul.

– Ecoute-moi, dit l'homme. *Le poison, voilà ce qu'il te faut. Rapide, silencieux. Tu n'es qu'un enfant ; jamais on ne te soupçonnera.*

– Tu en as toi, du poison ?

– Je t'en donnerai. »

∴

Lorsque l'enfant rentra à la maison, sa mère dormait encore. Un drap blanc, un peu fripé, la recouvrait jusqu'au menton.

Il appela à mi-voix : *« Maman ! »* Le souffle de la femme se creusa ; elle ouvrit un œil blanc, le referma.

Albéric trouva la bouteille de vin dans le buffet de la cuisine. Il ôta le bouchon, fit glisser la poudre noire à l'intérieur. Il agita fortement comme l'homme lui avait dit de faire. Il brûla le sachet vide dans le poêle.

« Qu'elle meure ! Le reste m'est égal. La prison, les gendarmes... »

Elle arriva. Il montra la porte du buffet qu'il venait de refermer.

« J'avais très soif. J'ai bu un peu de vin.

– Le vin est pour moi, dit-elle. *Rien que pour moi. Tu entends ? »*

Elle laissa tomber à ses pieds le drap qui l'enveloppait et alla décrocher sa robe. *« Et maintenant, fiche le camp ! »*

Comme il ne bougeait pas, comme il n'arrêtait pas de la regarder, elle le gifla.

∴

L'homme avait pris en guise de canne à pêche une baguette de saule. Le fil était du ligneul de cordonnier et l'hameçon une simple épingle recourbée.

« On va voir ce qu'on va voir », avait-il dit. Et il était venu s'asseoir au bord de l'étang. Cette portion aride du paysage lui appartenait. Il l'avait achetée pour presque rien un peu avant l'été. C'était son bien à lui. Dans la poche de sa veste, il avait une bouteille de vin.

Dans son lit, l'enfant faisait semblant de dormir. Il avait enfoui son visage dans l'oreiller. Quand les bruits commencèrent de se faire entendre dans la chambre voisine, il se leva. Il enfila sa chemise, sa petite culotte. Il chaussa ses sandales. Dans le couloir, une voix lui parvint.

« C'est toi, Albéric ? »

Il ne répondit pas. Il ouvrit tout grand une fenêtre et plongea vers les prés.

∴

« Luis, mains-de-feu !

– Tu as quelque chose à me demander, mon petit Albéric ?

– Les poissons, Luis. D'où viennent les poissons de l'étang ? Réponds-moi. Qui les a mis là où ils sont ?

– Une rivière.

– Aucune rivière ne passe ici.

– Je voulais dire, une rivière souterraine. Ça existe. »

L'homme avait fixé à l'hameçon une larve toute frétillante. Du sang rosâtre gicla.

« Pêcheur de misère ! Il manque quelque chose à ton attirail ; un flotteur, un bâtonnet léger.

– On s'en passera, dit Luis. *Le poisson, je le sens avec mon grand nez, je le respire. Pas besoin de flotteur. »*

Il lança vers le milieu de l'étang la ligne de gros fil noir.

« Bois, Albéric... » Il sortit la bouteille de sa veste et la tendit débouchée à l'enfant.

« Ma mère m'a formellement défendu...

– Formellement ? Dieu du ciel, les grands mots à présent. Ce vin est le mien, pas celui de ta mère. »

L'enfant but à même le goulot. C'était un vin épais, à arrière-goût fort et aigre. Mais quoi ! Il fallait boire.

« Les larmes, Luis...

– Quelles larmes ?

– Les miennes. A mon tour de pleurer... Sais-tu qu'elle est toujours vivante ? Elle va et vient dans la maison.

– Est-ce possible ?

– Tu m'as menti. Toujours tu me mens. C'était quoi, cette poudre ?

– Attends que je me souvienne... Mélange subtil d'asclépiade labriforme, de zigademus, de phytolaque... Noms compliqués. De la cerise aussi, de la pulpe séchée de cerise très ordinaire, pour donner une saveur agréable.

– Bêtises ! », dit l'enfant.

Il vida la bouteille jusqu'à la dernière goutte.

∴

PUIS il se leva et retourna dans les prés.

De gros oiseaux planaient d'arbre en arbre. Les nids grouillaient d'une vermine tenace. Les femelles descendaient faire leurs œufs n'importe où sur le sol et elles les détruisaient aussitôt. Certaines avaient le bec tout gluant des substances gâchées.

L'homme dit : *« Comment en finir avec cette existence imbécile ? Me noyer ? Je n'ai jamais aimé l'eau. La corde ? Cela m'enlaidirait davantage. Car je suis laid. Et de là doit venir tout le mal. »*

Quand le poisson mordit à l'hameçon, il laissa faire. Il lâcha la canne à pêche qui glissa dans l'eau, flotta un instant, puis disparut sous des nénuphars.

« Non, non... Sur mon lit de mort, je veux avoir une apparence noble et tranquille. Ou alors, rien. »

L'enfant revint, triomphant : *« Je sais tout, maintenant.*

– Tout quoi, Albéric ?

– Donne-moi encore à boire, juste une gorgée, ensuite je te dirai.

– Il n'y a plus rien dans la bouteille. D'ailleurs, je l'ai jetée.

– Retrouve-la et fais en sorte qu'elle soit pleine à nouveau. Tu as bien un truc, un autre truc de menteur.

– Je t'assure...

– Le feu sans allumettes ni rien... Moi aussi, ça m'est arrivé. J'ai serré très fort dans mes mains un vieux bout de bois. Quand il a commencé à brûler...

– Alors, Albéric ?

– J'ai appelé maman pour qu'elle voie cette chose extraordinaire. Elle ne m'a pas répondu. Pourtant, elle devait être dans la maison.

– Dommage.

– Aucune importance. Ce sera pour une autre fois. Maintenant que je sais... »

Il se coucha. Il s'écroula soudain. Il eut de grands cernes autour de ses yeux éteints. Il ne respirait plus que par à-coups.

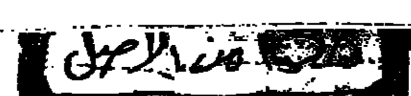
Luis bondit, retomba à genoux. *« Pardonne-moi, Albéric, je t'en prie. Mon enfant chéri, mon petit garçon. »*

L'enfant ne bougeait plus. L'homme s'allongea auprès de lui, ses jambes mêlées aux siennes. Il cala sous la nuque morte sa veste de toile roulée en boule. Il ferma les yeux à son tour. Combien de temps mettrait-on à les retrouver ? Qui penserait à venir directement ici ?

En haut des prés, le hameau sortit de sa torpeur d'après-midi. Des chariots remplis de gerbes se croisèrent sur la route étroite. Les chevaux s'appuyaient les uns aux autres, ivres de fatigue. Une meule s'édifia dont la coiffe en pointe dépassa la ligne des toits.

Le vent souffla avec force, dispersant vers l'horizon les gros oiseaux effarés. A la tombée du soir, un feu de broussailles se déclara aux abords de l'étang. ■

GABRIEL DEBLANDER, écrivain belge, né en 1934, a publié chez Laffont un recueil de nouvelles, *le Retour des chasseurs*, et un roman, *l'Oiseau sous la chemise*.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le « macho » et le « bracero »

Dans la seconde de ses « lettres du Brésil », Jean-Emile Jeannesson avait parfaitement illustré les contradictions du développement spectaculaire du grand Sao-Paulo en donnant la parole à deux témoins-symboles. Carneiro, le grand patron pauliste, porte-parole intelligent des sociétés multinationales, et Lula, le leader syndicaliste barbu, chevelu, batailleur, champion encore peu connu d'un nouveau prolétariat brésilien. Le choix était heureux.

L'art de la caricature est difficile. En donnant la vedette, dans la première partie de son « Voyage au Mexique » (jeudi soir sur TF 1), à l'ancien gouverneur de l'Etat de Guerrero, Ruben Figueroa, Jean-Emile Jeannesson a fait mouche, mais il a un peu choisi la facilité et forcé le trait. Ce vieil homme satisfait, roitelet paternaliste, macho lucide et rusé, amateur de jeunes filles, de bonne chère, de gros calibres et de musique populaire, est certes un personnage truculent qui « accrochait » l'écran. Mais c'est un homme du passé, un « cas » limite, pas un archétype.

Il est dommage que Jean-Emile Jeannesson n'ait pu, pour raison de santé, terminer, comme il l'avait prévu, le troisième volet de son voyage à la recherche des mythes mexicains. Car la seconde partie de son reportage, diffusée vendredi soir, abordait bien cette fois deux des principaux thèmes de la réalité mexicaine contemporaine. L'espoir mêlé de tourment avec le boom pétrolier, qui ouvre de nouvelles perspectives de développement économique tout en risquant de créer de nouvelles distorsions.

L'humiliation et le défi avec l'exode sans cesse renouvelé des « braceros », Mexicains sans travail, qui essaient de traverser la frontière du Nord pour tenter fortune aux Etats-Unis. Exploité par le passeur et le policier, puis par le patron américain, traqué par les gardes-frontières, le bracero, plein de courage et d'illusions, exprime bien, lui, l'énergie profonde d'un peuple. Trois millions de braceros ont été refoulés à la frontière-grillage depuis trois ans. Mais des millions d'autres sont passés. Et Los Angeles est déjà la seconde ville mexicaine, après Mexico. Peut-être la revanche de demain. — M. N.

LES RADIOS LOCALES DE RADIO-FRANCE

La dimension régionale

Le jacobinisme n'est plus de mise en matière de radio. Qui oserait nier encore aujourd'hui le droit des individus — considérés cette fois en tant que membres d'une collectivité restreinte (la ville, le département, la région) — à faire entendre leur voix ? La revendication d'une libération (partielle) des ondes, et donc d'une décentralisation de l'outil radiophonique, n'est plus à l'ordre du jour. On est désormais au stade de la décision, de l'expérimentation. Les radios libres n'ont pas attendu la loi pour fleurir aux quatre coins du pays, même si la règle des 30 kilomètres de rayon maximum les oblige à rester purement locales. De même, la machine Radio-France s'est mise en route, prévoyant d'ici à 1985 la création d'environ quatre-vingt-dix radios de type départemental sur l'ensemble du territoire.

Une détermination fondée sur trois expériences jugées réussies, mais qui a surpris, voire inquiété certains « régionalistes » : ils accusent Radio-France d'ignorer, de nier l'entité régionale au profit des départements. Le personnel de plusieurs radios FR 3 s'insurge contre cette *« attitude incompréhensible »* qui aboutirait, dit-il, à provoquer la mort de la radio régionale *« au moment le plus attendu de son histoire »*, quand s'est exprimée publiquement une volonté de régionalisation véritable.

« Erreur ! s'exclame René Marchand, directeur du développement à Radio-France. *Quelle méconnaissance de nos objectifs et de nos méthodes de travail ! Nous croyons résolument en la région, qu'elle soit géographique, historique ou bien en passe de se révéler. Mais il ne faut pas remplacer le jacobinisme national par un jacobinisme régional. La création de radios à vocation purement régionale serait inadaptée à la communication réelle entre auditeurs telle que Radio-Mayenne la pratique, et elle ne permettrait même pas une économie de fréquences ou de moyens ! Une radio régionale ne peut que saupoudrer et effleurer ! On raisonne trop souvent en fonction de l'organisation actuelle. »*

Devançant la loi sur l'audiovisuel, René Marchand et ses collaborateurs, parmi lesquels Jean-Pierre Pineau et Daniel Hamelin, ont conçu un plan d'organisation et de gestion des radios. Pas question de revenir sur le caractère départemental des radios en préparation.

Dans ce but, Radio-France propose quelques mesures prenant en compte le fait régional : d'abord, la pratique d'un échange systématique d'hommes et de femmes, ainsi que de programmes entre les différentes radios d'une même région administrative ou historique (la radio de Loire-Atlantique pourrait, par exemple, faire partie de la région Bretagne) ; ensuite, l'organisation de fréquents multiplex (réglementés éventuellement par un cahier des charges), pour dialoguer, casser les frontières du département et partager quotidiennement les informations d'intérêt générale, voire d'autres séquences de programme ; également, la mise en œuvre d'un centre de production cogéré, doté de matériel lourd mis à la disposition de toutes les radios départementales

Ce système bénéficierait d'une infrastructure déjà en place dans de nombreux bureaux régionaux de FR 3 et permettrait, à l'échelon régional, la réalisation d'enregistrements de concerts, de dramatiques ou de feuilletons radiophoniques, autorisant aussi certaines coproductions avec des chaînes nationales comme France-Culture et France-Musique. Enfin, serait créé un centre de maintenance et de gestion informatique à l'échelon régional.

C'est par l'intermédiaire de ce « réseau » que serait constituée l'entité régionale. *« Il n'y a aucune raison pour qu'une radio (celle du chef-lieu de région par exemple) dirige ou chapeaute l'ensemble des autres,* précise René Marchand. *Nous ne voulons pas d'une structure pyramidale pilotée depuis Paris. Il faut inverser le mouvement. »*

Quant au rôle de Radio-France, ce pourrait être celui d'une maison mère qui se contenterait d'exercer une tutelle technique et qui serait surtout la garantie d'une totale autonomie des stations à l'égard des pouvoirs et des élus locaux. Du statut de « services » de Radio-France, celles-ci pourraient devenir « sociétés d'économie mixte », « établissements publics » ou « établissements secondaires ».

Pressé de démontrer la viabilité de son système, — et aussi de vaincre les dernières résistances — René Marchand aimerait pouvoir, en guise d'expérience ou d'opération pilote, équiper entièrement une région. La Bretagne, avec la richesse de sa culture, pourrait être selon lui un premier terrain d'expériences extraordinaire. A moins que M. Mauroy ne juge convaincant l'appel lancé le 8 février par le président du conseil général du Nord-Pas-de-Calais, M. Noël Josèphe, en faveur d'une expérience similaire dans sa région, et malgré l'existence de Fréquence-Nord, dont la direction de Radio-France ne souhaitait pas modifier l'organisation dans les prochains mois.

Quant au personnel des radios de FR 3, il continue à attendre, sceptique, une décision officielle qui réglementerait l'avenir des radios régionales. Il ne s'agit pas — ou il ne devrait plus s'agir — d'inquiétude liée aux situations personnelles : Mme Cotta, présidente de Radio-France, s'est en effet engagée à reprendre la totalité des personnels de FR 3 dans ses radios départementales si la loi sur l'audiovisuel devait, comme on le pense, aller dans ce sens. Une harmonisation des conventions collectives ne pourra en outre que faciliter cette mobilité.

Il reste que ces provinciaux, fortement attachés à leur région, en ont gros sur le cœur : comment opposer la réussite de Radio-Mayenne à l'ensemble des radios FR 3 ignorées, confinées à des créneaux horaires étriqués, et pour lesquelles il n'y eut jamais ni publicité ni indices d'écoute ou de satisfaction... A croire qu'elle n'ont jamais existé.

Et puis, ajoutent certains, est-ce vraiment au service public de prendre en charge la communication locale ? Ne fallait-il pas laisser ce terrain aux radios d'initiative privées et se fixer d'autres devoirs ?... Des questions que l'enthousiasme communicatif d'une petite équipe de Radio-France — qui exalte la concurrence — tend parfois à faire oublier. Mais M. Fillioud — et le gouvernement — n'ont-ils pas déjà fait leur choix ?

ANNICK COJEAN.

SUR FRANCE-INTER

Le mécontentement des Français à l'égard de la télévision a été « fortement exagéré »

déclare M. Georges Fillioud

Interrogé, vendredi 12 février, sur France-Inter sur le mécontentement des Français à l'égard de la télévision, le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, a jugé « fortement exagéré » le tollé actuellement déclenché, regrettant que l'on ne fasse jamais la comparaison avec ce que les Français pensaient il y a six mois.

Aux accusations portées contre la télévision par le Parti communiste, M. Fillioud a répondu : *« Je pense qu'elle n'est pas anticommuniste. Bien souvent, je me mets à la place d'un militant communiste ou d'un responsable du P.C. qui se disent, avec juste raison, que les mutations dans les esprits ne sont pas complètement faites partout, et c'est normal en si peu de temps. Mais je ne demande absolument pas — bien évidemment — qu'il y ait des journalistes communistes, pas plus qu'appartenant à telle ou telle autre famille politique. C'est complètement hors de question... »*

D'autre part, M. Fillioud a confirmé la mise en application de la prochaine réforme sur l'audiovisuel à partir du 1er janvier 1983. *« Je me félicite,* a-t-il dit, *de ce que cette urgence ait été aujourd'hui reconnue par les principaux responsables de l'Etat qui avaient bien conscience qu'il y avait là une priorité. (...) Je ne dis pas cela par rapport à l'impatience supposée des auditeurs ou des téléspectateurs, mais je pense d'avantage aux quinze mille personnes qui travaillent à la radio et à la télévision (...)*

Le ministre de la communication a affirmé qu'il ne croyait pas dans une solution venant de la télévision privée. « Il est bien clair que l'introduction de la télévision privée substituerait aux règles actuelles — celles du service public et des devoirs dus à l'égard des usagers — les règles du profit, a-t-il affirmé. *Jamais et nulle part, cela n'a généré un esprit inventif et amélioré, plus d'audace dans la création et un meilleur niveau culturel. »*

La veille, M. Jack Lang, le ministre de la culture, interrogé à la fin du journal de TF 1 a également parlé de la situation de la télévision. *« Que la télévision ne soit pas parfaite, j'en suis moi-même convaincu,* a-t-il notamment déclaré. *Elle est à transformer, elle est à changer. Mais qu'on ne vienne pas imputer à ce gouvernement la télévision d'aujourd'hui. (...) La télévision du 10 mai n'est pas encore née, elle est à faire, elle est à naître. Et rendez-vous, si vous le voulez bien, dans un an. »*

De son côté, M. Pierre-Christian Taittinger (U.D.F.), vice-président du Sénat, souhaite, dans une question écrite datée du 11 février, attirer l'attention du premier ministre, M. Pierre Mauroy, sur le comportement du pouvoir à l'égard des radios, des chaînes de télévision et des organes de presse.

Samedi 13 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse. Une émission de Michel Polac : les prisons.
21 h 50 Série : Dallas : Angoisse.
22 h 55 Magazine d'actualité : Sept sur sept. Emission de J.-L. Burgat et E. Gilbert et F.-L. Boulay. *La vie quotidienne en Haïti, pays des Caraïbes sous la domination et la répression de Jean-Claude Duvalier, président à vie soutenu par les Etats-Unis, et des « Bébé Doc » ; la télévision allemande.*
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés Champs-Elysées. De M. Drucker, réal. : J. Brialy. *Autour d'Enrico Macias, John Travolta, Carole Laure, Lewis Furey, Marcel Dadi, Francis Perrin, Annie Girardot, etc.*

21 h 40 Téléfilm : Le boulanger de Suresnes. De J. Goron. Avec J.-M. Thibault, C. Rouvel, Z. Chauveau (redif.). *A la boulangerie Voittin, à Suresnes, dans la banlieue parisienne, Caroline, fille du patron, rencontre Richard, un boulanger industriel : le pain artisanal contre le pain sous plastique.*
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 On sort ce soir : Peines d'amour perdues. De William Shakespeare. En direct du Théâtre national de Strasbourg (et à 22 h 30).
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La Dernière Harde, de M. Genevoix (rediff.).
21 h 22, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 15 juin 1981, Festival de Ludwigsburg) : extraits de l'Opéra « Ezio », de Haendel ; œuvres de Vivaldi, Granados, Obradors, Turina, Gimenez, Cilea, Puccini, Massenet, mélodie populaire suisse, par M. Caballe, soprano, et V. Scalera, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : œuvres de Brahms, Schoenberg ; 23 h, Samedi-minuit ; 0 h 5, Haute infidélité.

Dimanche 14 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Marc à Brest, prédicateur : Père R. Bescond.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 10 Toute une vie dans un dimanche.
En direct de Monte-Carlo.
15 h 25 Sports dimanche.
Tiercé ; ski : championnat du monde ; Football américain à Los Angeles.
17 h 30 Dramatique : un Chien de saison.
D'après le roman de M. Denuzière, adaptation, A. Quercy. Avec A. Lecoq, E. Dandry, F. Ducors (redif.).
19 h Pleins feux.
Magazine du spectacle de J. Artur et C. Garbisu.
Line Renaud dans une comédie de Barillet ; Carole Laure et Lewis Furey ; « La Saperleau », de Gildas Bourdet, à Lille.
19 h 30 Les animaux du monde.
L'année du manchot royal.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Borsalino.
Film français de J. Deray (1969), avec J.-P. Belmondo, A. Delon, M. Bouquet, C. Rouvel, F. Christophe, C. Marchand.
Dans les années 30, à Marseille, deux petits truands entreprennent d'éliminer les grands caïds de la pègre, pour devenir rois de tous les trafics de la ville.
Un des premiers effets de la « mode rétro » dans le cinéma français : une reconstitution folklorique de Marseille et du banditisme d'avant-guerre. Ce film eut un grand succès public grâce à cette reconstitution et aux performances de Belmondo et Delon, réunis.
22 h 35 Sports-dimanche soir.
23 h A Bible ouverte.
23 h 15 Journal.

15 h 15 Cinéma 16 : Les Filles d'Adam.
Scénario : J. Jaquine ; réal. : E. Le Hung ; avec : D. Gélin, T. Marshall, S. Deschamps, V. Rivière, etc.
Florence, blessée au cours d'une manifestation, décide d'aller vivre à Marseille.
16 h 35 Un comédien lit un auteur.
D. Manuel lit J. Rivière.
17 h 20 Théâtre de toujours : Les acteurs de bonne foi.
Comédie de Marivaux par la Société des comédiens-français (rediff.).
Avec D. Rozan, A. Feydeau, D. Gence...
18 h 45 Prélude à l'après-midi.
Le Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : B. Haitink, interprète Mahler et Bartok.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Carnaval à Cayenne ; Le point sur le tourisme en Guadeloupe.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Haute curiosité : L'art et la décadence.
Une série de M. Rheims et J. Aurel.
Jacques Laurent évoque le mythe de la décadence en rapport avec la notion de naturel.
21 h 25 Courts métrages.
Une vilaine anecdote, de D. Lolov ; *L'extraordinaire ascension de Maurice Bellange*, de B. Decharme.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : A la redécouverte de D.W. Griffith.
Sept courts métrages : *les Spéculateurs* (1909), *la Prisonnière* (1910), *Comme dans la vie* (1910), avec M. Pickford, *Spontanéité enfantine* (1910), *la Première Fiancée de Muggsy* (1910), avec M. Pickford, *Derrière les volets clos* (1910), avec H.-B. Walthall, *les Peines de l'infidèle* (1910), avec M. Pickord et H.-B. Walthall — (N. intertitres en anglais et traduction simultanée).
L'art de traiter des sujets courts, en se préoccupant d'inventer une écriture cinématographique originale.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Magnum ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : L'île aux trente cercueils.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Gala du MIDEM.
Réal. : G. Barbier.
Yves Duteil, Laurent Voulzy, Francis Cabrel, etc.
21 h 40 Magazine : Moi... je.

De B. Bouthier et P. Breugnot.
A propos de la vie d'aujourd'hui, des courts métrages écrits et réalisés à la première personne. Des images et non des débats : ce qui est, à la télévision, la moindre des choses.
22 h 25 Document : Nos ancêtres les Français.
L'Eglise, réal. : P. Philippe.
Des prêtres en soutane aux prêtres ouvriers : l'évolution de l'Eglise de 1945 à nos jours.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h Émissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
13 h 45 Dessin animé : Mister Magoo.
14 h La soupière a des oreilles.
Une émission de Piem et P. Bonte.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : « Vers un concile africain », du R.P. B. Kwichi.
7 h 40, Chasseurs de son : De la stérilité conjugale.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute d'Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h, Messe dans la chapelle du Vieux-Cours, à Rennes.
11 h, Regards sur la musique : « Divertissements sur un thème pastoral », de G. Pierné, par l'Orchestre national de l'O.R.T.F. Dir. : J. Martinon.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : Quatre opéras de jeunesse de Verdi, au Théâtre musical de Paris.
14 h, Sons.
14 h 5, Le Bourgeois gentilhomme, de Molière, par les Tréteaux de France, au Théâtre Daniel-Sorano, à Toulouse. Avec : P. Doris, etc.
16 h 5, Concert de musique brésilienne, avec Maria d'Apparecida.
17 h 30, Rencontre... au Festival du Sahara à Douz.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : La poésie électrique (France-Québec).
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Fillioù tchin' tchin'.
23 h, Musique de chambre : Dela, Magnard.

FRANCE-MUSIQUE

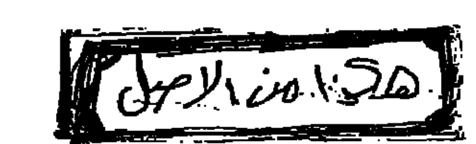
6 h 2, Concert-Promenade, musique viennoise et musique légère, œuvre de J. Strauss père, Petrini, J. Brahms, Ketelbey, Pugnani-Kreisler, Tchaïkovski, Haydn, Pugni, Rossini, Verdi, Foder.
8 h 2, Cantate : BMW 191 de Bach.
9 h 10, Magazine international.
11 h, Concert (en direct du théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, à Paris) : « Variations en sol majeur » de Beethoven, « Trio en ut mineur » de Mendelssohn, avec J. Kalichstein, piano ; J. Laredo, violon ; S. Robinson, violoncelle.
12 h 5, Allergies... œuvres de Schumann, Bruch, Berg, Debussy, Monnet.
14 h 4, D'une oreille l'autre : de Falla, Bloch, Philidor, Nielsen, Mozart, Mayr, Emmanuel.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par N. Morelle (auditrice de France-Musique), œuvres de Messiaen, Alain, Duruflé, Tournemire, Britten, Poulenc.
19 h 8, Jazz.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Les grands concerts d'archives (donné en juillet 1951 au Festival de Hollande), « Symphonie n° 2 » de Mahler, par l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. O. Klemperer, avec J. Vincent, soprano, K. Ferrier, contralto.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : le geste d'Igor (les mémoires musicaux d'I. Markevitch), œuvres de D. Milhaud, Poulenc, Markevitch ; 0 h 5, Rupture : Œuvres de Vaughan-Williams, Saint-Saëns, Granados.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 14 FÉVRIER

— *M. Pieter Dankert*, président du Parlement européen, est l'invité de l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.



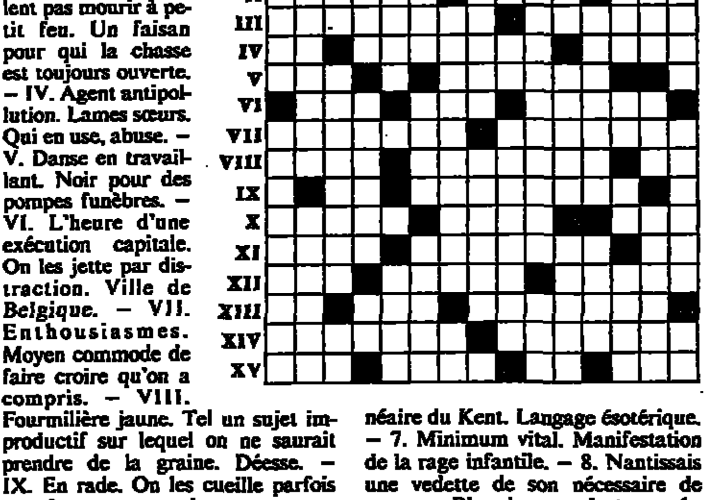
INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3125

HORIZONTALEMENT

I. Ballon d'essai de la force de frappe. Préposition. – II. Creuset de bien des générations. Genre de sommier sur lequel on est inconfortablement couché. Fille qui ne sera jamais vieille parce que devenue belle. – III. Ceux qu'elle empoisonne feraient bien de casser leur pipe sur l'heure s'ils ne veulent pas mourir à petit feu. Un faisan pour qui la chasse est toujours ouverte. – IV. Agent antipollution. Lames sœurs. Qui en use, abuse. – V. Danse en travaillant. Noir pour des pompes funèbres. – VI. L'heure d'une exécution capitale. On les jette par distraction. Ville de Belgique. – VII. Enthousiasmes. Moyen commode de faire croire qu'on a compris. – VIII. Fourmilière jaune. Tel un sujet improductif sur lequel on ne saurait prendre de la graine. Déesse. – IX. En rade. On les cueille parfois en même temps que les pruneaux. – X. Rend encore plus dure une peau de vache. Les houris n'y dansent pas plus depuis que le chah est parti. Permet, l'été venu, de mettre les petits Suisses au frais. – XI. Lit de Caen. Etat de l'Arabie centrale. Personnel. – XII. Poisson, pour une femme qui savait nager. Rouge attribut d'un symbole tricolore. Provoque un fâcheux encombrement dans le vestibule. – XIII. Un prince n'avait d'yeux que pour elle. Région aréique. Article pour canard enchaîné. – XIV. Effacement devant l'épouse. Promoteur de la cuisine familiale. – XV. Contient généralement plus de « pieux » que de piliers. Etoile de première grandeur. Personnel. Qui ont commencé à vieillir.



VERTICALEMENT

1. Dopant ou anesthésique. Se met au vert en mangeant du chou rouge. – 2. Les sans-grade de la troupe. Cercle au centre duquel règne la mauvaise humeur. – 3. Veto latin. Une idée dans le vent quand on manque de pétrole. Pied montagnard. – 4. Os dans la gueule d'un berger. Refroidie ou réchauffée. Préposition. – 5. Epithète pour un Louis qui fut fort dévalué en son temps. On peut les pousser en tirant. – 6. Elle s'occupait du ménage au temps des pharaons. Station balnéaire du Kent. Langage ésotérique. – 7. Minimum vital. Manifestation de la rage infantile. – 8. Nantissais une vedette de son nécessaire de voyage. Blancheur qu'est censée avoir celle que l'on couronne de roses. – 9. Tête destinée au bourreau. Demi-tour. Insufflaient un courant régénérateur. – 10. Sur quoi l'on se fixe quand on prend Racine. Souvent construit avec et sur le sable. – 11. Article. Echelle de tons. Epithète hugolienne pour une plaine historique. – 12. Fait son beurre avec ceux qui mangent le sien. Patron des fonctionnaires. – 13. Parti pris parfois pris à parti. Au cœur des amoureux. Possessif. Prénom slave. – 14. Dispensateur de pépins. Théâtre d'opération idéal pour frondeurs. Tel un sous-verge équipé d'une sous-barbe. – 15. Se comporter en parasite. Nom de bleu. Préposition.

Solution du problème n° 3124

Horizontalement

I. Anagrammes. – II. Fève. Rais. – III. Fier-à-bras. – IV. Igné. Rime. – V. Cet. Venin. – VI. Ur. Dé. – VII. Ecrire. – VIII. Toison. – IX. Tue. Tondu. – X. Erre. Eues. – XI. Stérilité (cf. tank).

Verticalement

1. Affichettes. – 2. Neige. Court. – 3. Aventurière. – 4. Gère. Ris. Er. – 5. Rôt. – 6. Arbre de Noël. – 7. Marine. Nui. – 8. Miami. Godet. – 9. Essence. Use.

GUY BROUTY.

FISCALITÉ

DÉLAI POUR LE RÉGLEMENT DU PREMIER TIERS PROVISIONNEL

Les contribuables vont disposer *de vingt-quatre heures supplémentaires* pour régler, sans majoration, leur premier acompte provisionnel d'impôt sur le revenu : la date limite est reportée au mardi 16 février minuit.

Seules sont assujetties au paiement de cet acompte, égal au tiers du montant acquitté en 1981, les personnes qui ont payé l'an dernier au moins 750 francs d'impôt.

Toutefois, les contribuables qui estiment que le montant de leur impôt en 1982 (sur les revenus de 1981) sera inférieur à 750 francs, peuvent se dispenser, sous leur responsabilité, du versement de l'acompte, précise le ministère du budget.

Le règlement des autres impôts directs, impôts sur les sociétés, impôts locaux, taxe sur les salaires, est également reporté au mardi 16 février minuit.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 12 février :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 3 mars 1975 portant création d'une indemnité pour services en campagne allouée à certains militaires de l'armée de terre ;

● Modifiant le décret du 13 mai 1968 modifié relatif à la procédure de remise gracieuse des débits constatés envers le Trésor au titre des pensions et de leurs accessoires concédés en application du code des pensions civiles et militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

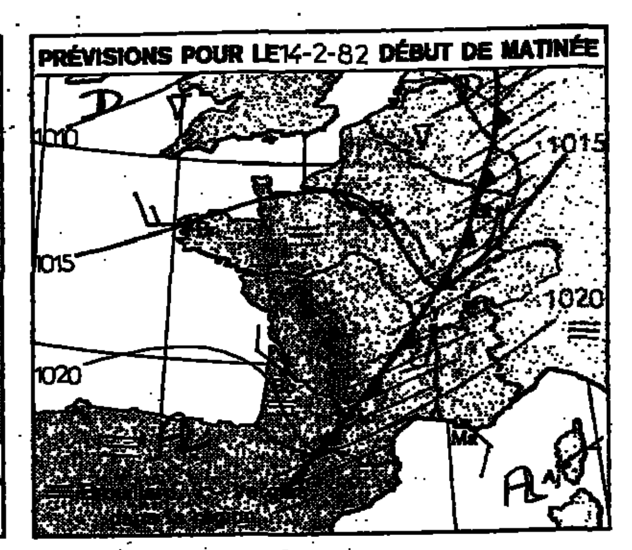
DES ARRÊTÉS

● Relatif à l'émission d'un emprunt de la Caisse centrale des banques populaires ;

● Relatif à l'application dans les départements d'outre-mer de l'article R.321-20 du code de l'urbanisme et des articles 7 et 21 du cahier des charges type pour la concession d'aménagement des zones d'aménagement concerté (à l'exception des opérations de rénovation urbaine) annexé au décret du 18 février 1977.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.02.82. A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 février à 0 heure et le dimanche 14 février à 24 heures :

La limite frontale, qui abordait samedi matin l'ouest et le nord-ouest de la France en donnant des pluies parfois abondantes, pénétrera sur notre pays en ralentissant et en perdant de son activité. Elle sera suivie par une nouvelle hausse du champ de pression qui ralentira la progression vers l'Europe des perturbations suivantes de l'Atlantique.

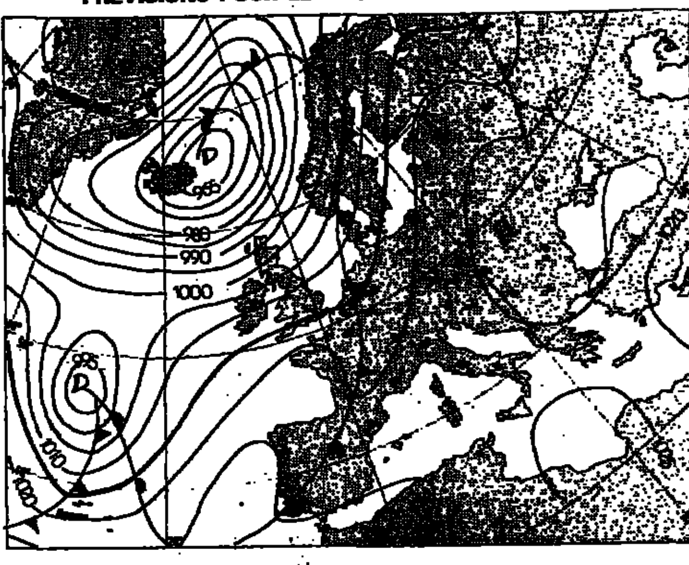
Dimanche matin avec la limite précitée, le temps sera couvert, brumeux, avec des pluies discontinues de la Lorraine et des Vosges aux Pyrénées-Orientales et au nord des Alpes. Le soir, ce type de temps persistera encore des Alpes au pourtour méditerranéen, tandis qu'une amélioration se développera plus au nord. Sur le reste de la France, le temps sera assez frais le matin (quelques gelées blanches dans l'intérieur) et parfois brumeux, puis assez ensoleillé avec des nuages passagers. On notera une bonne amplitude diurne des températures

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 13 février 1982 à 7 heures, de 1015,4 millibars, soit 761,6 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 février ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13 février) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Bourges, 14 et 2 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 12 et 9 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 14 et 3 ; Dijon, 12 et 0 ; Grenoble, 13 et – 1 ; Lille, 12 et 5 ; Lyon, 13 et 5 ; Marseille-Marignane, 14 et 8 ; Nancy, 12 et – 1 ; Nantes, 12 et 9 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 13 et 5 ; Pau, 18 et 3 ; Perpignan, 15 et 4 ; Rennes, 12 et 9 ; Strasbourg, 13 et – 1 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 14 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 7 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 9 et 0 ; Berlin, 8 et 0 ; Bonn, 11 et 4 ; Bruxelles, 12 et 6 ; Le Caire, 16 et 8 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 5 et 0 ; Dakar, 23 et 17 ; Genève, 10 et – 2 ; Jérusalem, 11 et 4 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 10 et 9 ; Madrid, 13 et 3 ; Moscou, – 4 et – 9 ; Nairobi, 30 et 15 ; New-York, – 3 et – 3 ; Palma-de-Majorque, 11 et 5 ; Rome, 14 et 2 ; Stockholm, 3 et – 2.

PRÉVISIONS POUR LE 14 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 16 FÉVRIER

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'honneur, Mme Allaz.

« L'UNESCO », 14 h 30, Métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Lauzun », 15 h 17, quai d'Anjou, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Collection Thyssen », 15 h Petit Palais (Approche de l'art).

« Institut Pasteur », 15 h 25, rue du Docteur-Roux (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Poilane », 15 h 2, rue du Cherche-Midi (Mme Hager).

« Ecole des beaux-arts », 15 h, 13, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

« Hôpital Saint-Louis », 15 h, 2, place du Docteur-Fournier (Tourisme culturel).

MERCREDI 17 FÉVRIER

« Manufacture de Sèvres », 15 h, autobus 171, arrêt mairie de Sèvres, Mme Garnier-Ahlberg.

« Musée des monuments français », 15 h, entrée palais de Chaillot, Mme Meyniel.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, métro (Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Chez un tourneur d'étain », 15 h, métro Arts-et-Métiers (P.-Y. Jaslet).

« Peinture du XVIIe siècle français », 19 h 15, Grand Palais (Mme Leblanc).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

MARDI 16 FÉVRIER

14 h 30, 62, rue Madame, « Technique de la gravure en taille d'épargne » (Arcus).

17 h 30, 4, place du Louvre, M. P. Byrne : « Lamennais face à la conquête du pouvoir par Louis-Napoléon ».

20 h 30, 68, rue de la Folie-Méricourt : Séminaire Jacques Tarnero : « Discours de gauche, discours de droite ».

20 h 30, 68, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « De Charles le Téméraire à Philippe le Beau ».

MERCREDI 17 FÉVRIER

18 h : Amphithéâtre Descartes, Sorbonne, MM. J.-M. Levy-Leblond, M. Cazenave : « Le progrès scientifique face aux inégalités ».

20 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « L'amour en couple », (Psycho-santé).

BREF

VOYAGES

AVION + HOTEL. – Air France vient d'éditer, en collaboration avec ses filiales Jet Tours et Jet Am, un nouveau guide de voyage intitulé « Avion + Hôtel », qui a été étendu à des destinations plus lointaines.

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. – Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 10 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. – A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04), ou = S.O.S. = Médecins (707-77-77). Urgence pédiatrique, 545-43-00 garde de nuit et week-end.

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS – 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. – Urgences bucco-dentaires (337-51-10) ; ordre des chirurgiens, conseil de Paris (261-12-00) ; garde biologique (306-19-99).

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. – Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (884-32-10) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. – Arrivées ou départs des avions. Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. – Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 854-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78. Metz (8) 762-11-22. Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

– Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre ;

– Paris 08, annexe (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

– Orly, aérogare Sud, annexe 1 ; ouvert en permanence ;

– Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

– Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

TOURISME

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98 et en allemand au 720-57-58. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Élysées, est ouvert le dimanche, de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt. 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe un poste en anglais : S.O.S.-Help au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

La Porte ouverte reçoit tous les jours, de 14 heures à 22 heures, dans ses deux permanences : 21, rue Duperré, Paris (9e), métro Pigalle (tél. : 874-69-11), et 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris (5e), métro Saint-Michel (tél. : 329-66-02.

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

PRESSE

A LA RECHERCHE DE 60 MILLIONS DE FRANCS

« La Nouvelle République du Centre-Ouest » se tourne vers son personnel

Le personnel de *la Nouvelle République du Centre-Ouest* (près de mille personnes) va devoir prochainement prendre une décision qui engagera tout l'avenir de l'entreprise. A l'occasion d'une augmentation de capital (qui est actuellement de 3 460 800 F) les journalistes, les ouvriers du Livre et le personnel administratif devront en effet dire s'ils souhaitent conserver les structures actuelles du journal – qui sont celles d'une société anonyme à participation ouvrière – ou s'ils préfèrent devenir une entreprise capitaliste comme une autre. Une large consultation des personnels a été lancée depuis la mi-janvier à cet effet par la direction.

Au sein de la presse française, *la Nouvelle République*, édité à Tours, représente une structure d'entreprise originale. Depuis la création du journal, en 1944, par M. Jean Meunier (décédé en 1975) et M. Pierre Archambault (aujourd'hui président du directoire), cette structure permet au personnel en exercice de détenir un tiers du capital social, tandis qu'une coopérative de main-d'œuvre, regroupant l'ensemble des salariés, dispose, collectivement, grâce à des actions, de voix supplémentaires en assemblée générale. Par ailleurs, un même actionnaire ne peut posséder plus de 2,1 % du capital, ce qui met la *Nouvelle République* à l'abri de la mainmise des puissances d'argent.

Longtemps cité comme un exemple de prospérité, le journal, depuis deux ans, voit ses ventes enregistrer un léger tassement. En 1980, le tirage était de 310 344 exemplaires et la diffusion de 284 112. Les chiffres de l'O.J.D. pour 1981 marqueront une nouvelle baisse d'environ 0,28 %. Mais *la Nouvelle République*, qui « couvre » huit départements dans la région Centre, le Poitou-Charente et les pays de Loire, doit surtout faire face à une échéance impérative : avant trois ans, il doit quitter le centre de Tours et construire, à la sortie de la ville, une nouvelle imprimerie dotée de rotatives offset. Ce projet de construction représente, entre 1982 et 1985, un investissement d'environ 160 millions de francs. C'est la raison de l'augmentation du capital : les banques prêteraient 70 % du total de l'investissement, et la *Nouvelle République* doit trouver 60 millions. Ne disposant actuellement dans ses réserves que de 20 millions de francs, elle envisage de se procurer les 40 millions restants auprès des actionnaires. C'est ainsi que l'on parle, sans qu'aucune précision n'ait encore été donnée par la direction, d'une participation facultative de chaque salarié d'un mois (ou même de deux mois) de salaire, dont 25 % devraient être versés avant la fin de l'année, les trois quarts restant pouvant s'échelonner sur deux ans.

Les ouvriers du Livre (au nombre de quatre cents) sont prêts sans hésitation à participer à cet effort financier pour conserver les structures actuelles du journal. L'enthousiasme est loin d'être aussi évident chez les deux cents journalistes, qui ont demandé à la direction des précisions supplémentaires avant de se prononcer. Comment, demandent-ils, par exemple, le journal fera-t-il face au remboursement de la dette sans mettre son existence en péril ?

En fait, si l'ensemble du personnel reste attaché aux structures originales du quotidien – qui le met à l'abri d'éventuelles ingérences extérieures – certains craignent que l'équilibre réalisé dans la représentation de chacune des catégories, notamment au conseil de surveillance, ne soit remise en question à la faveur de l'augmentation de capital proposée.

● « BRETAGNE ACTUELLE », hebdomadaire qui succède au *Canard de Nantes à Brest*, publie son premier numéro, daté 12 au 18 février (5 F). Dirigé également par M. Pierre Duclos, *Bretagne actuelle* a pu voir le jour grâce à quatre cents lecteurs qui ont souscrit une ou plusieurs actions de 200 F et réuni ainsi un capital social de 140 000 F.

Mais l'éditorial intitulé « L'enjeu » explique aux lecteurs que, pour gagner totalement le pari, *« il est indispensable de multiplier par deux et même au-delà, le capital social de la société coopérative ouvrière des Editions populaires bretonnes. Et pour cela nous ne pouvons guère compter que sur vous »*.

★ Editions populaires bretonnes, 8, rue Saint-Yves, 22204 Guingamp.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

SOCIAL

DURÉE DU TRAVAIL ET CONGÉS PAYÉS

Manifestations et occupations d'usines

Les conflits autour de l'application des 39 heures et de la cinquième semaine de congés payés se sont poursuivis vendredi 12 février.

A Paris, dans le cadre d'une journée nationale d'action, près de deux mille employés des grands magasins — Printemps, Galeries Lafayette, Samaritaine, B.H.V. — ont défilé de la rue Caumartin à la Chambre patronale, avenue Montaigne, pour demander les 39 heures et la cinquième semaine avec maintien des avantages acquis.

A Limoges, 60 % des ouvriers porcelainiers, soit près de deux mille salariés, débrayaient, depuis jeudi, à l'appel de la C.G.T.

A Chalette (banlieue de Montargis dans le Loiret), chez Hutchinson, les grévistes interdisent l'entrée de l'usine ; les non-grévistes, eux, ont occupé jeudi la mairie — communiste — pendant une heure, pour protester contre le soutien des élus aux grévistes.

A Châtellerault (Indre), les grévistes de l'usine de la SFENA (Société française d'équipements pour la navigation aérienne) ont décidé l'occupation permanente.

A Béthune (Pas-de-Calais) deux cents des quatre cent quatre-vingt-dix ouvriers qu'emploient les établissements Berthier de Laventie (Pas-de-Calais) ont manifesté vendredi pour protester contre le mouvement de grève lancé par la C.G.T.

A Vénissieux et à Lyon, des débrayages se sont produits chez Renault-Véhicules industriels et dans les hôpitaux de la région Rhône-Alpes, ainsi qu'à l'hôpital Pasteur de Cherbourg (Manche).

D'autres occupations se poursuivent, notamment à l'usine Métafram (filiale du groupe PUK) de Pontoise (Val-d'Oise), à l'usine Leroy (panneaux agglomérés) d'Auxerre (Yonne), à Vierzon (Cher), aux entreprises C.E.A.C. (*batteries Fulmen*) et Nadella (fabrique de roulements), alors qu'aux verreries Saint-Gobain d'Orléans trois cents travailleurs ont occupé, le 12 février, le siège de la direction départementale du travail.

Quelques reprises du travail ont cependant eu lieu : chez les manutentionnaires, de l'aéroport Marignane-Marseille, les salariés de la Soguintel de Guingamp (Côtes-du-Nord) et les cent quarante salariés de Speichim (chaudronnerie industrielle) de Brioude (Haute-Loire).

La grève des remontées mécaniques, dans les stations de sports d'hiver, ne devrait pas rencontrer de large écho, mais elle pourrait toucher des centres de ski, où la C.F.D.T. est bien implantée, comme Courchevel (Savoie), Pranoutel - Les Sept-Laux et Le Collet-d'Allevard (Isère).

Enfin, la grève du zèle des douaniers s'est poursuivie, mais sans conséquences notables pour les usagers.

Les 39 heures

LES VARIATIONS DE M. MAUROY DE JUIN 1981 A FÉVRIER 1982

« Il n'est pas concevable que des travailleurs gagnent moins à la fin de février qu'à la fin de janvier », a déclaré, le 11 février 1982, M. Pierre Mauroy, reprenant ainsi la déclaration, de la veille, du président de la République : *« Pas un travailleur ne doit craindre pour son pouvoir d'achat à la suite de l'application des trente-neuf heures. »*

Le changement est vraiment à l'ordre du jour à Matignon. Le même premier ministre, le vendredi 12 juin 1981, en recevant, sur le même sujet, les partenaires sociaux, déclarait que toutes les rémunérations ne pourraient pas bénéficier de la compensation totale : *« Si la compensation salariale devait être totale (...), on tromperait tout le monde »* (*le Monde* daté 14-15 juin 1981).

● *Prestations familiales pour deux enfants : deux millions sept cent vingt-cinq mille familles bénéficiaires.* — Toutes les prestations familiales seront majorées de 14 % environ au 1er juillet 1982, par le relèvement de la base mensuelle de calcul, fixée actuellement à 1 246 F (*le Monde* du 12 février). Ce relèvement, précise le secrétariat d'Etat chargé de la famille, est indépendant de la revalorisation de 30,99 F (environ 35 %) annoncée, mercredi 10 février, concernant les allocations familiales proprement dites pour les familles de deux enfants, qui bénéficieront, comme les autres, de la hausse prévue.

Le dixième congrès de la Fédération syndicale mondiale

« La crise polonaise s'explique en partie par l'absence de rôle réel donné aux syndicats » déclare M. Henri Krasucki (C.G.T.)

De notre envoyée spéciale

La Havane. — Intervenant, jeudi 11 février, devant le congrès de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale), M. Henri Krasucki, chef de la délégation de la C.G.T., a traité avec fermeté de la crise polonaise. Il en a imputé une part de responsabilités à l'absence de rôle réel joué par les syndicats. Le leader cégétiste a également critiqué certaines attitudes de la F.S.M., après avoir réaffirmé ses thèses traditionnelles contre le capitalisme.

« *La crise polonaise*, a dit M. Krasucki, *a des causes plus vastes que syndicales. Mais un mouvement syndical, sans vie réelle, n'exprimant pas la pensée des travailleurs, simple chambre d'enregistrement de décisions prises ailleurs finit par conduire à des situations de ce genre. Les syndicats polonais n'avaient pas décidé tout seuls de renoncer à leur rôle* ». Ces événements « *sujets de réflexion pour nous tous*, a poursuivi M. Krasucki, *confirment que, dans leurs conditions spécifiques, le problème décisif des pays socialistes, à ce stade de leur développement, c'est celui de la démocratie. Le rôle des syndicats, comme un élément irremplaçable de la démocratie socialiste, est un aspect majeur de leur marche en avant.* »

Critiquant le comportement de la F.S.M. dont « *la pratique ne change pas* » malgré l'adoption de « *textes positifs* », le syndicaliste français a constaté que l'Internationale de Prague « *tout au long de la crise polonaise, avait eu une position unilatérale. Cela*, a-t-il ajouté, *n'a été une aide ni pour la Pologne ni pour le crédit de la F.S.M., par exemple chez nous* ».

La C.G.T., considérant le « *risque catastrophique d'un bain de sang* » et affirmant que « *les responsabilités de la situation ne sont pas unilatérales* », a repoussé les « *pressions inouïes qui visaient à lui faire condamner les mesures d'exception* », a encore dit M. Krasucki. Et il n'accepte pas « *les jugements unilatéraux du rapport écrit* » du secrétariat de la F.S.M. « *Le plus utile est d'éviter de jeter de l'huile sur le feu et de souhaiter aux travailleurs, au peuple polonais de parvenir par leurs seules forces à l'entente nationale pour reprendre le cours du renouveau démocratique et socialiste de la Pologne, assurant les libertés syndicales individuelles et collectives, et le développement du pays, seule issue possible de la crise.* »

Auparavant, le leader cégétiste s'en était pris avec vigueur à l'« *impérialisme* » et aux « *exigeances de Reagan* » tandis que les « *travailleurs qui luttent contre l'exploitation du capital ne peuvent oublier l'appui décisif que leur apportent, tout pris en considération, l'existence et les réalisations des pays dont l'exploitation de l'homme par l'homme a été éliminée* ».

JOANINE ROY.

● *M. Marcel Rigout*, ministre de la formation professionnelle, a commencé, le 12 février, à Orléans (Loiret), son tour de France en faveur de l'insertion des jeunes chômeurs de seize à dix-huit ans dans le monde du travail.

● *L'Union patronale girondine* s'est élevée avec vigueur contre les séquestrations de chefs d'entreprise, procédé « *tout à fait identique à une prise d'otage qui est un acte criminel* », à Bordeaux le 12 février à l'occasion de l'installation du comité local pour l'emploi. Un deuxième comité a été inauguré également à Mérignac (Gironde).

CONJONCTURE

Dans l'O.C.D.E.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL S'EST RALENTIE EN 1981 (+ 10,6 %)

Les prix à la consommation des vingt-quatre pays de l'O.C.D.E. ont, en 1981, augmenté de 10,6 % en moyenne annuelle, avec une hausse de seulement 0,5 % en décembre. Globalement, on constate une nette décélération de l'inflation par rapport aux 12,9 % enregistrés en 1980. En glissement (décembre 1980 - décembre 1981), la hausse annuelle est de 9,9 %.

Ce bilan cache des résultats très divers. Ainsi, pour les pays de la C.E.E., la hausse a été de 11,4 % en moyenne annuelle après 12,3 % en 1980. C'est le Japon, avec 4,9 % de hausse des prix qui a connu l'inflation la plus basse, devançant la R.F.A. (5,9 %), la Suisse (6,5 %), les Pays-Bas (6,7 %), l'Autriche (6,8 %), la Belgique (7,6 %), le Luxembourg (8 %), les Etats-Unis (10,4 %).

Dépassent la moyenne (1) : la Suède (12,1 %), la Norvège (13,6 %), la Grande-Bretagne (11,9 %), le Canada (12,5 %), le Danemark (11,7 %), la France (13 %), l'Espagne (14,6 %), la Nouvelle-Zélande (15,4 %), l'Italie (19,5 %), la Grèce (29,5 %), l'Irlande (20,4 %).

(1) Tous ces chiffres sont des moyennes annuelles (ensemble de l'année 1981 comparé à ensemble de l'année 1980). Pour la France, les calculs de l'INSEE donnent une hausse de 13,4 % un peu supérieure aux calculs de l'O.C.D.E. (+ 13,1 %).

LE NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES TEND A SE STABILISER.

En France, le nombre de défaillances d'entreprises tend à se stabiliser depuis plusieurs mois. En janvier on en a dénombré 1 708, contre 1 744 en décembre, 1 841 en octobre et 1 797 en septembre. C'est l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) qui vient de diffuser ces chiffres qui tiennent compte des variations saisonnières. « *Ainsi*, commente l'INSEE, *après la forte croissance enregistrée au début de 1981, la tendance s'est infléchie depuis l'automne et la stabilisation* [des défaillances d'entreprises] *semble se confirmer à un niveau proche de 1 700 à 1 800 par mois.*

Par secteur d'activités et comme les mois précédents, l'amélioration en janvier concerne au premier chef, l'industrie, le commerce, et aussi les services rendus aux particuliers.

LA LOI DE NATIONALISATION EST PUBLIÉE AU « JOURNAL OFFICIEL »

Le *Journal officiel* du 13 février publie la loi de nationalisation du 11 février dont la première version (*le Monde* du 25 novembre 1981) avait été adoptée le 18 décembre 1981 par l'Assemblée nationale après un débat commencé le 13 octobre. Le Conseil constitutionnel avait, le samedi 16 janvier, décidé que certains articles, notamment ceux définissant les conditions d'indemnisation des actionnaires, n'étaient pas conformes à la Constitution.

Un nouveau projet de loi (*le Monde* du 23 janvier) a été soumis au Parlement à partir du 26 janvier, et définitivement approuvé par l'Assemblée nationale le 5 février. Une nouvelle fois saisi par les groupes parlementaires U.D.F. et R.P.R., le Conseil constitutionnel déclarait le nouveau texte conforme à la Constitution. Sa décision était publiée par le *Journal officiel* du 12 février.

Les cinquante-trois articles de la loi, divisée en quatre titres, déterminent le champ d'application des nationalisations (cinq sociétés industrielles, trente-neuf banques et deux compagnies financières), et les conditions d'indemnisation des actionnaires. Y est précisée également la composition du haut conseil du secteur public chargé de suivre son évolution et sa gestion.

● *Le parti socialiste* souhaite, après la décision sur les nationalisations, que « *la dynamique créée se poursuive. Pour ce faire, les projets de loi de démocratisation et d'organisation du secteur public devront être déposés au Parlement d'ici à la fin de l'année* ». « *Dans l'immédiat*, déclare le P.S., *les objectifs prioritaires sont la mise en place de la nouvelle politique industrielle et la réforme du système bancaire.* »

● ERRATUM. — Une regrettable « coquille » s'est glissée dans l'article de Jean-Michel Quatrepoint sur les nationalisations (*le Monde* du 13 février) Il fallait lire ainsi le dernier alinéa de la page une : « *Même s'il n'était pas vraiment inquiet sur l'issue de cette seconde délibération du Conseil constitutionnel, le gouvernement ne cachait pas jeudi soir sa satisfaction. Les neuf Sages lui apportent, a indiqué M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public* (et non *privé*), *cette « base juridique » indispensable à son action.* »

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La Société Bella S.A.*, fabricant de poupées à Perpignan (Pyrénées-Orientales), qui avait été mise en liquidation judiciaire, le 22 décembre dernier, va pouvoir continuer ses activités au moins jusqu'à la fin avril. En effet, un pool de sept banques a accepté sur la demande du ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, de prêter 10 millions de francs pour que l'entreprise puisse assurer sa trésorerie. Il y a un mois elle avait déjà reçu un prêt de 2,10 millions de francs du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI). Au-delà du mois d'avril, la firme pourra continuer ses activités si elle est reprise par une autre société. (*Le Monde du 13 février*).

Automobile

● *La régie Renault relève le prix de ses voitures.* D'ici à la fin de février, la régie Renault va augmenter le prix de ses voitures de 3 à 5 % selon les modèles. Motif : la forte hausse (de 15 % à 20 %) du prix des aciers intervenue depuis l'automne dernier. Peugeot devrait emboîter le pas à la Régie. La dernière hausse des prix de vente des automobiles en France (en moyenne, 4,5 %) a été appliquée en novembre 1981.

Etranger

BRESIL

● *La récolte de café au Brésil* sera sans doute réduite de moitié à la suite de gelées, a estimé jeudi 11 février le département de l'agriculture des Etats-Unis. Le Brésil est le premier producteur de café au monde. — (*A.F.P.*)

ETATS-UNIS

● *Hausse modérée des prix de gros américains.* — L'indice des prix de gros a progressé de 0,4 % en janvier aux Etats-Unis, soit un rythme annuel de 5,3 %. En décembre l'indice avait augmenté de 0,4 % et pour l'ensemble de 1981, sa progression avait été de 7 % contre 11,8 % en 1980. En janvier les prix des produits alimentaires ont subi une hausse de 1,1 % — la plus forte depuis dix-huit mois — mais cela a été compensé par l'évolution modérée des prix des autres produits de consommation et par la baisse (0,9 %) des prix des produits énergétiques. — (*A.F.P.*)

● *Une commission du Congrès américain hostile au retour à l'étalon-or.* — Une commission du Congrès américain chargée d'étudier un éventuel retour à l'étalon-or s'est prononcée contre le 12 février, estimant que ce ne serait pas un bon remède contre l'inflation. La commission, mise en place pour étudier le rôle de l'or dans les systèmes monétaires américain et international, a toutefois proposé de frapper une pièce d'or pour attirer les personnes qui préfèrent actuellement échanger leurs dollars contre de l'or sur les places financières étrangères. Un retour à l'étalon-or, abandonné en 1933 par le président Franklin Roosevelt, avait été envisagé par le président Reagan comme un des moyens de relance économique. — (*Reuter.*)

SUEDE

● *3,6 % de la population active suédoise se trouvaient sans emploi en janvier.* — Le nombre de sans-emploi en Suède s'est élevé pour le mois de janvier à 153 000 soit 3,6 % de la population active. En janvier 1981 le nombre de chômeurs était de 108 000 et en décembre de 125 000. Sur 153 000 chômeurs il y a 61 000 jeunes. — (*A.F.P.*)

Salaires

● *E.G.F. : accord sur les salaires 1982.* — A l'E.G.F. (environ cent trente mille salariés), trois organisations syndicales — Force ouvrière, la C.F.T.C. et la C.G.C. — ont approuvé, jeudi 11 février, les propositions des directions générales en matière salariale. La garantie du maintien du pouvoir d'achat est prévue pour tous les agents tout au long de cette année. Plusieurs étapes de revalorisation des traitements sont fixées : 1,5 % au 1er février, 2,75 % au 1er mai, 3,23 % au 1er septembre et 2,5 % au 1er décembre. En cas de forte poussée du coût de la vie, des réunions sont prévues en mai et en octobre pour opérer un éventuel ajustement.

AGRICULTURE

La F.N.S.E.A. accueille avec réserve l'appel à la sérénité lancé par Mme Cresson

C'est avec réserve et une certaine froideur que la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) a accueilli, vendredi 12 février, l'appel à la sérénité et à la concertation lancé par Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, en présentant une série de mesures nouvelles en faveur des agriculteurs (*le Monde* du 13 février).

Prenant « *acte du désir exprimé par le ministre (...) d'engager la concertation souhaitée par la F.N.S.E.A.* », la centrale paysanne demande que cette concertation « *se concrétise rapidement et loyalement* », mais elle estime que les mesures annoncées « *sont essentiellement des mesures d'application de la conférence annuelle, dont l'urgence avait été soulignée à plusieurs reprises par* [elle] ».

Mme Cresson a appelé à la « *sérénité nécessaire à la mise en place d'une réelle concertation, dans l'intérêt de tous, et surtout des* [*agriculteurs*] *eux-mêmes* ». Elle a tenté de justifier son action passée : « *Etait-il possible d'engager utilement la concertation, alors que nos projets n'étaient pas encore suffisamment élaborés ?* », a-t-elle déclaré, ajoutant : « *Je n'ai jamais voulu, contrairement à ce qui a été dit, ni isoler ni diviser les agriculteurs. (...) L'unité passe inévitablement par la reconnaissance par chacun de la diversité et au droit à la différence.* »

Interrogée sur le « marathon agricole » qui commencera lundi 15 février à Bruxelles avec la réunion des ministres de l'agriculture des Dix pour décider de l'augmentation des prix communs de la campagne 1982-1983, Mme Cresson a précisé : « *Nous sommes désireux qu'une politique européenne soit mise sur pied qui dépasse largement le cadre de l'agriculture. Il faut aller plus loin. C'est un faux procès de dire que l'Europe agricole coûte trop cher.* »

CORRESPONDANCE

Quatre agriculteurs à Lamotte-Beuvron

Après la publication dans nos éditions du mardi 2 février de l'article intitulé « Ne pas désespérer Lamotte-Beuvron », le maire de cette commune du Loir-et-Cher, nous adresse les précisions suivantes :

Si les Lamottois préparent les élections cantonales, à l'instar de leurs concitoyens, c'est en spectateurs et en tout cas sans désespoir qu'ils suivent l'évolution des rapports entre les pouvoirs publics et le monde paysan. En effet, sur une population de cinq mille habitants notre commune ne compte plus (hélas) que quatre agriculteurs ; Même dans la cité où a été inventée la tarte Tatin, les choses changent !

C.E.E.

La Commission européenne propose aux Dix de porter leur différend avec le Japon devant le GATT

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne propose aux Dix de porter leur conflit avec le Japon devant le GATT. La procédure serait engagée au titre de l'article 23 de l'accord général sur les tarifs et le commerce. Il y est prévu qu'une « *partie contractante* », en l'occurrence la Communauté, peut saisir le GATT si elle estime que le bénéfice de concessions commerciales qui lui ont été accordées par un pays partenaire, donc ici le Japon, se trouve en fait annulé par l'effet de pratiques restrictives protectionnistes appliquées par ce pays. C'est exactement ce qui se passe avec le Japon, où la Communauté, malgré les efforts de ses exportateurs et malgré les concessions qui lui ont été consenties à l'occasion du Tokyo Round (avantages qu'elle a « payés » par d'autres concessions), ne parvient pas à pénétrer.

La Communauté incline d'autant plus à s'engager dans cette voie qu'elle observe que des pays réputés hypercompétitifs, tels Singapour ou la Corée du Sud, se plaignent à leur tour de ne pas avoir un accès libre au marché japonais. Les autorités japonaises viennent d'arrêter, en donnant à l'opération un maximum de publicité, une série de mesures dont l'objectif est théoriquement de favoriser le développement des importations. Elles se sont engagées à mettre en œuvre cette année, par anticipation, les réductions douanières prévues par le Tokyo Round pour 1983 et 1984. Elles ont également décidé la suppression de soixante-sept obstacles non tarifaires (simplification des procédures de dédouannement, acceptation des normes étrangères, reconnaissance de la validité des tests effectués à l'étranger, en particulier dans l'industrie pharmaceutique...).

Les experts bruxellois font valoir que ces décisions sont prises pour l'instant au niveau des principes. D'une façon plus générale, Sir Roy Denman, le directeur général de la commission chargée des relations extérieures, qui a participé à Tokyo à la fin janvier à des « *consultations à haut niveau* » avec les Japonais, estime que ces mesures, si elles constituent un premier petit pas dans la bonne direction, sont tout à fait insuffisantes pour véritablement amorcer un rééquilibrage des échanges entre la Communauté et le Japon.

En 1981, le déficit du commerce extérieur de la C.E.E. avec le Japon a atteint 14 milliards de dollars, alors qu'il se situait entre 9 et 10 milliards de dollars en 1980.

L'article 23 prévoit des consultations dans le cadre du GATT entre les parties concernées, et, si elles ne donnent pas de résultats, l'arbitrage des pays signataires. Un récent échange de vues au niveau des représentants permanents des Dix semble indiquer que les Etats membres, jusqu'ici divisés, sont désormais d'accord sur la nécessité d'agir de manière plus déterminée à l'encontre des Japonais.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉTRANGER

L'administration Reagan est divisée sur l'attitude à prendre à l'égard du gazoduc sibérien

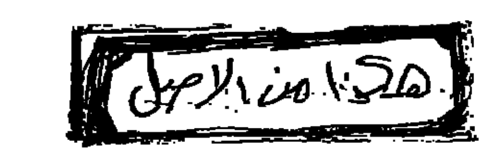
Le cabinet de M. Reagan est fortement divisé sur l'attitude à prendre à l'égard des pays européens engagés dans la mise en valeur et l'achat du gaz sibérien, affirme le *New York Times* du 12 février. Le débat, qui oppose notamment le secrétaire d'Etat, M. Haig, au secrétaire à la défense, M. Weinberger, doit être réglé par le Conseil national de sécurité.

Le département de la défense pense nécessaire de s'opposer à la construction de gazoduc dans le cadre d'une politique cherchant à exercer une pression financière sur l'U.R.S.S. Le Pentagone et la C.I.A. ont, en effet, calculé que les ventes de gaz — une fois réalisé l'investissement initial de 10 milliards de dollars — rapporteront à Moscou de l'ordre de 8 milliards de dollars par an. Le département de la défense estime qu'un retard de quelques années dans la construction du gazoduc affecterait l'U.R.S.S. en relevant le coût du projet et en laissant plus de temps aux Etats-Unis pour convaincre les pays européens que le pipeline ne devrait pas être construit.

Le département d'Etat jugerait cependant dangereuse pour l'unité de l'OTAN une confrontation sur le gazoduc avec les pays européens, alors que ceux-ci ont affirmé leur volonté de voir exploiter le gaz sibérien. Le département d'Etat estimerait faibles les moyens de pression des Etats-Unis, la technologie nécessaire (en fait les turbines) étant disponible en Europe.

● *L'Union soviétique a repris ses achats de céréales aux Etats-Unis*, après une interruption de près de deux mois, a indiqué le 10 février le département américain de l'agriculture. L'U.R.S.S. a acheté 150 000 tonnes de blé et de maïs livrables au 30 septembre, ce qui portera à 10,9 millions de tonnes les achats soviétiques aux Etats-Unis pour la saison 1981-1982.

Cette vente a été effectuée dans le cadre de l'accord à long terme prorogé en août 1981 et qui expire le 1er octobre 1982. Rappelons que le président Reagan a refusé d'inclure un embargo sur les céréales dans les diverses sanctions décidées en décembre 1981 contre l'U.R.S.S. ; il a, en revanche, décidé d'ajourner les négociations en vue d'un nouvel accord à long terme.



CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Le coup de maître suédois

L'évolution des taux d'intérêt à court terme s'avérant plus incertaine que jamais, les euro-emprunts à taux variables sont redevenus l'instrument préféré des investisseurs internationaux. C'est ainsi qu'a pu être mise en place la plus grande émission jamais *offerte depuis la création du marché* international des capitaux : avec 600 millions de dollars d'euro-obligations d'une durée de sept ans, le royaume de Suède est, depuis jeudi soir 11 février, détenteur d'un record toutes catégories. Jamais auparavant, que ce soit dans une devise donnée à taux fixe ou variable, on n'avait levé autant d'argent frais dans le cadre d'une seule euro-émission. Certains emprunts à « coupons zéro » ont vu le jour avec des montants nominaux impressionnants, mais le volume de capitaux réellement drainés dans ces cas-là est toujours resté relativement modeste puisque ces transactions sont émises bien en dessous du pair.

L'opération géante du royaume de Suède proposée au pair porte un intérêt variable semestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,25 % à la moyenne des taux interbancaires *offerts et demandés* à Londres sur les dépôts en euro-dollars à six mois. Les porteurs auront, en outre, la possibilité, s'ils en expriment le désir, de demander le remboursement au pair de leurs titres après cinq ans. D'un montant initial de 400 millions de dollars, l'emprunt suédois a pu, vu son succès, être augmenté de 200 millions trois jours après son lancement. L'attrait d'un risque « souverain » a joué en faveur de la transaction qui est venue à point nommé. Les Suédois n'auraient pu rêver d'un meilleur moment pour séduire la clientèle des euro-investisseurs, peu désireux de s'engager à taux fixes alors que l'incertitude règne quant à l'évolution du loyer de l'argent à court terme.

Le royaume du Danemark a bénéficié d'une expérience également heureuse, bien que sur une *échelle plus réduite*. Les Danois, dans le cadre d'un triptyque destiné à réunir 800 millions de dollars, offraient entre autres 100 millions de dollars d'euro-obligations à sept ans dotées d'un taux variable qui est l'ajout d'une marge de 0,1875 % au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois (Libor). Or on aurait pu penser que, compte tenu d'un endettement sectoriel considérable, le papier de cet autre royaume scandinave aurait eu tendance à être dédaigné par le marché. Il n'en a rien été. Au contraire, l'euro-émission a été placée en l'espace de deux journées et aurait même pu être augmentée si l'emprunteur l'avait voulu.

Autre preuve, et celle-ci encore plus déterminante : le succès relatif de l'emprunt de 50 millions de dollars de l'Istituto Mobiliare Italiano (IMI). Les émissions d'emprunteurs italiens ne suscitent généralement guère d'enthousiasme parce qu'elles sont trop peu nombreuses et parce que les « compromis historiques » n'ont jamais convaincu la clientèle du marché euro-obligataire. Les obligations à dix ans de l'IMI se sont toutefois assez bien placées à partir d'une marge de 0,25 % en plus du taux du Libor à six mois. La STET, qui est l'entité publique des téléphones italiens, peut donc faire preuve d'un optimisme raisonnable à l'égard de l'euro-émission de 75 millions de dollars qu'elle a lancée le 11 février. L'opération STET, offerte sur la base du même taux d'intérêt variable que celle de l'IMI, a d'autant plus de chances de réussir qu'elle est dirigée par le Crédit lyonnais.

Le montant de l'euro-emprunt à taux variable de 200 millions de dollars du Crédit national, qui est le premier à être accompagné d'un contrat de couverture à terme du taux d'intérêt, ne sera pas augmenté. L'innovation décrite *dans* cette rubrique la semaine précédente a attiré un énorme intérêt de la part de toutes les euro-banques, soucieuses de s'initier à une technique originale. Aussi, le volume de la transaction aurait pu être aisé*ment doublé si le Crédit national* n'avait pas décidé de se contenter des 200 millions de dollars originellement recherchés et facilement trouvés.

Les banques françaises chefs de file de l'émission du Crédit national font preuve d'une grande discrétion vis-à-vis des modalités d'application du contrat de couverture à terme. Heureusement, les deux établissements américains impliqués dans l'affaire sont plus diserts. Il semble qu'on envisage maintenant de faire porter le contrat sur la situation éventuelle des quatre premiers taux d'intérêt semestriels, et non plus sur les deux premiers coupons ainsi que cela avait été initialement envisagé. A tout instant, le Crédit national pourra demander aux quatre banques dirigeant le consortium bancaire de lui fournir un taux d'intérêt fixe pour la période considérée. Les quatre soumettront alors des offres concurrentes et l'emprunteur pourra choisir celle qui lui paraîtra la plus favorable. Le contrat sera alors passé avec le seul établissement dont la proposition aura été retenue et non pas partagée entre les quatre. Nous avons précédemment souligné que le coût de la couverture du taux d'intérêt sera inclus dans le coupon. Quel sera donc le coût additionnel *pour* le débiteur ? Les banques américaines spécialisées dans le marché des « futurs » (« *financial futures* » ou marchés financiers à terme » de Chicago estiment qu'il devrait être de l'ordre de 0,125 % à 0,20 %. Les mêmes s'étonnent aussi du fait que le Crédit national ne se soit pas directement couvert à Chicago sans passer par l'intermé*diaire des quatre banques concernées*. Quoi qu'il en soit, un point est certain : cette première sera vraisemblablement suivie par bien d'autres, tant la formule a suscité d'intérêt un peu partout dans le monde. Les trésoriers, qui ont besoin de savoir par avance le coût de leur emprunt durant l'année fiscale en cours, trouveront peut-être là la réponse à une question impérative, mais jamais encore résolue à ce jour. Le marché des « futurs » a décidément un bel avenir.

L'emprunt le plus long

La Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.) tente, pour sa part, de battre non pas le record de volume, mais celui de durée. En offrant, depuis vendredi soir 12 février, 100 millions de dollars d'euro-obligations à vingt ans, dont la vie moyenne, sous l'effet d'un fonds d'amortissement, sera de quinze ans, la C.C.C.E. propose le papier à plus longue échéance jamais lancé sur le marché international des capitaux. En 1978, le même emprunteur avait levé 50 millions de dollars dans le cadre d'une euro-émission d'également vingt ans, mais d'une durée moyenne de seulement douze ans.

La nouvelle transaction, qui est garantie par la République française, ne comporte pas, comme celle du Crédit national, de possibilité de couverture à terme du taux d'intérêt. En revanche, elle présente bien d'autres originalités. Tout d'abord, la marge qui est l'une des composantes du taux d'intérêt variable est de 0,375 %, soit plus que ce qu'un débiteur garanti par la République française acquitte ordinairement. Ensuite, le taux de base auquel vient s'ajouter la marge est la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés à Londres sur les dépôts en euro-dollars à trois mois, et non pas à six mois comme il en va généralement dans les émissions à taux d'intérêt flottant. Le choix du trois mois est plus attirant en période de haute validité des taux d'intérêt à court terme. Il permet de serrer de plus près l'évolution dans ce domaine et donne la possibilité aux investisseurs de profiter plus rapidement et plus souvent des hausses éventuelles. Enfin, la C.C.C.E. offre une commission bancaire, payable une fois pour toutes, qui totalise seulement 1,625 %, alors que pour une émission de durée aussi étendue elle est traditionnellement de 2,50 %. Compte tenu de la commission, le coût pour l'emprunteur est, indépendamment du taux de base, légèrement supérieur à cinquante et un points de base par an. Cela reste très raisonnable pour le débiteur tout en étant encore suffisant pour accrocher l'intérêt du prêteur sur une opération à vingt ans.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar stimulé par les déficits budgétaires américains

Le dollar a retrouvé vendredi à Francfort son niveau record du 11 septembre dernier avec une cote de 2,3840 D.M. De même, à Tokyo, il a clôturé à 237,55 yens, niveau le plus élevé depuis six mois, malgré d'importantes interventions de la banque du Japon. *Le* long week-end *férié* aux Etats-Unis du Lincoln Birthday puis du Washington Birthday a certes contribué à réduire l'offre de dollars et à accroître les tensions sur les marchés européens et asiatiques. Mais, malgré les reproches de plus en plus véhéments des partenaires des Etats-Unis, la semaine qui se termine a surtout vu le glas des espoirs de ceux qui rêvaient encore d'une détente sur le loyer de l'argent outre-Atlantique.

A la persistante fermeté des taux d'intérêt avec mardi la hausse du taux de l'argent au jour le jour — les Federal Funds — passé à 15, 15 1/8 % contre 14 3/4 % la veille, s'est ajoutée, au lendemain de la présentation du budget américain, la certitude que ces taux n'allaient pas décroître dans les mois à venir.

M. Volcker, le président du Federal Reserve Board, entendu par la *commission* bancaire de la Chambre des représentants a, en effet, réitéré les objectifs restreints de croissance de la masse monétaire dans sa définition M 1 qui devra s'inscrire en 1982 entre 2,5 et 5,5 %.

Les déficits budgétaires annoncés par le président Reagan pour les années à venir rendent encore plus nécessaire pour M. Volcker une politique monétaire stricte. « *L'amélioration enregistrée* (sur le plan de l'inflation) *serait de courte durée si l'on changeait de direction maintenant* », a-t-il déclaré.

Encore le déficit prévu pour 1983 — 91,5 milliards de dollars — apparaît-il comme optimiste. Cela suppose en effet que la croissance reprenne (et avec elle les rentrées fiscales et que le Congrès accepte des coupes claires dans les budgets sociaux.

Aussi, M. Kaufman, économiste réputé de Wall Street, n'hésite-t-il pas d'ores et déjà à envisager un déficit plus proche de 150 milliards de dollars que de 100.

Avec l'évolution de la masse monétaire pour le court terme, et les prévisions de déficits budgétaires à plus long terme, comment le marché n'anticiperait-il pas cette persistance de taux d'intérêts élevés ? D'autant qu'il *est apparu clairement au début* de la semaine, lors de la réunion du gouvernement des banques centrales, à Bâle, que Washington ne ferait rien pour enrayer la hausse du dollar. Le président de la Bundesbank, M. Poehl, a ainsi été amené à critiquer vivement le Fed invitant jeudi M. Volcker à renoncer à la politique du *Benign Neglect* (absence d'intervention). « *Les interventions ne peuvent en aucun cas se substituer à une bonne politique monétaire*, a-t-il affirmé ; *mais elles peuvent être utiles lorsqu'il s'agit d'empêcher ou du moins d'atténuer des mouvements de cours n'ayant aucune raison d'être économiques.* »

Il est vrai que la hausse du billet vert — à peine interrompue jeudi par une prise de bénéfices — se fait principalement aux dépens des monnaies fortes — le deutschemark et le yen — et ce, malgré de bonnes nouvelles sur les résultats commerciaux du Japon et de la R.F.A.

Les monnaies moyennes comme le franc ne se portent en revanche pas trop mal, ce qui a permis à Paris une détente sur les taux de l'argent au jour le jour, au plus bas depuis mai (le dollar n'en termine pas moins la semaine à 6,03 F à Paris). Au sein du S.M.E., la livre italienne se maintient au sommet, le franc et le florin un peu en deçà, tandis que le mark, attaqué, se retrouve en queue de peloton, loin toutefois devant le franc belge, toujours en sursis.

Malgré la montée du dollar, le cours de l'or est resté relativement stable autour de 330 dollars l'once, à peine tiré vers le haut mercredi par le cours de l'argent métal. A la poursuite des ventes *soviétiques* s'ajoute la *menace* de ventes importantes de l'Afrique du sud malgré un cours peu satisfaisant (pour corriger le déficit record de sa balance des paiements Pretoria a en effet dû annoncer jeudi l'introduction d'une taxe exceptionnelle de 10 % sur toutes ses importations). Mais la marge de baisse du métal jaune est étroite, comme le soulignaient mardi, les experts allemands de la Degussa qui jugeaient qu'il pourait s'avérer dangereux de liquider des positions.

BRUNO DETHOMAS.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

12 février 1982

LIRE ITALIENNE — FRANC FRANÇAIS — FLORIN NEERLANDAIS — COURONNE DANOISE — MARK ALLEMAND — LIVRE IRLANDAISE — FRANC BELGE

% : 0 ; –0,25 ; –0,50 ; –0,75 ; –1 ; –1,25 ; –1,50 ; –1,75 ; –2,00 ; –2,25

Plafond — Plancher

*Système monétaire européen

COURS MOYEN DE CLOTURE DU 29 JANVIER AU 5 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8360 1,8600	— —	16,5357 16,7644	52,2193 53,0785	41,9287 42,6257	2,4606 2,4968	38,2409 38,8198	0,0786 0,0797
Paris	11,1032 11,0959	6,0475 5,9650	— —	315,79 316,61	253,56 254,26	14,8806 14,8938	231,26 231,56	4,7580 4,7548
Zurich	3,5159 3,5042	1,9150 1,8840	31,6659 31,5845	— —	80,2935 80,3069	4,7121 4,7041	73,2313 73,1366	1,5066 1,5018
Francfort	4,3788 4,3635	2,3850 2,3460	39,4377 39,3298	124,54 124,52	— —	5,8686 5,8576	91,2045 91,0714	1,8764 1,8700
Bruxelles	74,6150 74,4930	40,6400 40,05	6,7201 6,7142	21,2219 21,2579	17,0396 17,0716	— —	15,5411 15,5473	3,1974 3,1925
Amsterdam	4,8011 4,7913	2,6150 2,5760	43,2410 42,1853	136,55 136,73	109,64 109,80	6,4345 6,4319	— —	2,0574 2,0534
Milan	2333,55 2333,37	1271,00 1254,50	210,16 210,31	663,70 665,87	532,91 534,74	31,2746 31,3233	486,04 486,99	— —
Tokyo	438,43 435,05	238,80 233,90	39,4573 39,2126	124,69 124,15	100,1257 99,7016	587,59 584,02	91,3193 90,7996	0,1878 0,1864

Les matières premières

Recul des métaux — Fermeté persis*tante du café

La tendance des matières premières est restée largement conditionnée par l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis. C'est dire que, dansla plupart des cas, les contrats se sont inscrits en baisse, en particulier ceux de produits à vocation industrielle, comme par exemple le cuivre.

Indéniablement, le pessimisme règne sur les marchés commerciaux. A tel point que la diffusion, mardi, par une chaine de télévision américaine, d'un programme intitulé « le jour où la bulle éclata » et relatant la période précédant le jeudi noir de 1929 a largement contribué à faire baisser les cours ce jour-là.

METAUX. — *Après s'être à nouveau mis en vedette au début de la semaine en culminant au cours record de 9 000 livres sterling la tonne, un bond de 50 % par rapport à juillet dernier, époque à laquelle les cours ont commencé à décoller, l'étain s'est ensuite assagi pour terminer en baisse d'un vendredi sur l'autre. Les opérateurs n'ont que peu réagi à la perspective d'une réduction de 25 % de la production de la Malaysia à partir de 1983, d'autant que les États-Unis ont fait savoir qu'ils pourraient accroître leurs ventes si cette réduction créait des opportunités sur le marché.*

La hausse des taux d'intérêt signifiant poursuite de la récession et donc marasme persistant dans l'automobile et le bâtiment, deux secteurs gros consommateurs de cuivre, le métal rouge a été la première victime du renchérissement du loyer de l'argent aux Etats-Unis. Pourtant, les courtiers londoniens Rudolph Wolff n'excluent pas que les cours dépassent le record de 1 400 livres sterling la tonne vers la fin de l'année... lorsque le taux de base bancaire américain sera revenu aux alentours de 10 à 12 %.

Faiblesse également du zinc et du plomb. Les stocks de zinc ont augmenté de 9 % dans les pays de l'O.C.D.E. entre novembre et décembre derniers et ceux de plomb de près de 10 %.

Le marché de l'aluminium a été à peine soutenu en raison cette fois encore de l'importance des stocks, en hausse de 30 % en 1981 par rapport à l'année précédente.

TEXTILES. — *L'anticipation d'une récolte record, qui pourrait atteindre 71 millions de balles cette saison, selon l'estimation du comité consultatif international du coton et d'une stagnation de la demande a pesé sur la tendance. D'après le département de l'agriculture américain, les approvisionnements vont atteindre leur plus important volume depuis 1975.*

DENREES. — *Les cours du café ont poursuivi leur ascension en raison de la menace réelle ou supposée d'une pénurie à court terme. Les prévisions du département de l'agriculture des Etats-Unis faisant état d'une récolte brésilienne réduite à environ 16 à 18 millions de sacs en 1982-1983 contre 32,5 millions la saison passée n'ont fait qu'aviver la spéculation.*

Cette situation a amené les autorités des marchés newyorkais et londonien à relever le déposit sur les contrats de café.

CEREALES. — *La crainte de voir le président Reagan imposer un embargo sur les livraisons à l'U.R.S.S. est restée présente sur les marchés, qui ont, de ce fait, évolué en baisse.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

COURS DES MARCHES DU 12 FEVRIER (les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente).

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade cathodes), comptant, 863,50 (872,50) ; à trois mois, 896 (902) ; étain comptant, 8 740 (8 960) ; à trois mois, 7 860 (8 040) ; plomb, 329,50 (344) ; zinc, 452,50 (458) ; aluminium, 590 (599,50) ; nickel, 3 130 (3 125) ; argent (en pence par once troy), 469 (450). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 71,30 (72,80) ; argent (en dollars par once), 8,615 (8,50) ; platine (en dollars par once), 3,72 (379,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 82,50 (84,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 373-380 (360-395). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 33,90 (34,55).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 62,95 (63,94) ; mai, 65,32 (66,28). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, 390 (377) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (265). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, 42,20 (42,40).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 47,25-48,50 (48,70-49,60). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 205-205,50 (206,50-207,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao, mars, 1 980 (1 965) ; mai, 1 992 (2 010) ; sucre, mars, 13,67 (13,58) ; mai, 13,70 (13,74) ; café, mars, 158,10 (151,95) ; mai, 144,25 (141,10). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 175,85 (176,50) ; mai, 176,85 (179,25) ; café, mars, 1 388 (1 297) ; mai, 1 316 (1 231) ; cacao, mars, inch. (1 217) ; mai, 1 172 (1 176). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 290 (1 305) ; mai, 1 290 (1 300) ; café, mars, 1 570 (1 450) ; mai, 1 450 (1 350) ; sucre (en francs par tonne), mars, 2 086 (2 001) ; mai, 2 033 (2 015) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mars, 186,60 (191,30) ; mai, 187,40 (192,20). — Londres (en livres par tonne), avril, 131,50 (133) ; juin, 130 (133).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 366 3/4 (369) ; mai, 378 3/4 (384 3/4) ; maïs, mars, 269 1/2 (273) ; mai, 280 3/4 (284 3/4).

Indices : Moody's, 1 013,10 (1 022,20) ; Reuter, 1 623 (1 626,30).

Le marché monétaire et obligataire

Maison Blanche contre Fed (deuxième round)

La semaine a été très mouvementée sur le front des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où le combat entre le gouvernement et les autorités monétaires, représentées par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale (Fed), s'est poursuivi avec un peu plus d'acharnement qu'au cours des mois précédents.

En début de semaine, le président Reagan présentait des propositions budgétaires pour l'exercice qui commencera le 1er octobre prochain et qui se traduit par un déficit de 91,5 milliards de dollars, contre un déficit désormais estimé à 98,6 milliards pour l'exercice en cours. « *Nous n'avons pas promis au peuple américain de réaliser des miracles. Nous lui avons seulement promis de redresser la situation, et nous tiendrons nos engagements* », avait déclaré M. Ronald Reagan, dans l'exposé des motifs sur son projet de budget.

Les milieux financiers et d'affaires, qui se méfient de plus en plus de M. Reagan, ont aussitôt réagi et, au terme de la séance de lundi, la Bourse de New-York perdait plus de 2 %, tandis que le dollar poursuivait sa progression en prévision de nouvelles hausses des taux d'intérêt.

Mercredi, le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, intervenant après la présentation du budget, déclarait que le Fed maintiendra sa politique de discipline monétaire contre vents et marées. Il a, en effet, purement et simplement reconduit pour l'année en cours les prévisions de croissance fixées en juillet dernier pour la masse monétaire M 1 (billets en circulation plus dépôts bancaires à vue). Cet agrégat devra évoluer dans une fourchette comprise entre 2,5 % et 5,5 %. M. Volcker s'est peut-être déclaré favorable à une croissance de 4 % de M 1 pour les mois à venir (contre 2,3 % en 1981), mais en ajoutant qu'il ne pouvait pas en garantir le succès.

Après les déclarations de M. Volcker, on a assisté jeudi à une véritable offensive contre les dangers que présentent pour le monde les déficits budgétaires américains. Tout à tour, M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, M. Willy de Clercq, ministre belge des finances et même sir Geoffrey Howe, chancelier britannique de l'Echiquier, ont dénoncé le péril budgétaire américain.

Selon eux, les déficits budgétaires américains ne pourront que maintenir les taux d'intérêt à des niveaux très élevés qui empêcheront la reprise économique mondiale tant attendue.

Ce pessimisme trouvait un écho dans les propos du « gourou » de Wall Street, Henry Kaufman. Le grand prêtre de la firme Solomon Brothers estimait, en effet, que le déficit américain pourrait atteindre 150 milliards de dollars en 1983, soit près de 65 % de plus que le chiffre annoncé par le président Reagan. Les taux d'intérêt américains ont alors poursuivi allégrement leur mouvement de hausse et ce malgré les tentatives d'apaisement du secrétaire au Trésor, Donald Regan.

Contre la politique budgétaire des Etats-Unis, le ministre de l'économie et des finances, Jacques Delors, avait devancé les dirigeants européens.

En début de semaine, devant les trois cents dirigeants de firmes multinationales, réunis à Paris par l'*International Herald Tribune*, il s'est fait menaçant : « *Si les Etats-Unis, l'Europe et le Japon ne se mettent pas d'accord pour ramener leurs prix de l'argent à des niveaux plus normaux, la France agira seule.* » Aussitôt dit aussitôt fait, la France a multiplié les procédures de crédits à taux bonifiés (24 milliards de francs en 1982 pour les investissements productifs et réduction des commissions bancaires sur les cré*dits à court terme accordés aux* P.M.E.). Par ailleurs, sur le marché monétaire, le taux de l'argent au jour le jour a baissé de près d'un demi-point, passant de 14 7/8 % le 8 février à 14 13/32 % le 12. Cette baisse a été provoquée par la Banque de France qui réduisait chaque jour son taux de reprise des excédents éventuels.

La Banque de France a également ramené de 16 1/4 % à 15 1/4 % le taux de ses prises en pensions à sept jours contre bons du Trésor et a, d'autre part, acheté, le 12 février, jusqu'à concurrence de 5 milliards d'effets de première catégorie à 14 1/4 %, contre 14 3/4 % pour ses achats précédents. Elle a aussi acheté pour 5 milliards de bons du Trésor à court terme à 14 1/8 %.

Le court terme sur le marché monétaire (un à six mois) est passé d'une moyenne de 15 % en début de semaine à une moyenne de 14 3/8 % vendredi. Cependant, le rythme de baisse n'a pas été aussi fort à plus long terme : les créances hypothécaires de cinq à dix ans se sont inscrites à 16 1/2-16 5/8 %, contre une moyenne de 16 3/4 %, et les billets à ordre négociables de un à cinq ans sont passés à 16 3/8-16 1/2 %, contre 16 1/2-16 3/4 %.

La baisse continue du taux de l'argent au jour le jour devrait normalement entraîner une diminution du taux de base bancaire, actuellement fixé à 14 %, mais cette baisse ne devrait pas être forte dans la mesure où les taux d'intérêt réels en France (taux d'intérêt diminué du taux de l'inflation) seront pratiquement nuls alors qu'ils sont positifs en Grande-Bretagne (+ 3 points environ), en Allemagne (+ 4 points) et, bien sûr, aux Etats-Unis (+ 6 points). Un taux d'intérêt réel nul pour la France aurait pour effet, à plus ou moins brève échéance, de mettre en danger le franc au sein du S.M.E.

Sur le front des obligations, le fait notable de la semaine prochaine sera le lancement de l'emprunt de la Caisse nationale du crédit agricole (3 milliards de francs). Il sera émis en deux tranches : la première de 2 milliards, représentée par des obligations de 2 000 F émises au pair et assorties d'un intérêt de 16,90 %. Ces obligations, d'une durée de vie de dix ans, *seront* remboursables en cinq séries égales tous les deux ans par tirage au sort. Le taux de rendement actuariel brut ressort à 16,94 %. La seconde tranche (1 milliard de francs, émise au pair) sera assortie d'un taux variable indexé sur le taux moyen des obligations garanties (T.M.O.), avec un taux minimum de 11 %. Les obligations seront remboursées *in fine*.

Sur le marché secondaire, les rendements restent stables : 15,95 % contre 15,97 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 16,48 % (inchangé) pour les emprunts publics et 17,54 % contre 17,53 % pour ceux du secteur privé.

(Intérim.)

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 8 AU 12 FEVRIER 1982

Une nouvelle étape de hausse

DECIDEMENT en pleine forme, la Bourse de Paris a franchi cette semaine une nouvelle étape de hausse, la sixième très exactement depuis le début de l'année, consécutive de surcroît, ce qui rehausse encore la valeur de l'exploit. L'opération, si l'on peut dire, a été menée suivant un scénario devenu désormais classique, consistant dans un premier temps à observer, en second lieu à fourbir les armes pour prévenir toute éventualité, ensuite à envoyer des patrouilles en reconnaissance sur le terrain, puis à lancer le gros des troupes, avant de bivouaquer sur les positions conquises. Cette stratégie a permis au marché, tout en ménageant ses forces, de progresser encore de 2 % environ, ce qui porte son gain, en l'espace d'un mois et demi, à 12 %, si l'on mesure l'avance prise avec l'indice INSEE, et à 20 % si l'on en croit l'indicateur instantané de la chambre syndicale.

La machine est bien huilée. De fait, lundi, des frémissements prometteurs étaient enregistrés. Ils furent suivis, le lendemain, par quelques ventes bénéficiaires, toujours salutaires quand des points de la cote deviennent trop brûlants. Dès lors, tout était paré pour lever les voiles. Les professionnels l'affirmaient à haute voix : « Demain, ça redémarre. »

Leur flair ne les avait pas trompés, et, mercredi, fidèle à son contrat hebdomadaire de reprise, la Bourse reprenait sa marche en avant, l'accélérant sensiblement jeudi, comme d'habitude, sur abonnement également, avant de l'interrompre en douceur à la veille du week-end. Bref, ce fut encore une bonne et belle semaine.

Autour de la corbeille, les sourires étaient radieux, et le baromètre toujours au beau fixe, en dépit des mises en garde lancées par certains observateurs affirmant que le terrain était miné.

La communauté boursière avait, il est vrai, toutes les bonnes raisons de se montrer optimiste. Le gouvernement venait d'ouvrir une enveloppe de 24 milliards de francs de crédit, dont 16 milliards à des taux bonifiés et superbonifiés, dans laquelle les entreprises allaient pouvoir puiser pour leurs investissements, à condition de répondre à certaines obligations en matière d'emploi, de recherche, d'innovation et d'exportation notamment. En même temps, il manifestait sa volonté, exprimée par la voix de son ministre de l'économie et des finances, de poursuivre sa politique de détente des taux. Ne disait-on pas, à cet égard, qu'un prochain abaissement des taux de base bancaires serait décidé ?

Enfin, pour couronner le tout, M. Pierre Mauroy, premier ministre, insistait sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour rameuter l'épargne et lui faire regagner les chemins désertés des placements en valeurs mobilières. Tant de sollicitude ne pouvait déplaire quand déjà presque toutes les projections économétriques font ressortir un taux d'expansion de 2,5 % pour 1982, peu éloigné des 3 % espérés par les pouvoirs publics. Les liquidités étant toujours très abondantes, les investisseurs se sont remis à pourchasser toutes les actions d'entreprises les mieux placées pour profiter de la manne dispensée ou à dispenser par l'Etat, aidés en cela par les SICAV Monory, qui n'ont plus qu'un mois et demi devant elles pour finir de réinvestir les capitaux collectés en 1981, et aussi, un peu, par la clientèle étrangère qui, rassurée, recommence doucement à regagner les rivages du palais Brongniart abandonnés en mai dernier.

Trop occupés à ouvrir tous les tiroirs pour dénicher les oiseaux rares qui auraient encore échappé à leur investigation, les opérateurs n'ont guère prêté d'attention aux prévisions de M. Raymond Barre, ancien premier ministre, sur les risques d'une explosion monétaire, ni fait grand cas des pronostics du C.N.P.F. sur l'essoufflement de la reprise à la fin du premier semestre.

Seule ombre au tableau, les charges supplémentaires que les entreprises allaient devoir supporter avec la semaine de trente-neuf heures et la cinquième semaine de congés payés, mais nul ne jugeait le handicap vraiment insurmontable.

Quand la Bourse va, tout va ! « Il n'y a que les socialistes pour la faire monter », tonnait un gérant de portefeuille, oubliant sans doute un peu vite que d'autres, en leur temps, y avaient aussi contribué.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Un très vif émoi a régné cette semaine sur le marché de la rente « 4 1/2 % 1973 » à la suite des remous observés sur les cotations. Déjà en baisse de 5,6 % entre le 29 janvier et le 5 février, le titre a plongé les 8 et 9 février, perdant près de 9 % au cours de ces deux journées pour retomber à 1 600 F, son plus bas niveau depuis plus de deux ans. Le « 4 1/2 % 1973 » s'est replié plus vite que son pilote, le napoléon, qui a chuté de 5,5 pour revenir en dessous de 600 F, très exactement à 593 F. Mais il est remonté aussi plus vite (7,2 % contre 4,5 %). Vendredi, à l'issue de trente-sept bourses sur les cent à courir, la valeur théorique de reprise du « 4 1/2 % 1973 » s'établissait à

	12 févr.	Diff.
4 1/2 1973	1 733	— 20
7 % 1973	6 275	— 315
10,30 % 1975	83,60	+ 0,40
10 % 1976	81,30	— 0,50
P.M.E. 10,6 % 1976	81,90	— 0,30
P.M.E. 11 % 1977	83,65	+ 0,15
8,80 % 1977	93,60	— 0,10
10 % 1978	79,50	+ 0,15
9,80 % 1978	78,45	— 0,35
9,45 % 1978	76,85	— 0,05
8,80 % 1978	79,50	+ 1
9 % 1979	73,95	+ 0,05
10 % 1979	76,95	— 0,05
10,80 % 1979	79,40	— 0,15
12 % 1980	90,40	+ 0,85
C.N.E. 3 %	2 869	— 11

cavo (Cor (contre 1 893,53 F le village. ( ) pour un cours moyen eu. du léon de 673,11 F contre comme. septem une de sibles

ues, assurances, Il ét qui *ociétés d'investissement*

une veue président du « C.C.F. », M. Maxime Levesque, a fait ses adieux aux actionnaires de l'établissement. A cette occasion, il a présenté les résultats de l'exercice 1981, les meilleurs de l'histoire de la banque, avec un bénéfice consolidé (part du groupe) de 232 millions de francs, dont la progression, comme celle de la masse nette des profits dégagés des comptes sociaux (+ 18 % à 150,5 millions de francs), provient du développement des activités à l'étranger. Le président Le-

	12 févr.	Diff.
Bail Equipement	163	— 5
B.C.T.	85	— 4,90
Bque Rothschild	N. C.	—
Cetelem	187	+ 22
Chargeurs Réunis	223,80	+ 23,70
Cie Bancaire	217	+ 11
C.C.F.	N. C.	—
C.F.F.	344	+ 15
C.F.I.	171	+ 5,90
Crédit du Nord	—	—
Eurafrance	294,90	+ 9,90
Paris Pays-Bas	—	—
Hénin (La)	373,50	— 16,50
Locafrance	174,80	+ 5,80
Locindus	340	+ 10
Midi	668	+ 15
Prétabail	445	+ 5
Schneider	156	+ 11
Suez	—	—
U.C.B.	143	× 0,50

vesque s'est félicité du relèvement de 56 % de la valeur d'indemnisation de l'action « C.C.F. » (254 F au lieu de 164 F initialement). Mais il ne s'agit pas là, à ses yeux, d'un « traitement privilégié », le véritable prix du titre s'établissant à 370 F.

En conclusion de son exposé, M. Levesque a déclaré : « La question de la dénationalisation est déjà inscrite à l'ordre du jour de l'avenir », un avenir qu'il convient selon lui de préparer dès maintenant. « Un jour prochain, a-t-il ajouté, j'en suis sûr, dans un autre cadre, nous nous retrouverons ensemble. »

Bénéfice net social historique pour la *Compagnie financière de Suez*, dont le montant dépassera 400 millions de francs. La progression avoisine 50 %.

Alimentation

Le bénéfice net de *Perrier* pour 1980-1981, clos le 30 septembre dernier, a augmenté de 14,3 % pour atteindre un montant de

	12 févr.	Diff.
Beghin-Say	228	+ 0,20
B.S.N. - G.-Danone	1 465	+ 27
Carrefour	1 690	+ 15
Casino	1 255	+ 16
Occidentale (Gle)	422	Inch.
Guyenne et Gasc.	412	— 7
Martell	855	+ 20
Moët-Hennessy	670	+ 25
Mumm	345	— 11
Olida-Caby	228	— 3,50
Pernod-Ricard	382	— 9
Source Perrier	164	+ 4
Radar	570	+ 21
St-Louis - Bouchon	177	— 1
C.S. Saupiquet	282	— 3
Vve Cliquot	999	+ 19
Viniprix	780	+ 10
Nestlé	11750	— 300

60,03 millions de francs. Le dividende global est maintenu à 12 F.

La Compagnie française de sucrerie versera pour l'exercice clos le 30 septembre 1981 un dividende net de 55 F contre 35 F.

« Promodes » va distribuer une action gratuite pour cinq anciennes

Bâtiment et travaux publics

L'accroissement des frais financiers et des amortissements ainsi que la constitution d'une provi-

	12 févr.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	920	— 28
Bouygues	1 075	— 74
S.C.R.E.G.	126	— 5,50
Ciments français	157,50	+ 8,50
Dumez	1 466	— 69
J. Lefèbvre	239	+ 27
Génér. d'Entreprise	482,80	+ 22,80
G.T.M.	538	+ 17
Lafarge	266	— 0,10
Maisons Phénix	308	+ 8
Poliet	370	+ 10

sion pour hausse des prix ont réduit le bénéfice net de la société des *Ciments français*, dont le montant est voisin de 80 millions de francs (— 17,5 %). Le résultat consolidé devrait cependant être du même ordre de grandeur qu'en 1980 (132,6 millions de francs). Le dividende global sera majoré de 10 %, soit du taux d'augmentation de la marge brute (18 F pour 1980).

Filatures, textiles, magasins

	12 févr.	Diff.
F. F. Agache-Willot	N. C.	—
B.H.V.	126	Inch.
C.F.A.O.	615	+ 5
Darty	812	Inch.
DM.C.	42,20	+ 3,25
Galeries Lafayette	136	+ 4
La Redoute	884	+ 11
Printemps	146	+ 11,50
André Roudière	108	+ 2,50
S.C.O.A.	45,90	+ 0,40

Produits chimiques

Hausse spectaculaire des résultats de « Du Pont de Nemours », dont le bénéfice net pour 1981 a augmenté de 88 % à 1,4 milliard de dollars pour un chiffre d'affaires accru

	12 févr.	Diff.
Institut Mérieux	848	— 27
Laboratoire Bellon	297	— 26
Nobel-Bozel	22,90	— 0,60
Rhône-Poulenc	—	—
Roussel-Uclaf	265,90	+ 7,40
B.A.S.F.	410	— 19
Bayer	355	— 2
Hoechst	354	— 9,70
I.C.I.	45,40	+ 0,30
Norsk-Hydro	441	— 2

de 66,4 % à 22,8 milliards de dollars. Le phénomène, il est vrai, n'a rien d'exceptionnel. Les comptes de « Du Pont » ont été en effet consolidés à compter du 1er août dernier avec ceux de la compagnie pétrolière « Conoco », rachetée l'été dernier et qui a procuré au groupe chimique de Wilmington 316 millions de dollars de profits et 8,1 milliards de dollars de recettes. Au bénéfice de « Du Pont » s'ajoutent en plus 320 millions de dollars provenant d'une économie d'impôts sur investissement.

Bref, sans « Conoco », les comptes de « Du Pont » se seraient soldés par un bénéfice net de 903 millions de dollars (+ 21,4 %), cette somme incluant 139 millions qui ont été dépensés en frais financiers à la suite des emprunts contractés pour gagner l'OPA du siècle. Toujours sans « Conoco », le chiffre d'affaires de « Du Pont » aurait atteint 14,7 millions de dollars (+ 7,3 %).

Le président Jefferson a précisé qu'un ralentissement de l'activité dans tous les secteurs du groupe avait été ressenti durant le quatrième trimestre et que celui-ci se prolongerait sans doute jusqu'au 30 juin 1981.

Matériel électrique, services publics

Encore des résultats records pour « Schlumberger » en 1981, dont le bénéfice net franchit pour

	12 févr.	Diff.
Alsthom-Atlant.	175	— 1
C.E.M.	47	— 1,45
CIT-Alcatel	940	+ 2
Electric. (Cie Gle)	—	—
Crouzet	227,80	+ 1,80
Thomson-C.S.F.	240	+ 8
Générale des Eaux	340	+ 22
Legrand	1 660	+ 11
Lyonn. des Eaux	412	+ 7
Machines Bull	30	— 1,25
Matra	—	—
Mot. Leroy-Sommer	555	+ 25
Moulinex	58,50	Inch.
P.M. Labinal	213	+ 11
Radiotechnique	280,50	+ 12
S.E.B.	210	+ 10
Signaux	423,50	— 8,50
Télémec. Electr.	1 133	— 17
Thomson-Brandt	—	—
I.B.M.	441,10	— 16,90
I.T.T.	196	— 4
Schlumberger	351	— 16
Siemens	650	— 3

la première fois le cap de 1 milliard de dollars et atteint 1,27 milliard de dollars. La progression d'un exercice à l'autre est de 27,8 %, mais elle s'élève à 37 %, abstraction faite des profits exceptionnels réalisés en 1980 (69,7 millions de dollars) sur la vente d'actions « Rowan ». Le chiffre d'affaires atteint aussi un niveau historique : 5,98 milliards de dollars (+ 19 %). La forte croissance de l'activité des services pétroliers est à l'origine de ces excellents résultats, de même que, dans une moindre mesure, la baisse relative du taux moyen d'imposition.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les *Ateliers de construction du Nord de la France* annoncent pour l'exercice clos le 30 septem-

	12 févr.	Diff.
Alspi	182	+ 4
Avions Dassault.-B.	538	— 1
Fives-Lille	158	+ 3,50
Chiers-Châtillon	14,80	+ 0,30
Creusot-Loire	88,30	+ 2,80
De Dietrich	400,20	— 19,30
F.A.C.C.M.	539	+ 23
Valéo	234,50	— 0,50
Fonderie (Gle)	90,30	+ 0,20
Marine-Wendel	44,40	+ 0,45
Mét. - Normandie	22,10	— 0,60
Penhoët	350	— 8
Peugeot S.A.	189	+ 8,50
Poclain	181,50	+ 31,50
Pompey	166	+ 1
Sacilor	7	+ 0,05
Sagem	917	+ 16
Saulnes	36,90	+ 1,90
Saunier-Duval	68,30	+ 7
Usinor	7,10	— 0,20
Vallourec	137,50	+ 23,50

bre dernier, un bénéfice net de 5,78 millions de francs, contre 8,40 millions, et le maintien du dividende global à 18 francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pour la première fois depuis quarante-neuf ans, les comptes d'INCO ont été déficitaires en 1981 et même lourdement déficitaires avec une perte de 469,5 millions de dollars (contre un bénéfice net de 219,4 millions) entièrement acquise au cours du dernier trimestre (résultat négatif de 509,8 millions de dollars).

Cette situation, explique la société, est imputable à la détérioration des marchés des métaux primaires et des alliages, rappe-

	12 févr.	Diff.
Imetal	85	— 0,50
Kléber	28,50	+ 0,80
Michelin	775	+ 38
M.M. Penarroya	67	+ 4,80
Charter	31,80	— 2,20
INCO	98,30	— 1,10
R.T.Z.	58	— 5
Union minière	131	+ 7
Z.C.I.	2,72	— 0,15

lant qu'en 1981, les cours ont baissé de 5 % pour le nickel, de 18 % pour le cuivre et de 32 % pour le cobalt.

Pour la même raison, *Amax* a enregistré en 1981 une baisse de 50,8 % de son bénéfice net dont le montant est tombé du niveau record atteint pour l'exercice précédent (470 millions de dollars) à 231 millions de dollars. Compte tenu de la situation, le président Gousseland considère comme un exploit le résultat obtenu.

Pétroles

Le bénéfice de *Pétrofina* (part dans les résultats consolidés du groupe) pour 1981 progresse de 11,4 % à 10,51 milliards de F.B. Le dividende net de précompte

	12 févr.	Diff.
Elf-Aquitaine	156	+ 3,50
Esso	208,10	— 8,40
Pétroles Française	129	Inch.
Pétroles B.P.	53,50	— 1,50
Primagaz	289	— 5
Raffinage	97,30	— 4,20
Sogerap	373	— 26
Exxon	209,20	— 1,30
Petrofina	740	— 7
Royal Dutch	223	— 8

mobilier est fixé à 265 francs contre 245 francs.

Valeurs diverses

Le groupe « Saint-Gobain » annonce pour 1981 un résultat net consolidé de 420 millions de francs environ, en baisse de 53,8 % pour un chiffre d'affaires pour la première fois supérieur à 50 milliards de francs (51 milliards contre 43,5). Les frais financiers ont pesé lourd dans la balance

	12 févr.	Diff.
A.D.G.	170	+ 0,50
L'Air Liquide	476	+ 12,50
Arjomari	117,50	+ 3,10
Bic	426	— 21
Club Méditerranée	571	— 7
Essilor	464	+ 20
Europe I	593	— 2
Gle Ind. Part.	173	+ 3
Hachette	415	— 4
J. Borel Int.	153,50	— 0,50
Oréal (L)	885	+ 20
Navigation Mixte	175,80	+ 5,80
Nord-Est	48,90	+ 5,70
Presses de la Cité	605	+ 17
P.U.K.	—	—
St-Gobain - P.-à-M.	—	—
Skis Rossignol	525	— 7
Sanofi	339	— 7,50
U.T.A.	161	+ 1

(2 160 millions de francs contre 1 388 millions). Le groupe a en outre enregistré une importante augmentation de ses charges hors exploitation (640 millions contre 398 millions) et subi 340 millions de perte de changes contre 242 millions.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 5 février	COURS 12 février
Or fin (kilo en barre)	73 000	73 000
— (kilo en lingot)	73 280	73 130
Pièce française (20 fr.)	628	620
Pièce française (10 fr.)	500	495
Pièce suisse (20 fr.)	596	580
Pièce latine (20 fr.)	528	529,90
• Pièce tunis. (20 fr.)	550	550
Souverain	660	642,30
Souverain Elizabeth II	790	780
• Demi-souverain	430	440
Pièce de 20 dollars	3 000,40	3 000,40
— 10 dollars	1 560	1 579,80
• — 5 dollars	781	781
— 50 pesos	3 253,50	3 298
• — 20 marks	865	684
— 10 florins	559,90	542
• — 5 roubles	440	440

Monory chez les Belges

M. René Monory, ancien ministre de l'économie, va-t-il faire école en Belgique ?

Soucieux de restaurer la confiance, le nouveau gouvernement belge, issu des élections du 8 novembre dernier, devrait, en principe, dans une quinzaine de jours, dans le cadre des pouvoirs spéciaux en discussion au Parlement, prendre deux séries de mesures destinées à relâcher un peu la pression fiscale à laquelle sont soumis les contribuables et dont beaucoup dans le pays jugent qu'elle est insupportable. L'une au moins ressemble comme une jumelle à la fameuse loi Monory. Elle prévoit, en effet, d'offrir aux ménages la possibilité de déduire de leurs revenus imposables une somme dont le plafond reste à fixer (on parle de 50 000 FB + 10 000 FB par personne à charge) correspondant à des achats d'actions belges d'un même montant ou inférieur. La Belgique va donc vraisemblablement entrer dans le système quand la France s'apprête à en sortir fin 1982.

L'autre disposition à l'étude s'en éloigne, encore que par certains côtés elle s'y apparente quand même un peu. Elle vise à exonérer de l'impôt pendant dix ans, après prélèvement du précompte mobilier quand même, les dividendes versés par les entreprises belges sur les actions nouvelles émises. Qui plus est : les capitaux souscrits à l'occasion d'augmentations de capital seraient exonérés des droits de succession pendant une durée égale. Quoi qu'il en soit des ressemblances, ces mesures, dont l'application serait rétroactive au 1er janvier 1982, auront pour effet de donner un ballon d'oxygène à la Bourse de Bruxelles.

Selon la société d'agents de change Peterbroeck van Campenhout, en partant d'une hypothèse basse, ces dispositions pourraient intéresser deux cent mille ménages au moins sur trois millions cinq cent mille et fournir ainsi pour 10 milliards de FB de capitaux supplémentaires au marché, ce qui aurait pour effet d'accroître de 50 % son chiffre d'affaires (20 milliards de FB en 1981). Toute proportion gardée, l'apport serait quatre fois supérieur à celui dont a profité la Bourse de Paris. De quoi faire rêver notre ancien ministre. — A. D.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Nouveau coup de tabac

Le New-York Stock Exchange n'a pas réussi ces derniers jours à surmonter l'accès de faiblesse dont il avait été victime la semaine précédente.

Son malaise a même grandi après l'annonce du projet d'énormes déficits budgétaires proposé par l'administration Reagan et il a derechef brutalement baissé, la plus grande partie de sa perte ayant eu lieu au cours de la séance de mardi. A la veille du week-end, l'indice des industrielles s'est établi à 833,80 (— 17,22 points), soit à son niveau le plus bas depuis quatre mois.

Autour du « Big Board » beaucoup redoutaient une sortie de la récession bien plus tardive que prévue en liaison avec la réescalade des taux d'intérêt que les déficits prévus (97,16 milliards de dollars pour 1982 et 91,5 milliards pour 1983) allaient, selon eux, inévitablement déclencher. La sévère mise en garde lancée par M. Henry Kaufman, le « gourou » de Wall Street, sur les dangers de la politique budgétaire menée par l'administration et ses effets désastreux sur les marchés financiers ont encore contribué à alourdir l'atmosphère.

L'activité hebdomadaire a porté sur 233,80 millions de titres contre 248,95 millions.

	5 fév.	12 fév.
Alcoa	22 1/4	23 1/2
A.T.T.	57 3/4	58
Boeing	20 3/8	18 7/8
Chase Man. Bank	59	57 1/2
Du Pont de Nem.	35 7/8	36 7/8
Eastman Kodak	75 1/4	69 1/2
Exxon	29	28 7/8
Ford	18 1/8	18
General Electric	62 3/4	60
General Foods	39 5/8	38 1/8
General Motors	37 3/8	36
Goodyear	19 3/8	19 1/2
I.B.M.	63 1/2	61
I.T.T.	28 1/8	27
Mobil Oil	22 1/4	22 5/8
Pfizer	57	55 3/4
Schlumberger	50 1/2	48
Texaco	30 1/4	30 3/8
U.A.L. Inc.	17	16 3/4
Union Carbide	45 5/8	44
U.S. Steel	23 7/8	23 3/4
Westinghouse	25 3/8	24
Xerox Corp.	39 5/8	38 1/4

TOKYO

Baisse en fin de semaine

Quatre séances et demie seulement cette semaine à Tokyo, le marché ayant chômé jeudi à l'occasion du « National Founding Day ».

Les deux premières se sont déroulées sous le signe de la hausse et les deux secondes sous celui de la baisse, la dépréciation du yen vis-à-vis du dollar ayant entraîné des dégagements de la clientèle étrangère. En définitive, toute l'avance initiale a été reperdue, et même au-delà, avec, il est vrai, peu d'affaires. Au total, 977 millions de titres ont été échangés.

Indices du 12 juin : Nikkei Dow Jones, 7 672,75 (contre 7 779,41) ; indice général, 567,86 (contre 573).

	5 fév.	12 fév.
Akai	275	256
Canon	917	927
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	790	780
Matsushita Electric	1 260	1 240
Mitsubishi Heavy	245	238
Sony Corp	3 730	3 500
Toyota Motors	1 030	1 050

LONDRES

Tassement

En dépit d'un redressement intervenu à mi-parcours en liaison avec la remontée de la livre, le marché n'a pas réussi à remonter son handicap initial. Les écarts ont même continué à se creuser par la suite, et, à la veille du week-end, l'indice des industrielles avait baissé de 13 %.

L'annonce d'un déficit budgétaire accru aux Etats-Unis avec la hausse des taux d'intérêt que ce dernier porte en germe a passablement déprimé les opérateurs.

Indices « F.T. » du 12 février : industrielles, 570,5 (contre 578,1) ; mines d'or, 284,1 (contre 294,8) ; Fonds d'Etat, 65,04 (contre 65,15).

	5 fév.	12 fév.
Bowater	238	240
Brit. Petroleum	294	290
Charter	256	245
Courtaulds	81	80
De Beers *	6,75	6,57
Free State Gaduld *	31,50	29 1/4
Gt. Univ. Stores	493	491
Imp. Chemical	342	346
Shell	374	364
Vickers	167	164
War Loan	28	28

(*) En dollars.

FRANCFORT

Toujours résistant

Le marché allemand a une fois encore bien résisté, et ce en dépit des incertitudes concernant le financement du programme de relance économique et les craintes suscitées par le plongeon de Wall Street. Les automobiles ont même été bien orientées.

Indice de la Commerzbank du 12 février : 697,4 contre 698,1.

	5 fév.	12 fév.
A.E.G.	42,90	42,80
B.A.S.F.	136,70	132,90
Bayer	117,50	116,90
Commerzbank	134,50	136
Hoechst	116,20	115,30
Mannesman	147	142,20
Siemens	215	217,50
Volkswagen	143	148,10

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	54 600	91 275 900
Carrefour	23 970	40 491 240
B.S.N.-G.D.	21 200	31 001 650
Moët	47 050	30 958 075
Club Méditerranée	51 975	28 599 350
L'Air Liquide	41 625	19 867 745
Dumez (1)	12 575	19 212 375

(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	8 février	9 février	10 février	11 février	12 février
Terme	157 516 518	162 030 366	160 050 507	213 692 776	201 988 490
Comptant					
R. et obl.	587 744 980	362 031 351	290 977 572	396 478 804	541 036 270
Actions	98 383 435	82 791 048	86 586 301	87 984 438	93 172 767
Total	843 644 933	606 852 765	537 614 380	698 156 018	836 197 527
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)					
Franç.	111,8	110,8	110,8	112,3	— (1)
Etrang.	107,9	107,3	107,5	106,8	— (1)
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance	117,6	116,9	118,2	120,3	120
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	98,4	98,2	98	99,3	99,4

(1) Non parvenus à la suite d'arrêts de travail.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE PALMARÈS DU FESTIVAL DE TÉLÉVISION DE MONTE-CARLO

Le vingt-deuxième Festival de télévision de Monte-Carlo, commencé le 5 février, s'est achevé le 13 avec la remise de ses principaux prix.

« Les trottoirs de Manille », émission documentaire sur la prostitution enfantine, qui avait *suscité les protestations* du gouvernement philippin et une intervention jugée maladroite du ministre de la communication, M. Georges Fillioud, a été doublement récompensée par la critique et par l'association catholique UNDA (*le Monde* des 5, 6 et 7 décembre 1981).

Les Nymphes d'or de l'actualité ont été décernées à un bref reportage sur l'Ulster (B.B.C., Grande-Bretagne) et à « Black and White », d'Anthony Potter (Etats-Unis, N.B.C.).

Dans la section « Dramatiques », les Nymphes d'or ont été attribuées pour le scénario à *Je tue il*, de Pierre Boutron (France, FR 3) ; pour la mise en scène à « Krigsdotre del a », de Vilstrut et Anneilse Hovmand (Danemarks Radio, Danemark) ; pour l'interprétation féminine à la comédienne allemande Angelica Domrose et pour l'interprétation masculine à Timothy Hutton (qui a été le jeune héros du film de Redford, *Ordinary People*). Une mention spéciale est allée au « Dancing », de Jean-Louis Colmant (Belgique, R.T.B.S.).

D'autre part, le prix de l'Association des amis de l'enfance a été attribué à « A long way home », de Robert Markowitz (Etats-Unis) ; le prix Cino-del-Duca à Caroline Huppert pour « le Bonheur des tristes » ; et le prix UNDA, dans la catégorie dramatique, à « Pile ou face », de Barbo Thuner (Pays-Bas).

Le numéro du « Monde » daté 13 février 1982 a été tiré à 515 891 exemplaires.

A B C D E F G

Malgré une mobilisation de tout l'appareil de la C.G.T.P.

La grève générale déclenchée par la centrale communiste portugaise est un demi-échec

De notre correspondant

Lisbonne. — Un ballon d'oxygène pour le gouvernement de M. Pinto Balsemao : tel est le premier résultat du relatif échec de la grève générale déclenchée le 12 février par la Confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P. communiste). Les banques, les compagnies d'assurances, les établissements scolaires et les départements ministériels ont fonctionné presque normalement. Le commerce n'a pas fermé. La fourniture d'eau, de gaz et d'électricité n'a été interrompue que dans quelques quartiers de Lisbonne et, près de la capitale, dans les municipalités de Loures et d'Almada, où le parti *communiste est majoritaire.* Sept des treize quotidiens de Lisbonne et de Porto ont paru, et les programmes de télévision et de radio n'ont pas été modifiés.

Si beaucoup d'entreprises textiles du sud et du centre du pays ont été paralysées, en revanche, dans le Nord, où se trouvent les usines les plus importantes, le mouvement n'a pas été suivi. Dans le secteur agricole, la grève s'est pratiquement limitée aux unités collectives de production et aux coopératives de l'Alentejo.

C'est dans les transports et la grande industrie, comme les chantiers navals de Lisnave et de Setenave, que la consigne de la C.G.T.P. a eu le plus d'impact. La C.G.T.P. a bénéficié de l'appui inattendu du syndicat des cheminots, pourtant de droite. Cette organisation a profité, en effet, de la grève générale pour amener le gouvernement à accepter toutes ses revendications. Les négociations ont duré jusqu'au 11 février, mais, en dépit de la « bonne volonté » manifestée par les autorités, l'accord *n'a pas été* conclu. « *Ils demandaient la lune* », a titré amèrement un quotidien proche du Centre démocratique et social, un des partis de l'Alliance démocratique (A.D.), la coalition au pouvoir.

L'attitude du P.S.

Pour faire du 12 février une « journée de lutte », la C.G.T.P. avait mobilisé tout son appareil. Les murs des villes ont été tapissés d'affiches et l'asphalte des routes recouvert d'inscriptions. Partout les mêmes mots d'ordre : « *L'A.D. hors du gouvernement* » ; « *Dissolution de l'Assemblée* ; » « *Non à la révision anticonstitutionnelle de la Constitution* ». Erreur de calcul ? Surestimation *de ses forces* ? *En donnant* à la grève des objectifs politiques trop clairs, les mêmes que ceux du P.C., la C.G.T.P. a sans doute réduit la portée de l'action engagée.

Au début de l'année, le secrétaire général du P.S., M. Mario Soares, affirmait : « *Le mécontentement est tel que les appels à la grève sont suivis d'une façon spontanée par tous les travailleurs, quels que soient leurs choix politiques.* » Pourtant, affaiblis par des divisions internes, incapables, en outre, de s'opposer avec efficacité à la coalition gouvernementale, dans la mesure où ils négocient avec elle la révision de la Constitution, les socialistes *n'ont pas pu prendre la tête d'un* mouvement de protestation populaire, et ils ont dû en laisser l'initiative au P.C.

Lorsque les communistes ont lancé leur mot d'ordre de grève générale, le P.S. s'est trouvé très embarrassé. *Le lundi 8 février*, les comités permanents du parti dénonçaient les objectifs politiques de *la* centrale communiste, tout en reconnaissant l'existence d'un malaise réel au sein de la population. Cette attitude ambiguë se reflétait dans la consigne donnée aux militants du P.S. : sous prétexte que les partis ne doivent pas s'immiscer dans les affaires syndicales, liberté était laissée aux socialistes de décider, « *en conscience* », s'ils devaient participer ou non à la grève.

Mais cette attitude de neutralité ne dura que deux jours. *Parlant* le 10 février à la télévision, M. Soares condamnait sévèrement l'ordre de grève : selon lui, celle-ci ne pourrait être générale, car le Syndicat socialiste, l'U.G.T., n'y participait pas. En outre, disait-il, un tel mouvement s'inscrivait dans un plan du P.C. pour « déstabiliser » la démocratie. Reprenant les arguments invoqués par les partis de la coalition au pouvoir, le leader du P.S. creusait le fossé entre les partisans et les adversaires de la grève : *antidémocrates les* premiers et démocrates les seconds.

Le lendemain de la déclaration de M. Soares, le palais des sports de Lisbonne se remplissait d'une foule qui brandissait les drapeaux du P.S.D., du C.D.S. et du parti monarchiste, annonçait une « nouvelle croisade contre les communistes ». Aucun orateur n'a fait référence au parti socialiste. Silence significatif : le P.S. n'est pas un allié ; mais il n'est pas non plus un ennemi.

JOSÉ REBELO.

LA SORTIE AMÉRICAINE DE « MISSING »

Costa-Gavras face aux diplomates

De notre envoyé spécial

Washington. — Avant même d'être présenté au public, *Missing*, le film américain de Costa-Gavras provoque de vifs remous dans les milieux politiques, et d'abord au département d'Etat qui a jugé nécessaire de défendre, dans des déclarations officielles, les représentants diplomatiques *américains au Chili*. *Le* tiré d'un livre de M. Thomas Hauser, retrace en effet les efforts faits par M. Edmond Horman pour retrouver son fils Charles, un jeune journaliste ayant des sympathies progressistes, disparu au moment du coup d'Etat militaire de 1973. Charles, en réalité, a été torturé et tué, et le film, implicitement mais clairement, accuse les diplomates américains en poste dans ce pays de l'Amérique latine (à aucun moment le nom du Chili n'est mentionné) d'avoir été complice de son assassinat par la junte et, sur un plan plus général, d'avoir joué un rôle actif dans le renversement du gouvernement Allende.

Dans un prologue, *Missing* est présenté comme une « *histoire vraie* » dont les incidents et les faits reposent sur un document authentique. Le département d'Etat affirme que l'enquête ouverte sur l'assassinat de Charles Horman n'a pu établir la participation d'officiels américains, mais Edmond Horman persiste dans son accusation : « *Il n'y a rien dans le film qui ne soit fondé sur des faits indiscutables.* » S'il a dû abandonner son action judiciaire contre le département d'Etat, c'est qu'on ne lui a pas communiqué des documents importants, qualifiés de « secrets d'Etat ».

Beaucoup des invités officiels ont boudé les avant-premières du film. Mais ceux qui étaient présents expriment des jugements violents et contradictoires. « *C'est un énorme mensonge* » a dit l'avocat du département d'Etat. « *Nos diplomates sont dénigrés et présentés de manière erronée* », estime le président de l'association diplomatique. « *C'est entièrement faux* », a dit M. Meyer, ancien fonctionnaire de la C.I.A... « *Je trouve incroyable que nous soyons ici pour honorer un film impliquant que des diplomates américains aient participé à la mort de ce jeune homme...* » Mais l'ex-sénateur Church estime que le film est « *très près de la réalité* ». « *C'est arrivé ailleurs...* », a-t-il ajouté. Pour le sénateur Pell, il s'agit d'un rapport assez exact des événements de l'époque... « *mais le film est trop dur pour le département d'Etat* ». Isabel Letelier, la veuve du diplomate tué par l'explosion d'une bombe dans sa voiture, estime qu'il y a là un « *important document* ». Quant à Costa-Gavras, il a déclaré que les officiels avaient exagérément réagi, « *surtout à un moment où de plus importants problèmes devraient retenir leur attention...* » « *Je n'ai jamais pensé, a-t-il dit, que les officiels étaient tous odieux...* »

La critique est dans l'ensemble élogieux, avec ici et là quelques réserves. « *C'est le plus réussi des mélodrames politiques de Costa-Gavras* », écrit le *New York Times*, regrettant quelques obscurités et le fait que le Chili ne soit pas identifié.

Curieusement, c'est de la gauche que vient la critique la plus sévère. Dans le *New Republic*, Stanley Kauffman reproche au film, « *où le nom d'Allende n'est jamais mentionné* », d'éviter soigneusement d'exprimer une opinion. « *Le scénario est non seulement faible politiquement, mais il est mal écrit* », ajoute-t-il.

On attend avec intérêt l'opinion du président Reagan, qui aurait discrètement demandé à voir le film dans sa résidence de Camp David.

HENRI PIERRE.

APRÈS LES INCIDENTS D'ISIGNY

La C.G.T. du Calvados réclame le départ du préfet de région

De notre correspondant

Caen. — *Les délégués C.G.T. de l'union départementale du Calvados et de la section de la fromagerie Besnier-Claudel ont annoncé, vendredi 12 février, qu'ils allaient demander à M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, de démettre M. Paul Feuilloley, préfet de la région Basse-Normandie, de ses fonctions. Ils sont soutenus dans leur démarche par la confédération et par la fédération de l'agro-alimentaire. Ils ont demandé au ministre une audience pour le lundi 15 février.*

Bien qu'il ait reçu, le jour même de l'opération commando contre l'usine occupée, les délégués C.F.D.T. et C.G.T. de la fromagerie, le préfet de région n'avait pas été ménagé, le lendemain, par la C.G.T. Selon le syndicat, la préfecture était plus prompte dans le passé à faire appel aux *forces* de l'ordre lorsque c'était un patron qui était séquestré.

A l'appui de son argumentation, la C.G.T. demande pourquoi des renforts n'ont pas été dépêchés sur place, alors que, matériellement, ils en avaient tout le temps puisque le commando est resté *cinq heures dans Isigny*. Elle *fait* aussi remarquer que si l'opération s'est déroulée à l'intérieur d'une propriété privée, une trentaine de personnes se trouvaient tout de même retenues contre leur gré. « *Le préfet a reculé devant le commando, alors qu'il avait les moyens d'intervention* », estime la C.G.T. A tout le moins, pour le syndicat, il aurait dû prendre la précaution de faire intercepter et contrôler, M. Fernand Loustau, le chef du commando, et ses hommes, sur le chemin du retour.

La C.G.T. a aussi demandé audience à M. Robert Badinter, ministre de la justice, pour que « *cette affaire ne soit pas enterrée* ». Elle s'étonne que MM. Bernard Aubert, secrétaire général du groupe Besnier, et Meier, directeur de la fromagerie, n'aient pas encore été poursuivis pour complicité active, pas plus que les commanditaires de la direction Besnier n'ont été pour le moment impliqués.

Enfin, l'U.D. Calvados a dit son intention de se constituer partie civile dans la procédure judiciaire en cours. — J. A.

En Moselle

UNE FOULE IMPORTANTE A ASSISTÉ AUX OBSÈQUES DES DEUX MINEURS VICTIMES D'UN ÉBOULEMENT

Les obsèques des deux mineurs morts le 10 février sous un éboulement à l'étage moins 500 du siège de La Houve des Houillères du bassin de Lorraine ont été célébrées le 13 février à Falck et à Creutzwald en Moselle, en présence d'une foule importante.

Plusieurs centaines de mineurs et les représentants des centrales syndicales ont participé aux obsèques, ainsi que diverses personnalités, dont M. Gaston Rimareix, directeur du cabinet de M. Edmond Hervé, ministre délégué à l'énergie. M. Rimareix a d'ailleurs reçu, le même jour, à la préfecture de Moselle, les représentants C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C. des mineurs, pour les assurer de la volonté du gouvernement de mener « *avec diligence* » l'enquête visant à établir les causes de l'accident, et en concertation avec les syndicats.

Le mot d'ordre de grève lancé pour ce même jour par l'intersyndicale des mineurs pour protester contre les mauvaises c[...]rie de sécurité dans les Hou[...]cent Lorraine a été largement [...] plus de 81 % — par les [...] au poste de l'après-midi[...] la direction générale.

« J'AI RENDEZ-VOUS AVEC DES REPRÉSENTANTS DE SOLIDARITÉ annonce M. Cheysson dans une interview à « France-Soir »

« *J'ai rendez-vous avec des représentants de Solidarité la semaine prochaine ou dans les quinze jours* », a dit M. Cheysson, ministre des relations extérieures, au cours d'un entretien publié ce samedi 13 février par *France-Soir*.

« *Nous disons qu'il y a trois forces représentatives en Pologne : le gouvernement, l'Eglise et le syndicat Solidarité (...)*, a poursuivi le ministre. *Donc, si nous pouvons nous entretenir avec des représentants de Solidarité à Paris ou ailleurs, nous le ferons. Il ne s'agit d'ailleurs pas de les reconnaître : car ce qui compte pour Solidarité, c'est qu'il soit reconnu par le peuple polonais...* »

ANNIVERSAIRE

M. Edmond Maire en tête, une délégation de la *C.F.D.T.* proposait, ce samedi 13 février, devant les magasins du Printemps à Paris des badges du syndicat Solidarité. Tous les 13 du mois, pour rappeler l'instauration le 13 décembre de l'état de guerre en Pologne, des confédérations syndicales d'Italie, du Japon et de France ont ainsi décidé de « démarcher » les passants. A Strasbourg, à Lille, à Lyon des détachements *de syndicalistes sont également* descendus dans la rue : « *Nous collectons de l'argent pour les membres de Solidarité qui sont emprisonnés en Pologne*, explique M. Maire. *Le comité de coordination Solidarnosc a déjà recueilli 5 millions de francs.* »

Des intellectuels se sont joints au petit groupe des vendeurs à la sauvette. Des habitués de l'engagement, MM. Michel Foucault, Paul Thibaud, directeur de la revue *Esprit*... sous une banderole « *Solidarnosc-C.F.D.T., 13 février* ». Les passants ressemblent à tous ceux d'un samedi matin aux abords des grands magasins.

Femmes en fourrure qui se pressent pour des emplettes de dernière heure, couples qui font leurs courses à deux. « *Achetez des badges.* » Les jeunes surtout sont intéressés. D'autres prennent un tract qu'ils vont bientôt laisser s'envoler. Un vieux monsieur et une vieille dame avancent : ils ont chacun une canne. « *Achetez des badges* » leur lance un militant en anorak et presque ensemble ils répondent : « *Nous ne ferons pas la guerre pour Dantzig.* » — C. C.

M. Reagan refuse de reprendre à son compte les critiques de son ambassadeur sur les « excès » de la junte salvadorienne

Un certain flottement est perceptible dans l'attitude américaine à l'égard du Salvador, tandis que, dans le pays même, l'incertitude grandit à l'approche des élections prévues pour le 28 mars.

Quel est l'engagement réel des Etats-Unis aux côtés de la junte dirigée par M. Napoléon Duarte ? C'est la question qu'on se pose, à Washington, après qu'une chaîne de télévision eut montré, le jeudi 11 février, la présence de trois conseillers militaires américains, armés de fusils de combat M-16, dans la région d'Usulutan et de San-Miguel, où de violents engagements viennent d'opposer la guérilla aux troupes gouvernementales.

Selon la version officielle, les conseillers ne participaient pas à des combats, mais surveillaient la reconstruction d'un pont détruit par les *guérilleros. Comment expliquer, dans ces conditions, qu'ils aient été surpris avec des fusils ? Ils devaient porter des armes pour se défendre,* a déclaré en substance, vendredi, le président Reagan, avant son départ en week-end pour Camp David. En revanche, l'ambassade des Etats-Unis à San-Salvador a reconnu que les trois hommes portaient des armes qui n'étaient « *pas réglementaires* » et qu'ils feraient l'objet de sanctions.

La loi d'aide à l'étranger, votée par le Congrès de Washington, stipule que les conseillers militaires (une cinquantaine) présents au Salvador ne peuvent, en aucun cas, participer à des combats.

Autre contradiction : M. Reagan a refusé de reprendre à son compte des déclarations faites la veille par son ambassadeur au Salvador, M. Dean Hinton. Celui-ci avait critiqué les « excès » commis par les forces gouvernementales à l'encontre de la population civile. « *Pour vaincre la guérilla*, avait-il dit, *l'appui du peuple est nécessaire, et aucun peuple ne soutiendra librement un régime qui a violé ses droits pendant si longtemps.* » Et M. Hinton d'ajouter que l'aide américaine ne serait maintenue que si ces droits sont mieux respectés.

Les milieux politiques se demandent *si* les élections prévues pour le 28 mars ne risquent pas d'être compromises par l'offensive de la guérilla. Celle-*ci* a occupé à plusieurs *reprises*, dernièrement, des villes situées dans sa zone d'influence : les départements de Morazan, de Chalatenango et d'Usulutan. Elle a également multiplié les actions dans les principaux centres urbains du pays, Santa-Ana et San-Miguel, et jusque dans les faubourgs de la capitale. L'armée a engagé, jeudi, mille cinq cents hommes dans une vaste contre-offensive destinée à prendre en tenaille un millier de guérilleros.

AUX ÉTATS-UNIS

Ford et le syndicat de l'automobile sont parvenus à un accord cadre

Contrairement à General Motors, dont les négociations avaient échoué (*le Monde* daté 31 janvier - 1[er] février), Ford, second constructeur américain d'automobiles, est parvenu à s'entendre avec le syndicat des travailleurs de l'automobile (U.A.W.) sur un accord cadre prévoyant des concessions de salaires de la part des ouvriers. Les négociations se poursuivent en vue de renouveler, avant l'échéance, la convention collective. Elles portent sur l'étendue des garanties (maintien de l'emploi, rapatriement de fabrications étrangères, etc.) qu'est disposé à accorder le constructeur en échange de sacrifices sur les salaires (notamment la suppression d'une augmentation annuelle de 3 %), qui pourraient lui faire économiser quelque 500 millions de dollars sur deux ans (3 milliards de francs).

Ford, qui devrait annoncer bientôt des pertes pour 1981 supérieures à 1 milliard de dollars (6 milliards de francs) est en effet, comme ses concurrents américains, dans une situation très difficile due au marché.

General Motors, qui vient d'annoncer d'importantes mesures de chômage partiel (à la fin du mois de février, huit usines employant trente-trois mille salariés seront fermées) pour réduire les stocks d'invendus, a dû, l'an passé, doubler son endettement à long terme, qui est passé de 1,39 milliard de dollars (11,34 milliards de francs) fin 1980 à 3,8 milliards de dollars (22,8 milliards de francs) à la fin de 1981.

General Motors a cependant réussi l'an passé à « redresser la barre » en réalisant, après la perte « historique » de 1980, un bénéfice de 333 millions de dollars (1,95 milliard de francs).

LA PARTICIPATION DE JOUEURS SUD-AFRICAINS MET EN QUESTION LE TOURNOI DE TENNIS DE COPENHAGUE

Le conseil de l'Association des joueurs de tennis professionnels (A.T.P.) a menacé d'annuler le tournoi de Copenhague prévu du 1[er] au 7 mars, et doté de 150 000 dollars de prix, si les organisateurs danois ne permettaient pas la participation de sept joueurs sud-africains engagés dans cette épreuve du Grand Prix.

Une résolution de l'O.N.U. conseille de ne pas avoir de rapports sportifs avec l'Afrique du Sud, en raison de l'apartheid pratiqué par le gouvernement de Pretoria. Les règlements de la Fédération internationale de tennis n'en tiennent pas compte : « *Tous les joueurs doivent être admis sans discrimination* », a déclaré M. Marshall Happer, secrétaire administratif de l'A.T.P. « *Si les organisateurs n'autorisent pas les joueurs sud-africains à prendre part à leur épreuve, nous ne pouvons pas laisser organiser ce tournoi.* » Un différend analogue s'était produit en 1980, lors du tournoi de Lagos (Nigéria).